



Organisation
internationale
du Travail

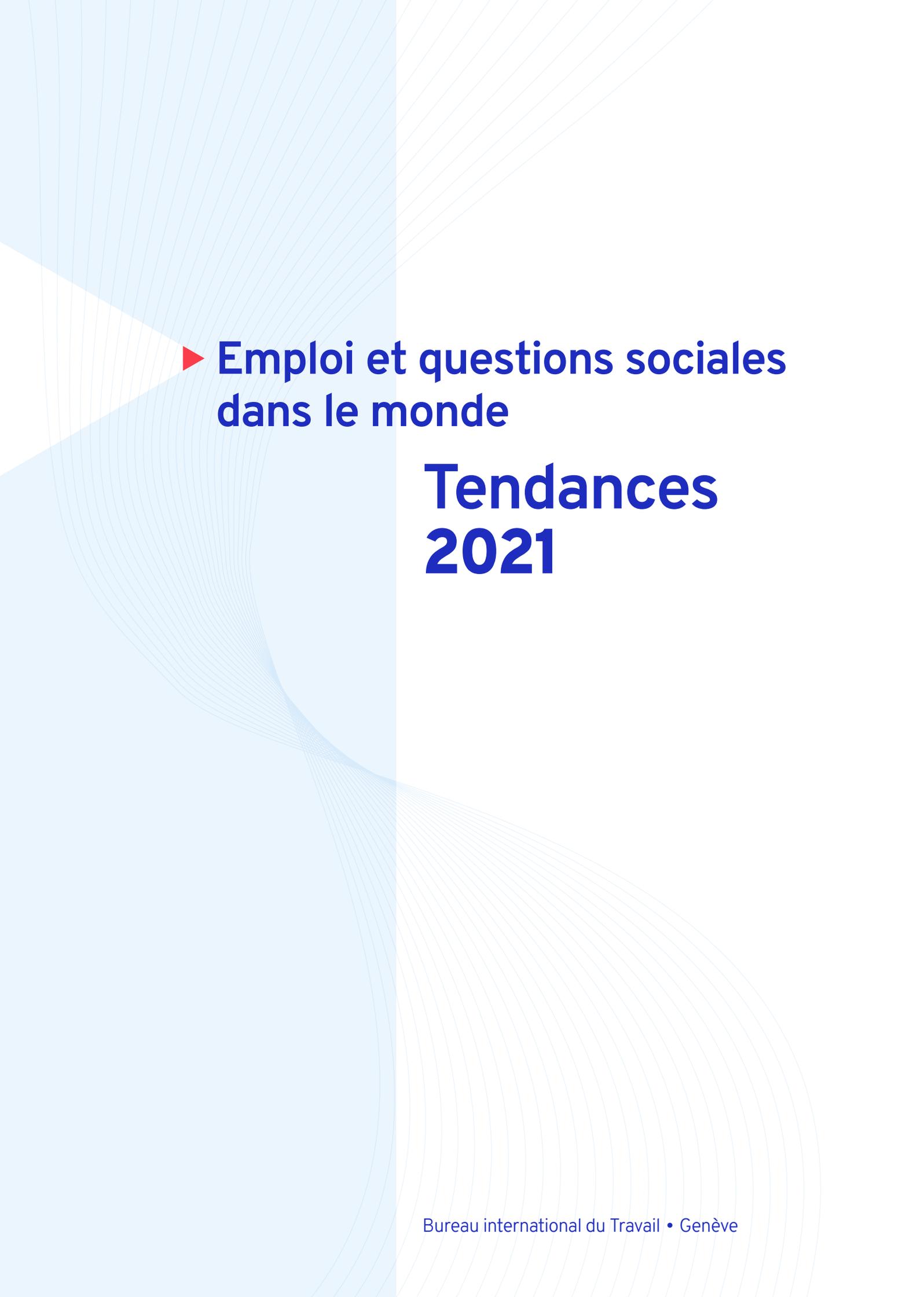
► Rapport phare du BIT

► **Emploi et questions
sociales dans le monde**

Tendances 2021







▶ **Emploi et questions sociales
dans le monde**

Tendances 2021

Copyright © Organisation internationale du Travail 2021
Première édition 2021

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Emploi et questions sociales dans le monde: tendances 2021
Genève, Bureau international du Travail, 2021

ISBN 978-92-2-035134-5 (imprimé)
ISBN 978-92-2-035135-2 (pdf Web)

emploi / chômage / récession économique / COVID-19 / politique du travail /
analyse du marché du travail / développement économique et social / développement régional /
Afrique / Amérique / pays arabes / pays de l'UE / Asie centrale

13.01.3

Données de catalogage avant publication du BIT

ISSN 2709-7102 (imprimé)
ISSN 2709-7110 (en ligne)

Également disponible en anglais: *World Employment and Social Outlook: Trends 2021*, ISBN 978-92-2-031958-1 (imprimé), 978-92-2-031959-8 (pdf Web), ISSN 2709-7080 (imprimé), 2709-7099 (en ligne), Genève, 2021; et en espagnol: *Perspectivas Sociales y del Empleo en el Mundo: Tendencias 2021*, ISBN 978-92-2-0351383 (imprimé), 978-92-2-0351390 (pdf Web), ISSN 2709-7129 (imprimé), 2709-7137 (en ligne), Genève, 2021.

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail, consultez notre site Web www.ilo.org/publns.

Crédits photographiques

Couverture: © stock-Ika84

Dos de couverture: © istock-FG Trade

Résumé analytique et conclusions: © Iaremenko

Chapitres 1 et 2: © Andrey_A

Chapitre 3: © eugenesergeev

Réalisé par l'Unité de la production des publications (PRODOC).

Le BIT veille à utiliser du papier provenant de forêts gérées d'une façon qui est respectueuse de l'environnement et socialement responsable.

Code: DESIGN/WEI/CORR/PMSERV

Préface

Depuis son apparition en décembre 2019, il est clair que le COVID-19 représente une menace non seulement pour la santé publique, mais aussi pour le monde du travail. Les fermetures de lieux de travail et les autres mesures nécessaires pour enrayer la propagation du virus ont eu des effets dévastateurs sur les entreprises et les travailleurs dans le monde entier. Avec l'intensification des campagnes de vaccination, l'économie montre des signes de reprise, mais elle risque d'être inégale et fragile.

En effet, l'une des répercussions les plus frappantes de la crise du COVID-19 a été l'aggravation des inégalités et de problèmes structurels de longue date dans le monde du travail, ce qui a sapé les progrès récents en matière de réduction de la pauvreté, d'égalité des sexes et de travail décent. Les effets de la crise restent très contrastés, avec de nettes différences entre les pays et entre les travailleurs selon leur lieu de travail, le type de travail qu'ils effectuent et les caractéristiques de leur emploi.

Cette année, le rapport *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances* évalue de manière exhaustive comment la pandémie de COVID-19 a touché le monde du travail. Il analyse les tendances mondiales, les différences régionales et les effets selon les secteurs économiques et les groupes de travailleurs. Le rapport présente également des projections concernant la reprise attendue du marché du travail. Le monde sortira de cette crise, mais nous devons veiller à ce que personne ne soit laissé de côté dans ce processus. C'est pourquoi le rapport se termine par des recommandations stratégiques pour parvenir à une reprise largement partagée et centrée sur l'humain.

La crise du COVID-19 a mis en évidence et exacerbé des déficits de travail décent persistants. Nous espérons que, dans le processus de reconstruction après la crise, les gouvernements, en partenariat avec les organisations d'employeurs et de travailleurs, s'entendront pour relever ces défis avec une ambition renouvelée et des résultats concrets dans les mois et les années à venir.



Guy Ryder
Directeur général du BIT

Table des matières

Préface	3
Remerciements	9
Résumé analytique	11
1. Tendances de l'emploi dans le monde	17
Aperçu	17
1.1 Vue d'ensemble du marché du travail mondial	19
1.2 Tendances des revenus du travail	27
1.3 Perspectives du marché du travail mondial au lendemain de la crise du COVID-19	30
Références	38
2. Répercussions de la crise du COVID-19 sur l'emploi et les questions sociales au niveau régional	41
Aperçu	41
2.1 Afrique	43
2.1.1 Afrique du Nord	45
2.1.2 Afrique subsaharienne	47
2.2 Amériques	52
2.2.1 Amérique du Nord	52
2.2.2 Amérique latine et Caraïbes	57
2.3 États arabes	62
2.4 Asie et Pacifique	67
2.5 Europe et Asie centrale	73
Références	80
3. Répercussions hétérogènes sur les entreprises et les travailleurs	85
Aperçu	85
3.1 Répercussions par secteur d'activité économique	88
3.2 Répercussions sur les entreprises	92
3.3 Répercussions sur les travailleurs	94
3.3.1 Profession et niveaux de compétence	94
3.3.2 Les femmes et les hommes	99
3.3.3 Statut d'emploi	101
3.3.4 Travailleurs migrants	104
Références	108

Conclusions	113
--------------------	-----

Annexes	118
----------------	-----

A. Classification des pays et territoires par région et niveau de revenu	119
B. Estimations modélisées du BIT	121
C. Tableaux des indicateurs du marché du travail, dans le monde, par groupe de revenus, et par région ou sous-région	132

List des encadrés

1.1 Mesurer l'impact d'une crise en utilisant un scénario sans pandémie	20
1.2 Séquelles des crises sur les résultats des travailleurs sur le marché du travail	25
1.3 Les répercussions de la crise du COVID-19 sur la pauvreté au travail	28
1.4 Scénarios de projection du marché du travail mondial	32
1.5 La productivité du travail pendant la crise du COVID-19	35
2.1 Un nouvel élan pour étendre la protection sociale, notamment aux travailleurs informels	50
2.2 La crise du COVID-19 et l'avenir des chaînes d'approvisionnement mondiales	71
3.1 Services via des plateformes pendant la crise du COVID-19	91
3.2 Classifications professionnelles et exposition potentielle au COVID-19	96
3.3 Les implications plus larges du travail à domicile	98
3.4 Conséquences des fermetures d'écoles et de garderies d'enfants pendant la crise du COVID-19 sur l'égalité des sexes	101
3.5 Travailleurs domestiques et gens de mer	105

Liste des figures

RA Déficit mondial d'emplois induit par la pandémie, par rapport à 2019	12
1.1 Déficit en heures de travail par rapport au scénario sans pandémie, dans le monde et par groupe de revenus et région, 2020 et premier et deuxième trimestre 2021	21
1.2 Ventilation des pertes d'heures de travail dans le monde en 2020	21
1.3 Décomposition des pertes d'emploi en 2020 en variations du chômage et de l'inactivité, par sexe et groupe d'âge	24
1.4 Variation annuelle de l'emploi formel et informel, par statut d'emploi, deuxième trimestre 2020	26
1.5 Part du revenu du travail perdu en raison des pertes d'heures de travail en 2020 et au premier semestre 2021, au niveau mondial et par groupe de revenus	27
1.6 Évolution du revenu du travail après soutien, des heures travaillées et de l'emploi, en zone urbaine et en zone rurale, dans certains pays	29
1.7 Pertes d'heures de travail selon trois scénarios, 2020-2022, au niveau mondial et par groupe de revenus	31

1.8	Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans selon trois scénarios, au niveau mondial, 2014-2022	33
1.9	Décomposition des pertes d'heures de travail, dans le monde, 2019-2022	34
1.10	Croissance annuelle moyenne du PIB par travailleur, 2016-2019 et 2019-2022, au niveau mondial et par groupe de revenus	36
2.1	Aperçu du marché du travail pour les jeunes en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne, 2019	46
2.2	Décomposition des pertes d'emplois en Afrique du Nord en 2020 par rapport au scénario sans pandémie, par groupe démographique	47
2.3	Emploi formel et informel dans les sous-régions d'Afrique subsaharienne, 2016	49
2.4	Composition des pertes d'emplois en Afrique du Sud au deuxième trimestre 2020 par rapport au quatrième trimestre 2019, par statut d'informalité, sexe et groupe d'activité économique	49
2.E1	Mesures de protection sociale adoptées face à la crise du COVID-19, au niveau mondial et par région	50
2.5	Croissance du PIB réel et de l'emploi en Amérique du Nord, 2005-2021	53
2.6	Croissance du PIB réel et de l'emploi en Amérique latine et dans les Caraïbes, 2005-2021	53
2.7	Taux de chômage par groupe racial aux États-Unis, 2019-20	56
2.8	Conséquences de la crise du COVID-19 sur le marché du travail selon les groupes raciaux aux États-Unis, décembre 2020	56
2.9	Pertes d'emplois au deuxième trimestre 2020 par rapport à l'emploi total au quatrième trimestre 2019, par statut de formalité, dans certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes	59
2.10	Travailleurs informels ayant bénéficié de transferts publics en raison de la crise du COVID-19, certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes, 2020	61
2.11	Inégalités entre hommes et femmes sur les marchés du travail des États arabes, pour les membres et non-membres du CCG et par sexe, 2019	63
2.12	Transferts de fonds des migrants depuis les pays du CCG, 2019	66
2.13	Transferts de fonds des migrants vers les pays non-membres du CCG, 2020	66
2.14	Variation en glissement annuel des envois de fonds des migrants vers les pays non-membres du CCG, 2019-20	66
2.15	Pertes d'heures de travail en Asie et dans le Pacifique en 2020 par rapport au niveau de référence avant la crise (en emplois équivalents plein temps)	69
2.16	Part des pertes nettes d'emplois en 2020 par rapport au scénario sans pandémie, par secteur, Asie et Pacifique	70
2.17	Nombre total d'emplois soutenus par des mesures publiques dans des unités économiques locales (emplois dans le cadre de programmes de travail de courte durée ou de suspensions temporaires de travail), certains pays d'Europe et d'Asie centrale, janvier-août 2020	74

2.18	Décomposition des pertes d'heures de travail en marges d'ajustement intensive et extensive, au niveau régional et par sous-région, Europe et Asie centrale, 2020	74
2.19	Croissance trimestrielle de l'emploi, de la population active et du chômage dans les pays de l'UE27, premier, deuxième et troisième trimestre 2020	77
2.20	Indice du niveau d'emploi (T4 2019 = 100) par groupe de travailleurs, pays de l'UE27, premier, deuxième et troisième trimestre 2020	78
2.21	Investissements directs étrangers et envois de fonds des migrants dans les pays à revenu faible et intermédiaire d'Europe et d'Asie centrale, 2019-20	79
3.1	Facteurs de répercussion de la crise du COVID-19	86
3.2	Répercussions de la crise du COVID-19 sur l'emploi dans le monde en 2020 par rapport au scénario sans pandémie et répartition de l'emploi avant la crise, par secteur	89
3.3	Degré de répercussion de la crise du COVID-19 sur les activités des entreprises dirigées par des femmes et sur celles dirigées par des hommes, 2020	93
3.4	Couverture des besoins de financement pour la poursuite des activités, par taille d'entreprise, 2020	93
3.5	Niveau d'activité des entreprises pendant la crise du COVID-19, par taille, 2020	93
3.6	Répercussions de la crise du COVID-19 sur l'emploi dans le monde en 2020 par rapport au scénario sans pandémie et répartition de l'emploi avant la crise, par groupe professionnel	95
3.E2	Exposition professionnelle au COVID-19 et revenu moyen aux Philippines	96
3.7	Répercussions de la crise du COVID-19 sur l'emploi dans le monde par rapport au scénario sans pandémie en 2020 et répartition de l'emploi avant la crise, par niveau de qualification professionnelle	98
3.8	Répercussions de la crise du COVID-19 sur l'emploi dans le monde par rapport au scénario sans pandémie en 2020, par sexe et grand secteur économique	99
3.9	Part des femmes dans l'emploi en 2019 et part des femmes dans les pertes nettes d'emplois par rapport au scénario sans pandémie en 2020, par groupe professionnel	100
3.10	Parts des hommes et des femmes dans l'emploi de certaines professions	100
3.11	Répercussions de la crise du COVID-19 sur l'emploi dans le monde par rapport au scénario sans pandémie en 2020 et répartition de l'emploi avant la crise, par statut d'emploi	102
3.12	Croissance moyenne de l'emploi des salariés et des indépendants dans certains pays à revenu intermédiaire, par sexe, deuxième et troisième trimestre 2020	103
3.E5	Part des travailleurs domestiques dans le monde touchés dans les premières phases de la crise du COVID-19	105

Liste des tableaux

1.1	Sous-utilisation du marché du travail pendant la crise, dans le monde et par groupe de revenus, 2019-20	22
1.2	Ratio emploi-population, taux de chômage, taux d'activité et taux de main-d'œuvre potentielle, au niveau mondial et par groupe de revenus, 2019-2022	35
2.1	Estimations et projections concernant les heures de travail, l'emploi, le chômage, la main-d'œuvre, l'informalité et la pauvreté au travail, au niveau régional et par sous-région, Afrique, 2019-2022	44
2.2	Estimations et projections concernant les heures de travail, l'emploi, le chômage, la main-d'œuvre, l'informalité et la pauvreté au travail, au niveau régional et par sous-région, Amériques, 2019-2022	54
2.3	Estimations et projections concernant les heures de travail, l'emploi, le chômage, la main-d'œuvre, l'informalité et la pauvreté au travail, au niveau régional et par groupe de pays, États arabes, 2019-2022	64
2.4	Estimations et projections concernant les heures de travail, l'emploi, le chômage, la main-d'œuvre, l'informalité et la pauvreté au travail, au niveau régional et par sous-région, Asie et Pacifique, 2019-2022	68
2.5	Estimations et projections concernant les heures de travail, l'emploi, le chômage, la main-d'œuvre, l'informalité et la pauvreté au travail, au niveau régional et par sous-région, Europe et Asie centrale, 2019-2022	76

Remerciements

Le rapport *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances 2021* a été préparé par l'Unité de l'analyse des tendances du marché du travail et de l'évaluation des politiques du Département de la recherche du BIT, dirigée par Verónica Escudero puis par Janine Berg. Le rapport a été rédigé par Janine Berg, Souleima El Achkar Hilal, Richard Horne, Stefan Kühn, Hannah Liepmann et Clemente Pignatti, sous la coordination et la conduite de Stefan Kühn. Janine Berg et Verónica Escudero ont supervisé le processus et apporté des contributions décisives. Le rapport a été produit sous la direction générale de Richard Samans, directeur du Département de la recherche du BIT. Les auteurs remercient les bureaux régionaux de l'OIT pour l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie et le Pacifique, les États arabes, l'Europe et l'Asie centrale pour leurs contributions et leurs suggestions.

Les estimations modélisées du BIT présentées dans ce rapport ont été réalisées par l'Unité de la production et de l'analyse des données du Département de statistique du BIT, dirigée par Steven Kapsos, et par l'Unité de l'analyse des tendances du marché du travail et de l'évaluation des politiques du Département de la recherche. Les auteurs remercient tout particulièrement Roger Gomis et Stefan Kühn pour leur travail de modélisation. La base de données sur laquelle reposent les indicateurs internationaux du marché du travail utilisés pour produire les estimations a été préparée par l'Unité de la production et de l'analyse des données. Les auteurs remercient David Bescond, Evangelia Bourmpoula, Vipasana Karkee, Quentin Mathys, Yves Perardel et Mabelin Villarreal-Fuentes pour leur travail.

Martha E. Newton, Directrice générale adjointe pour les politiques, et James Howard, conseiller principal du Directeur général du

BIT, ont offert d'excellents commentaires et suggestions.

Le Département de la recherche du BIT souhaite remercier, pour leurs commentaires et suggestions, ses collègues du BIT Maria Helena André, Christina Behrendt, Rania Bikhazi, Umberto Cattaneo, Ken Chamuva Shawa, Wellington Chibebe, Ryszard Cholewinski, Marva Corley-Coulibaly, Patrick Daru, Sukti Dasgupta, Yacouba Diallo, Rafael Diez de Medina, Sara Elder, Christoph Ernst, Ekkehard Ernst, Elisenda Estruch-Puertas, Deborah France-Massin, Roger Gomis, Tariq Haq, Claire Harasty, Christine Hofmann, Phu Huynh, Aya Jaafar, Lawrence Jeff Johnson, Steven Kapsos, Tahmina Karimova, Kee Beom Kim, Sangheon Lee, Hélène Lombard, Ali Madaï Boukar, Bashar Marafie, Gerson Martínez Ramos, Roxana Maurizio, Rossana Merola, David Mosler, Irmgard Nübler, Eric Oechslin, Shane Niall O'Higgins, Caroline O'Reilly, Ian Orton, Vera Paquete-Perdigão, Julio Pérez, Ana Podjanin, Uma Rani, Gerhard Reinecke, Catherine Saget, Daniel Samaan, Dorothea Schmidt-Klau, Pelin Sekerler Richiardi, Juan Jacobo Velasco, Sher Verick, Christian Viegelahn, Felix Weidenkaff et Jad Yassin. En outre, les auteurs remercient la division des politiques et de l'analyse économiques (Global Economic Monitoring Branch) du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies pour ses excellents commentaires et suggestions.

Les auteurs tiennent enfin à exprimer leur gratitude à Laurence Rizet pour la traduction française du rapport, Judy Rafferty et leurs collègues de l'Unité de la production des publications pour leur aide dans le processus de production, ainsi qu'à leurs collègues du Département de la communication et de l'information du public du BIT pour leur collaboration et leur soutien continu dans la diffusion du rapport.





Résumé analytique

La pandémie a entraîné des bouleversements sans précédent qui, en l'absence d'action politique concertée, marqueront le paysage social et de l'emploi pour les années à venir

Par son impact dévastateur sur la santé publique, l'emploi et les moyens de subsistance, la pandémie de COVID-19 a provoqué des bouleversements sans équivalent dans le monde entier. Partout, les gouvernements et les organisations de travailleurs et d'employeurs ont pris des mesures immédiates pour affronter la crise, préserver les emplois et protéger les revenus, même si leur portée et leur générosité sont variables. Ces mesures ont été primordiales pour atténuer la crise, mais tous les pays ont subi une forte détérioration de l'emploi et du revenu national, ce qui aggrave les inégalités existantes et risque de laisser des séquelles à plus long terme sur les travailleurs et les entreprises. Une réponse politique déterminée s'impose pour faire face à la fragilité et à l'hétérogénéité des conditions sociales et économiques et favoriser une relance centrée sur l'humain.

On estime que 8,8 pour cent du total des heures de travail ont été perdues en 2020, soit l'équivalent des heures travaillées en un an par 255 millions de travailleurs à plein temps. Cet indicateur synthétique rend compte des différents biais par lesquels la pandémie a touché les marchés du travail. Environ la moitié des pertes d'heures de travail sont dues à la réduction du temps de travail de ceux qui ont gardé leur emploi (qui peut être attribuée soit à un temps de travail plus court, soit à «zéro» heure de travail dans le cadre de dispositifs de chômage technique). L'autre moitié est due à des pertes d'emplois pures et simples. Par rapport à 2019, le nombre total d'emplois a chuté de 114 millions en raison de l'entrée de travailleurs dans le chômage ou de leur sortie de la vie active. S'il n'y avait pas eu de pandémie, le monde aurait créé environ 30 millions d'emplois en 2020. Prises ensemble, ces pertes signifient que le déficit mondial d'emplois a augmenté de 144 millions en 2020 (voir la figure ci-après), ce qui aggrave fortement la pénurie qui existait déjà avant la pandémie.

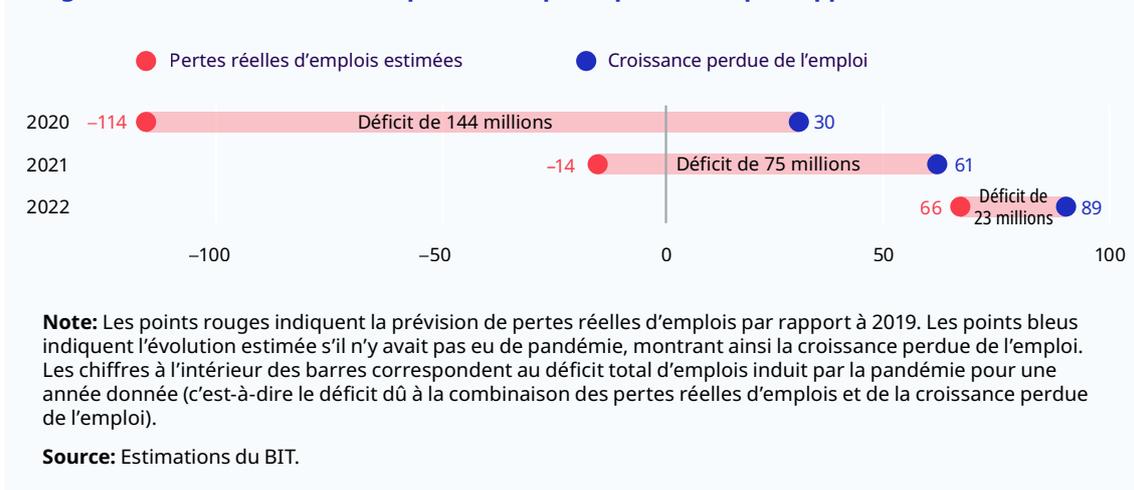
Les vagues récurrentes de la pandémie sur la planète ont maintenu les pertes d'heures de travail à un niveau élevé en 2021, entraînant un déficit du nombre total d'heures de travail de 4,8 pour cent au premier trimestre, qui se réduit légèrement à 4,4 pour cent au deuxième trimestre. Cette perte, qui correspond à l'équivalent en heures de travail de 140 millions d'emplois à plein temps au premier trimestre et de 127 millions au deuxième, montre que la crise est loin d'être terminée en cette fin de premier semestre 2021. L'Amérique latine et les Caraïbes ainsi que l'Europe et l'Asie centrale sont les deux régions les plus touchées, les pertes d'heures de travail estimées dépassant pour chacune 8 pour cent au premier trimestre de 2021 et 6 pour cent au deuxième.

Les pertes totales d'heures de travail se sont traduites par une forte baisse des revenus du travail et une augmentation de la pauvreté. Au niveau mondial, les revenus du travail, qui ne comprennent pas les transferts et les prestations des pouvoirs publics, étaient en 2020 inférieurs de 3 700 milliards de dollars É.-U. (8,3 pour cent) à ce qu'ils auraient été en l'absence de pandémie. Pour les deux premiers trimestres de 2021, ce manque à gagner équivaut à un recul des revenus du travail de 5,3 pour cent, soit 1 300 milliards de dollars. Par rapport à 2019, on estime que 108 millions de travailleurs supplémentaires sont extrêmement ou modérément pauvres, ce qui signifie qu'eux-mêmes et les membres de leur famille doivent vivre avec moins de 3,20 dollars par jour en termes de parité de pouvoir d'achat. Cinq années de

progrès pour éradiquer la pauvreté au travail ont été réduites à néant, puisque les taux de pauvreté des travailleurs sont revenus à leur niveau de 2015.

Si l'on regarde vers l'avenir, la croissance projetée de l'emploi sera insuffisante pour combler les déficits générés par la crise. Un processus de reprise économique inégale à l'échelle mondiale pourrait s'amorcer à partir du second semestre de 2021, grâce aux progrès de la vaccination et aux dépenses budgétaires à grande échelle. Ces effets positifs resteront cependant pour la plupart limités géographiquement sans une action politique internationale concertée portant à la fois sur la distribution des vaccins et sur le soutien budgétaire, y compris par l'allègement de la dette. Au niveau mondial, la reprise devrait entraîner la création nette de 100 millions d'emplois en 2021 puis de 80 millions en 2022. Toutefois, l'emploi prévu en 2021 ne sera toujours pas à la hauteur de son niveau d'avant la crise. En outre, il est probable qu'il y aura moins d'emplois que ceux qui auraient été créés en l'absence de pandémie. Si l'on tient compte de cette croissance perdue de l'emploi, le déficit mondial d'emplois induit par la crise devrait s'élever à 75 millions en 2021 et à 23 millions en 2022 (voir la figure ci-dessous). Le déficit correspondant en heures de travail en 2021 s'élève à 3,5 pour cent, soit l'équivalent de 100 millions d'emplois à plein temps. La progression plus lente que prévu des campagnes de vaccination, associée à une résurgence de la pandémie au début de 2021, explique la révision à la baisse de 0,5 pour cent de la récupération des heures de travail

► **Figure RA Déficit mondial d'emplois induit par la pandémie, par rapport à 2019 (en millions)**



perdues depuis la publication, fin janvier 2021, de la septième édition de *l'Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail*. La nouvelle projection indique que 10 millions d'emplois équivalents plein temps supplémentaires resteront perdus en 2021, soit un total de 100 millions, contre 90 millions avant la révision.

La croissance prévue de l'emploi sera trop faible pour offrir suffisamment de possibilités d'emploi aux personnes qui sont devenues inactives ou chômeuses pendant la pandémie et aux jeunes qui entrent sur le marché du travail et dont l'éducation et la formation ont été fortement perturbées. Il en résulte que de nombreux travailleurs auparavant inactifs qui entreront dans la population active ne pourront pas trouver d'emploi. Cela devrait entraîner une hausse soutenue et prononcée du chômage: de 187 millions de chômeurs en 2019 à 220 millions en 2020, 220 millions en 2021 et 205 millions en 2022. Jusqu'à la crise due au COVID-19, le taux de chômage projeté de 5,7 pour cent en 2022 avait été enregistré pour la dernière fois en 2013. Contrairement à la situation qui prévalait cette année-là, le chômage devrait être élevé dans les pays à tous les niveaux de revenus en 2022, et les pays à revenu intermédiaire devraient être les plus touchés. La reprise sera en effet relativement plus rapide dans les pays à revenu élevé. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, l'accès plus limité aux vaccins et les contraintes plus fortes sur les dépenses budgétaires freineront la relance de l'emploi. Dans le même temps, bon nombre de ces pays n'ont eu d'autre choix que de lever rapidement les mesures de fermeture des lieux de travail, car les niveaux de déficit et

de dette publics ainsi que la recrudescence de la pauvreté ne leur permettaient pas de maintenir un confinement sur de longues périodes.

Pour aggraver les choses, un grand nombre des emplois nouvellement créés devraient être de faible productivité et de mauvaise qualité. Entre 2019 et 2022, le taux de croissance moyen de la productivité du travail devrait tomber au-dessous de celui d'avant la crise pour tous les pays, sauf ceux à revenu élevé. Le manque de possibilités d'emplois productifs sera plus grave dans les pays à faible revenu, en raison de la croissance atone du produit intérieur brut et de la forte augmentation de la population en âge de travailler. Dans ces pays, la croissance annuelle moyenne de la productivité du travail devrait passer d'un taux déjà modeste de 0,9 pour cent pour la période 2016-2019 à un taux négatif de -1,1 pour cent pour 2019-2022. Cette évolution alarmante rend l'objectif d'éradication de la pauvreté d'ici à 2030 encore plus insaisissable. Le passage au travail indépendant – qui se caractérise de manière disproportionnée par un travail informel à faible productivité – est un autre signe de la détérioration de la qualité du travail. Dans 14 pays à revenu intermédiaire dont les données sont disponibles, l'emploi indépendant a moins reculé que l'emploi salarié au deuxième trimestre de 2020. Lorsque l'emploi s'est redressé au troisième trimestre de 2020, cette reprise a été plus forte pour l'emploi indépendant. Au niveau mondial, on estime que les pertes d'emplois chez les salariés sont deux fois plus importantes que chez les travailleurs indépendants en 2020, ce qui entraîne une modification de la structure de l'emploi.

Les conséquences très inégales de la crise exacerbent les déficits de travail décent et les inégalités sociales préexistants

De nombreuses entreprises, notamment les micro et petites entreprises, ont déjà fait faillite ou sont face à un avenir très incertain, avec des conséquences négatives sur leur productivité future et leur capacité à retenir les travailleurs. Le problème est plus prononcé dans les secteurs d'activité économique qui ont été les plus touchés par la crise, à savoir l'hébergement et la restauration, le commerce de gros et de détail, la construction et l'industrie manufacturière, ainsi que dans ceux qui comptent un grand nombre de petites entreprises. Celles-ci ont moins de chances d'avoir les moyens financiers de résister à des

perturbations prolongées de leurs activités. Celles qui n'ont pas fermé sont écrasées par des niveaux d'endettement élevés qui compromettent leurs possibilités d'investissements futurs et de croissance de la productivité. Selon une enquête du BIT menée au deuxième trimestre de 2020 auprès de 4 520 entreprises dans 45 pays, 80 pour cent des microentreprises et 70 pour cent des petites entreprises étaient confrontées à d'importantes difficultés financières. Les entreprises informelles sont dans la situation la plus précaire étant donné leur incapacité à accéder aux aides publiques liées au COVID-19 ou aux lignes de crédit formelles.

Les travailleurs informels ont également été touchés de façon démesurée par la crise.

Environ 2 milliards de travailleurs – soit 60,1 pour cent des personnes employées dans le monde – travaillaient de manière informelle en 2019. Les salariés informels risquaient trois fois plus que leurs homologues formels et 1,6 fois plus que les travailleurs indépendants de perdre leur emploi en raison de la crise, ce qui contribue à l'évolution observée vers le travail indépendant. En outre, en raison de leur statut informel, ils ont moins de chances de bénéficier d'une protection sociale. Comme beaucoup de ces travailleurs ont un taux d'épargne plus faible, ils risquent de s'enfoncer davantage dans la pauvreté. Leur situation déjà défavorable et les graves perturbations de leur vie professionnelle sont susceptibles de nuire à leurs futures trajectoires sur le marché du travail. De plus, les fortes variations régionales dans l'ampleur de l'informalité expliquent en partie les conséquences très inégales de la crise du COVID-19 d'un pays à l'autre.

De même, l'impact non uniforme de la crise et le niveau de qualification sont interdépendants, ce qui exacerbe les inégalités sociales par un autre biais.

Les travailleurs les plus qualifiés exercent souvent des professions qui ont été moins touchées par les pertes d'emplois et qui ont bénéficié d'options de travail à distance. La possibilité de travailler à domicile dans des professions plus qualifiées et dans des zones où l'accès à Internet est plus facile a accentué les inégalités entre le Nord et le Sud, entre les ménages de statuts socio-économiques différents et entre zones rurales et zones urbaines. Dans le même temps, le passage à un environnement en ligne soulève des questions liées aux conditions de travail à domicile – en particulier des inquiétudes quant à l'effacement des frontières entre vie professionnelle et vie personnelle, et aux besoins accrus en matière de garde d'enfants. En outre, le passage au travail à domicile pourrait affaiblir la cohésion sociale, car les lieux de travail jouent traditionnellement un rôle important pour l'interaction humaine.

La crise fragilise les progrès en matière d'égalité entre les sexes, car les femmes ont subi des pertes d'emplois démesurées et vu leur temps de travail non rémunéré augmenter.

Le bouleversement des marchés du travail a eu des conséquences dévastatrices tant pour les hommes que pour les femmes. Pourtant, l'emploi des femmes a diminué de 5 pour cent

en 2020, contre 3,9 pour cent pour les hommes. De plus, 90 pour cent des femmes qui ont perdu leur emploi en 2020 ont quitté la vie active, ce qui laisse penser que leur vie professionnelle pourrait être perturbée pendant une période prolongée si des mesures appropriées ne sont pas adoptées. Une question transversale qui touche les femmes dans tous les pays, secteurs, professions et types d'emploi tient à la charge accrue de garde d'enfants et d'enseignement à domicile leur incombant de manière disproportionnée, ce qui entraîne une augmentation du temps de travail non rémunéré des femmes et renforce la répartition traditionnelle des rôles entre les hommes et les femmes. Par ailleurs, les femmes occupent souvent des emplois de première ligne, comme les aides-soignantes ou les employées de magasins d'alimentation, qui présentent des risques sanitaires élevés et des conditions de travail difficiles. Les reculs en matière d'égalité entre les sexes sont particulièrement problématiques dans les régions où les écarts entre hommes et femmes étaient déjà importants avant la crise.

La crise a touché de nombreux jeunes à un moment décisif de leur vie, perturbant leur passage de l'école ou de l'université au travail.

L'expérience des crises précédentes montre que l'entrée sur le marché du travail pendant une récession réduit les probabilités d'emploi à long terme, les salaires et les perspectives d'acquisition de compétences sur le tas. Cela est dû au fait qu'il y a moins d'emplois disponibles et que le chômage est donc plus élevé, mais aussi au fait que les jeunes qui trouvent un emploi risquent plus d'occuper des postes temporaires tant que la confiance des entreprises reste ébranlée. Bien que les récessions puissent également inciter les jeunes travailleurs à s'investir résolument dans l'éducation formelle, la part des jeunes sans emploi et ne suivant ni étude ni formation a augmenté entre 2019 et 2020 dans 24 des 33 pays disposant de données. En outre, la pandémie a gravement perturbé les possibilités d'éducation, en particulier dans les régions du monde qui ne disposent pas de l'infrastructure numérique et des capacités nécessaires pour passer à l'enseignement à distance.

La crise du COVID-19 a mis en évidence la situation vulnérable des travailleurs migrants.

Nombre d'entre eux ont perdu brusquement leur emploi, et leurs salaires n'ont pas été versés, ou tardivement, alors qu'ils n'avaient souvent pas accès aux prestations sociales qui auraient pu compenser

leurs pertes de revenus. Cette situation a aggravé l'impact de la crise tant dans les pays de destination que dans les pays d'origine. Dans les pays de destination, les secteurs qui dépendent des travailleurs migrants saisonniers ont eu du mal à garder leurs effectifs en raison des restrictions généralisées de déplacement. Dans les pays d'origine, la baisse des

envois de fonds a eu des conséquences négatives. Les envois de fonds constituent une source majeure de revenus dans de nombreux pays pauvres, où ils sont essentiels pour soutenir à la fois les revenus des ménages et la demande intérieure. Leur diminution a donc exacerbé la pauvreté dans les pays d'origine des migrants.

Empêcher des dégâts à long terme sur le plan économique et social dans le monde nécessite un vaste programme d'action concerté et centré sur l'humain

Avec les déficits de travail décent et les inégalités, la pandémie de COVID-19 est passée d'une crise de santé publique à une crise sociale et de l'emploi qui a bouleversé les moyens de subsistance de millions de travailleurs. En l'absence d'action politique de grande ampleur et concertée, il existe un risque réel que le creusement des inégalités et la réduction des progrès globaux dans le monde du travail persistent dans de multiples dimensions. Une action politique internationale est nécessaire pour garantir un accès mondial aux vaccins et une aide financière pour les pays en développement – notamment par la restructuration de la dette. Les gouvernements, en consultation avec les organisations d'employeurs et de travailleurs, doivent saisir l'occasion et s'attaquer aux déficits persistants de travail décent, afin que les marchés du travail puissent être reconstruits de manière plus juste et durable. Comme indiqué dans la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail (2019), une telle entreprise implique de placer «les droits des travailleurs ainsi que les besoins, les aspirations et les droits de toutes les personnes au cœur des politiques économiques, sociales et environnementales». Une relance centrée sur l'humain devrait donc chercher à :

1) *Promouvoir une croissance économique de grande envergure et la création d'emplois productifs*, grâce à des investissements dans des secteurs qui peuvent être une source d'emplois décents et qui favorisent une transition juste, l'égalité des sexes et des marchés du travail dynamiques. Pour la relance, il est essentiel de veiller à ce que les pays disposent d'une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour combler les lacunes existantes en

matière d'infrastructures physiques et sociales, et à ce que les économies disposent d'assez de liquidités pour favoriser l'accès au crédit dont le secteur privé a besoin.

2) *Soutenir les revenus des ménages et les transitions sur le marché du travail, en particulier pour les personnes les plus touchées par la crise*, par des politiques actives du marché du travail, des services publics de l'emploi et des services de soins de qualité fournis par l'État. Les investissements dans ces domaines facilitent la participation des travailleurs au marché du travail et leur permettent d'améliorer leurs perspectives par l'acquisition de compétences plus élevées.

3) *Renforcer les fondements institutionnels d'une croissance économique et d'un développement inclusifs, durables et résilients*, en améliorant les systèmes de protection sociale, en favorisant la formalisation et en veillant à ce que tous les travailleurs, quels que soient leurs arrangements contractuels, aient le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective, bénéficient de conditions de travail sûres et salubres et d'un salaire minimum adéquat.

4) *S'engager dans le dialogue social pour élaborer et assurer la mise en œuvre effective de stratégies de relance centrées sur l'humain*. Ces stratégies sont mieux conçues et plus efficaces lorsqu'elles sont le fruit du dialogue et de la négociation entre les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs. Des négociations bipartites et tripartites devraient être menées pour traiter des questions essentielles concernant les lieux de travail, notamment la sécurité et santé au travail.



1 Tendances de l'emploi dans le monde

► Aperçu

La crise du COVID-19 a fortement restreint l'activité économique et la demande de main-d'œuvre, entraînant une réduction du nombre total d'heures de travail dans le monde estimée à 4,4 pour cent au deuxième trimestre de 2021, après 4,8 pour cent au premier trimestre de 2021 et 8,8 pour cent en 2020. Contrairement à d'autres crises, notamment la crise économique mondiale de 2008-09, de nombreux travailleurs touchés ont conservé leur emploi mais ont fait moins d'heures, voire aucune. Cela s'explique en partie par la mise en place de programmes de sauvegarde de l'emploi dans certains pays, mais aussi par le fait que de nombreux travailleurs indépendants ont dû poursuivre leurs activités, même à un moindre rythme. Ainsi, les répercussions de la crise sur l'emploi se traduisent pour une part importante par des pertes d'emplois, mais également par une baisse des heures travaillées par les actifs occupés. C'est pourquoi cette édition du rapport *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances* propose une ventilation des pertes totales d'heures de travail tenant compte de la croissance de l'emploi perdue, des pertes d'emplois directes et des réductions d'heures de travail.

Ceux qui ont perdu leur emploi ont renoncé à chercher du travail ou n'étaient pas disponibles pour travailler en raison de la pandémie, ce qui fait que davantage de personnes ont quitté la population active et sont devenues «inactives» plutôt que chômeuses. Un individu est considéré comme chômeur s'il recherche activement un emploi et s'il est disponible pour travailler. Or, en raison des fermetures de lieux de travail liées à la pandémie, de nombreux travailleurs n'ont pas pu rechercher activement un emploi. D'autres n'étaient pas disponibles pour travailler en raison de responsabilités accrues en matière de soins, notamment l'enseignement à domicile pour leurs enfants. Au total, 81 millions de travailleurs (71 pour cent de ceux qui ont perdu leur emploi) se sont complètement retirés de la population active, contre 33 millions qui sont devenus chômeurs¹. Beaucoup de ceux qui ont quitté la population active auraient été prêts à travailler dans des circonstances normales, mais n'ont pas pu le faire en raison de la crise du COVID-19.

Un rebond de l'emploi est attendu en 2021 et 2022, mais il sera insuffisant pour combler le déficit causé par la crise. La croissance prévue de l'emploi est de 100 millions de postes en 2021, puis de 80 millions en 2022. Toutefois, cela ne sera pas suffisant pour intégrer les personnes qui ont perdu leur emploi ainsi que les nouveaux arrivants sur le marché du travail, compte tenu de la croissance de la population en âge de travailler. Par conséquent, le déficit d'emplois induit par la pandémie devrait s'élever à 75 millions en 2021 et à 23 millions en 2022, exacerbant la situation précaire du marché du travail qui prévalait avant la crise du COVID-19. Le processus de reprise économique incitera davantage de personnes à réintégrer la population active, mais le manque d'emplois disponibles fera augmenter le chômage. Il devrait en effet toucher 205 millions de personnes dans le monde en 2022, et le taux de chômage devrait atteindre 5,7 pour cent. Si l'on exclut la période de la crise du COVID-19, un tel taux a été observé pour la dernière fois en 2013.

Ce chapitre traite de l'effet de la pandémie sur les principaux indicateurs du marché du travail en 2020 et analyse divers scénarios utilisés pour extrapoler les perspectives du marché du travail pour les années à venir. Plus précisément, la section 1.1 examine les tendances concernant les heures travaillées dans les pays par groupe de revenu afin d'évaluer l'état actuel du marché du travail et son évolution depuis 2019. D'autres indicateurs traditionnels du marché du travail, dont les taux d'emploi et de chômage, sont pris en compte afin de décrire plus précisément comment la baisse globale du nombre d'heures travaillées s'est traduite soit par des pertes d'emplois, soit par une réduction des heures de travail parmi les actifs occupés. Cette première section aborde également les répercussions démesurées de la crise sur différents groupes de travailleurs, notamment les femmes, les jeunes et les travailleurs informels. La section 1.2 présente des estimations de la baisse des revenus du travail et de l'augmentation des taux de pauvreté au travail résultant de la crise du COVID-19. La section 1.3 propose trois scénarios d'évolution des résultats du marché du travail dans un avenir proche, en montrant que la reprise économique prévue devrait être inégale d'une région à l'autre, ce qui aggraverait les disparités qui ont été accentuées par la crise.

L'analyse est affinée dans les deux chapitres suivants: le chapitre 2 examine les conséquences sociales et sur l'emploi au niveau régional, tandis que le chapitre 3 traite de l'impact hétérogène de la crise selon les secteurs, les types d'entreprises et les groupes de travailleurs.

¹ Parmi ceux qui ont quitté la population active, plus de la moitié sont devenus marginalement inactifs, ce qui signifie qu'ils recherchent un emploi ou sont disponibles pour travailler, mais qu'ils ne remplissent pas les deux critères pour être comptabilisés comme chômeurs. L'inactivité marginale décrit la main-d'œuvre potentielle telle que définie par la Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, adoptée par la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail en 2013.

► 1.1 Vue d'ensemble du marché du travail mondial

La pandémie a fortement perturbé les marchés du travail dans le monde entier. Par rapport aux récessions précédentes, le rythme et la profondeur de la crise du COVID-19 sont inédits, aucun pays n'ayant été épargné par la brutale détérioration des conditions du marché du travail. De plus, les pertes d'emplois ont été plus importantes pour les groupes qui étaient déjà désavantagés avant la crise (notamment les femmes et les jeunes), et elles ont été particulièrement graves dans des secteurs tels que le tourisme et l'hébergement, directement touchés par les restrictions sanitaires imposées pour enrayer la propagation du virus. Les revenus du travail ont chuté et le nombre d'actifs vivant dans une pauvreté extrême ou modérée a augmenté, inversant la tendance à la baisse des années précédentes. Il est probable que les effets de la crise se feront sentir dans l'organisation et la répartition du travail dans les années à venir (Dewan et Ernst, 2020; Lee, Schmidt-Klau et Verick, 2020).

Des politiques exceptionnelles ont été adoptées pour faire face à la crise, mais elles sont globalement insuffisantes. Les gouvernements, ainsi que les organisations de travailleurs et d'employeurs, ont pris des mesures immédiates, en particulier pour protéger les emplois, en généralisant notamment les dispositifs de sauvegarde de l'emploi et de soutien financier aux entreprises subissant une forte baisse de leur chiffre d'affaires (BIT, 2020a; BIT, 2020b). Le haut niveau d'action et de coordination entre les gouvernements et les partenaires sociaux a été utile pour relever de manière constructive les défis posés par la crise (BIT, 2021a). Toutefois, l'éventail des options disponibles s'est trouvé limité par des contraintes budgétaires, en particulier en dehors des pays à revenu élevé, et par la nécessité concomitante de freiner la propagation du virus (BIT, 2020c; ONU, 2021). Par conséquent, les marchés du travail sont encore loin de leurs niveaux de performance d'avant la crise, et les indicateurs sociaux et de l'emploi se sont dégradés dans toutes les régions et tous les groupes de revenus des pays.

L'évolution des heures de travail est le meilleur reflet des répercussions de la crise sur l'emploi.

La contraction économique causée par la pandémie a pris différentes formes selon les pays, mais c'est généralement l'évolution des heures travaillées qui permet le mieux de saisir son incidence sur le marché du travail. En effet, les pertes d'heures de travail reflètent à la fois les pertes d'emplois (c'est-à-dire les individus qui passent de l'emploi au chômage ou à l'inactivité après avoir été licenciés) et la réduction des heures travaillées pour ceux qui gardent leur emploi (tant les indépendants que les salariés, la réduction étant due soit à des heures réduites, soit à des «heures égales à zéro» dans le cadre de programmes de sauvegarde de l'emploi). Alors que, lors des crises précédentes, la moindre demande de main-d'œuvre dans de nombreux pays s'est traduite par une baisse de l'emploi et une forte augmentation du chômage en parallèle, la dynamique de la crise du COVID-19 a été tout à fait différente (BIT, 2020c; Lee, Schmidt-Klau et Verick, 2020).

De nombreuses personnes ayant perdu leur emploi n'ont en effet pas pu en chercher un autre en raison, d'une part, des restrictions sanitaires imposées dans plusieurs pays et, d'autre part, du manque de demande de main-d'œuvre consécutif à la fermeture d'un grand nombre d'entreprises. Par conséquent, les travailleurs sont passés directement de l'emploi à l'inactivité² alors que, dans des circonstances normales, beaucoup d'entre eux seraient restés dans la vie active. C'est pourquoi, outre les taux d'emploi et de chômage, il est essentiel de prendre en compte l'évolution du taux d'activité et du taux de main-d'œuvre potentielle³. Par ailleurs, beaucoup de pertes d'emplois ont été évitées parce que les gouvernements de nombreux pays ont adopté des mesures de soutien aux entreprises pour prévenir les licenciements (par exemple des programmes de sauvegarde de l'emploi) ou ont imposé des interdictions temporaires de licenciements. Toutefois, ces mesures ont également fait augmenter sensiblement la part des travailleurs indépendants et des salariés travaillant moins d'heures ou zéro heure.

2 Les chômeurs sont ceux qui ne travaillent pas au cours de la semaine de référence, mais qui remplissent les deux critères suivants: a) ils recherchent activement un emploi, et b) sont disponibles pour travailler.

3 Un individu est considéré comme faisant partie de la main-d'œuvre potentielle s'il ne travaille pas pendant la semaine de référence, mais remplit l'une des deux conditions spécifiées dans la note 2 ci-dessus pour être classé comme chômeur. On parle également d'«inactivité marginale».

Encadré 1.1 Mesurer l'impact d'une crise en utilisant un scénario sans pandémie

La simple observation des variations annuelles d'un indicateur du marché du travail peut conduire à des conclusions trompeuses sur l'impact d'une crise. Par exemple, l'emploi total dans le monde n'a en fait jamais diminué pendant la crise économique de 2008-09. Son rythme de progression a néanmoins été beaucoup plus lent que prévu, ce qui, combiné à une population active en augmentation, a exacerbé la pénurie d'emplois et a donc fait grimper le chômage et la sous-utilisation de

la main-d'œuvre. Les ratios d'indicateurs – tels que le rapport entre le ratio emploi-population et le taux de chômage – sont beaucoup plus adaptés pour mesurer l'ampleur d'une crise. En outre, les valeurs empiriques des indicateurs du marché du travail peuvent être comparées aux valeurs projetées à partir d'un scénario contrefactuel basé sur ce que l'on aurait pu attendre si la crise ne s'était pas produite. Le présent rapport fait fréquemment référence à un tel scénario: le «scénario sans pandémie».

La baisse des heures de travail a été sans précédent. En 2020, le monde aurait perdu 8,8 pour cent du nombre total d'heures travaillées en raison de la pandémie, qui a gravement touché presque tous les pays. Ce chiffre a été calculé en comparant le nombre d'heures effectivement travaillées en 2020 avec un scénario contrefactuel estimant le nombre d'heures qui auraient été travaillées cette même année s'il n'y avait pas eu de pandémie (voir encadré 1.1)⁴. À titre de comparaison, entre 2008 et 2009, au plus fort de la crise économique mondiale, le nombre d'heures travaillées avait augmenté dans le monde (de 0,2 pour cent), car les travailleurs, en particulier les indépendants, avaient tenté de compenser les pertes de revenus. Seuls les pays à revenu élevé avaient enregistré une diminution des heures travaillées.

En raison des variations régionales dans la levée des mesures de fermeture des lieux de travail début 2021, les pertes d'heures de travail restent élevées dans certaines régions, alors qu'elles ont été compensées dans d'autres. Le déficit mondial d'heures de travail s'élève à 4,8 pour cent au premier trimestre de 2021 et à 4,4 pour cent au deuxième, ce qui correspond à l'équivalent plein temps de 140 millions et 127 millions d'emplois, respectivement (figure 1.1). Dans un contexte de recrudescence du nombre de cas de COVID-19 et de fermetures de lieux de travail, les Amériques ainsi que l'Europe et l'Asie centrale sont particulièrement touchées par des pertes continues d'heures de travail, estimées à plus de 8 pour cent au premier trimestre de 2021 et à plus

de 6 pour cent au deuxième. En revanche, les pays dont le niveau de revenu moyen est plus faible ont souvent été contraints de lever ces mesures, ce qui a permis de récupérer plus rapidement les heures de travail perdues, mais souvent au détriment de la qualité de l'emploi (y compris des revenus plus faibles) et avec une hausse simultanée du risque d'exposition au COVID-19.

La baisse du nombre d'heures de travail s'explique, presque à égale proportion, par le recul de l'emploi et par une réduction des heures travaillées parmi ceux qui sont restés en emploi. En 2020, lorsque les conséquences directes de la pandémie sur le marché du travail étaient à leur apogée, le déclin des heures travaillées équivalait à environ 255 millions d'emplois à plein temps perdus au niveau mondial, en se basant sur une semaine de travail de quarante-huit heures (figure 1.2). Environ la moitié de la perte d'heures de travail (équivalant à 144 millions d'emplois) s'est matérialisée par une réduction effective de l'emploi. Cela peut être imputé à une augmentation considérable de l'inactivité (de 81 millions de personnes) et à une moindre hausse du chômage (de 33 millions). La partie restante de la perte d'heures de travail (équivalant à 131 millions d'emplois) est due à une réduction des heures de travail parmi ceux qui sont restés en poste. Ce schéma global se vérifie largement dans tous les groupes de revenus, à l'exception des pays à revenu élevé, où le chômage a plus contribué à la perte globale d'emplois que l'inactivité (BIT, 2021b, p. 8).

⁴ Le scénario contrefactuel en 2020 permet également de se rapprocher de la situation du marché du travail juste avant la pandémie, au quatrième trimestre 2019. Les pertes d'heures de travail peuvent être vues par rapport à ce trimestre (comme dans BIT, 2021b).

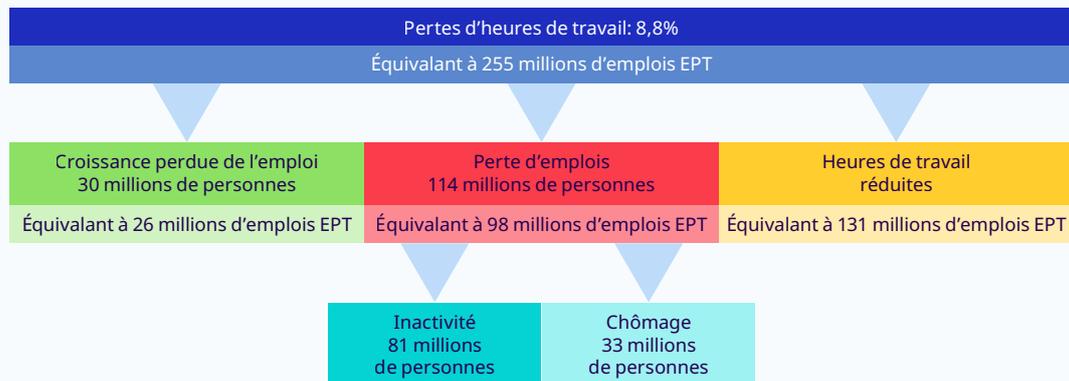
► **Figure 1.1 Déficit en heures de travail par rapport au scénario sans pandémie, dans le monde et par groupe de revenus et région, 2020 et premier et deuxième trimestre 2021 (pourcentages)**

	2020	T1 2021	T2 2021
Monde	8,8	4,8	4,4
Pays à revenu faible	6,7	4,6	3,9
Pays à revenu intermédiaire inférieur	11,3	4,1	4,5
Pays à revenu intermédiaire supérieur	7,3	4,6	4,1
Pays à revenu élevé	8,3	7,2	5,1
Afrique	7,7	5,7	4,9
Amériques	13,7	9,2	8,1
Asie et Pacifique	7,9	3,0	3,0
États arabes	9,0	6,3	5,3
Europe et Asie centrale	9,2	8,5	6,8

Note: La baisse des heures travaillées qui peut être imputée à la crise du COVID-19 a été estimée à partir des heures travaillées qui étaient prévues pour 2020 et 2021 dans un scénario sans pandémie.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021.

► **Figure 1.2 Ventilation des pertes d'heures de travail dans le monde en 2020**



EPT = équivalent plein temps.

Note: Le nombre d'emplois EPT est calculé sur la base d'une semaine de travail de quarante-huit heures. Les heures de travail perdues sont calculées en comparant les niveaux de 2020 avec le scénario sans pandémie pour la même année. La perte d'emplois – ainsi que sa décomposition en chômage et inactivité (être en dehors de la population active) – est calculée en comparant 2020 à 2019 (comme dans le tableau 1.1).

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021.

► **Tableau 1.1 Sous-utilisation du marché du travail pendant la crise, dans le monde et par groupe de revenus, 2019-20**

Groupe de revenus	Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans			Total d'heures de travail exprimé en emplois équivalent plein temps (EPT = 48 heures/semaine) (millions)		
	2019	2020	Variation	2019	2020	Variation
Monde	27,2	24,7	-2,5	2850	2617	-233
Pays à revenu faible	23,5	21,9	-1,6	184	177	-7
Pays à revenu intermédiaire inférieur	24,5	21,7	-2,8	949	854	-95
Pays à revenu intermédiaire supérieur	30,1	27,8	-2,3	1251	1159	-92
Pays à revenu élevé	27,8	25,4	-2,4	466	427	-39
	Ratio emploi-population (pourcentages)			Emploi (millions)		
	2019	2020	Variation	2019	2020	Variation
Monde	57,6	54,9	-2,7	3303	3189	-114
Pays à revenu faible	63,9	61,7	-2,2	254	253	-1
Pays à revenu intermédiaire inférieur	52,0	48,8	-3,2	1050	1003	-47
Pays à revenu intermédiaire supérieur	61,2	58,7	-2,5	1400	1352	-48
Pays à revenu élevé	58,0	56,0	-2,0	598	580	-18
	Taux de chômage (pourcentages)			Chômage (millions)		
	2019	2020	Variation	2019	2020	Variation
Monde	5,4	6,5	+1,1	187	220	+33
Pays à revenu faible	4,8	5,3	+0,5	13	14	+1
Pays à revenu intermédiaire inférieur	5,1	6,3	+1,2	56	67	+11
Pays à revenu intermédiaire supérieur	6,0	6,7	+0,7	89	97	+8
Pays à revenu élevé	4,8	6,8	+2,0	30	42	+12
	Taux de main-d'œuvre potentielle (pourcentages)			Main-d'œuvre potentielle (millions)		
	2019	2020	Change	2019	2020	Change
Monde	3,3	4,5	+1,2	118	162	+44
Pays à revenu faible	5,2	5,6	+0,4	15	16	+1
Pays à revenu intermédiaire inférieur	2,7	4,0	+1,3	30	45	+15
Pays à revenu intermédiaire supérieur	3,6	5,3	+1,7	56	81	+25
Pays à revenu élevé	2,6	3,2	+0,6	17	20	+3
	Taux d'activité (pourcentages)			Population active (millions)		
	2019	2020	Change	2019	2020	Change
Monde	60,8	58,7	-2,1	3490	3409	-81
Pays à revenu faible	67,2	65,2	-2,0	267	267	0
Pays à revenu intermédiaire inférieur	54,7	52,0	-2,7	1106	1071	-35
Pays à revenu intermédiaire supérieur	65,1	62,9	-2,2	1489	1449	-40
Pays à revenu élevé	60,9	60,1	-0,8	629	622	-7

Note: Le taux de main-d'œuvre potentielle est le ratio entre la main-d'œuvre potentielle et la main-d'œuvre élargie, qui est elle-même la somme de la population active et de la main-d'œuvre potentielle.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021.

Entre 2019 et 2020, le ratio mondial emploi-population a diminué de 2,7 points de pourcentage (tableau 1.1). Des tendances similaires ont été observées dans le monde entier, les pays de tous les groupes de revenus ayant enregistré une forte détérioration de l'emploi. À titre de comparaison, ce ratio a reculé de 0,7 point de pourcentage entre 2008 et 2009. Même si, comme indiqué plus haut, les variations de l'emploi ne rendent pas compte de toute l'ampleur de la crise du COVID-19, leur niveau montre un impact qui éclipse celui des récessions précédentes. Par ailleurs, si la réduction de l'emploi équivaut à une perte de 114 millions de postes par rapport à 2019, ce simple écart annuel sous-estime les répercussions réelles de la crise. Comparer les valeurs de 2020 avec une estimation contrefactuelle pour cette même année – c'est-à-dire en tenant compte de la hausse de l'emploi de 30 millions qui aurait eu lieu en l'absence de pandémie, selon les estimations du BIT – donne une estimation plus précise. Par rapport à un tel scénario sans pandémie, la perte d'emplois en 2020 s'est élevée à 144 millions.

L'examen des seules hausses du chômage sous-estime beaucoup l'ampleur de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Entre 2019 et 2020, le chômage mondial a augmenté de 33 millions de personnes, auxquelles s'ajoutent 44 millions de personnes qui ont grossi les rangs de la main-d'œuvre potentielle – celles qui ne sont pas sur le marché du travail mais qui sont soit prêtes à travailler, soit à la recherche d'un emploi (tableau 1.1). Par comparaison, le chômage mondial a augmenté de 22 millions entre 2008 et 2009, et la main-d'œuvre potentielle de seulement 6 millions. La crise actuelle est unique non seulement par son ampleur, mais aussi par son incidence sur la participation à la vie active. Le taux d'activité s'est établi à 58,7 pour cent au niveau mondial en 2020, après une baisse de 2,2 points de pourcentage en glissement annuel. Ce recul est plus de dix fois supérieur à la baisse du taux d'activité entre 2008 et 2009.

La pandémie a accéléré une tendance à long terme de diminution du taux d'activité au niveau mondial. La baisse pour la seule année 2020 est à peu près égale à la baisse cumulée sur l'ensemble de la décennie jusqu'à 2019. Cela reflète

les tendances susmentionnées de l'évolution des heures de travail, ce qui laisse entrevoir le risque d'une «décennie perdue» en termes de progrès sur le marché du travail si la sortie de crise prend du retard. Dans l'ensemble, la sous-utilisation de la main-d'œuvre a augmenté massivement, s'ajoutant aux 471 millions de personnes dans le monde qui connaissaient déjà une forme de sous-utilisation de la main-d'œuvre en 2019, selon les estimations⁵.

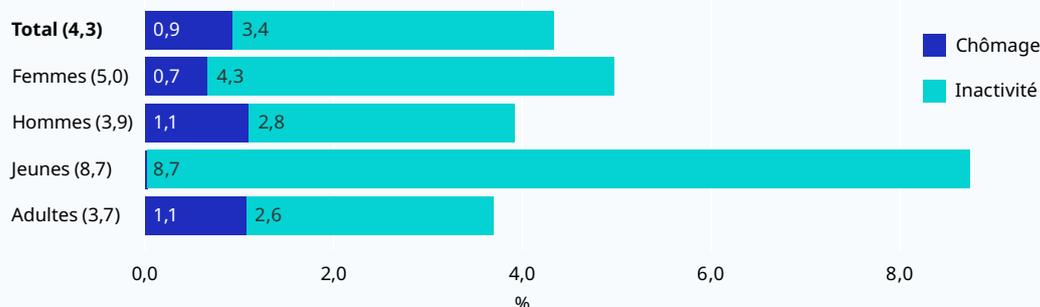
L'impact de la crise a été inégal selon les groupes sur le marché du travail. Comme nous l'avons vu plus haut, la crise a bouleversé les marchés du travail dans le monde entier. Toutefois, ses répercussions n'ont pas été uniformes. Si de nettes différences apparaissent d'une région à l'autre (voir le chapitre 2), en général les groupes les plus durement touchés au sein d'un même pays sont les femmes, les jeunes et les travailleurs informels, qui ont subi la plus forte détérioration des indicateurs du marché du travail. Ils partaient d'une position déjà défavorable sur le marché du travail avant la pandémie, et les inégalités de longue date (examinées plus en détail au chapitre 3) sont exacerbées par la crise.

En ce qui concerne les femmes, la crise met en péril les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes. Elle a eu des conséquences désastreuses tant pour les hommes que pour les femmes, mais les femmes ont été touchées de manière démesurée. L'emploi des femmes a diminué de 5 pour cent en raison de la crise, contre 3,9 pour cent pour les hommes (figure 1.3). En outre, parmi les personnes qui ont perdu leur emploi, près de neuf femmes sur dix sont devenues inactives, contre sept hommes sur dix. Cela signifie que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à ne pas chercher activement un nouvel emploi ou à ne pas être prêtes (ou en mesure) d'exercer un travail rémunéré. Leur vie professionnelle risque d'être interrompue pendant une longue période si des mesures adéquates ne sont pas adoptées.

Même avant la crise, les femmes avaient moins de chances que les hommes d'être employées, de travailler à plein temps ou d'occuper des postes de direction. Dans toutes les régions du monde, il existe un écart entre le taux d'emploi des femmes et celui des hommes, allant de

⁵ La sous-utilisation combinée de la main-d'œuvre en 2019 était composée de 187 millions de chômeurs, 118 millions de personnes dans la main-d'œuvre potentielle et 166 millions de personnes en sous-emploi lié au temps de travail.

► **Figure 1.3 Décomposition des pertes d'emploi en 2020 en variations du chômage et de l'inactivité, par sexe et groupe d'âge (pourcentages)**



Note: Les pourcentages entre parenthèses après les noms des groupes démographiques indiquent la perte d'emplois pour chaque groupe. Jeunes = 15-24 ans; adultes = 25 ans et plus.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021.

15 points de pourcentage en Europe et en Asie centrale à 57 points en Afrique du Nord et dans les États arabes (BIT, 2019a; voir également le chapitre 2 du présent rapport). La crise a exacerbé ce clivage, les femmes étant touchées de manière démesurée par la hausse de l'inactivité en raison de l'augmentation de la charge du travail de soins non rémunéré. Pendant les confinements, les mères ont souvent assuré la garde des enfants et l'enseignement à domicile au détriment de leurs activités sur le marché du travail, ce qui crée le risque d'une «retraditionalisation» des rôles dévolus aux femmes et aux hommes (Appelbaum, 2020; Azcona *et al.*, 2020; Allmendinger, 2020). En même temps, les femmes prédominent dans certaines professions (notamment dans le domaine des soins de santé) qui ont été très demandées pendant la pandémie: cela les a exposées à des risques sanitaires élevés.

Les jeunes risquent d'être évincés du marché du travail. Même avant la pandémie, les taux de chômage étaient nettement plus élevés pour les jeunes travailleurs (de 15 à 24 ans) que pour les adultes (de 25 ans et plus). En outre, les jeunes qui avaient un emploi risquaient davantage d'avoir des modalités de travail moins stables. En raison de la crise, les jeunes travailleurs ont subi une baisse de l'emploi presque 2,5 fois plus importante que celle enregistrée par les adultes (figure 1.3). Ceux qui ont perdu leur emploi ont été plus susceptibles que les adultes de devenir inactifs, ce qui réduit encore leurs perspectives sur le marché du travail. En fait, si le nombre de jeunes chômeurs est

resté à peu près stable entre 2019 et 2020 dans le monde, c'est uniquement parce que de nombreux jeunes sans emploi ont cessé d'en chercher un ou ont retardé leur entrée sur le marché du travail.

Les graves crises économiques peuvent inciter les jeunes à s'investir davantage dans l'éducation, mais cela ne se produit pas à grande échelle dans la crise actuelle. Les crises peuvent encourager les jeunes travailleurs à s'engager davantage dans l'éducation et la formation formelles

– en raison des coûts d'opportunité plus faibles de l'inactivité –, ce qui peut avoir des effets positifs à long terme si les connaissances et les compétences acquises améliorent leurs perspectives de carrière. Pourtant, cela ne semble pas être le cas dans la crise actuelle. Bien que l'on ne dispose pas d'estimations mondiales pour cet indicateur, les enquêtes auprès des ménages indiquent que la part des jeunes sans emploi et ne suivant ni études ni formation (NEET) a augmenté dans la plupart des pays pour lesquels des données sont disponibles: 24 pays sur 33 ont ainsi signalé une augmentation des taux de NEET pour les jeunes hommes et femmes. Dans de nombreux cas, ces hausses peuvent être dues à des chocs temporaires, notamment la fermeture d'écoles, mais elles peuvent avoir des conséquences à long terme si les jeunes perdent leur attachement au système éducatif ou au marché du travail. En effet, ces occasions manquées auront probablement une incidence négative sur les futures possibilités d'emploi et le développement des compétences tout au long du cycle de vie (encadré 1.2).

Encadré 1.2 Séquelles des crises sur les résultats des travailleurs sur le marché du travail

Les récessions peuvent fortement perturber les trajectoires professionnelles. Les travailleurs peuvent connaître des périodes de chômage, se décourager dans leur recherche de travail ou se sentir obligés d'accepter des emplois de faible qualité. Les travailleurs qui se retrouvent piégés dans des emplois de mauvaise qualité pendant une longue période sont souvent incapables d'acquérir les compétences sur le tas qui pourraient les aider à en trouver de meilleurs (voir BIT, 2019b). Ces perturbations peuvent avoir des conséquences négatives à long terme pour les travailleurs, laissant des séquelles sur leurs futures trajectoires professionnelles, qui persistent même après l'amélioration des conditions macroéconomiques.

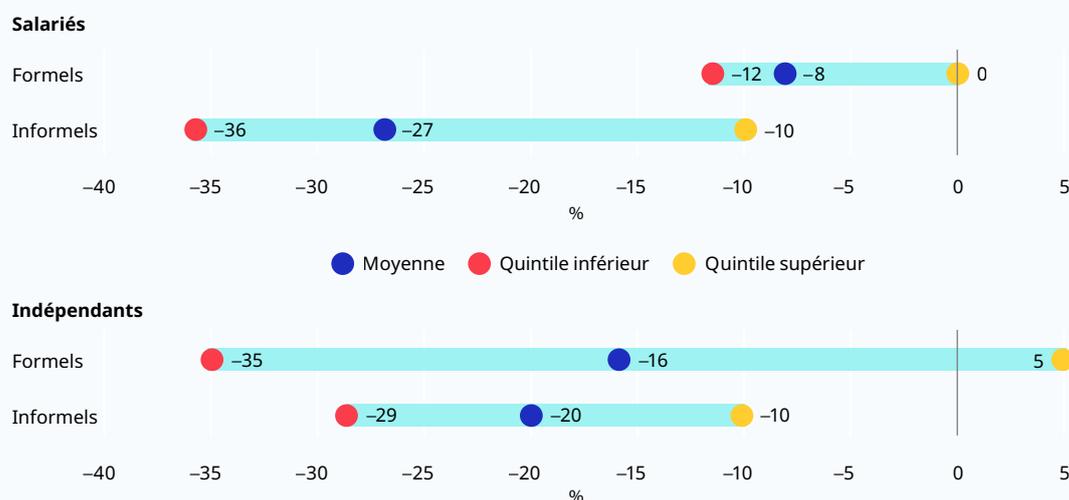
Les travailleurs de tout âge peuvent souffrir de séquelles, y compris ceux dans la force de l'âge. Cependant, les effets concrets dépendent souvent du niveau de revenu d'un pays, les travailleurs des pays à revenu élevé risquant plus de quitter la population active et les travailleurs dans les autres groupes de revenus devant accepter des emplois de faible qualité. Par exemple, Yagan (2019) a constaté que les personnes originaires de régions des États-Unis d'Amérique plus gravement touchées par la crise financière mondiale de 2007-08 avaient des taux d'emploi plus faibles à long terme, en particulier les adultes ou les travailleurs à bas salaire. Cela était largement dû au fait que les travailleurs découragés avaient quitté la population active. En revanche, une grave crise économique en Indonésie à la fin des années 1990 n'a pas entraîné de pertes d'emplois à grande échelle. Au lieu de cela, les salaires ont été fortement diminués et des travailleurs réorientés vers le travail indépendant et, plus particulièrement chez les femmes, vers l'économie familiale de subsistance (Smith *et al.*, 2002).

Les séquelles sont particulièrement importantes si elles sont déclenchées à des étapes clés de la vie d'une personne, comme le passage de l'école ou de l'université au travail (Matsumoto et Elder, 2010). En période de récession, les jeunes peuvent mettre plus de temps à trouver un premier emploi ou être contraints d'en accepter un pour lequel ils sont

surqualifiés. En outre, les crises économiques touchent souvent davantage les jeunes déjà désavantagés, notamment ceux qui ont un faible niveau d'instruction (voir, par exemple, Scarpetta, Sonnet et Manfredi, 2010). Dans le contexte de la crise du COVID-19, les perturbations subies par les jeunes ont été graves (BIT, 2020d). Des expériences négatives de cet ordre sur le marché du travail peuvent avoir des ramifications qui se prolongent tout au long de leur vie professionnelle.

Par exemple, Cruces, Ham et Viollaz (2012) ont suivi plusieurs cohortes de jeunes travailleurs brésiliens dans le temps, en se concentrant sur ceux qui ont connu le chômage ou l'informalité au début de leur vie professionnelle. Au début de l'âge adulte, les jeunes travailleurs risquaient plus d'être au chômage ou employés de manière informelle et touchaient de faibles salaires moyens. Ces tendances étaient plus marquées pour les personnes ayant peu de qualifications formelles. Les séquelles sont également importantes dans les pays à revenu élevé. Ceux qui ont obtenu un diplôme universitaire aux États-Unis au moment de la crise financière mondiale de 2007-08 ont par la suite touché des salaires plus bas (une séquelle qui a disparu dix ans plus tard) et enregistré des probabilités d'emploi plus faibles (une séquelle qui a persisté dans le temps) (Rothstein, 2020). La crise financière asiatique de 1997-98 a entraîné une baisse à long terme des taux d'emploi et des revenus des hommes en République de Corée. Les femmes, en revanche, ont connu une détérioration des résultats sur le marché du travail immédiatement après la récession, ce qui les a incitées à avoir des enfants à un âge plus précoce (Choi, Choi et Son, 2020). Enfin, une étude portant sur 19 pays à revenu élevé et intermédiaire a conclu que l'entrée sur le marché du travail pendant une récession entraîne une baisse des compétences cognitives plus tard dans la vie, en particulier chez les personnes ayant un statut socio-économique inférieur. Cela s'explique par le fait que les jeunes travailleurs rejoignent des entreprises dans lesquelles le développement des compétences ne joue pas un rôle très important (Arellano-Bover, à paraître).

► **Figure 1.4 Variation annuelle de l'emploi formel et informel, par statut d'emploi, deuxième trimestre 2020 (pourcentages)**



Note: Le graphique montre la croissance moyenne non pondérée de l'emploi par rapport au même trimestre de 2019 dans 11 pays et territoires disposant de données pour le deuxième trimestre de 2020: Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Chili, Costa Rica, Macédoine du Nord, Mongolie, Pérou, Serbie, Territoire palestinien occupé, Viet Nam. Les quintiles inférieur et supérieur indiquent la valeur du 20^e et du 80^e centile des observations, respectivement.

Source: Calculs du BIT à partir du répertoire de microdonnées harmonisées d'ILOSTAT.

Environ 2 milliards de travailleurs (60 pour cent de la population active totale) qui occupaient un emploi informel en 2019 ont été confrontés à des défis particuliers lorsque la crise du COVID-19 a éclaté. Les travailleurs informels, qu'ils soient des salariés employés de manière informelle ou des travailleurs à leur compte, constituent la majeure partie de l'emploi total dans la plupart des régions géographiques et ils connaissent généralement des conditions de travail défavorables, dont des revenus plus faibles. À l'échelle mondiale, les personnes vivant dans les zones rurales sont exposées à un risque deux fois plus élevé d'occuper un emploi informel que celles vivant dans les zones urbaines (80 pour cent contre 44 pour cent), les clivages les plus marqués étant observés dans les Amériques, en Asie et dans le Pacifique, ainsi qu'en Europe et en Asie centrale (BIT, 2019c, p. 20). N'ayant pas accès à la sécurité sociale, les travailleurs informels n'ont pas bénéficié de mesures de soutien au revenu pendant la crise du COVID-19, sauf lorsque des mesures spécifiques ont été prises pour étendre la couverture de la protection sociale à leur avantage. En outre, de nombreux travailleurs informels

font partie des travailleurs pauvres (BIT, 2019c, p. 47), ce qui signifie que leur épargne personnelle est insuffisante pour amortir la perte de revenu.

Les salariés informels couraient en moyenne trois fois plus de risque que leurs homologues formels de perdre leur emploi au lendemain de la crise dans les 11 pays pour lesquels des données sont disponibles (figure 1.4, graphique du haut). En raison de l'absence de quelque protection de l'emploi que ce soit, combinée au manque d'accès aux éventuels programmes de sauvegarde de l'emploi mis en place par les pouvoirs publics, les salariés informels ont été mis à pied dès que les entreprises ont rencontré des difficultés opérationnelles. En moyenne, les travailleurs indépendants informels ont également subi des pertes d'emploi plus importantes que leurs homologues formels (figure 1.4, graphique du bas), même si c'est l'inverse dans 4 pays sur 11. Bien que les pertes d'emploi des travailleurs indépendants informels aient été moins importantes que celles des salariés informels, il est probable qu'ils aient nettement réduit leurs heures de travail tout en maintenant leur activité.

► 1.2 Tendances des revenus du travail

La détérioration des résultats en matière d'emploi a entraîné une forte baisse des revenus du travail. À l'échelle mondiale, le revenu du travail – c'est-à-dire tout revenu lié à un emploi formel ou informel exercé contre rémunération ou profit, mais sans tenir compte des transferts ou prestations publics – a diminué de 8,3 pour cent en 2020, par rapport à un scénario sans pandémie et sans perte d'heures de travail. Cela correspond à une perte de 3 700 milliards de dollars É.-U. (aux taux de change du marché de 2019), soit 4,4 pour cent du produit intérieur brut (PIB) mondial en 2019 (figure 1.5). La perte de revenus du travail est estimée à 5,3 pour cent – équivalant à 1 300 milliards de dollars – au cours des deux premiers trimestres 2021. En outre, il existe de nettes différences entre les régions, les baisses les plus prononcées étant observées dans les Amériques et en Afrique (voir chapitre 2).

La baisse de la demande de travail est clairement le principal facteur à l'origine de ces tendances. Toutefois, la proportion dans laquelle une diminution des heures travaillées a généré une diminution correspondante du revenu du travail n'est pas nécessairement la même dans tous les groupes de revenus. Les pays à revenu élevé sont ainsi les seuls à avoir enregistré une réduction des heures travaillées qui, à 8,3 pour cent (voir figure 1.1), est plus importante que la baisse du revenu du travail (7,8 pour cent;

voir figure 1.5). Dans ces économies, les pertes d'emplois se sont plutôt concentrées dans des secteurs relativement peu qualifiés (tels que le tourisme et l'hébergement), où les revenus sont plus faibles, tandis que les travailleurs à revenus plus élevés se sont tournés vers le travail à domicile. Dans d'autres groupes de revenus, la baisse des revenus du travail a dépassé celle des heures de travail. Par exemple, dans les pays à faible revenu, les revenus ont diminué de 7,9 pour cent, alors que les pertes d'heures de travail ont été de 6,8 pour cent. Ce schéma inversé peut s'expliquer par l'absence de protection sociale et donc par la nécessité pour les actifs de continuer à travailler, même si les possibilités d'obtenir un revenu ont reculé (Parisotto et Elsheikhi, 2020). Les revenus du travail peuvent néanmoins diminuer même si les heures de travail restent à peu près stables, car les salariés peuvent être contraints d'accepter des réductions de salaire (comme dans le cas des salariés informels sans contrat), et les indépendants peuvent subir une baisse de revenus malgré la poursuite de leurs activités économiques. Dans de nombreux pays à faible revenu, une part importante de la population active est employée dans l'agriculture. Bien que ce secteur ait mieux résisté que d'autres à la crise, les revenus y sont faibles et les activités consistent principalement en une agriculture de subsistance pratiquée par de petits exploitants (voir également le chapitre 3).

► **Figure 1.5 Part du revenu du travail perdu en raison des pertes d'heures de travail en 2020 et au premier semestre 2021, au niveau mondial et par groupe de revenus (pourcentages)**

	2020	Premier semestre 2021
Monde	8,3	5,3
Pays à revenu faible	7,9	4,2
Pays à revenu intermédiaire inférieur	12,3	4,5
Pays à revenu intermédiaire supérieur	7,6	4,8
Pays à revenu élevé	7,8	5,8

Note: Les revenus du travail ont été agrégés en utilisant les taux de change à parité de pouvoir d'achat. Les mesures de soutien du revenu (comme les transferts et les prestations) n'ont pas été prises en compte.

Source: Estimations du BIT.

Encadré 1.3 Les répercussions de la crise du COVID-19 sur la pauvreté au travail

La crise du COVID-19 a nettement réduit les revenus des ménages dans le monde entier. La Banque mondiale estime que 78 millions de personnes supplémentaires vivaient dans l'extrême pauvreté en 2020, c'est-à-dire dans des ménages dont le revenu par personne est inférieur à 1,90 dollar par jour en parité de pouvoir d'achat (PPA) (Lakner *et al.*, 2021). La crise a poussé des individus hors du travail et dans la pauvreté, mais ils ne seront pas comptabilisés comme travailleurs pauvres car ils n'ont plus d'emploi. Néanmoins, on estime que la pauvreté au travail a beaucoup augmenté

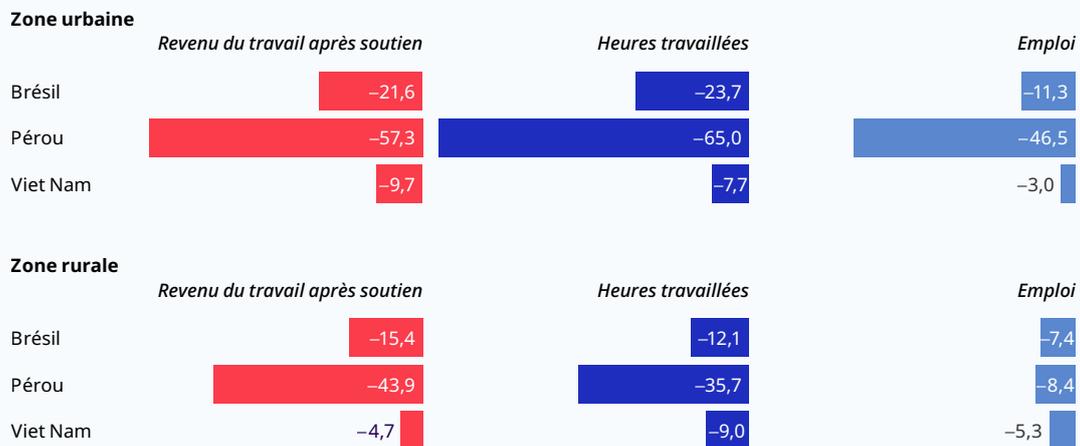
pour deux raisons. D'abord, de nombreux travailleurs ont conservé leur emploi, mais ont travaillé moins d'heures et gagné un revenu inférieur. Ensuite, les ménages à revenus multiples peuvent tomber sous le seuil de pauvreté lorsqu'un ou plusieurs de leurs membres perdent leur emploi, ce qui conduit les autres à être comptabilisés comme travailleurs pauvres. Les estimations de la pauvreté au travail présentées dans ce rapport supposent que le ratio entre travailleurs et non-travailleurs dans les ménages pauvres est en moyenne resté stable en 2020 par rapport à 2019.

Le nombre estimé d'actifs vivant dans l'extrême pauvreté – c'est-à-dire gagnant moins de 1,90 dollar par jour en parité de pouvoir d'achat (PPA) – a augmenté de 31 millions dans le monde entre 2019 et 2020, ce qui porte le taux de pauvreté extrême au travail à 7,8 pour cent (contre 6,6 pour cent en 2019). Sur la même période, le nombre de travailleurs considérés comme modérément pauvres – c'est-à-dire gagnant entre 1,90 et 3,20 dollars par jour en PPA – a augmenté d'environ 77 millions, soit un taux de pauvreté modérée au travail de 14,2 pour cent (contre 11,4 pour cent en 2019). Reflet d'une forte détérioration des conditions de travail, ces tendances ont mis à mal les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté, le taux actuel de pauvreté extrême au travail étant similaire à celui de 2015. L'augmentation de la pauvreté au travail est due à la fois à la réduction des heures de travail et à celle des revenus. En outre, il convient de noter que le fait de considérer seulement l'évolution du nombre de travailleurs pauvres conduit à une sous-estimation des répercussions de la crise sur la pauvreté globale, car cet indicateur ne tient pas compte des personnes qui sont devenues pauvres et qui n'ont plus d'emploi (voir encadré 1.3). Les prendre en compte est particulièrement important au vu des pertes d'emplois massives décrites ci-dessus.

Les données d'enquête mettent en évidence des écarts importants dans la répartition des effets de la crise sur différents groupes, les jeunes, les femmes et les travailleurs peu qualifiés subissant les plus fortes baisses de revenu disponible. Dans les six pays pour lesquels des données sont disponibles, la baisse des revenus du travail après soutien⁶ a été nettement plus importante chez les jeunes travailleurs que chez les adultes (BIT, 2021b). Les jeunes ayant davantage de contrats temporaires, ils étaient moins susceptibles d'être couverts par des programmes de sauvegarde de l'emploi. De même, les femmes ont connu une baisse plus marquée des revenus du travail que les hommes dans tous les pays de l'échantillon, à l'exception du Royaume-Uni. Elles étaient surreprésentées dans les secteurs les plus touchés, mais risquaient aussi davantage que les hommes de perdre leur emploi, même au sein d'un même secteur d'emploi (CIMT, 2021). Enfin, dans tous les pays pour lesquels des données sont disponibles, la réduction du revenu du travail après soutien a été plus importante dans les professions peu qualifiées que dans les professions moyennement et hautement qualifiées. Les travailleurs des professions très qualifiées sont plus susceptibles d'effectuer des tâches réalisables à distance, et ils possèdent les connaissances techniques et les équipements qui leur permettent de le faire (Allmendinger, 2020; BIT, 2021b).

6 Le «revenu du travail après soutien» correspond au revenu du travail dont disposent les individus après avoir pris en compte les transferts et les prestations des pouvoirs publics. Des données d'enquête sur le revenu du travail après soutien sont disponibles pour les pays suivants: Brésil, États-Unis, Italie, Pérou, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Viet Nam.

► **Figure 1.6 Évolution du revenu du travail après soutien, des heures travaillées et de l'emploi, en zone urbaine et en zone rurale, dans certains pays (pourcentages)**



Note: La figure présente la variation en pourcentage entre le premier et le deuxième trimestre de 2020 (sauf pour le Viet Nam, pour lequel le deuxième trimestre de 2019 sert de comparateur en raison des répercussions importantes de la pandémie dans ce pays au cours du premier trimestre de 2020). Le deuxième trimestre de 2020 a été choisi comme la période la plus indiquée pour analyser les effets de la crise du COVID-19, car il s'agit de celle où les plus fortes répercussions économiques ont été enregistrées dans les pays de l'échantillon.

Source: Calculs du BIT à partir des microdonnées harmonisées du BIT.

L'incidence directe de la pandémie sur les résultats du marché du travail a été plus prononcée pour les personnes vivant dans des zones urbaines. En effet, les zones rurales ont obtenu des résultats relativement meilleurs que les zones urbaines dans certains pays pour lesquels des données sont disponibles pour le deuxième trimestre de 2020 (Brésil, Pérou et Viet Nam – voir figure 1.6). Cela est d'autant plus important qu'une grande partie de la population des économies émergentes et en développement vit dans des zones rurales. Ainsi, la baisse des revenus du travail a été plus faible dans les zones rurales que dans les zones urbaines au Brésil (-15 pour cent contre -22 pour cent), au Pérou (-44 pour cent contre -57 pour cent) et au Viet

Nam (-5 pour cent contre -10 pour cent). Cela peut généralement être imputé à une baisse moins importante des heures de travail, bien qu'elles aient diminué un peu plus dans les zones rurales au Viet Nam (figure 1.6). Les zones rurales ont obtenu de meilleurs résultats que les zones urbaines grâce à l'importance de l'agriculture et à la plus grande résilience du secteur face à la crise⁷. Néanmoins, il ne faut pas oublier que les déficits de travail décent et la pauvreté au travail sont comparativement plus élevés dans l'agriculture et l'économie rurale (voir également BIT *et al.*, 2020). En outre, la vague de migration de retour des travailleurs urbains vers les zones rurales a exercé une pression supplémentaire sur les possibilités d'emploi et les revenus en milieu rural.

⁷ La performance relativement meilleure des zones rurales pour les trois indicateurs considérés ci-dessus s'inverse, en termes généraux, si l'on considère uniquement le travail dans le secteur non agricole.

► 1.3 Perspectives du marché du travail mondial au lendemain de la crise du COVID-19

Bien qu'un processus de reprise de l'économie et du marché du travail soit attendu en 2021, il sera inégal à l'échelle mondiale et presque certainement insuffisant pour combler les écarts générés par la crise. La reprise économique dépend de la disponibilité des vaccins, de l'ampleur des fermetures de lieux de travail et des mesures de distanciation physique à venir, ainsi que des politiques monétaires et budgétaires. Les campagnes de vaccination et l'amélioration de la sécurité et de la santé permettront d'ouvrir davantage de lieux de travail et stimuleront la consommation de biens et de services, ce qui aura des effets positifs sur la création d'emplois et la relance des revenus. Pourtant, un déséquilibre flagrant dans la capacité des pays à accéder aux vaccins a été constaté, au profit des pays à revenu élevé. En outre, les politiques budgétaires et monétaires visant à accroître les investissements et les dépenses sont essentielles. Malheureusement, de nombreux pays, notamment ceux à revenu faible ou intermédiaire, sont accablés par des déficits et des dettes publics élevés, ce qui limite leur capacité à prendre les mesures nécessaires. Une action politique internationale concertée est donc indispensable à la reprise du marché du travail à l'échelle mondiale.

La profondeur de la crise a marqué les entreprises et les travailleurs, rendant la reprise plus difficile. Le chômage, le sous-emploi, l'inactivité et l'augmentation de la pauvreté ont perturbé les trajectoires professionnelles de millions de travailleurs, qui pourraient souffrir de séquelles à long terme, persistant même lorsque les conditions macroéconomiques s'amélioreront (voir encadré 1.2). Les entreprises sont également confrontées à des défis, certaines ayant accumulé des dettes et d'autres ayant même fait faillite. Cela réduit les possibilités d'investissement et il sera difficile de rétablir les emplois perdus (BIT, 2020e)⁸. De plus, de nouveaux comportements adoptés

pendant la pandémie auront des conséquences négatives sur les travailleurs et les entreprises de certains secteurs et pourront persister dans une certaine mesure par la suite. Par exemple, l'augmentation des achats en ligne a perturbé le secteur du commerce de gros et de détail (A&M, 2020), tandis que celle des modalités de télétravail pourrait entraîner une diminution des déplacements professionnels (ONU, 2021, p. 12). Dans le même temps, certaines de ces évolutions ont des effets positifs sur les possibilités d'emploi dans certains secteurs, comme celui des technologies de l'information et de la communication, et elles peuvent également contribuer à réduire les émissions de carbone (Cruickshank, 2020).

La reprise du marché du travail devrait intervenir dans le contexte d'une reprise forte mais incomplète de la croissance économique. En janvier 2021, la croissance prévue du PIB mondial était de 4,7 pour cent en 2021 et 3,4 pour cent en 2022, après un effondrement en 2020 à -4,3 pour cent, soit 6,8 points de pourcentage au-dessous du taux de croissance prévu avant la crise (ONU, 2021, p. 4). La croissance prévue est plus élevée dans les pays à revenu intermédiaire (environ 6 pour cent en 2021 et 5 pour cent en 2022), tandis qu'elle devrait se situer à 2,8 pour cent et 4 pour cent, respectivement, dans les pays à faible revenu. Le plan de relance budgétaire massif adopté en janvier par les États-Unis a entraîné une forte révision à la hausse de la croissance du PIB prévue pour ce pays (FMI, 2021), ce qui porte la croissance moyenne prévue des pays à revenu élevé à 5,2 pour cent et 3,0 pour cent en 2021 et 2022, respectivement. Il est toutefois important de garder à l'esprit que la croissance de la demande globale sera freinée par l'énorme perte de revenus du travail, qui, couplée à des revenus de remplacement insuffisants ou à une faible épargne, réduit la demande de consommation.

⁸ L'enquête sur les perspectives d'emploi de ManpowerGroup menée dans 43 pays à revenu élevé et intermédiaire montre que, à la fin du quatrième trimestre 2020, 6 pour cent d'entreprises en plus (par rapport à la moyenne 2012-2019) prévoyaient de licencier des travailleurs plutôt que d'en recruter. Ce pourcentage est néanmoins plus faible qu'à la fin des deuxième et troisième trimestres (16 pour cent et 10 pour cent respectivement). Ces chiffres sont des moyennes simples et non pondérées pour les 43 pays. Les résultats de l'enquête peuvent être consultés (en anglais) à l'adresse <https://www.manpowergroup.com/workforce-insights/data-driven-workforce-insights/manpowergroup-employment-outlook-survey-results#%20>.

► **Figure 1.7 Pertes d'heures de travail selon trois scénarios, 2020-2022, au niveau mondial et par groupe de revenus (pourcentages)**

Groupe de revenus	Scénario de base			Scénario pessimiste		Scénario optimiste	
	2020	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Monde	8,8	3,5	0,9	4,3	2,7	3,2	0,0
Pays à revenu faible	6,8	3,5	1,4	4,1	2,9	3,3	0,7
Pays à revenu intermédiaire inférieur	11,4	3,6	1,2	4,0	2,7	3,3	0,3
Pays à revenu intermédiaire supérieur	7,3	3,3	0,7	3,9	2,6	3,0	-0,1
Pays à revenu élevé	8,3	4,0	0,3	5,7	3,1	3,6	-0,7

Note: Les pertes d'heures de travail sont exprimées en différence de pourcentage entre le nombre total d'heures travaillées prévu s'il n'y avait pas eu de pandémie et le nombre total d'heures travaillées prévu dans chacun des trois scénarios.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021.

Les incertitudes considérables qui en découlent se reflètent dans les trois scénarios élaborés pour ce rapport afin de faire des projections concernant le marché du travail mondial (voir encadré 1.4). Ces incertitudes ont trait : *a*) à la disponibilité des vaccins, *b*) à la capacité du marché du travail à se remettre des dommages subis pendant la crise et *c*) à l'évolution de la demande globale.

En résumé, la reprise du marché du travail à l'échelle mondiale sera très probablement insuffisante pour combler les écarts générés par la crise. D'ici à 2022, le ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans, le ratio emploi-population et le taux d'activité devraient tous être bien inférieurs à leurs niveaux de 2019, même en tenant compte des tendances à long terme de ces indicateurs. Le déficit d'emplois dû à la crise devrait s'élever à 23 millions en 2022, et le chômage dépasser de 18 millions son niveau de 2019.

À l'échelle mondiale, le nombre total d'heures de travail devrait diminuer de 3,5 pour cent en 2021 et de 0,9 pour cent en 2022 par rapport au scénario sans pandémie (figure 1.7). Leur équivalent plein temps (EPT) passe donc de 255 millions d'emplois en 2020 à 100 millions en 2021 et à 26 millions en 2022. La lenteur et l'inégalité des campagnes de vaccination, combinées aux flambées épidémiques récurrentes de

COVID-19, réduisent de 10 millions d'emplois EPT la récupération prévue des heures de travail entre 2020 et 2021, par rapport aux prévisions du BIT de janvier 2021 (BIT, 2021b), qui estimaient les pertes d'heures de travail en 2021 à 90 millions d'emplois EPT. En termes absolus, le ratio mondial entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans devrait passer à 26,1 heures par semaine en 2021 et à 26,7 heures par semaine en 2022, après le point bas de 24,7 heures par semaine en 2020 (figure 1.8). Par conséquent, une importante perte des activités de travail rémunéré devrait persister en 2022.

Selon le scénario pessimiste, l'écart en matière d'heures de travail en 2022 – par rapport au scénario sans pandémie – pourrait atteindre 2,7 pour cent. Seule la moitié des heures de travail perdues en 2020 serait récupérée en 2021, et la récupération serait également limitée en 2022. Dans le scénario optimiste, les pertes mondiales d'heures de travail pourraient être récupérées en 2022. Cela implique l'absence de restrictions liées à la pandémie grâce à des campagnes de vaccination réussies, associées à un soutien politique fort et à une création d'emplois dynamique par les entreprises. Ce scénario optimiste entraînerait un dépassement du nombre total d'heures de travail dans les pays à revenu élevé, c'est-à-dire qu'il dépasserait le niveau prévu dans le scénario sans pandémie.

Encadré 1.4 Scénarios de projection du marché du travail mondial

Trois scénarios différents – de base, optimiste et pessimiste – ont été élaborés pour servir de base aux perspectives du marché du travail à l'échelle mondiale proposées dans cette section du rapport. Les projections macroéconomiques – et l'analyse des risques qui y sont liés – présentées dans *World Economic Situation and Prospects 2021* (ONU, 2021) sous-tendent ces scénarios^a.

Scénario de base

Après les perturbations à grande échelle subies par les marchés du travail en 2020, des évolutions positives sont attendues en 2021 (BIT, 2021b; ONU, 2021; FMI, 2021). La disponibilité accrue de vaccins efficaces dans les pays à revenu élevé devrait notamment entraîner la levée des mesures de fermeture de lieux de travail, atténuant ainsi les effets négatifs de la crise sur le marché du travail dans ces pays. Déclenchée par cette amélioration de la situation et, qui plus est, par une relance budgétaire massive dans les pays à revenu élevé, la reprise économique devrait se matérialiser à partir du troisième trimestre de 2021.

La capacité d'accès aux vaccins souffre d'un déséquilibre flagrant selon les pays, ceux à revenu élevé ayant commandé à l'avance l'essentiel des stocks actuellement disponibles, et leurs populations recevant des doses beaucoup plus tôt et en plus grand nombre que dans les autres pays (Kretchmer, 2021). Néanmoins, la reprise de l'économie et de l'emploi devrait s'accélérer en raison de la levée des mesures de fermeture des lieux de travail par de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire malgré la pandémie en cours. Cette décision a été prise pour atténuer les graves effets de la crise sur leurs économies. Les niveaux élevés de déficits et de dettes publics ainsi que la recrudescence de la pauvreté rendent en effet difficile le maintien de mesures de confinement strictes sur de longues périodes (BIT, 2021b; Parisotto et Elsheikhi, 2020).

Si de nombreux pays ont mis fin relativement tôt aux mesures de fermeture de lieux de travail afin d'éviter des pertes d'emploi encore plus graves, ils constatent des répercussions négatives dans d'autres dimensions, notamment dans la qualité de l'emploi. Dans les pays les moins avancés, par

exemple, il semble que la reprise de l'emploi s'accompagne d'une baisse des revenus et de la stabilité de l'emploi (Parisotto et Elsheikhi 2020). En outre, la pandémie a réduit l'espace budgétaire des pays, ce qui rend la mobilisation des ressources pour les investissements destinés à promouvoir le développement durable encore plus difficile qu'auparavant (ONU, 2021).

Scénario optimiste

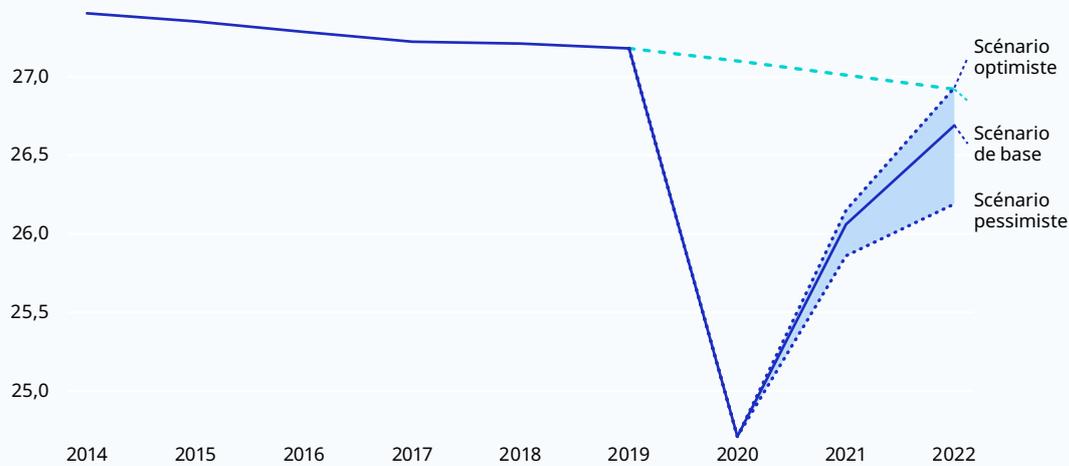
Dans un scénario plus optimiste, le virus sera maîtrisé plus rapidement grâce au lancement réussi de vaccins efficaces et faciles à administrer, à l'augmentation massive de leur production et à une distribution équitable. L'amélioration de la situation dans les pays à revenu élevé entraînera la demande d'exportations à la hausse dans le monde entier, ce qui renforcera la confiance des consommateurs et des entreprises et déclenchera une reprise économique plus rapide. La croissance mondiale dépassera celle prévue par le scénario de base de 1 point de pourcentage en 2021 et de 0,6 point en 2022 (ce qui correspond au scénario optimiste de l'ONU (2021)). En outre, les effets négatifs à long terme sur l'emploi et l'activité économique s'avéreront peu importants. Dans ce scénario, les perturbations ne sont que temporaires. Des mesures efficaces de politique budgétaire et monétaire contribueront à assurer un retour rapide à la situation d'avant la crise.

Scénario pessimiste

Dans un scénario pessimiste, il ne sera pas possible de contrôler le virus dans un avenir proche. Cela pourrait être dû à des perturbations dans la distribution des vaccins, à leur indisponibilité dans les pays en développement, à leur inefficacité (également vis-à-vis des nouveaux variants du virus) et/ou à la réticence d'un grand nombre de personnes à se faire vacciner. En outre, la crise a eu des répercussions négatives sur la stabilité politique et la cohésion sociale dans les sociétés du monde entier (ONU, 2021). La croissance mondiale sera inférieure de 2 points de pourcentage à celle prévue dans le scénario de base pour 2021, et de 0,8 point en 2022 (*ibid.*). Dans ces conditions, la reprise du marché du travail sera gravement freinée.

^a Les répercussions directes des mesures de relance budgétaire aux États-Unis sont prises en compte.

► **Figure 1.8 Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans selon trois scénarios, au niveau mondial, 2014-2022 (heures par semaine)**



Note: La ligne en pointillé montre l'évolution attendue en l'absence de pandémie.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021.

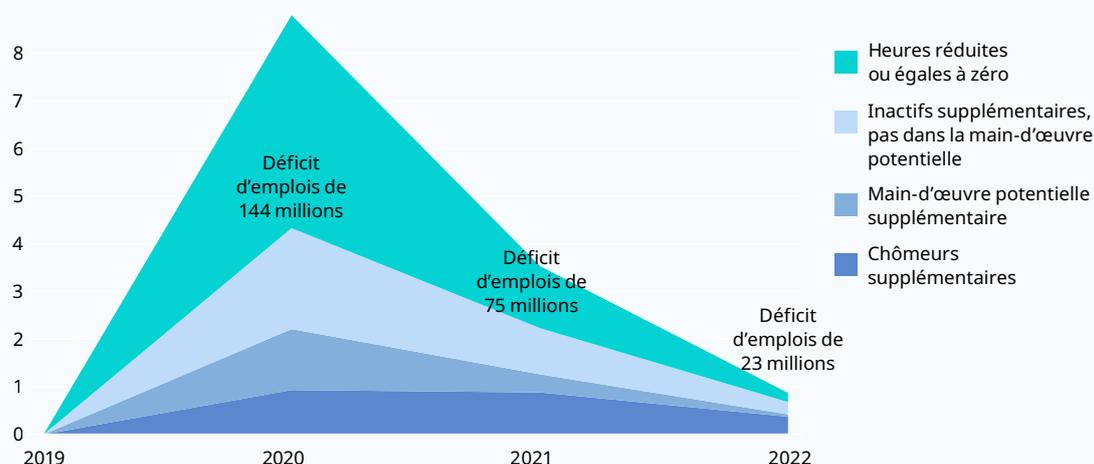
Les pays à faible revenu devraient enregistrer les pertes d'heures de travail les plus importantes – par rapport au scénario sans pandémie – en 2022, à 1,4 pour cent, contre 0,3 pour cent dans les pays à revenu élevé (figure 1.7). Si l'on compare l'évolution des heures de travail entre les groupes de revenus, on constate que les pays à revenu élevé devraient enregistrer des pertes plus importantes en 2021, en raison des mesures de confinement plus strictes mises en œuvre au cours du premier semestre de 2021. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, en revanche, les activités économiques ont souffert de moins de restrictions, en grande partie parce que les ressources publiques disponibles pour indemniser les entreprises et les individus pendant les périodes de fermeture sont plus faibles. Toutefois, à mesure que la reprise s'amorce, les pays à revenu élevé devraient se rétablir plus rapidement, en partie grâce à la plus grande disponibilité des vaccins, mais surtout à d'importantes injections budgétaires, notamment aux États-Unis, qui relanceront l'économie et le marché du travail. Ces interventions budgétaires seront probablement plus limitées dans les pays à revenu faible et intermédiaire, ce qui freinera la reprise du marché du travail.

La reprise des heures de travail sera entraînée par le retour des travailleurs mis au chômage

partiel plutôt que par la création de nouveaux emplois (figure 1.9). Les entreprises tenteront d'abord d'augmenter les heures des travailleurs qui avaient été mis au chômage partiel avant d'en recruter de nouveaux. En outre, dans les régions bénéficiant d'un fort soutien de l'État, un «arriéré de faillites» s'est potentiellement constitué, qui pourrait se matérialiser lorsque les entreprises cesseront de bénéficier de ce soutien (Epiq, 2021; Turner, 2021). Ainsi, alors que ceux qui travaillaient moins d'heures auparavant en feront davantage, le recrutement sera limité et les faillites entraîneront une augmentation du chômage ou de l'inactivité.

Après la perte de 114 millions de postes en 2020, l'emploi devrait augmenter de 100 millions en 2021 puis de 80 millions en 2022. L'emploi total en 2022 dépasserait ainsi de 66 millions son niveau de 2019. Le rattrapage de la croissance de l'emploi serait toutefois encore insuffisant par rapport à la croissance de la population en âge de travailler entre 2019 et 2022 (voir l'encadré 1.1 ci-dessus). Par conséquent, le déficit d'emplois induit par la pandémie s'élèverait encore à 75 millions en 2021 et à 23 millions en 2022 (figure 1.9). Il vient s'ajouter au niveau élevé de chômage et de sous-emploi qui aurait persisté même en l'absence de pandémie, exacerbant ainsi l'insuffisance de possibilités d'emploi.

► **Figure 1.9 Décomposition des pertes d'heures de travail, dans le monde, 2019-2022 (pourcentages)**



Note: Les chômeurs supplémentaires, la main-d'œuvre potentielle supplémentaire et les inactifs supplémentaires (ne faisant pas partie de la main-d'œuvre potentielle) équivalent à la perte totale d'emplois, dont la valeur pour des années spécifiques est indiquée dans le graphique. Les heures de travail ont été traduites en équivalent emploi à partir de la moyenne des heures effectivement travaillées. Les pertes ont été calculées par rapport au scénario sans pandémie.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, janvier 2021; estimations du BIT.

Le chômage, qui ne représentait qu'une petite partie des pertes totales d'heures de travail en 2020, devrait devenir la principale composante du déficit d'emplois induit par la crise d'ici à la fin 2022. Lorsque la situation économique globale commencera à s'améliorer et que les restrictions liées à la pandémie seront levées, un grand nombre de personnes auparavant inactives sur le marché du travail réintégreront la population active. Faute d'emplois suffisants, le nombre de chômeurs dans le monde restera élevé en 2021 et 2022, et sera de 220 et 205 millions, respectivement.

Malgré les améliorations prévues, les difficultés liées à la crise – telles qu'elles ressortent des principaux indicateurs du marché du travail – subsisteront en 2022 et aggraveront le manque de possibilités d'emploi qui aurait existé même sans la pandémie. Le ratio emploi-population, le taux d'activité et le taux de main-d'œuvre potentielle s'amélioreront, sans toutefois retrouver les niveaux observés en 2019 (tableau 1.2). Le ratio mondial emploi-population devrait rester 1 point de pourcentage au-dessous de son niveau de 2019

à la fin de 2022, tandis que le taux d'activité sera inférieur de 0,8 point de pourcentage. Fait significatif, le taux de chômage devrait s'élever à 5,7 pour cent en 2022. Si l'on exclut la période de la crise du COVID-19, un tel taux a été observé pour la dernière fois en 2013. Contrairement à cette année-là, le niveau élevé de 205 millions de chômeurs dans le monde en 2022 sera dû en grande partie aux pays à revenu intermédiaire, tandis que les pays à revenu élevé devraient réduire leur taux de chômage plus rapidement grâce à un soutien politique sans précédent et à un accès privilégié aux vaccins.

La croissance moyenne de la productivité du travail au niveau mondial entre fin 2019 et fin 2022 devrait être de 1,1 pour cent, soit moins des deux tiers de son niveau d'avant la crise.

La baisse de l'investissement, le fonctionnement de nombreuses entreprises bien en deçà de leur capacité et le fait que de nombreuses entreprises établies ont déjà mis la clé sous la porte (même si elles sont finalement remplacées par de nouvelles sociétés) devraient contribuer à la faible croissance de la production par travailleur au cours de cette période de trois ans (voir encadré 1.5).

► **Tableau 1.2 Ratio emploi-population, taux de chômage, taux d'activité et taux de main-d'œuvre potentielle, au niveau mondial et par groupe de revenus, 2019-2022 (pourcentages)**

Groupe de revenus	Ratio emploi-population				Taux de chômage			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Monde	57,6	54,9	55,9	56,6	5,4	6,5	6,3	5,7
Pays à revenu faible	63,9	61,7	62,2	62,7	4,8	5,3	5,3	5,2
Pays à revenu intermédiaire inférieur	52,0	48,8	50,7	51,3	5,1	6,3	5,9	5,5
Pays à revenu intermédiaire supérieur	61,2	58,7	59,1	59,9	6,0	6,7	7,0	6,4
Pays à revenu élevé	58,0	56,0	56,8	57,5	4,8	6,8	5,8	5,0
	Taux d'activité				Taux de main-d'œuvre potentielle			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Monde	60,8	58,7	59,7	60,0	3,3	4,5	3,7	3,3
Pays à revenu faible	67,2	65,2	65,7	66,2	5,2	5,6	5,3	5,2
Pays à revenu intermédiaire inférieur	54,7	52,0	53,9	54,3	2,7	4,0	3,1	2,8
Pays à revenu intermédiaire supérieur	65,1	62,9	63,5	64,0	3,6	5,3	4,2	3,7
Pays à revenu élevé	60,9	60,1	60,3	60,5	2,6	3,2	2,8	2,6

Note: Les valeurs pour 2019 et 2020 sont des estimations, celles pour 2021 et 2022 des projections. Le taux de main-d'œuvre potentielle est le ratio entre la main-d'œuvre potentielle et la main-d'œuvre élargie, qui est la somme de la population active et de la main-d'œuvre potentielle.

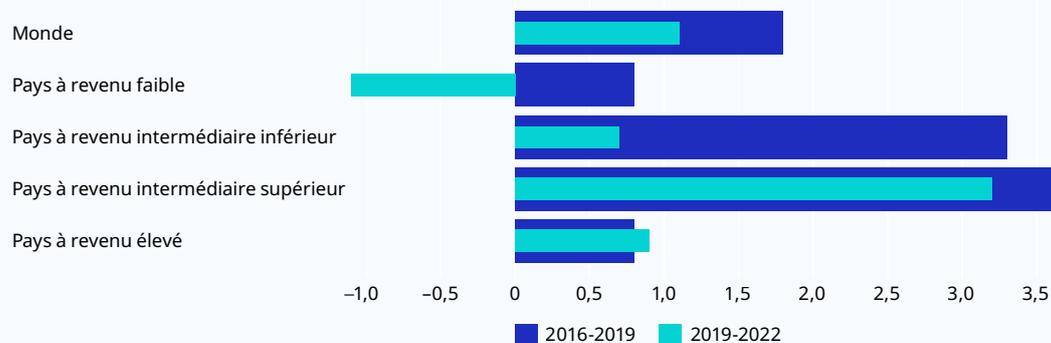
Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021.

Encadré 1.5 La productivité du travail pendant la crise du COVID-19

En raison de son effet hétérogène sur les secteurs, la crise du COVID-19 a eu des conséquences importantes mais non uniformes sur la productivité moyenne du travail (voir chapitre 3). Les incidences de la crise sur la composition de la main-d'œuvre indiquent que la productivité moyenne du travail a probablement augmenté en 2020 dans les pays où les entreprises et les travailleurs ont réduit leur activité dans les secteurs à faible productivité. Lorsqu'ils reprendront

leurs activités, la productivité moyenne du travail diminuera sans doute à nouveau. Fin 2022, les incidences sur la composition de la main-d'œuvre seront probablement en grande partie enrayerées, même si des changements structurels persistants auront laissé des traces. Par conséquent, les importantes incidences observées en 2020 et 2021 ne devraient pas avoir de conséquences aussi importantes sur la mesure de la croissance de la productivité moyenne entre fin 2019 et fin 2022.

► **Figure 1.10 Croissance annuelle moyenne du PIB par travailleur, 2016-2019 et 2019-2022, au niveau mondial et par groupe de revenus (pourcentages)**



Note: Le PIB a été agrégé en utilisant les taux de change du marché appliqués dans ONU (2021).

Source: Calculs du BIT à partir des estimations du BIT et de l'ONU (2021).

Une reprise économique mondiale inégale creuserait les écarts de productivité du travail, les travailleurs des pays à faible revenu accusant un retard supplémentaire dans leur potentiel de gain moyen. D'importants plans de relance budgétaire devraient stimuler la croissance de la production et de l'emploi dans les pays à revenu élevé, atténuant ainsi l'impact de la crise sur la production moyenne par travailleur d'ici à 2022. Cette situation marque un net contraste avec celle de la plupart des pays à revenu faible ou intermédiaire. Dans ces pays, la pauvreté et l'absence de protection sociale poussent les individus vers des emplois à faible productivité, souvent informels. Si cela peut entraîner une reprise des emplois, elle se fait au détriment de leur qualité. Faute d'action politique concertée au niveau international, l'élimination de la pauvreté au travail deviendra

encore plus difficile et les inégalités entre les pays se creuseront davantage.

Les pays à faible revenu sont les plus durement touchés par la crise, qui nuit à leurs progrès en matière de développement. La croissance de la productivité du travail dans ces pays devrait passer d'une valeur moyenne déjà modeste de 0,8 pour cent sur la période 2016-2019 à une moyenne négative de -1,1 pour cent pour 2019-2022 (figure 1.10). Fin 2022, le PIB par travailleur sera en moyenne inférieur de 3 pour cent à son niveau de 2019. Cela risque d'entraîner une augmentation de la pauvreté au travail et de compromettre la réalisation des objectifs de développement durable, notamment l'éradication de la pauvreté (objectif 1) et le plein emploi productif et un travail décent pour tous (objectif 8) d'ici à 2030.



► Références pour le chapitre 1

- A&M (Alvarez & Marsal). 2020. *The Shape of Retail: Consumers and the New Normal*.
- Allmendinger, Jutta. 2020. «Life Course Trajectories in Times of COVID-19: A First Assessment», 28 septembre. <https://www.youtube.com/watch?v=MrzFyiBMwUU&feature=youtu.be>.
- Appelbaum, Eileen. 2020. «Early Care and Education: Necessary Infrastructure for Economic Recovery», *Intereconomics*, 55 (4): 271-272.
- Arellano-Bover, Jaime. À paraître. «The Effect of Labor Market Conditions at Entry on Workers' Long-Term Skills», *Review of Economics and Statistics*.
- Azcona, Ginette, Antra Bhatt, Umberto Cattaneo, Guillem Fortuny, Roger Gomis, Steven Kapsos et Papa Seck. 2020. «Fallout of COVID-19: Working Moms Are Being Squeezed Out of the Labour Force», *ILOSTAT Blog* (blog), 27 novembre. <https://ilostat.ilo.org/fallout-of-covid-19-working-moms-are-being-squeezed-out-of-the-labour-force/>.
- BIT (Bureau international du Travail). 2019a. *Une avancée décisive vers l'égalité entre hommes et femmes: un meilleur avenir du travail pour tous*.
- —. 2019b. *What Works: Promoting Pathways to Decent Work*. Résumé français: «Les solutions qui marchent: favoriser des parcours vers le travail décent».
- —. 2019c. *Femmes et hommes dans l'économie informelle: un panorama statistique – Troisième édition*.
- —. 2020a. «Mesures de protection sociale visant à faire face à la crise du COVID 19: réponses apportées par les pays et considérations politiques», note de synthèse, 20 avril.
- —. 2020b. «Soutenir le revenu et l'emploi en période de COVID-19 en intégrant les transferts en espèces et les politiques actives du marché du travail», note de synthèse, juin.
- —. 2020c. «Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail. Sixième édition», 23 septembre.
- —. 2020d. *Les jeunes et la COVID-19: impacts sur les emplois, l'éducation, les droits et le bien-être mental*.
- —. 2020e. «Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail. Troisième édition», 29 avril.
- —. 2021a. *Addendum de 2020 à l'Étude d'ensemble: promouvoir l'emploi et le travail décent dans un monde en mutation*, adopté par la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations lors de sa 91^e session, Genève, 25 novembre-12 décembre.
- —. 2021b. «Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail. Septième édition», 25 janvier.
- —, FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), FIDES (Fonds d'investissement et de développement économique et social) et OMS (Organisation mondiale de la santé). 2020. «Impact of COVID-19 on People's Livelihoods, Their Health and Our Food Systems», communiqué commun, 13 octobre.
- Choi, Eleanor Jawon, Jaewoo Choi et Hyelim Son. 2020. «The Long-Term Effects of Labor Market Entry in a Recession: Evidence from the Asian Financial Crisis», *Labour Economics*, 67.
- CIMT (Conseil de l'information sur le marché du travail). 2021. «Les femmes en récession: en quoi la COVID-19 est-elle différente?», Rapport de perspectives de l'IMT n° 39.

- Cruces, Guillermo, Andrés Ham et Mariana Viollaz. 2012. «Scarring Effects of Youth Unemployment and Informality: Evidence from Brazil», document de travail. Université nationale de La Plata, Centro de Estudios Distributivos, Laborales y Sociales.
- Cruickshank, Ainslie. 2020. «COVID-19 Pandemic Shows Telecommuting Can Help Fight Climate Change», *Scientific American*, 22 juillet.
- Dewan, Sabina, et Ekkehard Ernst. 2020. «Rethinking the World of Work», *Finance & Development*, 57 (4): 22-25.
- Epiq. 2021. «2020 Bankruptcy Filings Lowest in 35 Years», 5 janvier.
- FMI (Fonds monétaire international). 2021. *Perspectives de l'économie mondiale – Reprise: des situations divergentes à gérer*, avril. Washington.
- Kretchmer, Harry. 2021. «Vaccine Nationalism – and How It Could Affect Us All», Forum économique mondial, 6 janvier.
- Lakner, Christoph, Nishant Yonzan, Daniel Gerszon Mahler, R. Andrés Castañeda Aguilar et Haoyu Wu. 2021. «Actualisation des estimations de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la pauvreté: retour sur 2020 et perspectives pour 2021», *Blogs de la Banque mondiale, Blog de données*, 11 janvier. <https://blogs.worldbank.org/fr/opendata/actualisation-des-estimations-impact-pandemie-covid-19-sur-pauvrete>.
- Lee, Sangheon, Dorothea Schmidt-Klau et Sher Verick. 2020. «The Labour Market Impacts of COVID-19: A Global Perspective», *Indian Journal of Labour Economics*, 63 (Suppl. 1): S11-S15.
- Matsumoto, Makiko, et Sara Elder. 2010. «Characterizing the School-to-Work Transitions of Young Men and Women: Evidence from the ILO School-to-Work Transition Surveys», *Employment Working Paper No. 51*. Genève: BIT.
- ONU (Organisation des Nations Unies). 2021. *World Economic Situation and Prospects 2021*.
- Parisotto, Aurelio, et Adam Elsheikhi. 2020. «COVID-19, Jobs and the Future of Work in the LDCs: A (Disheartening) Preliminary Account», ILO Working Paper 20. Genève: BIT.
- Rothstein, Jesse. 2020. «The Lost Generation? Labor Market Outcomes for Post Great Recession Entrants», *National Bureau of Economic Research Working Paper No. 27516*, juillet.
- Scarpetta, Stefano, Anne Sonnet et Thomas Manfredi. 2010. «Montée du chômage des jeunes dans la crise: Comment éviter un impact négatif à long terme sur toute une génération?», *Documents de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations n° 106*.
- Smith, James P., Duncan Thomas, Elizabeth Frankenberg, Kathleen Beegle et Graciela Teruel. 2002. «Wages, Employment and Economic Shocks: Evidence from Indonesia», *Journal of Population Economics*, 15: 161-193.
- Turner, Millie. 2021. «EU Faces Surge in Bankruptcies as States Start to Withdraw Pandemic Support», *City A.M.*, 11 février.
- Yagan, Danny. 2019. «Employment Hysteresis from the Great Recession», *Journal of Political Economy*, 127 (5): 2505-2558.



2

Répercussions de la crise du COVID-19 sur l'emploi et les questions sociales au niveau régional

► Aperçu

Ce chapitre fournit une analyse des répercussions de la crise du COVID-19 sur les marchés du travail au niveau régional. Il présente les données les plus récentes sur les principaux indicateurs du marché du travail ainsi qu'une évaluation des effets de la crise sur l'emploi et les questions sociales pour chaque région. Le chapitre contient cinq sections correspondant aux régions du monde au sens large¹: Afrique (section 2.1), Amériques (section 2.2), États arabes (section 2.3), Asie et Pacifique (section 2.4), et Europe et Asie centrale (section 2.5). Dans chaque section, l'analyse s'affine au niveau des sous-régions comprenant des pays plus proches les uns des autres géographiquement et, souvent, économiquement.

¹ Les pays et territoires appartenant à chaque région sont énumérés dans l'annexe A.

Si de nombreuses répercussions de la crise sur le marché du travail sont communes à toutes les régions, leur ampleur et leur forme, ainsi que les ajustements qui en découlent, sont très variables en raison de facteurs contextuels et institutionnels. L'accent mis dans ce chapitre sur certains aspects de ces répercussions dans une région ne signifie pas qu'ils sont spécifiques à cette seule région, ni qu'ils fournissent un compte rendu exhaustif des conséquences de la crise sur la région. L'objectif est plutôt de faire ressortir les traits les plus marquants de ces impacts au niveau régional. L'analyse de chaque section est autonome et peut être lue indépendamment des autres. Chaque section contient un tableau présentant les tendances et les projections pour le même ensemble d'indicateurs pour les années 2019 à 2022, afin de montrer comment la crise a touché les différentes régions en 2020. Le chapitre tient compte de l'hétérogénéité des répercussions de la crise et des réponses apportées au sein d'une même région, et recense les groupes vulnérables ou ceux qui ont été touchés de manière démesurée au niveau sous-régional.

La crise du COVID-19 a exacerbé les problèmes structurels et les déficits de travail décent préexistants au sein des régions, creusant encore plus les inégalités entre les régions. En Afrique, la pandémie et les mesures d'endiguement associées ont fait payer un lourd tribut aux économies, se traduisant par un éloignement accru du marché du travail en Afrique du Nord et une hausse de la pauvreté en Afrique subsaharienne. Dans les Amériques, la pandémie a eu des conséquences désastreuses sur la santé publique, de même que sur les travailleurs et les entreprises, entraînant d'importantes pertes d'heures de travail, des fermetures d'entreprises et des sorties de la population active. En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'économie informelle a été durement touchée et n'a donc pas pu absorber les travailleurs licenciés comme lors des crises précédentes, ce qui s'est traduit par un modèle d'ajustement du marché du travail assez différent. Dans la région Asie-Pacifique, les secteurs les plus touchés sont l'industrie manufacturière, le tourisme et le commerce, qui ont été affectés par les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et par les restrictions de voyage et autres mesures de confinement. Dans les États arabes, la pandémie a aggravé les difficultés découlant des crises en cours dans des pays non-membres du Conseil de coopération

des États arabes du Golfe (CCG). De plus, elle a eu des effets d'entraînement dus à une baisse des envois de fonds de ceux qui travaillent dans des pays du CCG. En Europe et en Asie centrale, les répercussions de la crise sur la santé ont également été importantes. Le recours massif à des mesures de protection de l'emploi a permis d'atténuer les pertes d'emplois, mais d'innombrables heures de travail ont néanmoins été perdues.

La reprise après le choc du COVID-19 reste très incertaine et inégale selon les régions du monde, ce qui souligne la nécessité de poursuivre les politiques budgétaires, dont le soutien au revenu et d'autres mesures, pour combler les déficits de travail décent. Des incertitudes découlent de l'évolution future de la pandémie, notamment de l'impact des nouveaux variants du virus SRAS-CoV-2, des mesures prises par les pays pour y faire face, et de la profondeur des séquelles infligées par la crise aux travailleurs, aux entreprises et à l'économie dans son ensemble. L'irrégularité de la reprise entre les régions s'explique, entre autres, par les inégalités d'accès aux vaccins et en termes d'espace budgétaire pour encourager un rebond économique. Les interventions visant à réduire les déficits de travail décent comprennent des mesures d'urgence destinées à combler les lacunes de la protection sociale, qui a joué un rôle majeur pour atténuer l'impact de la crise sur la santé, l'emploi, les revenus et les moyens de subsistance des personnes. Dans la phase de reprise, un ensemble complet de mesures économiques, industrielles et de l'emploi est nécessaire pour soutenir la création d'emplois. Les progrès réalisés dans l'extension de la protection sociale à tous, y compris la couverture des groupes vulnérables, devraient servir de tremplin vers des systèmes de protection sociale plus solides et inclusifs. Outre les lacunes de la protection sociale, il subsiste dans le monde entier des déficits importants en matière de protection du travail qui méritent l'attention des décideurs politiques: risques pour la sécurité et la santé au travail, bas salaires, modalités d'emploi précaires, impossible exercice de la liberté syndicale et droits de négociation collective limités. La teneur générale de ce chapitre est que, bien que la crise ait eu des effets dévastateurs sur les performances du marché du travail dans le monde entier, elle peut et doit être considérée comme une occasion de s'attaquer aux déficits de longue date en matière de travail décent.

► 2.1 Afrique

Avant même l'apparition de la pandémie, l'Afrique était confrontée à d'importants défis en matière économique et sur le plan du marché du travail. La forte croissance du PIB régional au cours des deux dernières décennies a été largement tirée par l'industrie extractive dans les pays producteurs de pétrole de la région, avec de faibles retombées sur les économies nationales. Ces pays ont été durement touchés par l'effondrement des prix des matières premières et le ralentissement de la demande mondiale en 2014, ce qui s'est traduit par de moins bonnes performances à l'exportation, une restriction des entrées nettes de capitaux et des niveaux d'endettement plus élevés. Dans l'ensemble, les modèles de transformation structurelle qui ont conduit, dans les pays en développement d'Asie en particulier, à un déplacement des emplois d'activités économiques à faible valeur ajoutée vers des activités à plus forte valeur ajoutée (telles que les activités de fabrication ou les services à forte intensité de connaissances) étaient pratiquement inexistantes en Afrique. De nombreux pays de la région se heurtaient à la faiblesse des investissements publics et privés, à des niveaux d'endettement élevés, à des situations budgétaires fragiles, à une instabilité politique et à des crises persistantes (comme dans la région du Sahel), ainsi qu'à de faibles niveaux de capital humain. Plusieurs économies africaines étaient déjà en récession lorsque la crise du COVID-19 a éclaté (IEJ, 2020)². En raison de ces problèmes structurels, les pays en question disposaient d'une marge de manœuvre très limitée pour faire face à la pandémie.

La situation du marché du travail dans la région avant le COVID-19 se caractérisait par d'importants déficits de travail décent, reflétés par des taux composites de sous-utilisation de la main-d'œuvre très élevés en Afrique du Nord, et par une pauvreté et une informalité généralisées en Afrique subsaharienne. Cela

signifie que de larges segments de la population étaient très vulnérables aux chocs économiques de la pandémie, sans parler de ses conséquences directes sur la santé publique, dans un contexte de faibles capacités des gouvernements et de ressources surexploitées. Les tendances démographiques – en particulier la forte augmentation de la population active jeune qui se dessine sur une grande partie du continent – ont en outre accentué la pression sur les marchés du travail.

Dans ce contexte, la pandémie de COVID-19 a durement touché l'Afrique. Avec la chute du commerce mondial, les chaînes d'approvisionnement ont été perturbées, les décisions d'investissement ont été annulées ou reportées, les envois de fonds ont fondu et le tourisme s'est pratiquement arrêté, ce qui a affecté les entreprises et les travailleurs. Les fermetures de lieux de travail, les arrêts de travail et la réduction des heures de travail et de la productivité ont restreint les gains et les revenus. Cette situation a entraîné la consommation et la demande globale vers le bas, renforçant ainsi le cycle de baisse d'activité. Malgré la propagation relativement plus lente et plus limitée du nouveau coronavirus sur le continent³, les gouvernements – pleinement conscients de la faible capacité de leurs systèmes de santé – ont agi rapidement et résolument dès les premiers stades de la crise et ont mis en œuvre une série de mesures, notamment la distanciation physique, la fermeture des frontières, le confinement partiel et total et l'état d'urgence (BAfD, 2020). Ces mesures ont permis de limiter la propagation du virus, mais elles ont eu des répercussions dévastatrices sur les économies, en particulier pour les travailleurs et les entreprises informels. Les taux élevés de pauvreté et d'informalité sur le continent, associés à une faible couverture sociale, ont rendu les mesures d'endiguement difficiles à maintenir et à appliquer sur une longue période.

2 Parmi les pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'Afrique du Sud, l'Angola, le Lesotho, la Namibie et le Zimbabwe ont tous enregistré une croissance annuelle négative en 2018 et 2019 et/ou une croissance trimestrielle négative aux troisième et quatrième trimestres de 2019 et/ou au premier trimestre de 2020 (la récession étant définie comme deux trimestres consécutifs de croissance négative du PIB) (IEJ, 2020).

3 Il est difficile d'évaluer la situation en Afrique en raison des faibles capacités de dépistage du COVID-19. Plusieurs facteurs peuvent avoir contribué à rendre la propagation de la maladie moins visible que dans d'autres régions, notamment la forte proportion de jeunes.

► **Tableau 2.1 Estimations et projections concernant les heures de travail, l'emploi, le chômage, la main-d'œuvre, l'informalité et la pauvreté au travail, au niveau régional et par sous-région, Afrique, 2019-2022**

Région/sous-région	Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans				Nombre total d'heures de travail exprimé en emplois équivalents plein temps (EPT = 48 heures/semaine) (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Afrique	23,7	21,9	22,7	23,3	362	343	366	386
Afrique du Nord	19,1	17,1	18,1	18,8	59	54	58	61
Afrique subsaharienne	24,9	23,1	23,9	24,5	303	289	307	325
	Ratio emploi-population (pourcentages)				Emploi (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Afrique	58,8	56,7	57,4	58,1	457	453	471	491
Afrique du Nord	40,0	37,9	38,6	39,3	65	63	65	68
Afrique subsaharienne	63,8	61,6	62,2	62,9	392	390	406	423
	Taux de chômage (pourcentages)				Chômage (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Afrique	6,8	7,2	7,5	7,2	34	35	38	38
Afrique du Nord	11,7	12,7	12,9	12,2	9	9	10	9
Afrique subsaharienne	6,0	6,3	6,6	6,4	25	26	29	29
	Taux de main-d'œuvre potentielle (pourcentages)				Main-d'œuvre potentielle (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Afrique	5,9	6,8	6,3	6,0	31	36	34	34
Afrique du Nord	10,9	12,8	11,5	11,0	9	11	10	9
Afrique subsaharienne	5,0	5,7	5,3	5,1	22	25	24	24
	Taux d'activité (pourcentages)				Population active (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Afrique	63,2	61,1	62,0	62,6	491	488	510	529
Afrique du Nord	45,3	43,4	44,3	44,8	74	72	75	77
Afrique subsaharienne	67,9	65,8	66,6	67,2	417	416	435	452
	Taux d'informalité en 2019 (pourcentages)				Informalité en 2019 (millions)			
	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	
Afrique	82,9	80,0	86,6		379	208	171	
Afrique du Nord	70,8	72,3	64,5		46	37	9	
Afrique subsaharienne	84,9	82,0	88,2		333	171	161	
	Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar (PPA) par jour)				Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars (PPA) par jour)			
	(pourcentages)		(millions)		(pourcentages)		(millions)	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Afrique	31,8	34,0	145	154	24,1	26,2	110	119
Afrique du Nord	2,3	2,5	1	2	14,6	17,4	9	11
Afrique subsaharienne	36,7	39,1	144	153	25,6	27,6	100	108

Note: La main-d'œuvre potentielle est constituée de personnes non employées qui recherchent un emploi mais ne seraient disponibles que dans un court délai, ou qui ne recherchent pas actuellement un emploi mais souhaitent travailler et sont disponibles pour le faire. Les taux de pauvreté modérée et extrême au travail correspondent, respectivement, à la part de travailleurs vivant dans des ménages ayant un niveau de vie compris entre 1,90 et 3,20 dollars É.-U. par personne et par jour à parité de pouvoir d'achat (PPA) et inférieur à 1,90 dollar (PPA). Les totaux peuvent différer de la somme des sous-composantes en raison des arrondis.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021; BIT (à paraître).

Le déficit d'emplois induit par la crise est estimé à près de 17 millions pour l'Afrique en 2020, correspondant aux emplois perdus en 2020 combinés à la croissance perdue de l'emploi en raison de la pandémie. Les pertes nettes d'emplois sont estimées à 4 millions par rapport à 2019, auxquels s'ajoutent 13 millions d'emplois qui auraient été créés dans la région en l'absence de pandémie, en raison de la croissance démographique rapide. L'emploi devrait enregistrer une forte croissance, de 18 millions en 2021 et 19 millions en 2022. Cependant, dans de nombreux pays à faible revenu, peu de gens peuvent se permettre d'être au chômage ou inactifs, ce qui signifie que la croissance de la population en âge de travailler, lorsqu'elle ne s'accompagne pas d'un taux suffisant de création d'emplois décents, entraîne une augmentation des emplois de mauvaise qualité. Comme indiqué au chapitre 1, les pertes d'emplois sous-estiment les répercussions globales de la crise, qui s'est traduite par une baisse importante du temps de travail et des revenus. Étant donné

que seuls 17,4 pour cent des travailleurs de la région sont effectivement couverts par au moins une prestation de protection sociale (contre une moyenne mondiale de 46,9 pour cent (BIT, 2021a)), les pertes d'heures de travail et de revenus font augmenter la pauvreté.

La crise du COVID-19 a réduit à néant certains des progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté en Afrique en faisant augmenter la part des travailleurs vivant dans l'extrême pauvreté. Selon les estimations, le taux de pauvreté extrême au travail est passé de 31,8 pour cent en 2019 à 34,0 pour cent en 2020, tandis que le taux de pauvreté modérée a augmenté de 24,1 à 26,2 pour cent sur la même période. Ces taux équivalent à 9 millions de travailleurs supplémentaires vivant avec leur famille dans l'extrême pauvreté (sous le seuil de pauvreté international de 1,90 dollar É.-U. par jour) et à 9 millions de travailleurs supplémentaires vivant dans la pauvreté modérée (entre 1,90 et 3,20 dollars par jour) à travers l'Afrique (tableau 2.1).

2.1.1 Afrique du Nord

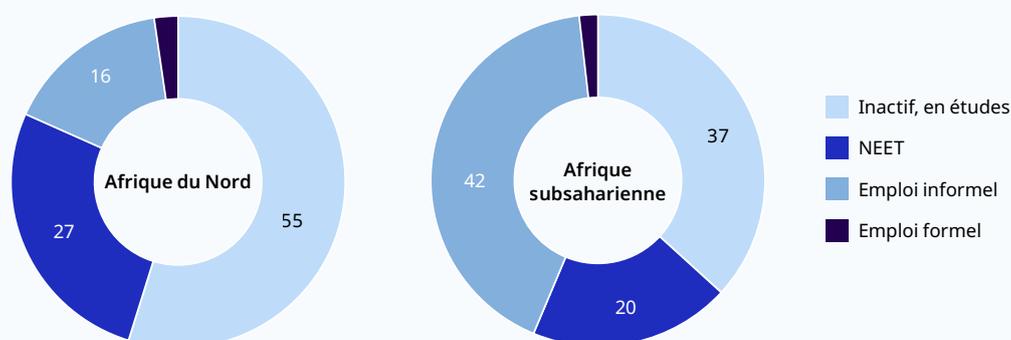
En Afrique du Nord, les déficits de travail décent antérieurs à la pandémie étaient principalement liés à des niveaux élevés de sous-utilisation de la main-d'œuvre, en particulier chez les femmes et les jeunes. Cette sous-région présentait le plus fort taux de chômage des 11 sous-régions du monde, à près de 12 pour cent en 2019, et un taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre féminine de 41,9 pour cent (tableau 2.1; annexe C, tableau C7). Une grande partie des travailleurs occupait un emploi à faible productivité en 2019, avec un taux d'informalité de 70,8 pour cent (BIT, à paraître).

En raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, de la baisse de la demande globale et des mesures de confinement, la pandémie a eu un fort impact négatif sur presque tous les secteurs économiques de la sous-région et a posé de grosses difficultés aux travailleurs et aux entreprises, tant formels qu'informels (voir chapitre 3). Selon les estimations modélisées du BIT, les secteurs les plus durement touchés en termes de pertes nettes d'emplois par rapport au scénario sans pandémie ont été le commerce de gros et de détail, la construction, les activités de fabrication, les «autres services», ainsi que l'hébergement et la restauration. La crise a entraîné une baisse importante de l'emploi des salariés et

des indépendants, y compris les employeurs et les travailleurs à leur compte, et a inversé la tendance d'avant la crise à la diminution du recours au travail dans l'entreprise familiale (annexe C, tableau C7).

Le déficit d'emplois pour la sous-région est estimé à 3,2 millions en 2020 par rapport au scénario sans pandémie, comprenant près de 500 000 chômeurs supplémentaires et 2,8 millions de personnes qui ont quitté la population active ou se sont abstenues de l'intégrer. Selon les estimations, le taux d'activité déjà faible de l'Afrique du Nord a diminué de 1,9 point de pourcentage en 2020 par rapport au scénario sans pandémie, tandis que le taux de main-d'œuvre potentielle – composée des personnes qui ne recherchent pas activement un emploi mais qui sont disposées et disponibles pour travailler si l'occasion se présente ou, au contraire, qui recherchent un emploi mais ne sont pas en mesure de travailler – a augmenté de 1,9 point de pourcentage (tableau 2.1). Les pertes d'emplois ont été aggravées par une réduction des heures de travail des personnes employées, ce qui a entraîné une baisse de 10 pour cent du nombre total d'heures de travail en 2020 par rapport au scénario sans pandémie, soit l'équivalent de 5 millions d'emplois à plein temps (sur la base d'une semaine de travail de quarante-huit heures).

► **Figure 2.1 Aperçu du marché du travail pour les jeunes en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne, 2019 (pourcentages)**



Source: ILOSTAT; BIT (2019c).

Si les jeunes sont désavantagés par rapport aux adultes en termes de résultats sur le marché du travail partout dans le monde, leur situation est particulièrement difficile en Afrique du Nord. Avant la pandémie de COVID-19, l'Afrique du Nord avait le taux de chômage des jeunes le plus élevé de toutes les sous-régions, et près de 27 pour cent d'entre eux étaient sans emploi et ne suivaient ni études ni formation (NEET) (figure 2.1). Dans la main-d'œuvre élargie de la sous-région, un jeune sur cinq faisait partie de la main-d'œuvre potentielle. Sous l'effet des forts taux de chômage et de main-d'œuvre potentielle, la sous-utilisation totale de la main-d'œuvre – représentée par le taux SU4⁴ – chez les jeunes d'Afrique du Nord était la plus élevée au monde, à 50,3 pour cent de la main-d'œuvre élargie en 2019 (annexe C, tableau C7).

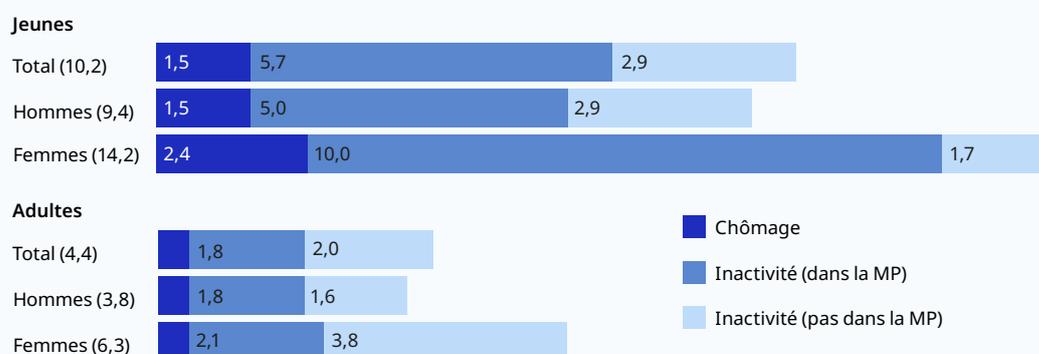
Les résultats insatisfaisants des jeunes de la sous-région sur le marché du travail se traduisent dans une large mesure par des écarts persistants entre les sexes en matière de participation à la vie active et d'accès à des possibilités de travail décent. Malgré une certaine convergence entre 2010 et 2017, ces écarts se creusaient à nouveau avant même la pandémie. En 2019, le taux de chômage des jeunes femmes était

presque le double de celui des jeunes hommes. En outre, elles risquaient 2,5 fois plus de faire partie de la main-d'œuvre potentielle et deux fois plus d'avoir le statut de NEET.

Après le déclenchement de la crise du COVID-19, les jeunes femmes de la sous-région ont subi la plus forte baisse de l'emploi en 2020 – à savoir 14,2 pour cent par rapport au scénario sans pandémie (figure 2.2). Les jeunes en général ont été touchés de manière disproportionnée et, tant pour les femmes que pour les hommes, le déficit d'emplois concerne à plus de 80 pour cent ceux qui ont abandonné la vie active ou qui ont retardé leur entrée sur le marché du travail. Ces répercussions ont été aggravées par de fortes perturbations de l'apprentissage, d'autant plus que de nombreuses écoles en Afrique ne disposent pas des infrastructures et des capacités nécessaires pour passer à l'enseignement à distance. Face au risque grave de conséquences à long terme qu'aurait une récession prolongée sur les perspectives de carrière des jeunes, une action politique concertée est nécessaire pour remédier aux déficits de travail décent pour ce groupe vulnérable pendant la phase de reprise (voir chapitre 1, encadré 1.2).

4 La mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4) s'obtient en exprimant la somme des chômeurs, de la main-d'œuvre potentielle et des personnes en sous-emploi lié au temps de travail en pourcentage de la main-d'œuvre élargie (qui est la somme de la main-d'œuvre et de la main-d'œuvre potentielle).

► **Figure 2.2 Décomposition des pertes d'emplois en Afrique du Nord en 2020 par rapport au scénario sans pandémie, par groupe démographique (pourcentages)**



MP = main-d'œuvre potentielle.

Note: «Jeunes» désigne le groupe d'âge des 15-24 ans; et «Adultes», le groupe des plus de 25 ans. Les pourcentages entre parenthèses correspondent aux pertes nettes d'emplois de chaque groupe démographique en 2020 par rapport au scénario sans pandémie.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021.

2.1.2 Afrique subsaharienne

En Afrique subsaharienne, le marché du travail pré-COVID-19 se caractérisait par une pauvreté et une informalité généralisées. La sous-région ne comptait que 12 pour cent de la main-d'œuvre mondiale en 2019, mais 60 pour cent des travailleurs extrêmement pauvres, c'est-à-dire 144 millions de travailleurs vivant avec leur famille sous le seuil international de 1,90 dollar par jour (tableau 2.1). Bien que le taux de pauvreté extrême au travail ait reculé de 8,9 points de pourcentage au cours de la dernière décennie, il atteignait encore 36,7 pour cent en 2019. La part des travailleurs dont le revenu se situe juste au-dessus du seuil d'extrême pauvreté est également restée élevée, avec 25,6 pour cent de la population active vivant dans une pauvreté modérée (entre 1,90 et 3,20 dollars par jour). Près de 83 pour cent des travailleurs de la sous-région occupaient un emploi informel, sans accès à quelque protection sociale que ce soit (BIT, à paraître). Comme la plupart des habitants de l'Afrique subsaharienne ne peuvent pas se permettre d'être au chômage ou sans travail, la forme la plus répandue de sous-utilisation de la main-d'œuvre est le sous-emploi lié au temps de travail, qui est en relation avec la forte prévalence du travail à faible productivité, souvent

à son propre compte ou dans l'entreprise familiale, en particulier dans les zones rurales.

La crise du COVID-19 a entraîné une réduction des heures de travail de 7,1 pour cent dans la sous-région en 2020 par rapport au scénario sans pandémie, ce qui correspond à une perte d'environ 22 millions d'emplois équivalents plein temps. Le ratio emploi-population a diminué de 2,2 points de pourcentage en 2020, reflétant une forte augmentation de l'écart entre l'emploi et la croissance démographique dans la sous-région (tableau 2.1). La baisse de ce ratio s'est accompagnée d'une baisse proportionnelle du taux d'activité. La crise a eu des répercussions démesurées sur les femmes et les jeunes, en grande partie en raison de leur surreprésentation parmi les travailleurs informels dans certains des secteurs les plus touchés (hébergement et restauration, commerce de gros et de détail, et autres services), et de la surreprésentation des jeunes parmi ceux qui aspirent à entrer sur le marché du travail. Le ratio emploi-population a reculé de pas moins de 2,7 points de pourcentage pour les femmes et de 2,5 points pour les jeunes en 2020 (annexe C, tableau C8).

En poussant des millions de travailleurs supplémentaires sous le seuil de pauvreté, la crise pourrait annuler les progrès notables réalisés ces dernières années dans la lutte contre le travail des enfants⁵. L'effet combiné des fermetures d'écoles et des difficultés financières accrues risque d'accentuer la nécessité pour les enfants de contribuer aux revenus, au détriment de leur éducation et de leur bien-être général. Compte tenu des ressources et des infrastructures limitées (y compris l'infrastructure numérique), ainsi que de la mauvaise gouvernance des systèmes éducatifs, très peu d'enfants ont pu accéder à l'apprentissage en ligne en Afrique subsaharienne. L'expérience passée (par exemple celle de la pandémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest en 2014) montre que les fermetures d'écoles, même temporaires, peuvent avoir des conséquences à vie pour nombre des enfants concernés (en particulier pour les filles), qui risquent de ne pas retourner en classe à la réouverture des écoles (BIT, 2020a, p. 17).

L'emploi informel est la norme en Afrique subsaharienne et concerne environ 85 pour cent des travailleurs, avec un taux encore plus élevé chez les femmes et les jeunes (tableau 2.1). La population de la sous-région continuant de croître rapidement, l'emploi informel a augmenté pour intégrer le grand nombre d'entrants sur le marché du travail. Bien que le taux d'emploi informel dans la sous-région soit particulièrement important en raison de la prédominance de l'agriculture paysanne, il reste très élevé même lorsque le secteur agricole est exclu, se situant à 76,8 pour cent de l'emploi non agricole (82,8 pour cent pour les femmes et 71,6 pour cent pour les hommes) (BIT, 2019c, p. 28, tableau 2). Selon la définition du BIT, l'emploi informel a trois composantes: l'emploi dans le secteur informel (c'est-à-dire dans les entreprises informelles), l'emploi informel dans le secteur formel (c'est-à-dire les travailleurs employés de manière informelle dans les entreprises formelles) et l'emploi dans les ménages (principalement les travailleurs domestiques). En Afrique subsaharienne, la première composante est de loin la plus importante en raison de l'ampleur de l'économie informelle. En Afrique centrale, de l'Est et de l'Ouest, le secteur informel représente au moins 80 pour cent de l'emploi total (figure 2.3). L'Afrique australe a la part la plus faible d'emploi

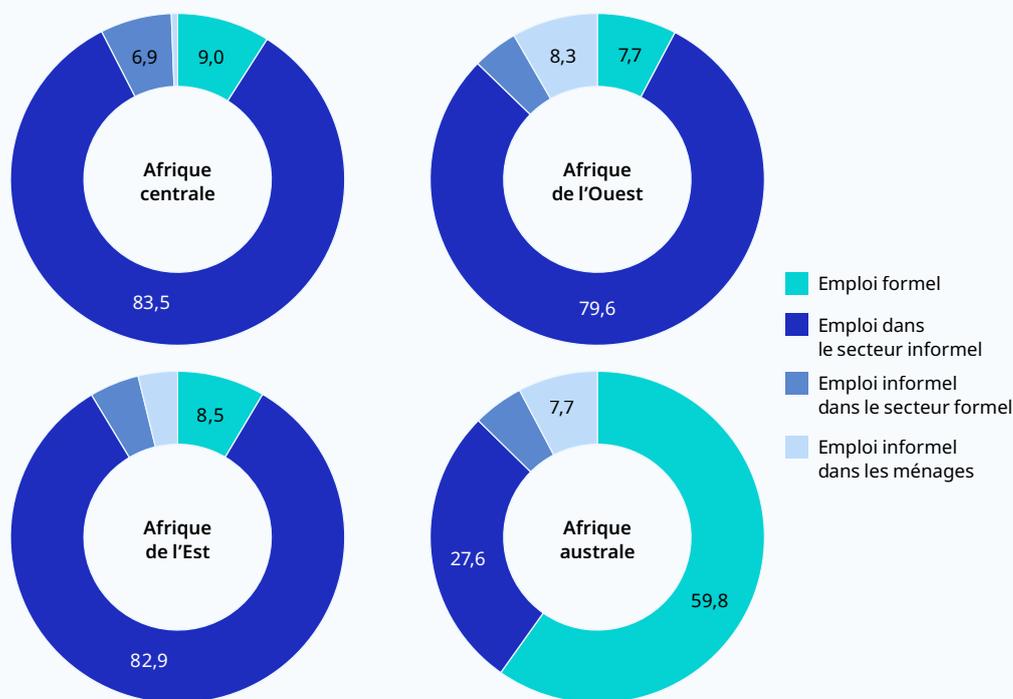
dans le secteur informel parmi les sous-régions de l'Afrique subsaharienne, 27,6 pour cent, mais une part relativement plus élevée de travailleurs informels dans le secteur formel et les ménages. Les chiffres de cette sous-région sont largement influencés par l'Afrique du Sud, dont la structure économique et du marché du travail est différente de celle de la plupart de ses voisins.

Outre l'absence de protection sanitaire et sociale, de nombreuses caractéristiques de l'économie informelle en Afrique ont rendu ses travailleurs particulièrement vulnérables à la pandémie. Par exemple, un grand nombre de travailleurs pauvres et informels des zones urbaines résident dans des bidonvilles surpeuplés (Schwettmann, 2020). De plus, en raison de la nature de leur travail, qui nécessite souvent une interaction personnelle, et aussi en raison de leurs faibles revenus et de l'absence d'épargne ou d'autres mécanismes d'adaptation, la distanciation physique et l'auto-isollement sont en réalité impossibles pour la plupart de ces travailleurs (BIT, 2020b).

Les mesures d'endiguement – dont les confinements, la fermeture des lieux de travail et des frontières, et les interdictions de voyager – ont eu des répercussions dévastatrices sur les entreprises et les travailleurs informels d'Afrique subsaharienne. En Afrique du Sud, seul pays de la sous-région pour lequel des données sont disponibles pour les quatre trimestres de 2020, les travailleurs informels (hommes et femmes) ont été touchés de manière démesurée, en particulier au deuxième trimestre (figure 2.4). Les secteurs les plus touchés en termes de pertes d'emplois informels ont été le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration, et les services commerciaux et administratifs pour les hommes; et les services sociaux, communautaires, personnels et autres pour les femmes. Comme expliqué ci-dessus, étant donné que le taux d'informalité de l'Afrique du Sud est bien inférieur à la moyenne régionale, les conséquences de la pandémie sur les travailleurs et les entreprises informels du reste de la sous-région risquent d'être encore plus démesurées. Le BIT a estimé que les revenus des travailleurs informels d'Afrique ont baissé de 81 pour cent au cours du premier mois de la crise (BIT, 2020c, p. 2).

5 Une prochaine publication du BIT (juin 2021) fournira des estimations actualisées sur l'incidence du travail des enfants, ce qui permettra de quantifier les répercussions de la crise du COVID-19 sur cet indicateur.

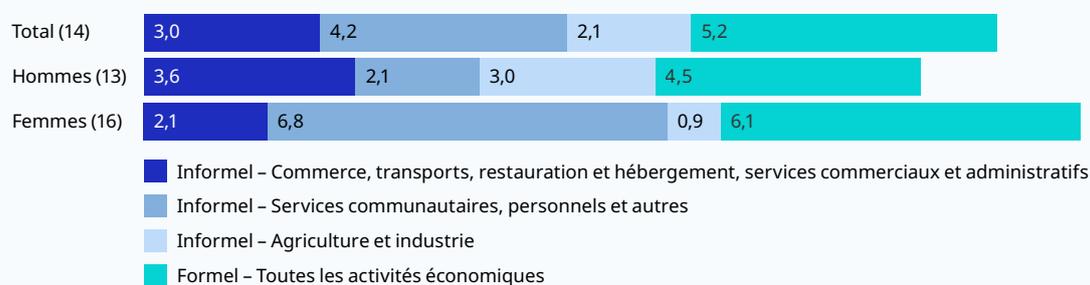
► **Figure 2.3 Emploi formel et informel dans les sous-régions d'Afrique subsaharienne, 2016 (pourcentages)**



Note: Des données actualisées seront disponibles dans BIT (à paraître).

Source: BIT (2019c).

► **Figure 2.4 Composition des pertes d'emplois en Afrique du Sud au deuxième trimestre 2020 par rapport au quatrième trimestre 2019, par statut d'informalité, sexe et groupe d'activité économique (pourcentages)**



Note: Les pourcentages entre parenthèses correspondent à la baisse en pourcentage des niveaux d'emploi entre le quatrième trimestre de 2019 et le deuxième trimestre de 2020 pour chaque groupe. Les barres représentent la décomposition de ces pourcentages en pertes d'emplois formels et informels (l'emploi informel est encore décomposé par activité économique).

Source: Calculs du BIT à partir de l'enquête trimestrielle sur la main-d'œuvre en Afrique du Sud.

Encadré 2.1 Un nouvel élan pour étendre la protection sociale, notamment aux travailleurs informels

La crise du COVID-19 a mis les gouvernements du monde entier face au double défi de protéger la santé publique et de freiner la propagation du virus tout en s’attaquant aux répercussions économiques et sociales de la pandémie. Au début de la crise, en avril 2020, environ la moitié des pays avaient déjà annoncé des mesures de protection sociale couvrant de nombreux domaines, notamment le soutien au revenu et la protection de l’emploi, l’accès aux soins de santé et aux indemnités de maladie, etc. La proportion de pays ayant adopté de telles mesures était variable d’une région à l’autre: 33 pour cent dans la région des États arabes, 39 pour cent en Afrique, 44 pour cent en Asie et dans le Pacifique, 51 pour cent dans les Amériques et 69 pour cent en Europe et en Asie centrale (voir la figure ci-dessous). En novembre 2020, la part des pays disposant de mesures de protection sociale avait augmenté à 87 pour cent en Asie et dans le Pacifique, environ 92 pour cent en Afrique, dans les États arabes et dans les Amériques, et 98 pour cent en Europe et en Asie centrale. De nombreux

pays qui disposaient de systèmes de santé et de protection sociale solides au début de la crise ont pu réagir rapidement en renforçant les programmes existants et en les adaptant pour couvrir des populations vulnérables qui ne l’étaient pas auparavant (BIT, 2021b). Cependant, un autre facteur clé pour déterminer les mesures de protection sociale, et leur durabilité tout au long de la crise et au-delà, est l’existence d’un espace budgétaire, qui varie nettement d’un pays à l’autre.

Même dans les économies avancées, la crise a mis en évidence des lacunes importantes dans la protection sociale de certaines catégories de travailleurs – en raison de la nature des relations d’emploi et des modalités de travail (comme dans le cas des travailleurs à temps partiel, des travailleurs temporaires et des indépendants) – qui ont dû être comblées par diverses mesures d’urgence. Parmi celles-ci, on peut citer l’extension des indemnités de maladie financées par la fiscalité générale à des travailleurs qui, autrement, n’étaient

► **Figure 2.E1 Mesures de protection sociale adoptées face à la crise du COVID-19, au niveau mondial et par région (pourcentages)**

	Pourcentage de la population totale couverte par au moins une prestation sociale (couverture effective), 2019	Pourcentage de pays ayant pris des mesures de protection sociale (avril 2020)	Pourcentage de pays ayant pris des mesures de protection sociale (novembre 2020)
Monde	46,9	50,0	92,9
Afrique	17,4	39,0	92,7
Amériques	65,6	51,0	91,8
Asie et Pacifique	44,1	44,0	87,0
États arabes	40,0	33,0	91,7
Europe et Asie centrale	83,9	69,0	98,3

Source: BIT (2017); BIT (2020d, p. 3); BIT (2020e, p. 2).

Encadré 2.1 (suite)

pas couverts, l'extension des prestations de chômage aux travailleurs indépendants, l'assouplissement des critères d'éligibilité pour l'accès à l'aide sociale ou à d'autres prestations financées par l'impôt, la fourniture d'un soutien au revenu généralisé à tous les résidents par le biais de paiements uniques, et la mise en place d'un soutien supplémentaire pour les groupes de population vulnérables tels que les sans-abri (BIT, 2020d).

Dans de nombreux pays en développement et émergents, les régimes de sécurité sociale couvrent une part relativement faible de la population, tandis que les régimes non contributifs et l'aide publique ciblent souvent des groupes vulnérables spécifiques, ce qui laisse de grosses lacunes de protection sociale pour une grande partie de la population (Blofield, Giamb Bruno et Filgueira, 2020). Les répercussions démesurées de la crise du COVID-19 sur les travailleurs n'ayant pas accès à la protection sociale ont mis en évidence la nécessité d'étendre la couverture sociale tout au long de la crise et au-delà. Des mesures positives ont été déployées à cet égard par plusieurs gouvernements d'Afrique et d'Amérique latine et des Caraïbes, en élargissant la couverture des transferts existants et en mettant en œuvre de nouveaux programmes, en recourant à la technologie et aux services bancaires mobiles (comme au Mozambique et au Togo), et en créant des mécanismes «axés sur la demande», grâce auxquels les personnes ayant perdu leur source de revenus peuvent s'identifier et faire une demande (Blofield, Giamb Bruno et Filgueira, 2020; Mozambique, MGCAS, 2020; Schwettmann, 2020). En Amérique latine et dans les Caraïbes, les gouvernements qui ont mis en place de tels mécanismes ont presque comblé le déficit de protection – une leçon potentielle pour les crises futures (Blofield, Giamb Bruno et Filgueira, 2020).

Source: BIT (2020d); BIT (2021b); BIT (2020e).

Malgré les progrès apparents reflétés dans la figure ci-dessus, il convient de noter que les politiques de réponse à la crise se sont parfois heurtées à des difficultés de mise en œuvre et à des goulets d'étranglement, qu'elles ont été limitées dans leur échelle et leur portée, et que la couverture sociale effective reste très faible dans de nombreux pays. Néanmoins, les mesures budgétaires et de protection sociale sans précédent adoptées pour faire face à la crise du COVID-19 au niveau mondial ont créé un nouvel élan pour étendre la protection à des groupes qui ne sont généralement pas couverts, et en particulier pour le faire de manière plus durable. Dans certains cas, le processus d'extension de la couverture a permis de créer des registres et des bases de données publics plus complets et actualisés, qui peuvent servir de socle à l'élaboration de nouveaux programmes sociaux (Blofield, Giamb Bruno et Filgueira, 2020). Le BIT a plaidé pour des mesures de protection sociale axées sur l'élaboration de systèmes de protection sociale universels et durables, notamment des socles sociaux, conformément aux cibles 1.3 et 3.8 des objectifs de développement durable (ONU, 2019; USP2030, 2019; BIT, 2019a), plutôt que des mesures palliatives ou fragmentées visant à compléter les solutions du marché pour ceux qui peuvent se les offrir (BIT, 2020d, p. 7). Pour être solides, inclusifs et durables, ces systèmes doivent être inscrits dans la législation et les cadres politiques nationaux, et financés de manière équitable et durable. Un récent rapport du BIT a estimé le déficit de financement des socles de protection sociale au niveau régional et a proposé des actions concrètes à mener par les gouvernements et les partenaires sociaux, notamment des mesures visant à maximiser l'espace budgétaire national, à accroître l'aide publique au développement et à promouvoir les transitions de l'économie informelle vers l'économie formelle (Durán-Valverde *et al.*, 2020).

Les gouvernements de la sous-région – souvent en coordination avec des organisations internationales, des représentants des travailleurs et des employeurs, et des donateurs – ont mis diverses mesures en place pour fournir un soutien d'urgence aux groupes de population vulnérables, y compris, dans quelques cas, aux travailleurs informels. Par exemple, le Burkina Faso a suspendu les taxes gouvernementales couvrant le loyer, la sécurité et le stationnement pour les opérateurs du secteur informel sur les marchés urbains; Cabo Verde a accordé des subventions de solidarité et un mois de soutien au revenu aux travailleurs informels, y compris les travailleurs domestiques; la Côte d'Ivoire a créé un fonds de soutien pour le secteur informel; le Lesotho et le Togo ont attribué des transferts en espèces aux travailleurs informels pour une période de trois mois; et le Mozambique a étendu la couverture de protection sociale à un sous-ensemble de travailleurs informels dans les

zones périurbaines (Schwettmann, 2020; Banque mondiale, 2020; Mozambique, MGCAS, 2020). Au lendemain de la crise, une priorité urgente dans l'ensemble de l'Afrique devrait être la mise en place de systèmes de protection sociale efficaces et durables – c'est-à-dire allant au-delà des mesures visant à fournir un soutien immédiat – afin d'accroître la résilience des individus et des communautés face aux chocs futurs. Cela devrait se faire de manière inclusive, en couvrant la plus grande partie possible de la population active (voir encadré 2.1). Cela nécessitera également une collaboration et un dialogue entre les pouvoirs publics, les acteurs internationaux et nationaux et les partenaires sociaux, ainsi que le renforcement des institutions nationales pour les rendre plus responsables de leurs actions. Il est également nécessaire d'élargir l'espace politique et de renforcer les capacités pour la mise en œuvre de politiques anticycliques (par exemple en mettant en place des stabilisateurs automatiques).

► 2.2 Amériques

La pandémie a eu de fortes répercussions sur la région des Amériques, qui représente une part importante des cas de COVID-19 enregistrés dans le monde, ce qui a exacerbé les inégalités préexistantes. En Amérique du Nord, le taux de chômage a bondi en 2020 et, en Amérique latine et dans les Caraïbes, des millions de petites et moyennes entreprises (PME) ont disparu et des emplois ont été perdus. Dans toute la région, les effets néfastes de la pandémie sur la santé et les résultats économiques ont été plus graves pour les groupes de population les plus pauvres et les plus défavorisés. La pandémie a mis en évidence les inégalités raciales et ethniques en Amérique du Nord et a eu de fortes répercussions sur

l'économie informelle en Amérique latine et dans les Caraïbes, ce qui a induit un modèle particulier d'ajustement du marché du travail pour la sous-région, comme décrit ci-dessous.

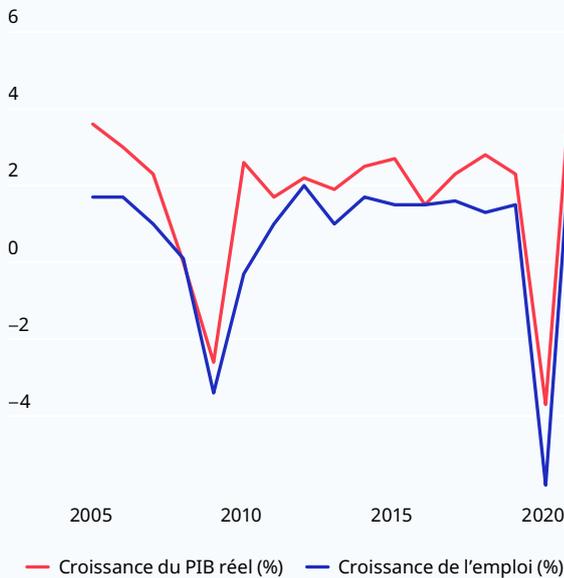
En général, la crise du COVID-19 a montré les grosses lacunes dans la couverture de protection sociale dans les Amériques, où, avant la pandémie, 65,6 pour cent de la population totale était couverte par au moins une prestation sociale, et 17,1 pour cent des chômeurs recevaient des prestations en espèces (BIT, 2021a). À titre de comparaison, dans la région Europe et Asie centrale, ces parts étaient respectivement de 83,9 et 51,3 pour cent.

2.2.1 Amérique du Nord

La performance économique et les conditions du marché du travail au Canada et aux États-Unis étaient solides avant la pandémie. Les taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre en Amérique du Nord étaient relativement faibles. Le chômage, principale composante de la sous-utilisation de la main-d'œuvre dans la région, avait

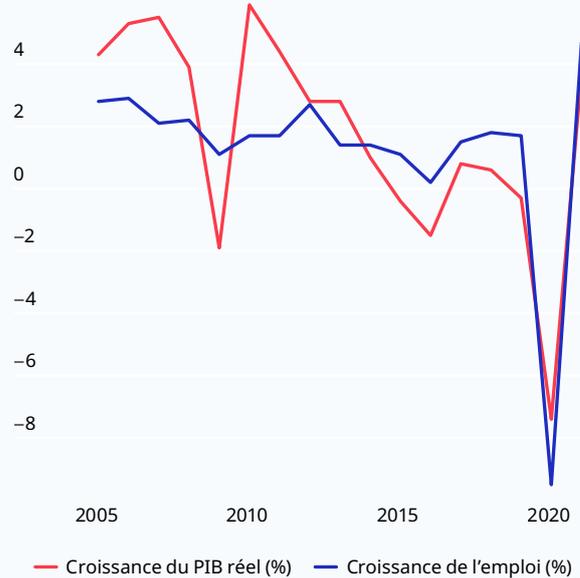
diminué régulièrement, passant d'un maximum de 9,5 pour cent en 2010 à un minimum de 3,9 pour cent en 2019 (voir annexe C, tableau C10). Des déficits de travail décent existaient néanmoins en termes d'inégalité d'accès aux possibilités de travail décent selon les groupes, et ces inégalités se sont aggravées en 2020.

► **Figure 2.5 Croissance du PIB réel et de l'emploi en Amérique du Nord, 2005-2021 (pourcentages)**



Source: Base de données ILOSTAT; Département des affaires économiques et sociales de l'ONU; base de données des Perspectives de l'économie mondiale du FMI, avril 2021.

► **Figure 2.6 Croissance du PIB réel et de l'emploi en Amérique latine et dans les Caraïbes, 2005-2021 (pourcentages)**



Source: Base de données ILOSTAT; Département des affaires économiques et sociales de l'ONU; base de données des Perspectives de l'économie mondiale du FMI, avril 2021.

En plus de ses répercussions sur la santé publique, la pandémie a provoqué une forte baisse de l'activité économique en Amérique du Nord.

De nombreuses entreprises se sont retrouvées confrontées à des surcapacités et à d'importantes pénuries de liquidités, ce qui a compliqué le respect de leurs engagements vis-à-vis de leurs fournisseurs, bailleurs de fonds, investisseurs et employés, et de l'État (BIT et OCDE, 2020). Cela a entraîné des licenciements à grande échelle et des réductions du temps de travail, des salaires et des gains. Le secteur des services, qui a représenté la plus grande part de la croissance de l'emploi dans la sous-région au cours de la dernière décennie, a été particulièrement touché. Alors que la crise économique mondiale de 2008-09 avait entraîné une baisse de l'emploi de -3,4 pour cent en 2009, la chute a été encore plus brutale lors de cette dernière crise et est estimée à -5,8 pour cent en 2020 (figure 2.5). Au Canada comme aux États-Unis, le taux de chômage a augmenté beaucoup plus en 2020 que lors de la crise précédente – en raison à la fois d'une plus forte poussée du chômage et d'une plus forte baisse de la participation au marché du travail – et plus que dans de nombreuses autres économies avancées. La forte hausse du chômage

reflète l'approche politique adoptée au Canada et aux États-Unis, qui ont favorisé une extension des prestations de chômage pour les travailleurs licenciés – et ont ainsi contribué à un large recours aux licenciements. En comparaison, de nombreux pays de l'Union européenne ont mis en place des programmes de sauvegarde de l'emploi qui ont évité les licenciements en permettant aux travailleurs de rester institutionnellement attachés à leur employeur, même si leur temps de travail était réduit à zéro (BIT et OCDE, 2020).

L'envolée du chômage en Amérique du Nord en 2020 ne rend pas pleinement compte des répercussions de la crise sur l'emploi en raison: a) de la baisse du taux d'activité et b) de l'augmentation d'autres formes de sous-utilisation de la main-d'œuvre.

Le taux de chômage a augmenté de 4,5 points de pourcentage, ce qui équivaut à environ 8 millions de chômeurs supplémentaires en 2020 (tableau 2.2). Mais derrière ce chiffre annuel se cache un fort effet trimestriel, le chômage ayant été multiplié par trois entre le premier et le deuxième trimestre de 2020, avant de repartir à la baisse au quatrième trimestre. En raison des possibilités limitées pendant les fermetures et des

► **Tableau 2.2 Estimations et projections concernant les heures de travail, l'emploi, le chômage, la main-d'œuvre, l'informalité et la pauvreté au travail, au niveau régional et par sous-région, Amériques, 2019-2022**

Région/sous-région	Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans				Nombre total d'heures de travail exprimé en emplois équivalents plein temps (EPT = 48 heures/semaine) (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Amériques	26,7	23,0	24,9	26,3	374	325	355	376
Amérique latine et Caraïbes	26,2	22,0	24,0	25,8	237	201	221	239
Amérique du Nord	27,5	24,9	26,7	27,3	137	124	134	137
	Ratio emploi-population (pourcentages)				Emploi (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Amériques	59,7	54,2	56,2	58,8	471	433	454	479
Amérique latine et Caraïbes	59,2	52,9	54,7	58,1	290	262	275	295
Amérique du Nord	60,4	56,5	58,8	60,0	181	171	179	184
	Taux de chômage (pourcentages)				Chômage (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Amériques	6,4	9,6	8,9	7,0	32	46	44	36
Amérique latine et Caraïbes	8,0	10,3	11,1	8,9	25	30	34	29
Amérique du Nord	3,9	8,4	5,3	3,9	7	16	10	7
	Taux de main-d'œuvre potentielle (pourcentages)				Main-d'œuvre potentielle (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Amériques	3,4	4,9	4,2	3,5	18	25	22	19
Amérique latine et Caraïbes	4,9	7,2	6,1	5,0	16	23	20	17
Amérique du Nord	0,8	1,1	0,9	0,8	2	2	2	2
	Taux d'activité (pourcentages)				Population active (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Amériques	63,8	60,0	61,7	63,2	503	479	498	515
Amérique latine et Caraïbes	64,3	58,9	61,5	63,7	315	292	309	324
Amérique du Nord	62,9	61,7	62,1	62,4	188	186	189	191
	Taux d'informalité en 2019 (pourcentages)				Informalité en 2019 (millions)			
	Total	Hommes	Femmes		Total	Male	Female	
Amérique latine et Caraïbes	56,4	56,2	56,7		164	96	68	
Amérique du Nord	19,1	19,1	19,1		35	19	16	
	Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar (PPA) par jour)				Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars (PPA) par jour)			
	(pourcentages)		(millions)		(pourcentages)		(millions)	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Amérique latine et Caraïbes	3,0	3,8	8,8	9,9	5,0	6,8	14	18

Note: La main-d'œuvre potentielle est constituée de personnes non employées qui recherchent un emploi mais ne seraient disponibles que dans un court délai, ou qui ne recherchent pas actuellement un emploi mais souhaitent travailler et sont disponibles pour le faire. Les taux de pauvreté modérée et extrême au travail correspondent, respectivement, à la part de travailleurs vivant dans des ménages ayant un niveau de vie compris entre 1,90 et 3,20 dollars É.-U. par personne et par jour à parité de pouvoir d'achat (PPA) et inférieur à 1,90 dollar (PPA). Les totaux peuvent différer de la somme des sous-composantes en raison des arrondis.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021; BIT (à paraître).

tâches supplémentaires découlant des mesures de confinement (par exemple en ce qui concerne la garde des enfants et l'enseignement à domicile), beaucoup de travailleurs licenciés ont quitté la population active au lieu de devenir chômeurs (faisant une transition de l'emploi vers l'inactivité sur le marché du travail). De même, la hausse du chômage a été atténuée parce que des demandeurs d'emploi ont suspendu leur recherche de travail (passant du chômage à l'inactivité sur le marché du travail). Le taux d'activité de la sous-région a diminué de 1,2 point de pourcentage (contre une baisse de 0,6 pour cent pendant la crise économique mondiale de 2008-09), et le taux de main-d'œuvre potentielle a augmenté de 0,3 point de pourcentage en 2020. Cela étant, l'Amérique du Nord devrait connaître la plus forte reprise du marché du travail parmi toutes les sous-régions du monde, grâce à des campagnes de vaccination rapides et à de généreux plans de relance budgétaire. La création attendue de 13 millions d'emplois supplémentaires entre 2020 et 2022 devrait faire baisser le taux de chômage à 5,3 pour cent en 2021 et à 3,9 pour cent en 2022.

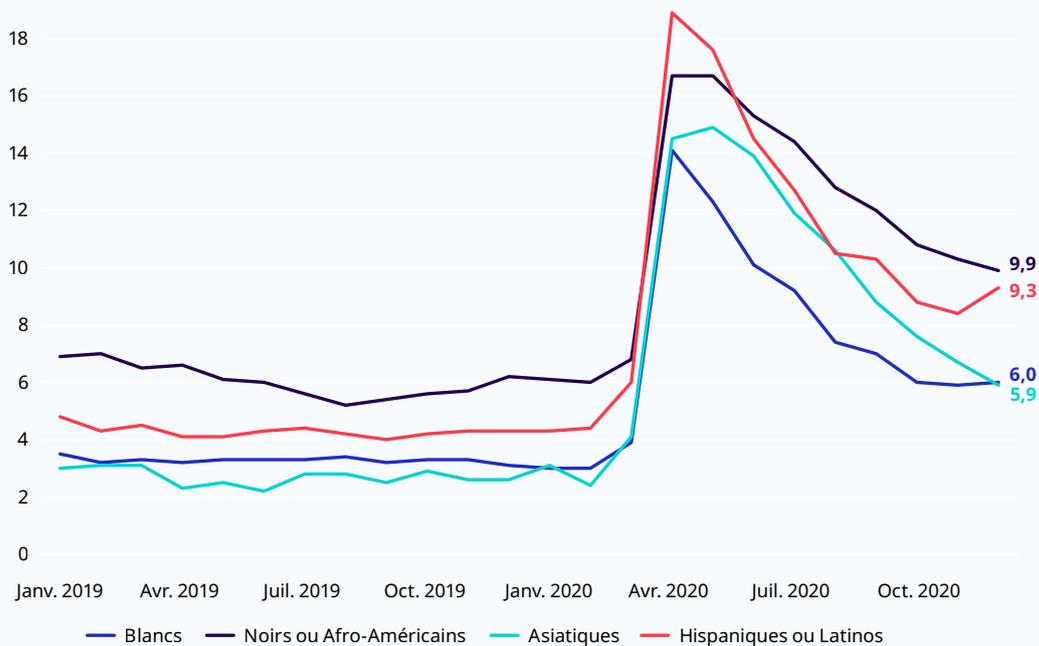
Les travailleurs à bas salaire ont enregistré les pertes d'emplois les plus importantes. Surtout au début de la crise, la composition de l'emploi a évolué au Canada et aux États-Unis en raison des pertes d'emplois plus importantes parmi les groupes professionnels peu qualifiés et faiblement rémunérés. Par exemple, au Canada, les pertes d'emplois parmi les salariés faiblement rémunérés ont été deux fois plus élevées que pour l'ensemble des salariés entre février et avril 2020 (BIT et OCDE, 2020, p. 14). Cela peut être imputé en partie à la répartition sectorielle des travailleurs à bas salaire, qui se trouvent souvent dans les secteurs les plus touchés, et en partie à leur répartition professionnelle (dans les professions peu ou moyennement qualifiées), qui les rend moins susceptibles de passer au travail à domicile (voir chapitre 3). En outre, de nombreux travailleurs qui ont conservé leur emploi ont dû réduire leurs heures de travail. Au total, celles-ci ont diminué de 10 pour cent en Amérique du Nord, soit l'équivalent d'une perte de 13 millions d'emplois à plein temps, par rapport au scénario sans pandémie.

Aux États-Unis, la pandémie de COVID-19, survenue à un moment où les tensions raciales et la polarisation politique étaient exacerbées, a étalé au grand jour les inégalités importantes en matière sanitaire et économique, liées à des obstacles structurels enracinés. Par exemple, avant le début de la pandémie en décembre 2019, le taux de chômage des Noirs ou Afro-Américains était deux fois plus élevé, et celui des personnes d'origine hispanique ou latino-américaine 1,4 fois plus élevé, que celui des Blancs. Bien que la crise ait entraîné des pertes d'emplois, une hausse du chômage et une baisse de la participation à la vie active dans tous les groupes ethniques, les personnes d'origine hispanique ou latino-américaine ont subi les plus fortes hausses du taux de chômage (de près de 13 points de pourcentage, contre environ 10 points pour les trois autres groupes) au début de la crise en mai 2020 (figure 2.7). Ce groupe était également surreprésenté parmi les salariés dans l'incapacité de travailler parce que leur employeur avait fermé ou avait perdu son entreprise pendant la pandémie (figure 2.8). Tout au long de l'année 2020, parmi les personnes encore en emploi, celles d'origine latino-américaine ou hispanique et les Noirs ou Afro-Américains étaient les moins susceptibles de passer au télétravail en raison de leur répartition professionnelle (surreprésentation parmi les emplois peu ou moyennement qualifiés dans les services et l'industrie; voir le chapitre 3). Leur sentiment de découragement était également plus prononcé dans le sens où une plus grande partie des personnes hors de la population active n'ont pas cherché de travail en raison de la pandémie.

Au Canada, les minorités visibles et les peuples autochtones ont fait partie des sous-groupes de population les plus vulnérables à la pandémie et aux conséquences négatives des mesures visant à l'enrayer. Une étude récente (Hou, Frank et Schimmele, 2020) a constaté des écarts dans les taux de pauvreté entre les minorités visibles et la population blanche au Canada, qui ont diminué mais sont restés importants même en tenant compte des caractéristiques individuelles⁶. De même, les autochtones – dont les membres des communautés des Premières

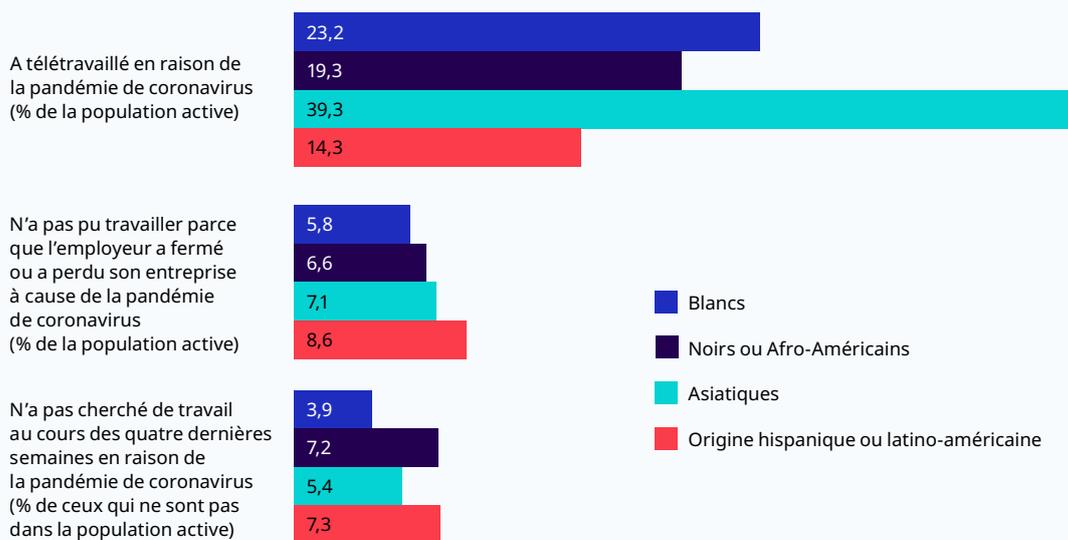
6 Les caractéristiques individuelles comprenaient le statut d'immigration – les immigrants récemment arrivés étant plus susceptibles d'être en situation de pauvreté que ceux qui sont dans le pays depuis de nombreuses années –, la connaissance des langues officielles, le niveau de scolarité, la situation d'emploi et d'autres caractéristiques démographiques. Des écarts dans les taux de pauvreté ont été observés pour tous les groupes de minorités visibles, à l'exception des personnes d'origine philippine et, après ajustement pour tenir compte des variables de contrôle, des personnes d'origine japonaise.

► **Figure 2.7 Taux de chômage par groupe racial aux États-Unis, 2019-20 (pourcentages)**



Source: Bureau of Labor Statistics, États-Unis.

► **Figure 2.8 Conséquences de la crise du COVID-19 sur le marché du travail selon les groupes raciaux aux États-Unis, décembre 2020 (pourcentages)**



Source: Bureau of Labor Statistics, États-Unis.

Nations, des Inuits et des Métis – risquaient beaucoup plus que les non-autochtones de vivre sous le seuil de pauvreté nationale et dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (Arriagada, Hahmann et O'Donnell, 2020). Pour ces groupes désavantagés, rester à la maison est synonyme de perte d'un revenu qui sert à couvrir les besoins fondamentaux comme le loyer, la nourriture et le transport, et aussi de possibilités d'apprentissage limitées pour les enfants dans les foyers sans accès à un ordinateur ou à Internet. Les résultats d'une enquête participative menée par Statistique Canada⁷ montrent que les populations autochtones et la plupart des groupes de minorités visibles ont subi davantage de pertes d'emplois et de réduction des heures de travail et qu'ils ont eu plus de difficultés à faire face à leurs obligations

financières ou à leurs besoins essentiels que les populations non autochtones et blanches (Hou, Frank et Schimmele, 2020; Arriagada *et al.*, 2020). De même, il a été constaté que les entreprises appartenant majoritairement à des minorités visibles étaient plus susceptibles d'avoir subi une baisse de recettes, d'avoir été confrontées à des contraintes de liquidité et d'avoir eu davantage de difficultés à obtenir du crédit au troisième trimestre de 2020 (Tam, Sood et Johnston, 2020). En outre, les données relatives aux premières phases de la pandémie indiquent que les répercussions de la crise sur les résultats du marché du travail peuvent durer plus longtemps pour les populations autochtones, pour lesquelles le chômage a eu tendance à rester élevé pendant une période plus longue (Bleakney, Masoud et Robertson, 2020).

2.2.2 Amérique latine et Caraïbes

Contrairement à l'Amérique du Nord, la situation macroéconomique et du marché du travail en Amérique latine et dans les Caraïbes avant la crise du COVID-19 se caractérisait par une faible croissance économique ainsi que par un haut niveau d'inégalités et d'informalité. En fait, la croissance a même été négative dans les années qui ont suivi l'effondrement des prix des matières premières en 2014 (voir figure 2.6 ci-dessus). La croissance de l'emploi est restée positive mais faible, et la sous-région a continué à faire face à des défis persistants en termes d'inégalités et d'informalité. Bien que l'Amérique latine et les Caraïbes comptent de nombreux pays à revenu intermédiaire, environ 23 millions de travailleurs de la sous-région ne gagnaient pas assez pour vivre avec leur famille au-dessus du seuil de pauvreté avant le début de la crise du COVID-19, 8,8 millions d'entre eux vivant dans l'extrême pauvreté (tableau 2.2). La sous-utilisation de la main-d'œuvre était plus importante que ne le reflète le seul taux de chômage, avec un taux élevé de sous-emploi lié au temps de travail (le deuxième des sous-régions après l'Afrique subsaharienne) et de main-d'œuvre potentielle (le troisième après l'Afrique du Nord et les États

arabes). Les jeunes constituaient un segment particulièrement vulnérable de la population, avec un taux de chômage (18 pour cent en 2019) trois fois plus élevé que celui des adultes. Le taux de NEET des jeunes était de 21,5 pour cent, ce qui veut dire que plus d'un jeune sur cinq était soit au chômage, soit inactif et ne suivait pas d'études ou de formation. Les femmes de la sous-région continuaient de se heurter à des obstacles pour accéder à un travail décent, comme en témoignent les écarts salariaux persistants entre hommes et femmes (BIT, 2020f, p. 53).

En Amérique latine et dans les Caraïbes, les répercussions de la crise sur les marchés du travail ont été sans précédent, tant par l'ampleur de l'impact que par le modèle d'ajustement⁸. Des entreprises de tous les secteurs économiques ont été lourdement touchées, avec de fortes baisses de la production et du chiffre d'affaires, ainsi que d'importantes pénuries de liquidités (CEPALC et BIT, 2020). La fermeture permanente ou temporaire de nombreuses entreprises a entraîné d'énormes pertes d'emplois, même si les employeurs ont eu recours à divers mécanismes pour préserver les relations de travail avec leurs salariés. Parmi ces mesures,

7 Le questionnaire a été rempli en ligne par 36 000 Canadiens entre le 26 mai et le 8 juin 2020. Les données de l'enquête n'étant pas basées sur un échantillon aléatoire, les résultats ne sont qu'indicatifs, et non représentatifs de l'ensemble de la population canadienne.

8 Voir également Maurizio (2021) pour une analyse détaillée de la crise de l'emploi en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui s'appuie sur des données trimestrielles.

on peut citer les congés anticipés, la réduction du temps de travail ou des salaires, la mise en place de programmes de sauvegarde de l'emploi ou de suspension temporaire de travail (comme au Chili, en Colombie, au Costa Rica, en Équateur, au Pérou et en Uruguay), des subventions salariales accordées aux entreprises ou directement aux travailleurs (comme en Argentine, au Brésil, au Chili, en Colombie, au Costa Rica, au Pérou et en Uruguay) et d'autres mesures élaborées spécifiquement pour répondre à cette crise (comme l'extension de l'assurance-chômage au-delà de la couverture pour licenciement au Chili et en Uruguay) (Blofield, Giambruno et Filgueira, 2020; BIT, 2020g). Dans certains pays – par exemple en Argentine – les réductions de salaires ont été négociées dans le cadre de conventions collectives entre les travailleurs et les employeurs (BIT et OCDE, 2020). Certaines entreprises, les grandes en particulier, ont eu recours au travail à distance. Les plus petites l'ont fait moins fréquemment car leurs secteurs d'activité nécessitent souvent une interaction personnelle directe. Parmi les autres mécanismes d'ajustement utilisés par les entreprises figurent le marketing en ligne et la modification de leurs produits ou services. Les politiques de soutien aux entreprises déployées par les gouvernements de la région comprenaient des transferts de fonds, le report d'échéances d'impôts ou de prêts et un accès facilité au crédit. Néanmoins, 2,7 millions d'entreprises de la région auraient fermé leurs portes en 2020 en raison de la crise (CEPALC et BIT, 2020, p. 31).

On estime que l'Amérique latine et les Caraïbes ont connu la plus forte baisse des heures de travail parmi toutes les sous-régions du monde en 2020. Elle équivaut à 36 millions d'emplois à plein temps par rapport au scénario sans pandémie et s'explique à la fois par des sorties de l'emploi et par une réduction du temps de travail. En termes de croissance nette de l'emploi, la sous-région aurait perdu 31 millions d'emplois en 2020 par rapport au scénario sans pandémie, et ce malgré la mise en œuvre des mesures susmentionnées, qui ont permis de limiter les coupes dans l'emploi formel dans de nombreux pays. Outre les mesures de soutien aux travailleurs et aux entreprises, certains gouvernements (par exemple l'Argentine,

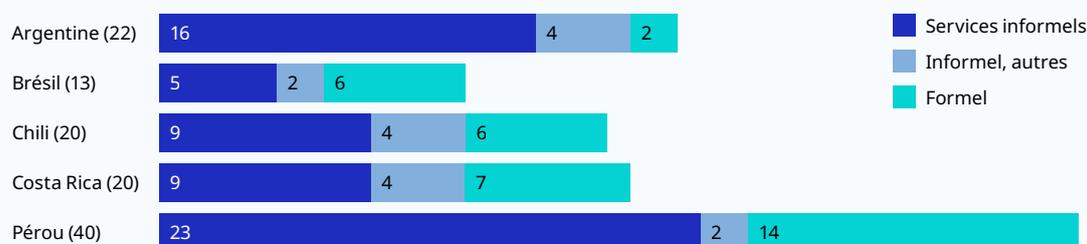
l'État plurinational de Bolivie et le Mexique) ont interdit les licenciements au cours de la période d'urgence sanitaire (Blofield, Giambruno et Filgueira, 2020).

Contrairement aux précédents modèles d'ajustement du marché du travail de la sous-région, les personnes qui ont perdu leur emploi en 2020 ont en majorité quitté la population active plutôt que de se déplacer vers le chômage ou l'emploi informel. L'emploi informel a souvent joué un rôle anticyclique en Amérique latine et dans les Caraïbes, en absorbant la main-d'œuvre licenciée du secteur privé formel en période de crise. Par exemple, au plus fort de la crise économique mondiale de 2008-09, le PIB de la sous-région a baissé de 1,9 pour cent, mais la croissance de l'emploi est restée positive à 1,1 pour cent, son déclin étant compensé par le déplacement de nombreux travailleurs vers l'emploi informel (voir la figure 2.6 ci-dessus).

La crise du COVID-19 a été tout à fait différente puisque l'emploi informel a été touché de manière disproportionnée. Au deuxième trimestre de 2020, lorsque les pertes d'emplois ont atteint un pic dans la sous-région, l'emploi informel représentait l'essentiel des pertes nettes d'emplois dans les pays pour lesquels des données d'enquêtes trimestrielles sur la main-d'œuvre sont disponibles, allant de 58 pour cent au Brésil à 92 pour cent en Argentine, en passant par environ 65 pour cent au Chili, au Costa Rica et au Pérou. Cela s'explique par le fait que les travailleurs et les entreprises informels de la sous-région sont concentrés dans des secteurs de services à faible productivité, tels que l'hôtellerie et la restauration, le commerce de détail et les services personnels, qui nécessitent une interaction personnelle. Ces secteurs ont été fortement touchés à la fois par la crise sanitaire et par les mesures prises pour y faire face. L'emploi informel dans ces secteurs a représenté à lui seul près de 75 pour cent du total des pertes d'emplois en Argentine, 58 pour cent au Pérou, et 40-45 pour cent au Brésil, au Chili et au Costa Rica (figure 2.9). Les emplois informels ont également été touchés de manière démesurée parce qu'ils n'entraient pas dans le champ d'application des programmes de sauvegarde de l'emploi et des autres mesures visant à préserver la relation de travail⁹.

⁹ Il est difficile de déterminer si ces modèles d'ajustement ont été différents dans les pays des Caraïbes, car la plupart d'entre eux ont interrompu la réalisation d'enquêtes régulières auprès des ménages pendant la pandémie.

► **Figure 2.9 Pertes d'emplois au deuxième trimestre 2020 par rapport à l'emploi total au quatrième trimestre 2019, par statut de formalité, dans certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes (pourcentages)**



Note: «Services informels» correspond à l'emploi informel dans le secteur des services et «Informel, autres» à l'emploi informel dans l'industrie (fabrication, mines, construction et services collectifs) et l'agriculture. «Formel» correspond à l'emploi formel dans tous les secteurs. Les pourcentages entre parenthèses correspondent à la baisse de l'emploi total entre le T4 2019 et le T2 2020, qui est décomposée en trois composantes. Par exemple, en Argentine, les pertes d'emplois totales au T2 2020 s'élevaient à 22 pour cent du niveau d'emploi d'avant la crise (T4 2019), dont 74 pour cent étaient des emplois informels perdus dans les services (équivalant à 16 pour cent du niveau d'emploi au T4 2019), 19 pour cent des emplois informels perdus dans d'autres secteurs (équivalant à 4 pour cent du niveau d'emploi au T4 2019) et 8 pour cent des emplois formels (équivalant à 2 pour cent du niveau d'emploi au T4 2019). Les totaux peuvent différer de la somme des sous-composantes en raison des arrondis.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021.

Les pays des Caraïbes ont été gravement touchés par la pandémie en raison du déclin du tourisme, mais aussi des perturbations du commerce et des chaînes d'approvisionnement. Les arrivées de touristes internationaux ont reculé de 39 pour cent au premier trimestre de 2020 par rapport au même trimestre de 2019, avec un arrêt complet en avril et mai, avant que la région ne recommence à s'ouvrir en juin 2020 (BIT, 2020h, p. 18). À la Grenade et à Sainte-Lucie (économies axées sur le tourisme) et en Jamaïque (secteurs orientés vers le tourisme combinés à d'autres activités), une forte baisse du ratio emploi-population et du taux d'activité a été observée, les jeunes étant touchés de manière disproportionnée (BIT, 2020h). À Sainte-Lucie – où, contrairement à la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, l'emploi informel est moins fréquent dans les services que dans d'autres secteurs (en grande partie grâce aux emplois formels dans les secteurs liés au tourisme) – l'impact initial de la crise, au cours du deuxième trimestre de 2020, s'est traduit par une chute (–41 pour cent) de l'emploi formel, partiellement compensée par une augmentation de 34 pour cent des emplois

informels, car beaucoup de ceux qui avaient perdu leur emploi se sont tournés vers l'emploi informel¹⁰. Au troisième trimestre, cependant, l'emploi formel a connu une modeste reprise, tandis que l'emploi informel a diminué.

Le manque de redistribution du travail vers l'emploi informel en Amérique latine et dans les Caraïbes s'est traduit par une chute de 6,3 points de pourcentage du ratio emploi-population et de 5,4 points de pourcentage du taux d'activité, tandis que le taux de chômage a augmenté de 2,3 points en 2020 (tableau 2.2). Les femmes ont enregistré une baisse encore plus marquée de l'emploi, 11,6 pour cent en 2020, contre 8 pour cent pour les hommes, et de la participation à la population active. Sur les 13,9 millions de pertes nettes d'emplois pour les femmes, 12,2 millions (88 pour cent) ont abouti à une sortie de la population active, contre 10,4 millions des 13,6 millions de pertes d'emplois chez les hommes (76 pour cent) (annexe C, tableau C9). Cela s'est traduit par une diminution de la taille de la population active de 9,2 pour cent pour les

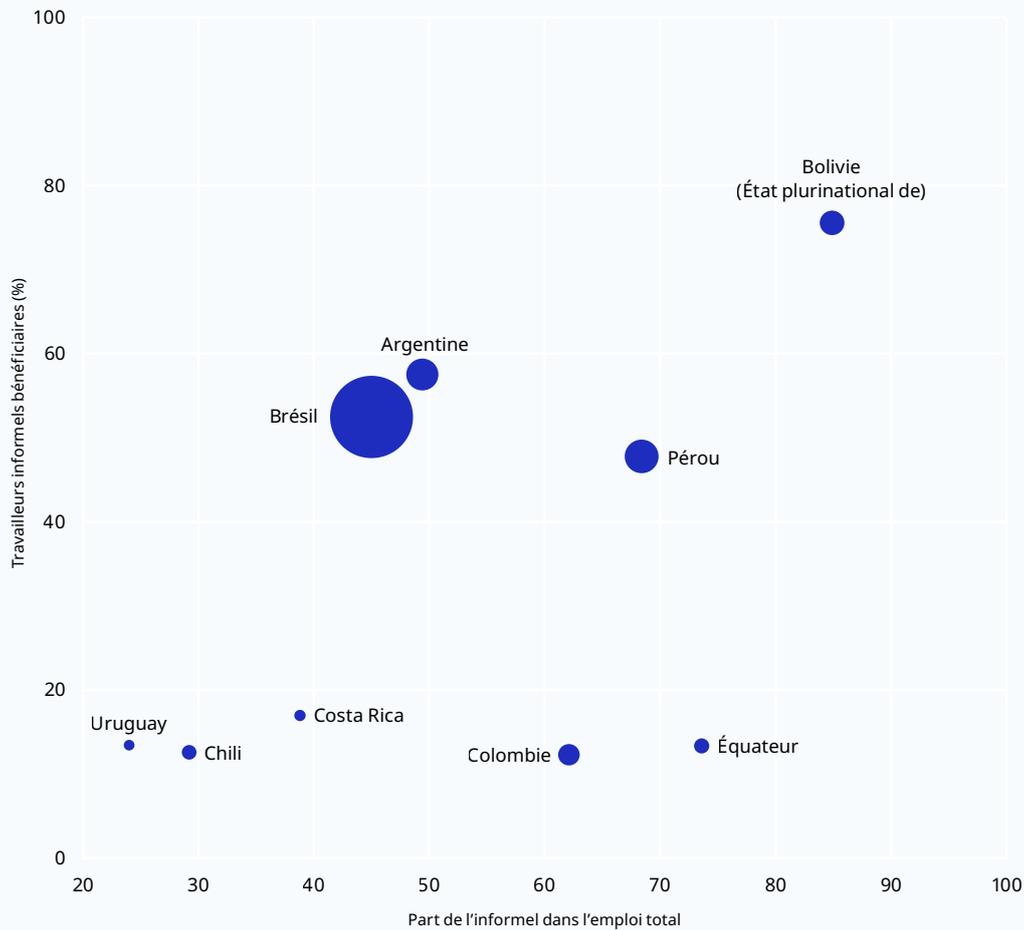
10 Calculs du BIT à partir des données de l'enquête sur la main-d'œuvre.

femmes et de 5,7 pour cent pour les hommes, aggravant ainsi les écarts préexistants entre les sexes sur le marché du travail.

Les pertes d'emplois et de revenus se traduisent en fin de compte par une augmentation de la pauvreté et des inégalités, en particulier pour les travailleurs informels, qui n'ont pas de protection sociale. On estime que 4,4 millions de travailleurs supplémentaires sont passés sous le seuil de pauvreté en Amérique latine et dans les Caraïbes en 2020, dont 1,1 million dans l'extrême pauvreté (tableau 2.2). Des enquêtes menées dans plusieurs pays de la région ont confirmé que les pertes d'emplois ont touché de manière démesurée les travailleurs gagnant moins que le salaire minimum, et ont révélé une polarisation en termes de résultats sur le marché du travail, certains travailleurs et familles continuant à percevoir la totalité ou une grande partie de leurs revenus, contrairement à d'autres (BIT, 2020h). Reconnaisant le risque d'accroissement des inégalités, de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire chez les travailleurs informels, de nombreux gouvernements de la sous-région ont mis en place des mesures visant à les faire bénéficier de la protection sociale. Il est à noter que l'État plurinational de Bolivie, où l'informalité est particulièrement élevée, a couvert plus de 75 pour cent de ses travailleurs informels; l'Argentine environ 58 pour cent, le Brésil 52 pour cent et le Pérou 48 pour cent. En raison de la taille même de sa population, le Brésil a un nombre de bénéficiaires dépassant 45 millions (figure 2.10).

La reprise dans la sous-région devrait être lente, en particulier pour l'emploi formel, ce qui pourrait se traduire par une croissance de l'emploi de moins bonne qualité. La relance devrait être molle en raison de la disparition de nombreuses entreprises et de la création limitée de nouvelles, situation aggravée par des niveaux élevés d'incertitude. Comme lors des crises précédentes, l'emploi dans le secteur formel devrait être à la traîne de la relance de la production. En 2021, alors qu'un grand nombre de ceux qui étaient sortis du marché du travail y retournent, le taux de chômage devrait rester élevé (11,1 pour cent) et, à condition que les restrictions à la mobilité et les autres obstacles au travail informel soient levés, l'emploi informel devrait faire un bond. Cet effet peut déjà être observé dans les pays pour lesquels des données sont disponibles pour les deux derniers trimestres de 2020. Par exemple, au troisième trimestre de 2020, alors que l'emploi formel continuait de baisser, l'emploi informel a augmenté d'un modeste 2 pour cent au Brésil, de 20 pour cent au Costa Rica et jusqu'à 33 pour cent en Argentine, car certains de ceux qui avaient quitté la population active l'ont réintégré après la levée des restrictions. Au Chili, la croissance de l'emploi formel a repris au troisième trimestre de 2020, avec une hausse de 1,1 pour cent, tandis que l'emploi informel a rebondi de 11 pour cent. L'emploi informel a bondi au quatrième trimestre de 2020 dans tous les pays de la sous-région pour lesquels des données sont disponibles, augmentant de 6 à 8 pour cent au Brésil et au Costa Rica, et de plus de 30 pour cent au Chili et au Pérou.

► **Figure 2.10** Travailleurs informels ayant bénéficié de transferts publics en raison de la crise du COVID-19, certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes, 2020 (pourcentages)



Note: La taille des bulles reflète le nombre estimé de bénéficiaires informels dans chaque pays, les plus grandes étant celles du Brésil (46,7 millions), du Pérou (7,3 millions) et de l'Argentine (6,5 millions). Le nombre de bénéficiaires informels est calculé comme suit: pour l'Argentine, tous les bénéficiaires de l'aide d'urgence aux familles (IFE) qui ne sont pas bénéficiaires de l'allocation universelle par enfant (AUH) ou de l'allocation universelle de grossesse (AUE); pour l'État plurinational de Bolivie, tous les bénéficiaires du Bono Universal; pour le Brésil, les bénéficiaires de l'Auxilio Emergencial qui ne sont pas bénéficiaires du programme Bolsa Familia; pour le Chili, les bénéficiaires de l'aide d'urgence aux familles (IFE 2.0) qui ne sont pas bénéficiaires de l'allocation familiale (SUF) ou des bénéficiaires de la pension de solidarité de base (PBS) âgés de plus de 69 ans; pour la Colombie, tous les bénéficiaires de l'Ingreso Solidario; pour le Costa Rica, tous les bénéficiaires du Bono Extraordinario et du Bono Proteger déclarés comme travailleurs informels ou temporaires (23% des bénéficiaires), plus les 51% de travailleurs indépendants bénéficiaires de ces deux programmes (38% du total); pour l'Équateur, tous les bénéficiaires du Bono de Protección Familiar; pour le Pérou, les bénéficiaires du Bono Yo Me Quedo En Casa, du Bono Independiente, du Bono Rural et du Bono Familiar Universal qui ne sont pas bénéficiaires des programmes Juntos ou Pensión 65; et, pour l'Uruguay, les bénéficiaires du programme alimentaire d'urgence.

Source: ILOSTAT; Blofield, Giamb Bruno et Filgueira (2020).

► 2.3 États arabes

Avant l'apparition de la pandémie, la région des États arabes était déjà confrontée à de multiples crises. Dans les pays n'appartenant pas au Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG), les conflits prolongés, les guerres, l'instabilité économique et financière et l'afflux massif de réfugiés et de personnes déplacées avaient fait payer un lourd tribut aux économies et aux marchés du travail. La détérioration des conditions de vie avait entraîné un regain de troubles sociaux. La crise du COVID-19 a exacerbé les difficultés existantes dans le Territoire palestinien occupé, où les restrictions à la mobilité avaient déjà de fortes répercussions sur les moyens de subsistance avant les mesures de confinement (BIT, 2019b); en Iraq et en République arabe syrienne, tous deux en proie à des années de conflit; et au Yémen, embourbé dans une crise humanitaire dévastatrice. Au Liban, la pandémie est survenue quelques mois après des manifestations de masse pour réclamer des réformes politiques d'envergure et dans un contexte de profonde récession, de crise bancaire, de dépréciation rapide de la monnaie et d'hyperinflation. Le Liban compte le plus grand nombre de réfugiés par habitant au monde – équivalant à un quart de sa population –, ce qui met à rude épreuve ses institutions et services sociaux déjà fragiles. La pandémie a aggravé la crise financière et économique du pays, menaçant encore davantage la viabilité des entreprises et les moyens de subsistance des travailleurs. En outre, une explosion dans le port de Beyrouth en août 2020 a causé d'énormes dégâts en termes de vies perdues et de moyens de subsistance, entraînant une nouvelle émigration et une «fuite des cerveaux» (Banque mondiale, 2021). En Jordanie, autre pays comptant une importante population de réfugiés syriens, la crise a également exacerbé les problèmes préexistants, puisque la croissance de l'emploi était insuffisante pour absorber l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi, et a touché de manière disproportionnée les jeunes et les travailleuses.

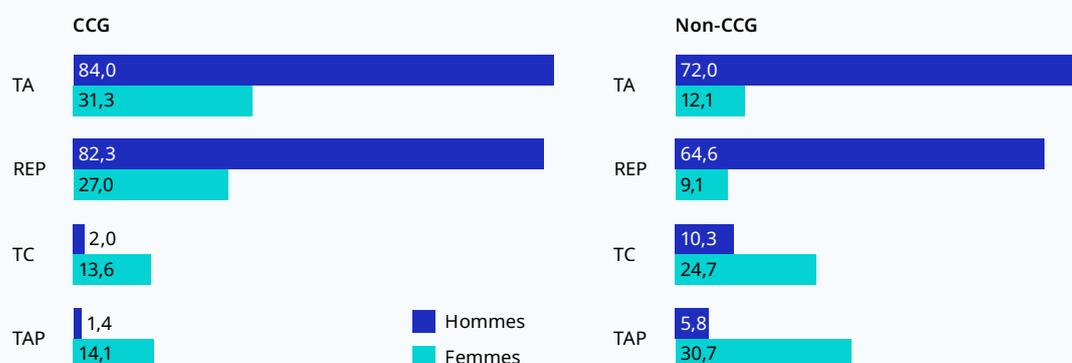
Non sans lien avec ces difficultés politiques, économiques et sécuritaires, les pays arabes non-membres du CCG présentaient des déficits de travail décent, comme en témoignent les faibles taux d'activité et les

ratios emploi-population, ainsi que les taux élevés de chômage et de sous-utilisation de la main-d'œuvre. De nombreux travailleurs étaient employés dans des postes et des secteurs à faible productivité et à bas salaires, caractérisés par une forte prévalence de l'informalité et une faible couverture sociale, ce qui les rend particulièrement vulnérables aux chocs économiques et aux crises. On estime que près d'un tiers des travailleurs des États arabes non-membres du CCG vivaient avec leur famille sous le seuil de pauvreté en 2019.

La situation dans les pays membres du CCG est différente de celle des autres États arabes: en plus d'avoir des marchés du travail relativement plus solides, ils bénéficient d'une plus grande stabilité politique et d'un plus large espace budgétaire, ce qui leur permet de mettre en œuvre plus facilement des politiques efficaces en réponse à la crise. Néanmoins, les difficultés qu'ils rencontraient sur le marché du travail avant la pandémie découlaient d'un affaiblissement de la demande mondiale de pétrole et d'une chute proportionnelle des prix, ainsi que du problème persistant de manque de diversification économique. Les pays du CCG ont des marchés du travail à deux vitesses, avec une dépendance excessive à l'égard des emplois du secteur public et des taux de chômage élevés pour les ressortissants nationaux (pour lesquels le secteur public est considéré comme un employeur de premier et dernier recours), tandis que l'emploi dans le secteur privé repose en grande partie sur les travailleurs migrants. Ceux-ci représentent une part importante de la population de ces pays et sont souvent employés dans les services et la construction (BIT, 2020f). Il est à noter qu'aux Émirats arabes unis, au Koweït et au Qatar la part des travailleurs migrants dans l'emploi du secteur privé est bien supérieure à 90 pour cent (Carvalho, Youssef et Dunais, 2018).

Le développement durable de la région nécessite une transformation structurelle et la création d'emplois à forte valeur ajoutée dans le secteur privé, qui suscitent l'intérêt des nationaux. Au cours des dernières années, les pays du CCG ont mis en place, bien qu'avec un succès limité, des plans visant à «nationaliser» l'emploi dans le secteur privé (une tendance appelée

► **Figure 2.11 Inégalités entre hommes et femmes sur les marchés du travail des États arabes, pour les membres et non-membres du CCG et par sexe, 2019 (pourcentages)**



Note: «CCG» se rapporte aux pays membres du CCG: Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar. «Non-CCG» correspond au groupe de pays comprenant l'Iraq, la Jordanie, le Liban, la République arabe syrienne, le Territoire palestinien occupé et le Yémen. TA = taux d'activité; REP = ratio emploi-population; TC = taux de chômage; TAP = taux d'activité potentiel.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021.

«saoudisation», «émiratisation», «omanisation», etc.) et à réduire la dépendance des ressortissants nationaux à l'égard de l'emploi dans le secteur public. Ces objectifs deviendront encore plus urgents en raison de la pression accrue sur les finances publiques due à la crise du COVID-19. Une récession mondiale prolongée et la baisse des prix du pétrole exigeraient des coupes dans les dépenses publiques à moyen et long terme, dont une réduction des dépenses consacrées à l'emploi dans le secteur public. Parallèlement, de sérieux efforts sont nécessaires pour s'attaquer à la structure à deux vitesses des marchés du travail dans les pays du CCG, du point de vue tant de la demande que de l'offre.

En ce qui concerne les déficits de travail décent, la région des États arabes dans son ensemble connaît également un problème persistant de chômage des jeunes et présente certaines des inégalités les plus fortes au monde entre hommes et femmes en matière de taux d'activité et d'emploi (figure 2.11). Plusieurs facteurs ont contribué à ces déficits au fil des ans, notamment une demande insuffisante de main-d'œuvre et un manque de disponibilité d'emplois productifs, une inadéquation des compétences, des tendances et des normes sociétales, et l'absence de politiques en faveur de la famille. Outre

les femmes, les jeunes et les travailleurs informels, les autres groupes de la région des États arabes qui ont été fortement touchés par la crise sont les travailleurs migrants à faible revenu, dont les travailleurs domestiques, ainsi que les réfugiés et les personnes déplacées, comme on le verra plus loin.

La pandémie de COVID-19 a eu des conséquences désastreuses sur la région, aggravant les crises en cours. Les pays ont pris diverses mesures pour contenir le virus, notamment la fermeture des aéroports et des frontières, des couvre-feux et des confinements. Dans les pays du CCG, le ratio emploi-population a chuté de 2,7 points de pourcentage et le taux d'activité, de 1 point, tandis que le taux de chômage a augmenté de 2,6 points de pourcentage (tableau 2.3). Les secteurs les plus touchés par la crise dans ces pays sont ceux qui comptent une forte proportion de travailleurs migrants, à savoir la construction, les autres activités de services, dont le travail domestique et d'autres services personnels, l'hébergement et la restauration, ainsi que le commerce de gros et de détail. Dans les pays non-membres du CCG, la baisse relativement plus faible du ratio emploi-population (1,5 point de pourcentage) s'est traduite en grande partie par une diminution de la participation au marché du travail et une augmentation de la main-d'œuvre

► **Tableau 2.3 Estimations et projections concernant les heures de travail, l'emploi, le chômage, la main-d'œuvre, l'informalité et la pauvreté au travail, au niveau régional et par groupe de pays, États arabes, 2019-2022**

Région/ sous-région	Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans				Nombre total d'heures de travail exprimé en emplois équivalents plein temps (EPT = 48 heures/semaine) (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
États arabes	25,9	23,3	24,4	25,4	50	46	49	52
CCG	34,8	31,1	32,9	33,9	28	25	27	28
Non-CCG	17,0	15,5	15,9	16,8	22	21	22	24
	Ratio emploi-population (pourcentages)				Emploi (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
États arabes	47,1	45,1	45,8	53,6	52	55	57	46
CCG	62,8	60,1	61,2	61,5	28	28	28	29
Non-CCG	36,9	35,3	35,9	36,7	25	25	26	27
	Taux de chômage (pourcentages)				Chômage (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
États arabes	8,1	9,9	9,5	8,9	4,7	5,8	5,7	5,5
CCG	4,0	6,6	5,6	4,9	1,2	1,9	1,7	1,5
Non-CCG	12,4	13,3	13,4	12,8	3,6	3,8	4,0	4,0
	Taux de main-d'œuvre potentielle (pourcentages)				Main-d'œuvre potentielle (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
États arabes	7,2	8,8	7,8	7,4	4,5	5,6	5,1	4,9
CCG	3,8	4,6	4,2	3,9	1,2	1,4	1,3	1,2
Non-CCG	10,4	12,8	11,1	10,5	3,4	4,2	3,8	3,7
	Taux d'activité (pourcentages)				Population active (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
États arabes	51,3	50,1	50,6	50,8	58	58	60	62
CCG	65,4	64,4	64,8	64,7	29	29	30	31
Non-CCG	42,1	40,8	41,5	42,1	29	29	30	31
	Taux d'informalité en 2019 (pourcentages)				Informalité en 2019 (millions)			
	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	
États arabes	60,2	61,1	55,6		32	28	4	
	Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar (PPA) par jour)				Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars (PPA) par jour)			
	(pourcentages)		(millions)		(pourcentages)		(millions)	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Non-CCG	17,6	18,7	4,5	4,7	14,9	17,0	3,8	4,2

Note: La main-d'œuvre potentielle est constituée de personnes non employées qui recherchent un emploi mais ne seraient disponibles que dans un court délai, ou qui ne recherchent pas actuellement un emploi mais souhaitent travailler et sont disponibles pour le faire. Les taux de pauvreté modérée et extrême au travail correspondent, respectivement, à la part de travailleurs vivant dans des ménages ayant un niveau de vie compris entre 1,90 et 3,20 dollars É.-U. par personne et par jour à parité de pouvoir d'achat (PPA) et inférieur à 1,90 dollar (PPA). «CCG» se rapporte aux pays membres du CCG: Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar. «Non-CCG» correspond au groupe de pays comprenant l'Iraq, la Jordanie, le Liban, la République arabe syrienne, le Territoire palestinien occupé et le Yémen. Les totaux peuvent différer de la somme des sous-composantes en raison des arrondis.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021.

potentielle. Dans ces pays – où la sous-utilisation de la main-d'œuvre, l'informalité et la pauvreté au travail étaient déjà relativement élevées et la couverture sociale très faible – la crise s'est surtout manifestée par des pertes de revenus et une détérioration des moyens de subsistance.

Les impacts de la crise du COVID-19 sur le marché du travail ont été plus marqués pour les jeunes et les femmes, qui étaient déjà fortement désavantagés dans la région des États arabes. En 2020, la baisse de l'emploi en glissement annuel était de -4,1 pour cent pour les femmes, contre -1,9 pour cent pour les hommes, et de -8,2 pour cent pour les jeunes, contre -1,3 pour cent pour les adultes (annexe C, tableau C11). Les baisses correspondantes du ratio emploi-population ont toutefois été plus importantes chez les hommes et les adultes en raison de la taille disproportionnée de ces groupes démographiques (et, inversement, de la sous-représentation des femmes et des jeunes) dans la population active de la région. Les femmes et les jeunes ont enregistré des augmentations supérieures à la moyenne dans les indicateurs de sous-utilisation de la main-d'œuvre qui tiennent compte de la taille de la population active (par opposition à la population), à savoir le taux de chômage et le taux de main-d'œuvre potentielle. Cette situation n'est pas surprenante dans une région où l'économie des soins est sous-développée (y compris les services publics de garde d'enfants et de soins aux personnes âgées) et où les possibilités d'emploi pour les jeunes et les femmes sont limitées.

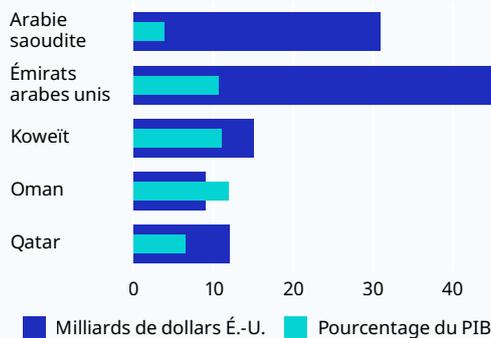
Les pertes d'heures de travail et d'emplois ont entraîné une augmentation de la pauvreté et de la vulnérabilité dans une région où les systèmes de protection sociale sont faibles. Au cours de l'année 2020, le taux de pauvreté extrême au travail dans les pays non-membres du CCG devrait avoir augmenté de 1,1 point de pourcentage, et le taux de pauvreté modérée au travail de 2,1 points de pourcentage, ce qui signifie qu'environ 670 000 travailleurs supplémentaires vivent dans un ménage sous le seuil de pauvreté. La hausse de la pauvreté au travail aggrave les conséquences des pertes d'emplois sur la pauvreté dans la région. La région des États arabes présente le déficit de financement du socle de protection sociale le plus élevé en pourcentage de la charge fiscale, estimé à environ 45 pour cent en 2019 (Durán-Valverde *et al.*, 2020, p. 46). À cet

égard, il est urgent que les gouvernements des pays non-membres du CCG en particulier mettent en place, en coopération avec les partenaires sociaux, des stratégies visant à financer les mesures nécessaires pour éviter que de larges segments de la population ne tombent sous le seuil de pauvreté. Ces pays doivent également mettre en œuvre rapidement des socles nationaux de protection sociale contenant des garanties élémentaires, tout en préparant le terrain pour la mise en place de systèmes de protection sociale solides, complets et durables à plus long terme.

La région des États arabes accueille un grand nombre de travailleurs migrants, notamment des travailleurs domestiques, qui ont été durement affectés par la crise du COVID-19 (voir chapitre 3). Dans les pays du CCG, les travailleurs migrants sont employés dans des secteurs économiques qui ont été fortement touchés, comme mentionné ci-dessus, mais aussi où l'exposition au virus est élevée. De nombreuses femmes sont employées comme domestiques et dans d'autres services nécessitant une interaction personnelle, et un grand nombre d'hommes travaillent dans le secteur de la construction et résident dans des camps de travailleurs migrants densément peuplés où les conditions sanitaires sont mauvaises (Pattison et Sedhai, 2020). Dans de nombreux cas, les travailleurs migrants ayant perdu leur emploi et qui souhaitent quitter le pays de destination n'ont pu le faire en raison de la fermeture des aéroports et de l'annulation des vols, sans parler de leur manque de ressources. Au Liban, par exemple, la pandémie ayant aggravé la crise économique déjà en cours, les revenus des ménages ont encore baissé et certains travailleurs domestiques migrants ont souffert de résiliations soudaines de contrats, de non-paiement et de paiement partiel ou tardif des salaires. Plusieurs d'entre eux se sont retrouvés bloqués dans le pays avec un accès limité aux médicaments et à la nourriture (BIT, 2020i; BIT, 2020j).

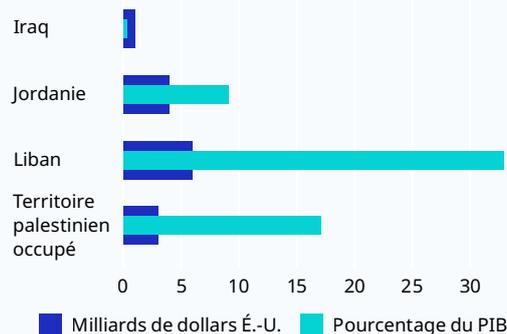
La diminution de l'emploi, des heures de travail et des revenus des travailleurs migrants dans les pays du CCG aura des répercussions sur leurs pays d'origine. Les importantes populations migrantes dans les pays du CCG comprennent des travailleurs d'Asie du Sud et d'Afrique du Nord, ainsi que des jeunes d'autres pays arabophones de la région où les possibilités d'emploi sont limitées. Les envois de fonds des migrants vers les pays

► **Figure 2.12 Transferts de fonds des migrants depuis les pays du CCG, 2019**



Source: Banque mondiale, KNOMAD.

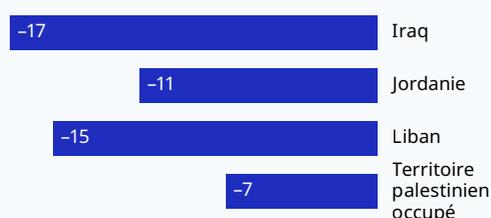
► **Figure 2.13 Transferts de fonds des migrants vers les pays non-membres du CCG, 2020**



Note: Les transferts de fonds des migrants pour 2020 sont des estimations.

Source: Banque mondiale, KNOMAD.

► **Figure 2.14 Variation en glissement annuel des envois de fonds des migrants vers les pays non-membres du CCG, 2019-20 (pourcentages)**



Note: Les transferts de fonds des migrants pour 2020 sont des estimations.

Source: Banque mondiale, KNOMAD.

non-membres du CCG (toutes sources confondues, dont une part importante en provenance des pays du CCG) ont été estimés à 9 pour cent du PIB pour la Jordanie en 2020, à 17 pour cent pour le Territoire palestinien occupé et à pas moins de 33 pour cent pour le Liban (figures 2.12 et 2.13). Les envois de fonds des travailleurs migrants, qui jouent souvent un rôle anticyclique en période de crise et constituent une bouée de sauvetage pour les populations vulnérables de la région, ont beaucoup souffert de la pandémie (figure 2.14) et auraient diminué de 11,7 pour cent en 2020 (calculs du BIT basés sur Banque mondiale, Alliance mondiale pour le savoir sur les migrations et le développement (KNOMAD)). La baisse des envois de fonds contribuera à une hausse de la pauvreté dans l'ensemble de la région.

Parmi les groupes les plus vulnérables au COVID-19 dans la région des États arabes se trouvent les nombreux réfugiés et personnes déplacées, qui, déjà avant la pandémie, enregistraient souvent des résultats et des conditions sur le marché du travail moins bons que leurs homologues nationaux et étaient victimes de discrimination et d'inégalité de traitement (BIT, 2020j). Cela concerne les réfugiés syriens au Liban (1,5 million) et en Jordanie (650 000), qui risquent plus d'être au chômage que les ressortissants de ces pays. Les réfugiés qui travaillent occupent généralement des emplois informels faiblement rémunérés et souvent sur une base quotidienne, temporaire ou saisonnière, sans permis de travail, sans arrangements contractuels formels ou sans accès à la sécurité sociale (Kebede, Stave et Kattaa, 2020a; 2020b). Une enquête portant sur un échantillon de Syriens et de Jordaniens sélectionnés à partir des bases de données des projets et programmes de l'OIT en Jordanie, qui a été menée aux premiers stades de la crise du COVID-19 (en avril 2020), a montré que 35 pour cent des Syriens employés avant la crise avaient définitivement perdu leur emploi, contre 17 pour cent des Jordaniens. Les Syriens ont également souffert de plus grosses pertes de revenus, leur revenu moyen étant inférieur au salaire minimum légal en Jordanie (Kebede, Stave et Kattaa, 2020a).

Bien qu'ils aient été touchés de manière disproportionnée par la crise, les réfugiés et les travailleurs migrants, ainsi que d'autres travailleurs de l'économie informelle, ne sont généralement pas couverts par les mesures de soutien public destinées à en atténuer les effets. Pendant la reprise, les efforts doivent viser à mettre en place des politiques pour relever les différents défis relatifs au marché du travail dans la région et pour renforcer les systèmes de protection sociale, par le biais de la consultation et du dialogue tripartites. Toute intervention devrait être guidée par les normes internationales du travail, notamment la convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952; la recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012; la recommandation (n° 204) sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, 2015; la recommandation (n° 205) sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience, 2017; la convention (n° 97) sur les travailleurs migrants (révisée), 1949; la recommandation (n° 151) sur les travailleurs migrants, 1975; ainsi que d'autres instruments et dispositions pertinents (tels que les Principes directeurs sur l'accès au marché du travail des réfugiés et autres personnes déplacées de force).

La grande disparité des niveaux de revenus entre les pays membres du CCG et les non-membres suscite des inquiétudes quant à l'inégalité de la reprise, au cours de laquelle les pays les plus pauvres, qui ne disposent pas de l'espace budgétaire nécessaire pour financer des plans de relance à grande échelle, seront laissés pour compte et subiront les séquelles de la crise pendant des années. Ces disparités affecteront également l'étendue de la vaccination, la capacité des gouvernements à continuer à contrôler la pandémie et à mettre en œuvre les mesures nécessaires à une reprise rapide et inclusive du marché du travail et de l'économie. Une reprise efficace et durable dans la région dépend non seulement du redémarrage de chaque économie, mais aussi du renouvellement des flux commerciaux et de l'aide entre les États arabes. La crise a mis en évidence l'interdépendance des économies de la région, que ce soit en termes de transferts de fonds, de commerce ou de flux d'investissement. Elle doit inspirer un renforcement de la coopération et de la solidarité régionales dans le but de créer une économie régionale résiliente, capable de surmonter de futures crises de même ampleur.

► 2.4 Asie et Pacifique

Au cours de la décennie qui a précédé la pandémie de COVID-19, la région de l'Asie et du Pacifique a enregistré des taux de croissance économique parmi les plus élevés au monde. La transformation structurelle – induite par une convergence de facteurs, notamment l'évolution technologique, le commerce et une plus grande intégration dans les chaînes de valeur mondiales et régionales – s'est accompagnée d'une hausse des inégalités entre les groupes de travailleurs selon leur situation géographique et leur niveau de qualification, mais aussi plus généralement entre les groupes démographiques, les résultats en matière d'emploi étant en moyenne moins bons pour les femmes et les jeunes (BIT, 2020f). Dans de nombreux pays de la région, la part du travail dans le revenu national a diminué entre 2011 et 2017, reflétant des transferts de production vers

des secteurs à plus forte intensité de capital (BIT, 2020k). Les centres urbains ont vu augmenter l'emploi dans le secteur privé, dont des emplois moyennement et hautement qualifiés dans l'industrie et les services, stimulés par les investissements étrangers. Ils ont également enregistré une hausse de l'emploi informel dans les secteurs des services à faible productivité, qui ont absorbé la main-d'œuvre croissante déplacée de l'emploi agricole. L'écart grandissant entre les marchés du travail urbains et ruraux a été exacerbé par l'évolution technologique dans la région (BIT, 2020f).

Au début de la crise, les pays de la région affichaient des taux d'activité et d'emploi parmi les plus élevés au monde, ainsi que des taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre relativement faibles. Toutefois, ces indicateurs

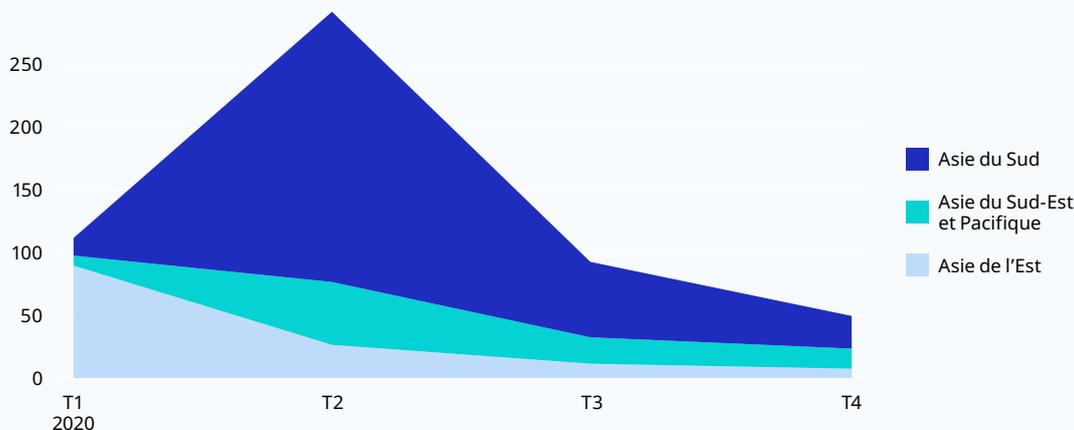
► **Tableau 2.4 Estimations et projections concernant les heures de travail, l'emploi, le chômage, la main-d'œuvre, l'informalité et la pauvreté au travail, au niveau régional et par sous-région, Asie et Pacifique, 2019-2022**

Région/sous-région	Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans				Nombre total d'heures de travail exprimé en emplois équivalents plein temps (EPT = 48 heures/semaine) (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Asie et Pacifique	28,7	26,3	27,8	28,1	1739	1607	1709	1745
Asie de l'Est	34,1	32,5	33,5	33,6	830	791	812	814
Asie du Sud-Est et Pacifique	29,4	27,0	28,0	28,9	291	270	282	294
Asie du Sud	23,4	20,4	22,6	23,1	617	547	614	636
	Ratio emploi-population (pourcentages)				Emploi (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Asie et Pacifique	57,9	55,4	56,5	56,7	1907	1845	1902	1931
Asie de l'Est	64,7	63,2	63,5	63,3	895	879	887	888
Asie du Sud-Est et Pacifique	65,7	63,5	63,9	64,6	345	338	345	353
Asie du Sud	48,2	44,6	46,8	47,5	666	628	670	690
	Taux de chômage (pourcentages)				Chômage (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Asie et Pacifique	4,4	5,2	5,0	4,7	87	101	99	95
Asie de l'Est	4,4	4,8	4,6	4,5	41	44	43	41
Asie du Sud-Est et Pacifique	2,6	3,2	3,6	3,2	9	11	13	12
Asie du Sud	5,3	6,8	6,1	5,7	37	46	44	41
	Taux de main-d'œuvre potentielle (pourcentages)				Main-d'œuvre potentielle (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Asie et Pacifique	2,4	3,6	2,7	2,4	49	73	54	50
Asie de l'Est	2,5	3,7	2,7	2,6	24	36	26	25
Asie du Sud-Est et Pacifique	2,8	3,7	3,2	2,9	10	13	12	11
Asie du Sud	1,9	3,5	2,3	2,0	14	24	17	15
	Taux d'activité (pourcentages)				Population active (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Asie et Pacifique	60,5	58,4	59,4	59,5	1994	1946	2001	2025
Asie de l'Est	67,6	66,4	66,6	66,3	936	923	930	929
Asie du Sud-Est et Pacifique	67,4	65,6	66,2	66,7	354	350	357	365
Asie du Sud	50,8	47,9	49,9	50,3	703	674	713	731
	Taux d'informalité en 2019 (pourcentages)				Informalité en 2019 (millions)			
	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	
Asie et Pacifique	67,0	70,0	61,7		1278	853	424	
Asie de l'Est	50,9	52,3	48,8		456	262	192	
Asie du Sud-Est et Pacifique	69,1	69,4	68,5		238	138	100	
Asie du Sud	87,6	87,2	89,3		584	452	132	
	Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar (PPA) par jour)				Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars (PPA) par jour)			
	(pourcentages)		(millions)		(pourcentages)		(millions)	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Asie et Pacifique	3,0	4,4	58	82	12,7	16,6	242	307
Asie de l'Est	0,5	0,8	5	7	2,9	3,9	26	34
Asie du Sud-Est et Pacifique	2,6	3,9	9	13	11,0	14,0	38	47
Asie du Sud	6,7	9,8	45	62	26,7	35,9	178	225

Note: La main-d'œuvre potentielle est constituée de personnes non employées qui recherchent un emploi mais ne seraient disponibles que dans un court délai, ou qui ne recherchent pas actuellement un emploi mais souhaitent travailler et sont disponibles pour le faire. Les taux de pauvreté modérée et extrême au travail correspondent, respectivement, à la part de travailleurs vivant dans des ménages ayant un niveau de vie compris entre 1,90 et 3,20 dollars É.-U. par personne et par jour à parité de pouvoir d'achat (PPA) et inférieur à 1,90 dollar (PPA). Les totaux peuvent différer de la somme des sous-composantes en raison des arrondis.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021.

► **Figure 2.15 Pertes d'heures de travail en Asie et dans le Pacifique en 2020 par rapport au niveau de référence avant la crise (en emplois équivalents plein temps)**



Note: L'axe vertical représente les pertes d'heures de travail converties en pertes d'emplois en équivalent plein temps au moyen d'un facteur de conversion de quarante-huit heures travaillées par semaine. Le quatrième trimestre de 2019 sert de niveau de référence avant la crise.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021.

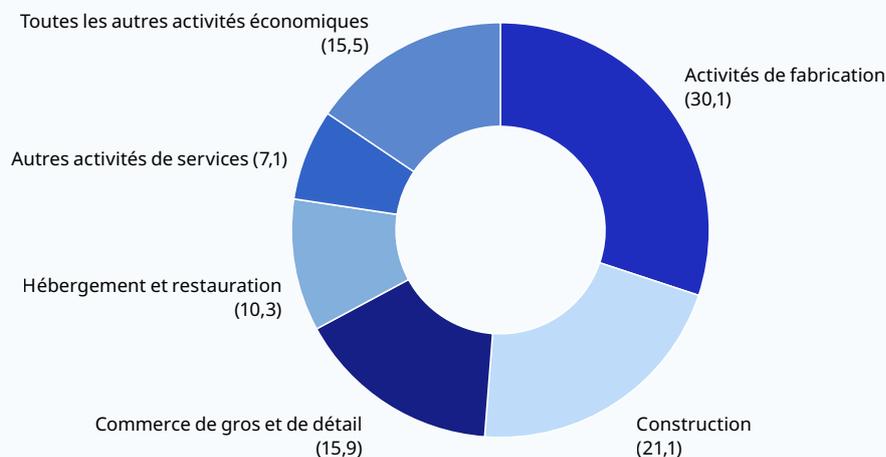
masquent d'énormes difficultés. Il s'agit notamment de l'ampleur de la pauvreté au travail, de l'informalité, des bas salaires et des mauvaises conditions de travail. Malgré des progrès notables en matière de réduction de la pauvreté au cours des deux dernières décennies, environ 300 millions de travailleurs de la région vivaient encore avec leur famille dans la pauvreté en 2019, dont quelque 58 millions dans l'extrême pauvreté (tableau 2.4). Environ deux tiers des travailleurs occupaient encore un emploi informel – et une proportion bien supérieure dans certains pays –, et les systèmes de protection sociale étaient inexistantes ou sous-développés. Une part importante de la population restait donc très vulnérable aux crises telles que la pandémie de COVID-19.

La crise du COVID-19 a durement touché l'Asie et le Pacifique, même si les répercussions ont été très différentes d'une sous-région à l'autre en raison de la propagation réelle du virus, de la rigueur et de la portée des mesures adoptées pour enrayer la transmission, et de la composition différente de la production, des exportations et de l'emploi d'un pays à l'autre. D'une manière générale, l'effondrement de la demande mondiale, les mesures de confinement, les interdictions de voyager et les restrictions à la mobilité ont eu de graves conséquences dans la région, qui est très intégrée dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et régionales, et

où le tourisme apporte une contribution importante aux économies locales. Bien qu'aucun pays de la région n'ait été épargné par la crise, les plus durement frappés sont ceux qui ont été doublement affectés par l'effondrement du tourisme et la perturbation des filières de l'industrie manufacturière, comme la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande (BIT, 2020k). Les marchés du travail des îles du Pacifique, qui dépendent beaucoup du tourisme et de ses retombées sur d'autres secteurs économiques, ont également été lourdement touchés (*ibid.*).

Les premières répercussions sur le marché du travail en Asie et dans le Pacifique au premier trimestre de 2020 se sont traduites par une forte réduction des heures de travail, équivalant à 115 millions d'emplois à plein temps. Ces pertes ont d'abord été enregistrées en Asie de l'Est (figure 2.15). Au deuxième trimestre, les pertes d'heures de travail en Asie de l'Est ont diminué, mais celles des deux autres sous-régions ont nettement augmenté, ce qui a entraîné une perte totale équivalant à 295 millions d'emplois à plein temps dans toute la région, dont la plus grande partie en Asie du Sud. Au deuxième trimestre, les pertes d'heures de travail sont allées de pair avec une diminution de l'emploi dans la plupart des pays de la région (BIT, 2020k). Les perspectives ont commencé à s'améliorer aux troisième et quatrième trimestres de 2020, avec des pertes

► **Figure 2.16 Part des pertes nettes d'emplois en 2020 par rapport au scénario sans pandémie, par secteur, Asie et Pacifique (pourcentages)**



Note: La classification des activités mentionnées dans cette figure est détaillée à l'annexe B. Le scénario sans pandémie correspond à l'évolution attendue en l'absence de pandémie.

Source: Estimations du BIT.

d'heures de travail progressivement moins importantes au fil du temps. En termes de pertes nettes d'emplois (emplois réels et non pas en équivalent plein temps), les estimations du BIT font état d'un déficit de 73 millions d'emplois au niveau régional en 2020 par rapport au scénario sans pandémie, dont 47 millions en Asie du Sud, 15 millions en Asie de l'Est et 11 millions en Asie du Sud-Est et dans les îles du Pacifique¹¹.

La reprise du marché du travail est facilitée par les résultats relativement bons de la région pour contenir la pandémie, mais elle devrait néanmoins être freinée par des facteurs mondiaux, dont l'effondrement du tourisme. En effet, la reprise prévue entre 2020 et 2021 a déjà été en grande partie atteinte à la fin 2020, les pertes d'heures de travail s'élevant à un peu plus d'un tiers des pertes moyennes enregistrées pendant toute l'année. La poursuite de la relance dépendra des résultats obtenus pour contenir la pandémie – entre autres grâce aux campagnes de

vaccination – et d'une action politique concertée (voir les conclusions).

Au niveau régional, le secteur manufacturier a représenté plus de 30 pour cent des pertes nettes d'emplois estimées en 2020 par rapport au scénario sans pandémie. Le secteur de la construction a contribué à 21 pour cent de ces pertes, le commerce de gros et de détail à 16 pour cent, les services d'hébergement et de restauration (principalement dans les secteurs liés au tourisme et à l'hôtellerie) à 10 pour cent, et les «Autres services» (dont les services personnels) à 7 pour cent (figure 2.16). Deux secteurs qui jouent normalement un rôle anticyclique en absorbant les travailleurs licenciés (la construction et le commerce de gros et de détail) ont été à l'origine d'une part importante des pertes d'emploi pendant cette crise. Néanmoins, certains éléments indiquent que le secteur agricole régional a conservé son rôle anticyclique traditionnel, comme en témoigne la croissance limitée mais positive de l'emploi dans

11 Ces estimations révisées des déficits d'emplois régionaux et sous-régionaux sont inférieures à celles présentées dans BIT (2020k, pp. 20-21), principalement en raison d'une révision à la baisse des pertes d'heures de travail estimées.

Encadré 2.2 La crise du COVID-19 et l'avenir des chaînes d'approvisionnement mondiales

En 2020, la crise du COVID-19 a gravement perturbé le commerce et l'investissement à travers le monde, les impacts localisés ayant des «effets d'entraînement» sur les chaînes d'approvisionnement mondiales^a, se propageant au sein et au-delà des secteurs d'activité et des frontières (BIT, 2020l; BIT, 2020m). À ses débuts, la pandémie a eu de fortes répercussions sur l'offre, les fermetures d'usines en Chine entraînant des pénuries d'intrants intermédiaires dans les secteurs en aval, ce qui a poussé les entreprises de ces secteurs à limiter ou à cesser leurs activités. Cet effet a ensuite été aggravé par les répercussions sur la demande à mesure que la crise évoluait, touchant les entreprises et les travailleurs à tous les niveaux des chaînes d'approvisionnement. L'impact disproportionné de la crise sur les activités de fabrication dans la région Asie-Pacifique a une fois de plus mis en évidence la vulnérabilité des micro et petites entreprises dans les chaînes d'approvisionnement, qui ont un accès limité aux ressources et aux financements, et de leurs travailleurs, qui bénéficient d'une faible couverture en matière de santé et de protection sociale (voir chapitre 3). Au lendemain de la crise, il faudra redoubler d'efforts pour s'attaquer aux déficits de travail décent dans les chaînes, idéalement par le biais d'approches multipartites et d'un dialogue social impliquant toutes les

entreprises de la chaîne d'approvisionnement, les gouvernements et les partenaires sociaux.

Pour de nombreux pays, la pandémie a également souligné l'importance de la diversification économique pour atténuer les effets des chocs extérieurs. En raison de l'ampleur de ses répercussions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, la crise pourrait en particulier accélérer certaines tendances ou changements structurels, tels que la relocalisation ou la «délocalisation de proximité» (qui consiste à déplacer des éléments du processus de production plus près des utilisateurs finaux, avec un accent particulier sur les chaînes d'approvisionnement régionales), la diversification des fournisseurs, l'augmentation des stocks de pièces et de composants essentiels, et l'automatisation de manière à limiter les contacts humains (BIT, 2020n). Toutes ces évolutions pourraient avoir des répercussions importantes et durables sur l'emploi régional dans les pays fournisseurs. Il est donc primordial que les pays de l'Asie et du Pacifique considèrent la crise du COVID-19 comme un signal d'alarme concernant la nécessité de diversifier leurs économies pour passer d'une dépendance excessive envers une croissance tirée par les exportations à une transformation structurelle plus durable et inclusive (*ibid.*).

^a Les chaînes d'approvisionnement mondiales peuvent prendre la forme d'investissements directs étrangers par des entreprises multinationales (par exemple par le biais de filiales en propriété exclusive ou de coentreprises, où les travailleurs sont employés directement) ou de réseaux de production par lesquels les entreprises principales externalisent des éléments de leur processus de production à des fournisseurs de premier rang, qui ont ensuite recours à des sous-traitants pour certaines productions (BIT, 2016).

ce secteur par rapport au scénario sans pandémie pour 2020.

En moyenne, les femmes de la région ont plus souffert que les hommes des pertes d'heures de travail et d'emplois, en grande partie en raison de leur surreprésentation dans la plupart des secteurs fortement touchés. Elles ont également beaucoup plus quitté la population active que les hommes, tandis que ceux-ci ont représenté une part plus importante de la hausse du chômage. **Les jeunes de la région ont également été plus**

durement frappés par les pertes d'emplois, avec une baisse de 10,3 pour cent de l'emploi en 2020, contre 2,4 pour cent pour les adultes. Un grave effet de découragement peut être observé chez les jeunes qui ont perdu leur emploi, mais aussi chez ceux qui étaient déjà au chômage, puisque beaucoup ont cessé de rechercher un emploi et abandonné la vie active pendant la pandémie en raison du manque d'opportunités. Cela se traduit par une augmentation du taux de chômage des jeunes malgré une baisse nette du nombre de chômeurs. Les répercussions de la crise sur les

jeunes de la région sont décrites en détail dans le rapport *Asia-Pacific Employment and Social Outlook 2020* (BIT, 2020k).

Les travailleurs migrants de la région Asie-Pacifique constituent un autre groupe fortement touché par la crise. Parmi eux, nombreux sont ceux qui sont employés dans les pays du CCG (voir section 2.3) et en Europe, mais aussi dans d'autres pays de la région (notamment l'Australie, Brunéi Darussalam, le Japon, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée, Singapour et la Thaïlande). La crise a entraîné une importante migration de retour et une forte baisse des envois de fonds vers certains pays de la région. Par exemple, l'Inde a utilisé des vols spéciaux et des navires de transport maritime pour rapatrier plus de 600 000 travailleurs migrants bloqués (Ratha *et al.*, 2020, p. 33). En octobre 2020, plus de 230 000 travailleurs philippins expatriés étaient rentrés aux Philippines, ce qui représente près de la moitié des travailleurs migrants de ce pays qui avaient perdu leur emploi. Environ 120 000 travailleurs migrants seraient rentrés au Cambodge depuis la Thaïlande (*ibid.*, p. 6). Les envois de fonds vers l'Asie de l'Est et le Pacifique auraient diminué de 7,9 pour cent en 2020, pour atteindre 136 milliards de dollars É.-U. (Ratha *et al.*, 2021, p. 3).

La crise a mis en évidence d'énormes inégalités dans la région, touchant de manière démesurée les travailleurs peu qualifiés et les travailleurs informels vivant dans la pauvreté ou en marge de celle-ci. Les travailleurs peu qualifiés ont représenté 49 pour cent des pertes d'emplois chez les femmes et 47 pour cent chez les hommes en 2020 par rapport au scénario sans pandémie. Les micro et petites entreprises, qui opèrent souvent dans le secteur informel, ont également été frappées de manière disproportionnée, en particulier au cours du deuxième trimestre de 2020, et il leur faudra probablement plus de temps pour s'en remettre (BIT, 2020k). Dans les pays pour lesquels des données d'enquête sur la main-d'œuvre sont disponibles, les travailleurs informels ont représenté une grande partie des pertes d'emplois dans de nombreux secteurs, en raison de la faible

protection de l'emploi dont ils bénéficient. Par exemple, au Viet Nam, ils comptent pour 61 pour cent des pertes d'emplois au deuxième trimestre de 2020, alors que les travailleurs formels ont connu des réductions relativement plus importantes de leurs heures de travail (BIT, 2020k, p. 43). Au troisième trimestre, alors que les entreprises formelles luttent pour maintenir leurs effectifs, les pertes d'heures de travail et d'emplois étaient cependant plus importantes pour les travailleurs formels que pour les travailleurs informels. Cela indique une certaine redistribution du travail vers l'emploi informel, car de nombreuses personnes qui avaient quitté le marché du travail ont commencé à le réintégrer.

La perte d'heures de travail et d'emplois a entraîné une baisse importante des revenus et une détérioration des moyens de subsistance en Asie et dans le Pacifique. Selon les estimations, le revenu du travail a diminué de 6,6 pour cent au niveau régional en 2020. Dans les sous-régions, et sans tenir compte de l'effet de compensation des mesures de soutien du revenu, la baisse a été estimée à 13,4 pour cent en Asie du Sud, 5,0 pour cent en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique, et 4,1 pour cent en Asie de l'Est. Le taux de pauvreté extrême au travail – c'est-à-dire la part des travailleurs dont le ménage dispose de moins de 1,90 dollar É.-U. par jour – aurait augmenté de 1,4 point de pourcentage en 2020, équivalant à 24 millions de travailleurs supplémentaires (tableau 2.4). Le taux de pauvreté modérée aurait également augmenté, de 3,9 points de pourcentage, ce qui équivaut à environ 65 millions de travailleurs supplémentaires vivant avec leur famille avec un revenu compris entre 1,90 et 3,20 dollars par jour. De nombreux gouvernements ont intensifié leur aide aux entreprises et aux travailleurs pendant la crise et, dans certains cas, les régimes de protection sociale contributifs et non contributifs ont été élargis pour couvrir des groupes auparavant exclus. **Le défi institutionnel fondamental auquel la région est maintenant confrontée est de déterminer comment passer d'une aide d'urgence à court terme pendant la crise à la création de systèmes de protection sociale plus adaptés à moyen et long terme** (voir BIT et CESAP, 2020).

► 2.5 Europe et Asie centrale

En Europe et en Asie centrale, le vieillissement de la population et de la main-d'œuvre dans de nombreux pays – qui préoccupait déjà les responsables politiques avant la crise du COVID-19 – a exacerbé le problème sanitaire posé par la pandémie. Si la population plus âgée a été confrontée à des risques plus graves face au virus, les jeunes ont en moyenne également connu une situation difficile en raison des possibilités de travail restreintes et d'une évolution générale vers des formes d'emploi atypiques¹², en particulier dans certains pays de la région (BIT, 2020f). Les difficultés du marché du travail pour les jeunes se traduisent par des transitions école-travail qui sont loin d'être idéales, des emplois de moindre qualité et des taux élevés de chômage, de sous-emploi et de NEET, notamment en Asie centrale et occidentale.

La crise a eu des répercussions graves mais hétérogènes sur les pays et les secteurs de la région. Cela s'explique par divers facteurs, notamment les différences au niveau de l'impact sur la santé et de la capacité des systèmes de soins d'un pays à l'autre, l'évolution de la demande mondiale et nationale, les perturbations des chaînes de production et d'approvisionnement, les risques sanitaires plus élevés associés à des activités spécifiques et les diverses mesures gouvernementales visant à contenir la propagation du virus, dont les restrictions aux voyages internationaux, les confinements et autres restrictions à la mobilité. La sous-région de l'Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest a enregistré le plus grand nombre de cas de COVID-19 au monde aux premiers stades de la pandémie (en mars-avril 2020) et il a de nouveau bondi lors d'une deuxième vague à partir d'octobre 2020. Celle-ci a fait payer un lourd tribut économique à l'Europe de l'Est et à l'Asie centrale, où, dans certains pays à revenu intermédiaire, l'espace budgétaire pour répondre à la crise était plus limité, et s'est encore réduit à mesure que la crise se prolongeait (BIT, 2020o). Dans la plupart des pays de la région, les entreprises et les gouvernements – souvent par le biais du dialogue social – ont activé des mesures après le début de

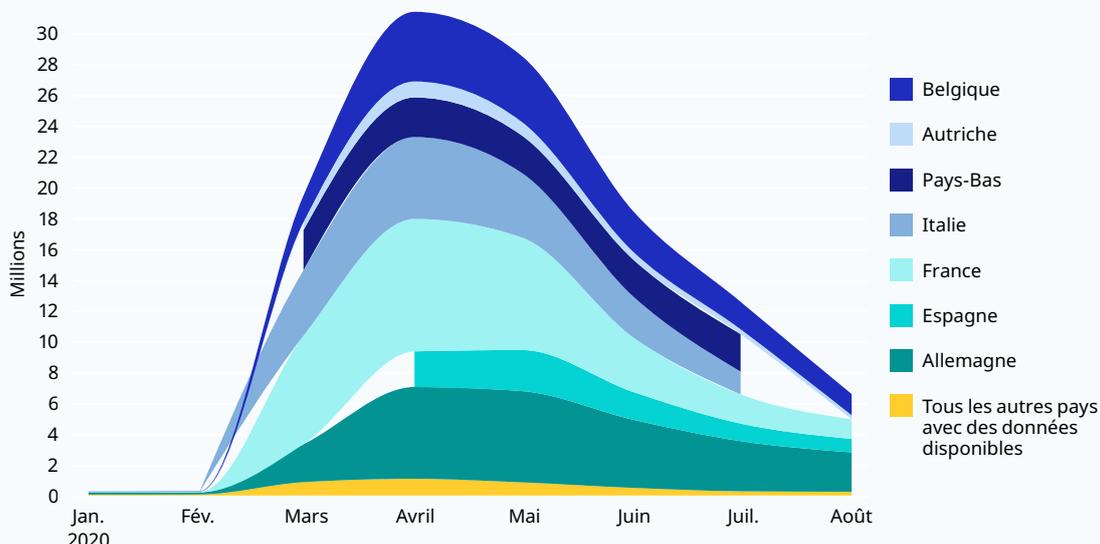
la pandémie pour préserver les emplois dans la mesure du possible, par exemple en réduisant les heures de travail et en recourant au chômage partiel ou aux suspensions temporaires de travail. La figure 2.17 montre l'ampleur de ces mesures au cours du premier semestre de l'année. Bien entendu, tous les pays de la région ne disposaient pas du même espace budgétaire, et l'étendue de la couverture des travailleurs et des entreprises par ces mesures a été très différente d'un pays à l'autre. En dépit de ces mécanismes, les pertes d'emplois ont augmenté au fil du temps car les entreprises, confrontées à de faibles recettes, éprouvaient des difficultés à maintenir leurs effectifs.

De nombreuses micro, petites et moyennes entreprises ont été particulièrement touchées (voir chapitre 3). Elles avaient des réserves financières et un niveau de préparation à la crise limités, ainsi qu'un accès plus restreint aux fonds de soutien (en raison des critères d'éligibilité mais aussi des contraintes de ressources pour s'orienter dans les processus bureaucratiques complexes). En outre, elles étaient surreprésentées dans les secteurs les plus affectés (OCDE, 2020a). Au niveau régional, les secteurs les plus touchés en termes de pertes d'emplois en 2020 ont été les activités de fabrication, les services d'hébergement et de restauration (notamment le secteur du tourisme et de l'hôtellerie), les «Autres services» (dont les services personnels et communautaires), les arts et spectacles, ainsi que le commerce de gros et de détail. Le secteur de la santé et de l'action sociale, qui a joué un rôle central dans la réponse à la crise, a également été fortement touché et, qui plus est, se trouve confronté à des problèmes de longue date liés au manque d'effectifs et au personnel sous-payé dans de nombreux pays (OCDE, 2020b).

La décomposition des pertes d'heures de travail en marges intensive et extensive d'ajustement du travail reflète le recours important à des mesures de préservation des emplois en Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest (figure 2.18). Plus précisément, la marge d'ajustement intensive (par laquelle les entreprises ont recours à la

12 Les formes d'emploi atypiques comprennent les emplois temporaires (tels que les contrats à durée déterminée ou les contrats basés sur des projets), le travail à temps partiel et sur appel, ainsi que d'autres relations contractuelles non permanentes et non traditionnelles.

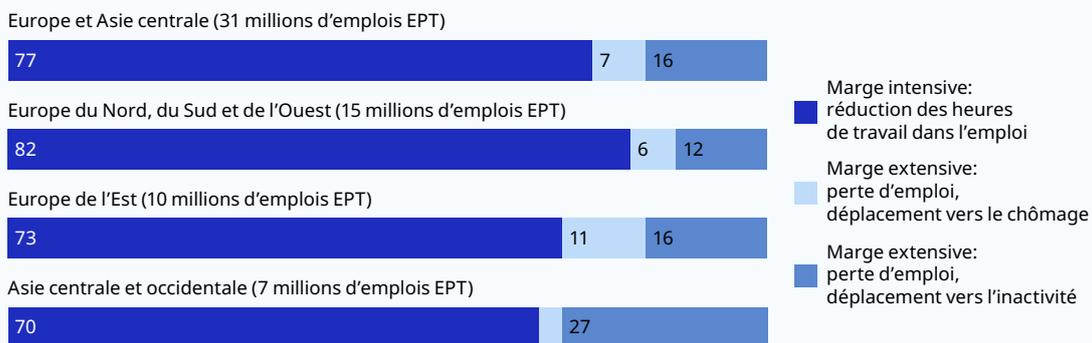
► **Figure 2.17 Nombre total d'emplois soutenus par des mesures publiques dans des unités économiques locales (emplois dans le cadre de programmes de travail de courte durée ou de suspensions temporaires de travail), certains pays d'Europe et d'Asie centrale, janvier-août 2020**



Note: Les données ont été collectées sur une base mensuelle à partir de janvier 2020. Les chiffres sont provisoires et sujets à des révisions. «Tous les autres pays avec des données disponibles» sont la Bulgarie, Chypre, la Croatie, l'Estonie, la Finlande, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie.

Source: Eurostat, données collectées auprès des autorités publiques nationales telles que les bureaux de chômage ou de placement (comme dans le cas de la Belgique, de la France et du Luxembourg) ou les autorités fiscales (Estonie et Irlande par exemple). Les données sur le nombre total d'emplois dans une économie donnée proviennent soit de l'office statistique national du pays, soit de l'enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (dans ce cas elles correspondent aux données du premier trimestre pour la période janvier-mars 2020 et aux données du deuxième trimestre pour les autres mois, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas mensuelles).

► **Figure 2.18 Décomposition des pertes d'heures de travail en marges d'ajustement intensive et extensive, au niveau régional et par sous-région, Europe et Asie centrale, 2020 (pourcentages)**



Note: Les pertes totales d'heures de travail par rapport au scénario sans pandémie sont indiquées entre parenthèses, exprimées en emplois équivalents plein temps sur la base d'une semaine de travail de quarante-huit heures. Les marges intensives correspondent à la réduction des heures de travail au sein de l'emploi, les marges extensives aux pertes d'emploi (qui ont été converties à partir des pertes d'heures de travail estimées en utilisant la moyenne des heures effectivement travaillées).

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021.

réduction des heures de travail plutôt qu'aux licenciements et, de même, les travailleurs indépendants enregistrent moins d'heures de travail mais restent en emploi) a représenté jusqu'à 82 pour cent des pertes totales d'heures de travail en 2020 par rapport au scénario sans pandémie, tandis que la marge extensive, qui englobe les pertes d'emplois, a représenté les 18 pour cent restants. Néanmoins, l'emploi dans la sous-région a reculé de 3,8 millions par rapport au scénario sans pandémie, dont environ 30 pour cent (soit 1,2 million) ont rejoint les rangs des chômeurs et 70 pour cent ont quitté la population active. Dans l'ensemble, la durée du travail a diminué de 9,6 pour cent en 2020, soit l'équivalent de 15 millions d'emplois à plein temps (tableau 2.5).

En Europe de l'Est et en Asie centrale et occidentale, les pays ont également eu recours à des programmes de sauvegarde de l'emploi, bien que dans une mesure plus limitée. Dans ces sous-régions, la réduction des heures de travail dans l'emploi a représenté 73 pour cent des pertes totales d'heures de travail en Europe de l'Est, et 70 pour cent en Asie centrale et occidentale (figure 2.18). En Europe de l'Est, sur les 2,4 millions de pertes nettes d'emplois par rapport au scénario sans pandémie en 2020, pas moins de 1,3 million de travailleurs (soit 56 pour cent) sont devenus chômeurs, tandis que les 44 pour cent restants ont quitté la population active. Dans cette sous-région, où l'emploi informel est relativement élevé, les pertes nettes d'emplois sous-estiment l'impact de la crise, car le déclin de l'emploi a été atténué par un énorme déplacement de l'emploi salarié vers le travail à son propre compte ou dans l'économie familiale de subsistance. Selon les estimations, le nombre de travailleurs familiaux dans la sous-région est 20 pour cent plus élevé que dans le scénario sans pandémie pour 2020, et le nombre de travailleurs à leur propre compte a augmenté de 5 pour cent, compensant en partie les pertes d'emplois pour les travailleurs salariés et les employeurs dans les PME.

En Asie centrale et occidentale, un fort effet de découragement peut être observé, puisqu'à peine 4 pour cent des 3,2 millions de pertes nettes d'emplois par rapport au scénario sans pandémie en 2020 se sont traduits par une hausse du chômage, tandis que 96 pour cent des travailleurs ayant perdu leur emploi ont quitté la population active. Dans certains pays de la sous-région, les systèmes de protection sociale sont confrontés à

des défis relativement plus importants en termes de couverture, de durabilité et d'adéquation des prestations (BIT, 2017). Par exemple, le pourcentage de chômeurs bénéficiant de prestations en espèces en Asie centrale et occidentale n'était que de 12,0 pour cent au cours de la dernière année pour laquelle ces données sont disponibles, contre 56,5 pour cent en Europe de l'Est et 46,2 pour cent en Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest (*ibid.*).

Selon les estimations, l'Asie centrale et occidentale présente le plus grand déficit de financement du socle de protection sociale en pourcentage du PIB, avec 5,3 pour cent en 2019, et le deuxième (après les États arabes) en pourcentage de la charge fiscale, avec 32,4 pour cent (Durán-Valverde *et al.*, 2020). Comme on le verra plus en détail ci-après, les travailleurs migrants de la sous-région, qui constituent une grande partie de sa force de travail, ont été parmi les groupes les plus durement touchés par la crise: ils se sont souvent retrouvés bloqués dans leur pays d'origine ou dans leur pays de destination, et n'étaient pas nécessairement couverts par le système national de protection sociale dans les deux cas.

Les pertes d'emplois dans la région Europe et Asie centrale ont été plus importantes au cours du deuxième trimestre de 2020 et sont allées de pair avec une forte baisse de la participation à la vie active et une hausse du chômage. Au troisième trimestre, la croissance positive de l'emploi a repris dans de nombreux pays, mais le chômage a encore fait un bond, car de nombreuses personnes qui avaient quitté la population active l'ont réintégrée, comme le montre la figure 2.19 pour le sous-groupe des 27 pays membres de l'Union européenne (UE27). L'indicateur du taux de chômage est souvent en décalage par rapport à la reprise de la production après une récession, en raison du retour des personnes qui avaient quitté la population active et aussi parce que les entreprises ont tendance à attendre davantage de stabilité avant de recommencer à recruter des travailleurs.

L'Europe et l'Asie centrale sont la seule région du monde où l'emploi devrait stagner en 2021, en raison des nouvelles mesures de confinement adoptées par certains pays en réponse aux deuxième et troisième vagues de la pandémie au cours du premier semestre. L'amélioration de la situation au second semestre devrait ouvrir la voie à une hausse du nombre d'emplois et à une baisse du chômage en 2022. Néanmoins, la reprise risque d'être incomplète,

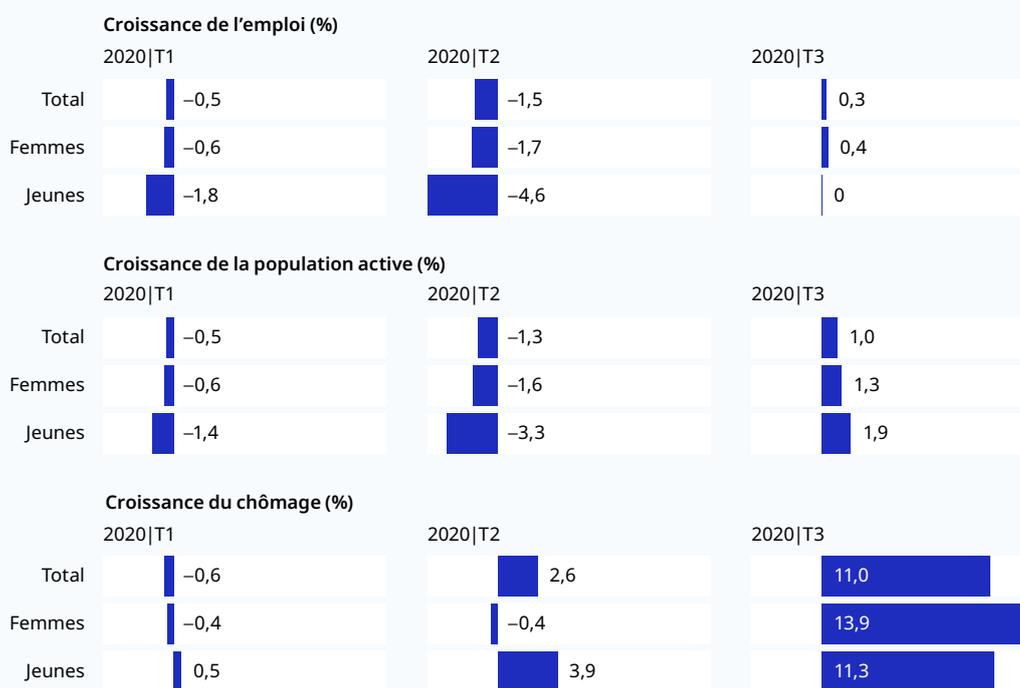
► **Tableau 2.5 Estimations et projections concernant les heures de travail, l'emploi, le chômage, la main-d'œuvre, l'informalité et la pauvreté au travail, au niveau régional et par sous-région, Europe et Asie centrale, 2019-2022**

Région/sous-région	Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans				Nombre total d'heures de travail exprimé en emplois équivalents plein temps (EPT = 48 heures/semaine) (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Europe et Asie centrale	25,7	23,3	24,2	25,3	326	295	306	319
Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest	25,8	23,3	24,3	25,5	157	142	148	154
Europe de l'Est	26,7	24,6	25,3	26,3	109	100	101	104
Asie centrale et occidentale	23,9	21,0	22,5	23,4	60	53	58	61
	Ratio emploi-population (pourcentages)				Emploi (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Europe et Asie centrale	54,4	53,0	53,1	53,6	415	406	407	412
Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest	54,1	53,1	53,2	53,7	208	205	206	208
Europe de l'Est	56,0	54,8	54,7	55,0	137	133	133	133
Asie centrale et occidentale	52,0	49,6	50,0	50,9	70	68	69	71
	Taux de chômage (pourcentages)				Chômage (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Europe et Asie centrale	6,7	7,4	7,5	6,9	29,6	32,3	32,8	30,6
Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest	7,0	7,6	7,7	7,1	15,6	16,8	17,0	15,9
Europe de l'Est	4,8	5,7	5,4	4,9	6,8	8,1	7,6	6,9
Asie centrale et occidentale	9,3	9,8	10,6	9,9	7,1	7,4	8,2	7,8
	Taux de main-d'œuvre potentielle (pourcentages)				Main-d'œuvre potentielle (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Europe et Asie centrale	3,5	4,8	3,9	3,5	16,0	22,1	18,0	16,1
Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest	4,1	5,2	4,5	4,1	9,7	12,1	10,4	9,6
Europe de l'Est	2,0	3,0	2,3	1,9	2,9	4,4	3,3	2,8
Asie centrale et occidentale	4,3	7,0	5,3	4,4	3,5	5,7	4,3	3,7
	Taux d'activité (pourcentages)				Population active (millions)			
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Europe et Asie centrale	58,2	57,2	57,4	57,6	444	438	440	443
Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest	58,2	57,4	57,6	57,8	224	221	223	224
Europe de l'Est	58,8	58,2	57,9	57,9	143	142	140	140
Asie centrale et occidentale	57,3	55,0	55,9	56,5	77	75	77	79
	Taux d'informalité en 2019 (pourcentages)				Informalité en 2019 (millions)			
	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	
Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest	17,5	16,1	19,1		36,4	18,1	18,3	
Europe de l'Est	21,7	23,3	19,8		29,7	16,8	12,9	
Asie centrale et occidentale	45,1	43,4	47,7		31,5	18,7	12,9	
	Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar (PPA) par jour)				Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars (PPA) par jour)			
	(pourcentages)		(millions)		(pourcentages)		(millions)	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Asie centrale et occidentale	1,6	1,9	1,1	1,3	6,1	7,4	4,3	5,0

Note: La main-d'œuvre potentielle est constituée de personnes non employées qui recherchent un emploi mais ne seraient disponibles que dans un court délai, ou qui ne recherchent pas actuellement un emploi mais souhaitent travailler et sont disponibles pour le faire. Les taux de pauvreté modérée et extrême au travail correspondent, respectivement, à la part de travailleurs vivant dans des ménages ayant un niveau de vie compris entre 1,90 et 3,20 dollars É.-U. par personne et par jour à parité de pouvoir d'achat (PPA) et inférieur à 1,90 dollar (PPA). Les totaux peuvent différer de la somme des sous-composantes en raison des arrondis.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021.

► **Figure 2.19 Croissance trimestrielle de l'emploi, de la population active et du chômage dans les pays de l'UE27, premier, deuxième et troisième trimestre 2020 (pourcentages)**



Source: Eurostat.

avec 2 millions de chômeurs supplémentaires prévus en 2022 par rapport à 2019, plus 1 million ayant quitté la population active.

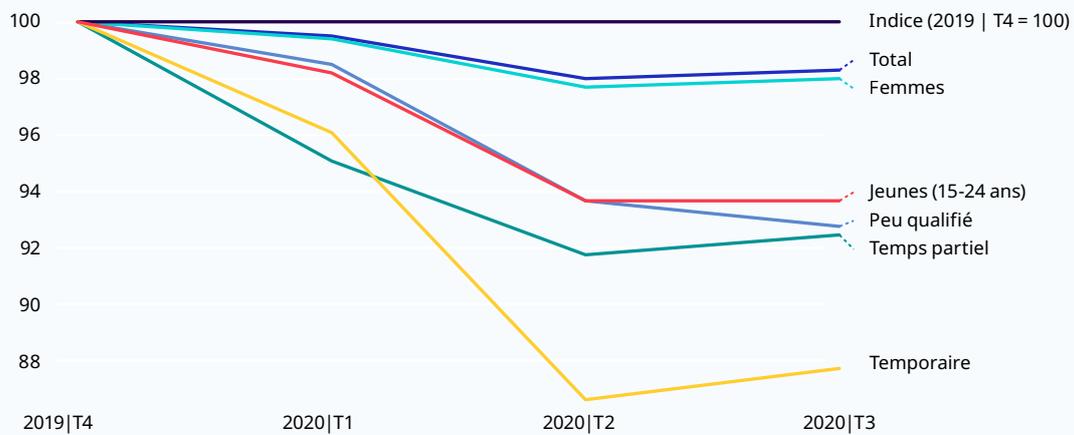
La crise a mis en évidence les inégalités entre les pays de la région et au sein de ceux-ci. Les données désagrégées de l'UE27 montrent à quel point certains groupes de travailleurs ont été plus durement touchés que d'autres (figure 2.20). Les travailleurs en contrat temporaire et les travailleurs à temps partiel ont souffert de la plus grande insécurité de l'emploi. Ces deux groupes ont enregistré les plus fortes baisses d'emploi au début de la crise, au premier trimestre de 2020, et les travailleurs temporaires des baisses encore plus importantes au deuxième trimestre. Les deux autres groupes qui ont subi un fort recul de l'emploi (en pourcentages) sont les jeunes et les travailleurs peu qualifiés (ces catégories se chevauchent, car les jeunes sont surreprésentés parmi les travailleurs temporaires et les travailleurs peu qualifiés, en particulier dans certains des secteurs les plus touchés, comme les services d'hébergement et de restauration, ainsi que le commerce de détail).

Les jeunes ont davantage été touchés par la crise en raison des perturbations de leur

éducation et de leur formation, tout comme les femmes, notamment en raison de la composition sectorielle de l'emploi féminin.

La figure 2.20 montre que les travailleurs peu qualifiés ont continué à subir des pertes d'emplois au troisième trimestre de 2020, alors que la croissance positive de l'emploi a repris pour tous les autres groupes. Les travailleurs manuels peu qualifiés exerçant des métiers nécessitant une proximité physique ont en particulier été plus fortement touchés que les cols blancs, qui ont souvent pu travailler à distance. En outre, la nature de leurs emplois fait que les travailleurs peu qualifiés sont plus exposés au virus. Comme dans la plupart des autres régions, les femmes ont souffert différemment de la crise en raison de la répartition sectorielle de l'emploi féminin et de leur surreprésentation dans les activités de soins non rémunérées. Bien que les pertes d'emplois, par rapport à la taille de la population en âge de travailler de chaque groupe, aient été similaires entre les sexes au niveau global, les femmes ont enregistré une baisse d'activité plus importante (voir les chapitres 1 et 3 pour plus de détails sur les répercussions de la crise du COVID-19 sur les hommes et les femmes).

► **Figure 2.20** Indice du niveau d'emploi (T4 2019 = 100) par groupe de travailleurs, pays de l'UE27, premier, deuxième et troisième trimestre 2020



Source: Eurostat.

Plusieurs pays à revenu faible ou intermédiaire de la région sont les pays d'origine d'un grand nombre de travailleurs migrants, notamment de travailleurs circulaires¹³ et saisonniers, qui ont été particulièrement touchés par la crise du COVID-19. Parmi ces travailleurs figurent de nombreux jeunes poussés à la migration par les salaires relativement plus élevés dans les pays de destination, et par leurs faibles perspectives de carrière, l'insécurité et les sentiments de corruption et d'injustice dans les pays d'origine (BERD, 2018; BIT, 2020f). Dans de nombreux pays d'origine, les envois de fonds peuvent être bien supérieurs aux flux d'investissement, et ils sont susceptibles de représenter une source de revenus importante pour de nombreux ménages et communautés qui dépendent de cet argent reçu de l'étranger. Par exemple, au Tadjikistan et au Kirghizistan, les envois de fonds étaient estimés à plus de 25 pour cent du PIB en 2020 (figure 2.21). Par comparaison, les flux d'investissements directs étrangers dans ces deux pays représentaient environ 2,5 pour cent de leur PIB en 2019. Les envois de fonds sont généralement considérés comme une source de financement stable qui joue un rôle anticyclique en restant constante, voire en augmentant, pendant les récessions économiques dans les pays d'origine (REM, 2020).

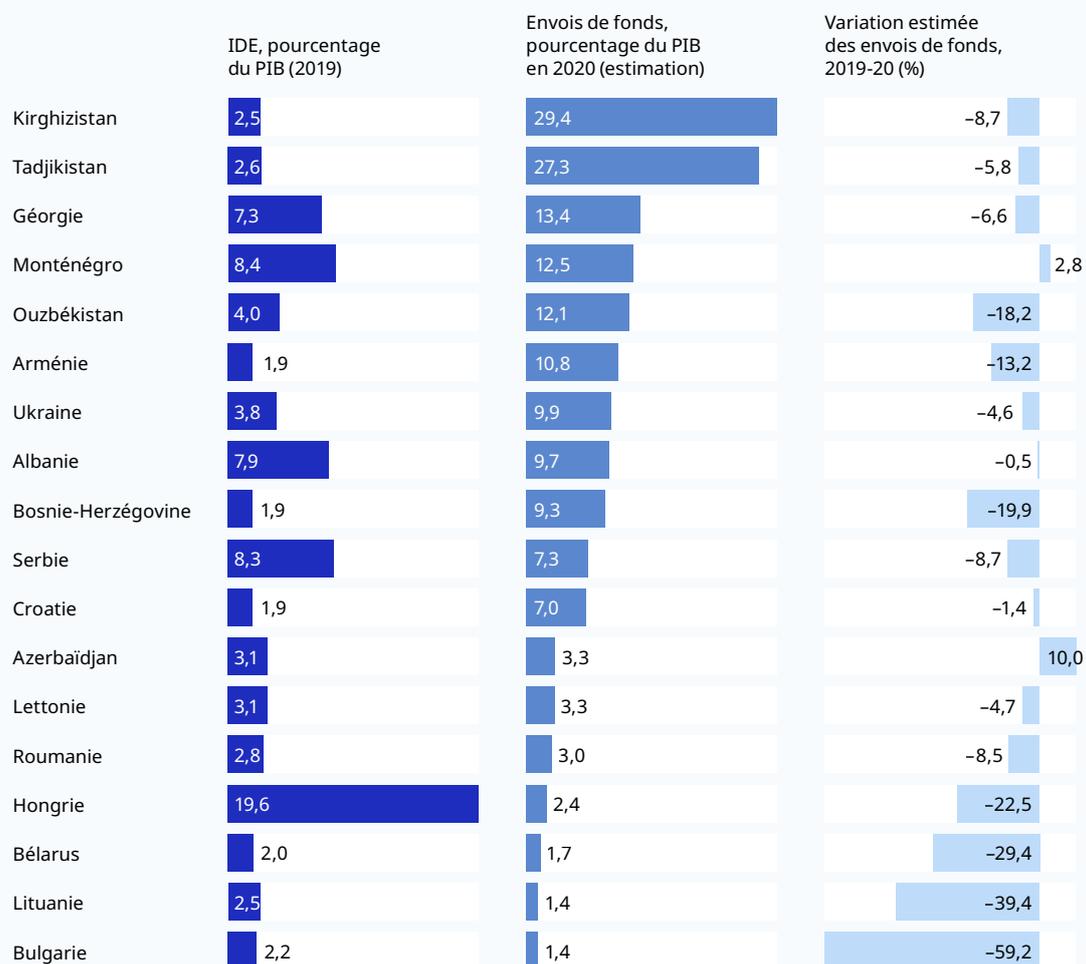
La crise du COVID-19 a toutefois frappé les pays d'origine des migrants comme ceux de destination. Dans les pays de destination, les secteurs

fortement tributaires des travailleurs migrants ont eu du mal à maintenir leurs effectifs. Beaucoup de ces travailleurs ont été confrontés à une baisse de leurs revenus et ne pouvaient plus se permettre d'envoyer des fonds dans leur pays. Les travailleurs migrants ont été particulièrement touchés par la crise parce qu'ils travaillaient souvent dans des conditions informelles et n'étaient donc pas couverts par des mesures adéquates de sécurité et de santé au travail et n'avaient qu'un accès limité à la protection et à l'aide sociales dans leur pays d'accueil. Des restrictions de voyage ayant été imposées, certains migrants circulaires se sont retrouvés bloqués dans les pays d'accueil et d'autres dans leur pays d'origine, où les marchés du travail déjà en difficulté et les faibles systèmes de protection sociale ont exacerbé le défi de leur réintégration. Cette question est particulièrement difficile compte tenu de l'ampleur de la migration de main-d'œuvre dans certains de ces pays. Par exemple, en Ouzbékistan, elle est estimée à 19 pour cent de l'emploi total (Papa *et al.*, 2020, p. 9).

Les pertes d'emplois et de revenus des travailleurs migrants se sont traduites par une baisse des envois de fonds pour les pays à revenu faible et intermédiaire de la région, aggravant encore l'impact dévastateur de la crise sur leurs économies et augmentant la part de leur population exposée au risque de pauvreté. Au niveau régional, l'Europe et l'Asie centrale devraient

¹³ La migration circulaire peut être définie comme une forme de migration temporaire qui permet un certain degré de mobilité dans les deux sens entre les frontières (voir Wickramasekara, 2011).

► **Figure 2.21 Investissements directs étrangers et envois de fonds des migrants dans les pays à revenu faible et intermédiaire d'Europe et d'Asie centrale, 2019-20**
(en pourcentage du PIB)



Note: «IDE» correspond aux investissements directs étrangers, en flux nets.

Source: Banque mondiale, KNOMAD, et base de données des Indicateurs du développement dans le monde.

enregistrer une chute des envois de fonds de 9,7 pour cent en 2020 (Ratha *et al.*, 2021, p. 3). Dans certains pays de la région, elle serait encore plus brutale (par exemple 59 pour cent pour la Bulgarie, 39 pour cent pour la Lituanie, 29 pour cent pour le Bélarus, 23 pour cent pour la Hongrie et 20 pour cent pour la Bosnie-Herzégovine) (figure 2.21). L'Europe et l'Asie centrale sont la seule région où la croissance des envois de fonds devrait rester négative en 2021, et même en 2022 (*ibid.*, p. 3).

Les répercussions de la crise du COVID-19 sur les travailleurs migrants ont mis davantage en évidence les écarts en matière de protection sociale auxquels cette catégorie de travailleurs

est confrontée dans de nombreux contextes nationaux. Certains pays, comme le Portugal, ont étendu la couverture de protection sociale à tous les ressortissants étrangers, leur accordant les mêmes droits que les résidents permanents en termes d'accès aux soins de santé, au logement, à la sécurité sociale, à l'emploi et aux services bancaires (Mamede, Pereira et Simões, 2020). L'extension de la protection sociale à ce groupe vulnérable a donné une impulsion qui devrait être valorisée dans les mesures visant à combler davantage les lacunes en matière de protection sociale au lendemain de la pandémie (voir encadré 2.2).

► Références pour le chapitre 2

- Arriagada, Paula, Tara Hahmann et Vivian O'Donnell. 2020. «Les Autochtones vivant en milieu urbain: vulnérabilités aux répercussions socio-économiques de la COVID-19», Statistique Canada, 26 mai.
- —, Kristyn Frank, Tara Hahmann et Feng Hou. 2020. «Répercussions économiques de la COVID-19 chez les Autochtones», Statistique Canada, 14 juillet.
- BAfD (Banque africaine de développement). 2020. *Perspectives économiques en Afrique 2020 – Supplément: dans le contexte de la COVID-19*.
- Banque mondiale. 2020. *Taking Stock and Looking Ahead: Côte d'Ivoire and the COVID-19 Pandemic*.
- —. 2021. «Lebanon Emergency Crisis and COVID-19 Response Social Safety Net Project (ESSN)», 12 janvier.
- BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement). 2018. *Transition Report 2018-19: Work in Transition*.
- BIT. 2016. «Global Supply Chains in Asia and the Pacific and the Arab States», Bureau régional de l'OIT pour l'Asie et le Pacifique et Bureau régional pour les États arabes.
- —. 2017. *Rapport mondial sur la protection sociale 2017-19: Protection sociale universelle pour atteindre les Objectifs de développement durable*.
- —. 2019a. *Protection sociale universelle pour la dignité humaine, la justice sociale et le développement durable – Étude d'ensemble concernant la recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012, ILC.108/III/B*.
- —. 2019b. *La situation des travailleurs des territoires arabes occupés, ILC.108/DG/APP*.
- —. 2019c. *Femmes et hommes dans l'économie informelle: un panorama statistique – Troisième édition*.
- —. 2020a. *Document thématique sur les principes et droits fondamentaux au travail face à la COVID-19*.
- —. 2020b. «La crise du COVID-19 et l'économie informelle: réponses immédiates et défis à relever», note de synthèse, mai.
- —. 2020c. «Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail. Troisième édition», 29 avril.
- —. 2020d. «Mesures de protection sociale visant à faire face à la crise du COVID-19: réponses apportées par les pays et considérations politiques», note de synthèse, 20 avril.
- —. 2020e. «Social Protection Responses to the COVID-19 Crisis around the World», note du BIT, 31 décembre.
- —. 2020f. *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances 2020*.

- —. 2020g. *Panorama Laboral 2020: América Latina y el Caribe*, Bureau régional de l'OIT pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
- —. 2020h. *COVID-19 and the English- and Dutch-speaking Caribbean Labour Market: A Rapid Assessment of Impact and Policy Responses at the End of Q3, 2020*, Bureau de l'OIT pour les Caraïbes.
- —. 2020i. «Impact of COVID-19 on Migrant Workers in Lebanon and What Employers Can Do about It», Bureau régional de l'OIT pour les États arabes.
- —. 2020j. «COVID-19: Labour Market Impact and Policy Response in the Arab States», note d'information, mai, Bureau régional de l'OIT pour les États arabes.
- —. 2020k. *Asia-Pacific Employment and Social Outlook 2020: Navigating the Crisis towards a Human-Centred Future of Work*.
- —. 2020l. «Effet d'entraînement au sein de la chaîne d'approvisionnement: les répercussions du COVID-19 sur les travailleurs et les usines du secteur de l'habillement en Asie et dans le Pacifique», note de recherche, octobre.
- —. 2020m. «Le COVID-19 et les chaînes d'approvisionnement mondiales: comment la crise de l'emploi se propage au-delà des frontières», note de synthèse, juin.
- —. 2020n. «Les répercussions du COVID-19 sur le commerce et les chaînes d'approvisionnement mondiales», note de recherche, juin.
- —. 2020o. *COVID-19 and the World of Work: Rapid Assessment of the Employment Impacts and Policy Responses – Serbia*.
- —. 2021a. World Social Protection Data Dashboard. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.social-protection.org/gimi/WSPDB.action?id=19> [consulté le 19 février 2021].
- —. 2021b. «Towards Solid Social Protection Floors? The Role of Non-Contributory Provision during the COVID-19 Crisis and Beyond», note du BIT, janvier.
- — et CESAP (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique). 2020. *The Protection We Want: Social Outlook for Asia and the Pacific*. Bangkok: Nations Unies.
- — et OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2020. «The Impact of the COVID-19 Pandemic on Jobs and Incomes in G20 Economies», document BIT-OCDE préparé pour le G20.
- —. À paraître. *Women and Men in the Informal Economy: A Statistical Update*.
- Bleakney, Amanda, Huda Masoud et Henry Robertson. 2020. «Les répercussions de la COVID-19 sur le marché du travail des Autochtones: mars à août 2020», Statistique Canada, 2 novembre.
- Blofield, Merike, Cecilia Giamb Bruno et Fernando Filgueira. 2020. «Policy Expansion in Compressed Time: Assessing the Speed, Breadth and Sufficiency of Post-COVID-19 Social Protection Measures in 10 Latin American Countries», ECLAC Social Policy Series No. 235. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

- ▶ Carvalho, Antonio, Jeff Youssef et Nicolas Dunais. 2018. *Maximizing Employment of Nationals in the GCC*, Oliver Wyman.
- ▶ CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) et BIT. 2020. *Employment Situation in Latin American and the Caribbean: Employment Trends in an Unprecedented Crisis – Policy Challenges*.
- ▶ Durán-Valverde, Fabio, José F. Pacheco-Jiménez, Taneem Muzaffar et Hazel Elizondo-Barboza. 2020. «Financing Gaps in Social Protection: Global Estimates and Strategies for Developing Countries in Light of the COVID-19 Crisis and Beyond», ILO Working Paper 14. Genève: BIT.
- ▶ Hou, Feng, Kristyn Frank et Christoph Schimmele. 2020. «Répercussions économiques de la COVID-19 chez les groupes de minorité visible», Statistique Canada, 6 juillet.
- ▶ IEJ (Institute for Economic Justice). 2020. «Assessment of the Impact of the COVID-19 Crisis on the Southern African Development Community Labour Market», rapport commandé par l'OIT, octobre (non publié).
- ▶ Kebede, Tewodros Aragie, Svein Erik Stave, et Maha Kattaa. 2020a. *Facing Double Crises: Rapid Assessment of the Impact of COVID-19 on Vulnerable Workers in Jordan*, 1^{er} mai. Genève: BIT.
- ▶ —, — et —. 2020b. *Facing Multiple Crises: Rapid Assessment of the Impact of COVID-19 on Vulnerable Workers and Small-Scale Enterprises in Lebanon*, mai. Genève: BIT.
- ▶ Mamede, Ricardo Paes, Mariana Pereira et António Simões. 2020. *Portugal: Rapid Assessment of the Impact of COVID-19 on the Economy and Labour Market*, juin. Genève: BIT.
- ▶ Maurizio, Roxana. 2021. «The Employment Crisis in the Pandemic: Towards a Human-Centred Job Recovery», Labour Overview Series Latin America and the Caribbean, note technique, avril. Genève: BIT.
- ▶ Mozambique, MGCAS (ministère du Genre, de l'Enfance et de l'Action sociale). 2020. *Plano de Resposta à COVID-19 em Moçambique: Protecção Social*.
- ▶ OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2020a. «Coronavirus (COVID-19): SME Policy Responses», 15 juillet.
- ▶ —. 2020b. «Beyond Containment: Health Systems' Responses to COVID-19 in the OECD», 16 avril.
- ▶ ONU (Organisation des Nations Unies). 2019. Déclaration politique issue de la réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle – Couverture sanitaire universelle: œuvrer ensemble pour un monde en meilleure santé, Résolution 74/2 de l'Assemblée générale, A/RES/74/2.
- ▶ Papa, Jasmina, Azikhon Khankhodjaev, Janna Fattakhova et Sergey Chepel. 2020. *Assessment of the Impact of COVID-19 on the Socio-Economic Situation in Uzbekistan: Income, Labour Market and Access to Social Protection*, BIT, septembre 2020.

- Pattison, Peter, et Roshan Sedhai. 2020. «COVID-19 Lockdown Turns Qatar's Largest Migrant Camp into "Virtual Prison"», *The Guardian*, 20 mars.
- Ratha, Dilip, Supriyo De, Eung Ju Kim, Sonia Plaza, Ganesh Seshan et Nadege Desiree Yameogo. 2020. «Phase II: COVID-19 Crisis through a Migration Lens», Migration and Development Brief No. 33, Banque mondiale.
- —, Eung Ju Kim, Sonia Plaza et Ganesh Seshan. 2021. «Resilience: COVID-19 Crisis through a Migration Lens», Note d'information n° 34 sur les migrations et le développement, Banque mondiale.
- REM (Réseau européen des migrations). 2020. «The Impact of COVID-19 on Remittances in EU and OECD Countries», EMN Inform No. 4.
- Schwettmann, Jürgen. 2020. «COVID-19 and the Informal Economy: Impact and Response Strategies in Sub-Saharan Africa», Friedrich-Ebert-Stiftung, août.
- Tam, Stephanie, Shivani Sood et Chris Johnston. 2020. «Les répercussions de la COVID-19 sur les entreprises appartenant majoritairement à des membres de minorités visibles, troisième trimestre de 2020», Statistique Canada, 25 novembre.
- USP2030 (Partenariat mondial pour une protection sociale universelle en vue d'atteindre les objectifs de développement durable). 2019. «Ensemble pour une protection sociale universelle d'ici 2030 (USP2030) – Appel à l'action».
- Wickramasekara, Piyasiri. 2011. «Circular Migration: A Triple Win or a Dead End?», Global Union Research Network Discussion Paper No. 15. Genève: BIT.



3

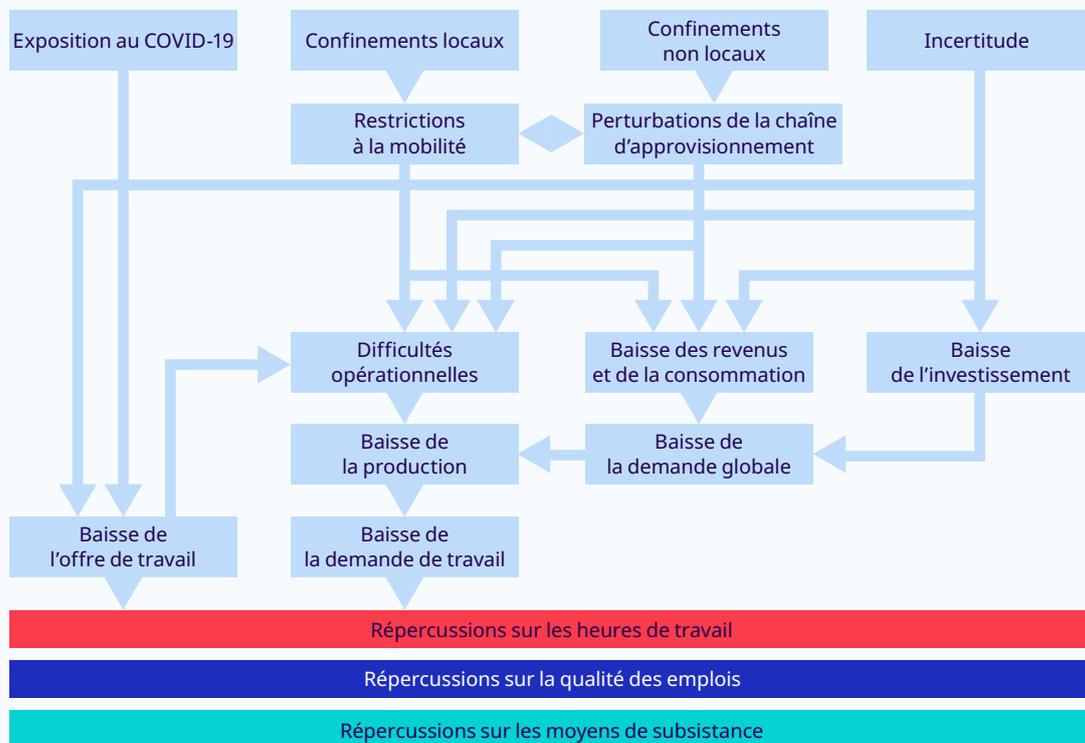
Répercussions hétérogènes sur les entreprises et les travailleurs

► Aperçu

Les chocs de l'offre et de la demande provoqués par la crise du COVID-19 se sont répercutés sur les économies et les marchés du travail, n'épargnant que peu d'entreprises et de travailleurs. L'ampleur de ces répercussions a toutefois varié en fonction des caractéristiques des entreprises et des travailleurs, mais aussi d'un pays à l'autre selon son niveau de revenu et sa structure économique. Un facteur d'influence essentiel sur les résultats est le secteur économique dans lequel une entreprise opère ou un individu travaille (section 3.1). Il existe également d'énormes différences entre des catégories spécifiques d'entreprises et de travailleurs (sections 3.2 et 3.3). La figure 3.1 ci-dessous présente un cadre de base permettant de comprendre les différentes manières dont les travailleurs et les entreprises ont été et continuent d'être touchés par la crise. Il est important de prendre conscience de ces mécanismes pour concevoir des réponses politiques¹.

¹ Ce cadre ne tient pas compte des spécificités des pays ou des groupes de revenus, mais peut néanmoins être utile pour comprendre les mécanismes par lesquels les répercussions économiques et sociales de la pandémie se sont manifestées. Il est toutefois important de garder à l'esprit que l'effet des différents mécanismes varie selon les régions et les groupes de revenus, comme indiqué au chapitre 2.

► **Figure 3.1 Facteurs de répercussion de la crise du COVID-19**



Source: Représentation du BIT.

L'une des conséquences évidentes de la crise est la manière dont elle a interagi avec les inégalités et les a aggravées, tant entre les pays qu'en leur sein, creusant encore davantage les fossés déjà existants sur les marchés du travail du monde entier. La crise a mis en relief l'urgence de fournir une protection sociale et une protection du travail à tous les travailleurs et de faire respecter les principes et les droits fondamentaux au travail tels qu'ils sont énoncés dans les conventions et recommandations internationales du travail. Elle a également attiré l'attention sur le rôle clé du dialogue social dans la réalisation de ces objectifs.

Le premier effet de la crise est l'exposition directe au COVID-19, qui, en mai 2021, avait infecté plus de 150 millions de personnes, entraînant plus de 3 millions de décès (OMS, sans date). Bien que la plupart des personnes infectées n'aient pas développé de symptômes graves, de nombreux patients ont dû recevoir des soins

médicaux, dont des soins intensifs, et les effets du virus persistent chez certains d'entre eux. Même lorsque les cas n'étaient pas graves, le fait de contracter le virus a généralement entraîné des restrictions sanitaires temporaires, comme la mise en quarantaine, interrompant le travail des personnes dont la présence physique est requise. En outre, la pandémie s'est avérée particulièrement difficile pour les travailleurs de première ligne et les autres travailleurs essentiels, qui ont poursuivi leurs activités sur leur lieu de travail malgré un risque démesuré de tomber malades (voir la section 3.3 pour plus de détails).

Deuxièmement, les restrictions nationales ou locales, en particulier les fermetures de lieux de travail, ont pesé sur les performances des entreprises ainsi que sur l'offre et la demande de main-d'œuvre, avec des effets d'entraînement sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, le commerce international et les

investissements directs étrangers (BIT, 2020a). Le pic de ces restrictions a eu lieu en avril 2020, lorsque plus de 70 pour cent de la main-d'œuvre mondiale vivaient dans des régions où tous les lieux de travail non essentiels étaient fermés. Depuis lors, les restrictions ont été levées à plusieurs reprises dans de nombreuses zones pour être rétablies peu après (BIT, 2020b). Ces contraintes directes sur les activités professionnelles ont entraîné des perturbations de l'offre, aggravant les chocs de la demande causés par l'incertitude croissante des entreprises². En outre, l'effet récessionniste de la crise a réduit la demande pour un large éventail de biens de consommation, entraînant des suppressions d'emplois dans les usines, surtout dans le Sud. Les pays fortement tributaires des exportations, en particulier dans le secteur du prêt-à-porter, ont vu des commandes annulées ou impayées, ce qui a entraîné des pertes de revenus pour les fournisseurs et des pertes d'emplois, notamment aux niveaux inférieurs de la chaîne d'approvisionnement (Anner, 2020). Heureusement, le commerce de marchandises a fortement rebondi au troisième trimestre de 2020. En revanche, les flux d'investissements directs étrangers ont chuté de près de 50 pour cent au cours du premier semestre de 2020 (CNUCED, 2020) et ont repris plus lentement.

Un troisième facteur de répercussion est le changement de comportement des consommateurs, tant en ce qui concerne les types de biens et de services achetés pendant la pandémie que les méthodes d'achat. L'obligation de rester à la maison a accru la dépendance à l'égard d'Internet (notamment des plateformes numériques) pour l'achat de la plupart des biens de première

nécessité (tels que la nourriture et les articles ménagers), en particulier dans les économies à revenu élevé et intermédiaire (BIT, 2021a). Dans le même temps, les dépenses pour certains biens (comme les machines et les véhicules) et services (notamment le tourisme et l'hôtellerie) ont chuté de manière drastique.

Enfin, l'incertitude croissante a eu de fortes répercussions sur les marchés du travail. Dans les premiers mois de la pandémie, l'incertitude tournait principalement autour de la propagation du virus (concernant la contagiosité et la létalité du COVID-19) et de la durée des restrictions sanitaires mises en place pour limiter sa transmission. Au premier semestre de 2021 s'est ajoutée une incertitude concernant la disponibilité et l'utilisation des vaccins, ainsi que l'émergence de nouveaux variants du virus qui pourraient réduire l'efficacité des vaccins. L'incertitude a une incidence économique, car les consommateurs ont tendance à reporter les dépenses non essentielles, tandis que les entreprises reconsidèrent leurs décisions d'investissement. La crise ayant mis en évidence les risques associés à la production en flux tendu et à la dépendance à l'égard de fournisseurs situés dans des régions éloignées du monde, les investissements futurs des entreprises pourraient être réorientés, ce qui aurait des conséquences importantes pour les économies et les travailleurs qui étaient jusqu'à présent fortement tributaires de stratégies de croissance axées sur les exportations. Au niveau individuel, l'incertitude perturbe les choix de vie essentiels, notamment les décisions concernant la scolarité, la création d'une famille, l'entrée sur le marché du travail et les transitions professionnelles.

² Les écoles et les universités ont fermé dans de nombreux pays au début de la pandémie – touchant environ 84,5 pour cent de la population étudiante dans le monde en avril 2020 (UNESCO, sans date) – et elles restent fermées dans certains pays. Cela a eu des répercussions sur la capacité de nombreux adultes à participer au marché du travail, en particulier ceux qui ont de jeunes enfants et qui doivent les garder et assurer l'enseignement à domicile. Le poids de ces tâches a été supporté de manière disproportionnée par les femmes dans le monde entier.

► 3.1 Répercussions par secteur d'activité économique

La caractéristique la plus révélatrice de la manière dont une entreprise ou un travailleur ont été touchés par la crise du COVID-19 est peut-être le secteur économique dans lequel ils se trouvent. Certains secteurs ont enregistré des pertes d'emplois catastrophiques, tandis que d'autres ont été moins touchés, voire ont bénéficié d'une croissance. Dans les secteurs dont l'activité exige que les entreprises et les travailleurs continuent à fonctionner, les effectifs ont été quotidiennement confrontés à l'exposition au COVID-19. Cela concerne non seulement les entreprises et les travailleurs du secteur de la santé, mais aussi d'autres secteurs, comme le commerce de détail, qui nécessite une interaction avec le public.

À l'échelle mondiale, l'emploi dans le secteur des services d'hébergement et de restauration a été le plus touché par la crise. Les projections du BIT indiquent une diminution de l'emploi de près de 13 pour cent dans ce secteur par rapport au scénario sans pandémie pour 2020 (figure 3.2). Dans un secteur qui, avant la crise, représentait 4,1 pour cent de l'emploi total, ce recul représente 18 millions de personnes dans le monde. Le secteur sert également d'indicateur pour l'industrie du tourisme et, en 2019, environ un travailleur sur dix dans le monde œuvrait directement ou indirectement dans des secteurs liés au tourisme (BIT, 2020c, p. 1). L'industrie du tourisme dans son ensemble comprend le transport aérien, qui emploie plus de 10 millions de travailleurs dans le monde (BIT, 2020d, p. 2), ainsi que les 144 millions de travailleurs dans le secteur des services d'hébergement et de restauration. Les travailleurs du tourisme sont particulièrement exposés en raison de la faible envergure de la plupart des entreprises touristiques. On estime qu'environ 30 pour cent de l'ensemble des personnes employées dans le tourisme travaillent dans des microentreprises, c'est-à-dire comptant entre deux et neuf salariés. Un autre problème est la forte prévalence de l'informalité, due en partie à la nature saisonnière du travail et en partie à la régulation inadaptée du secteur, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

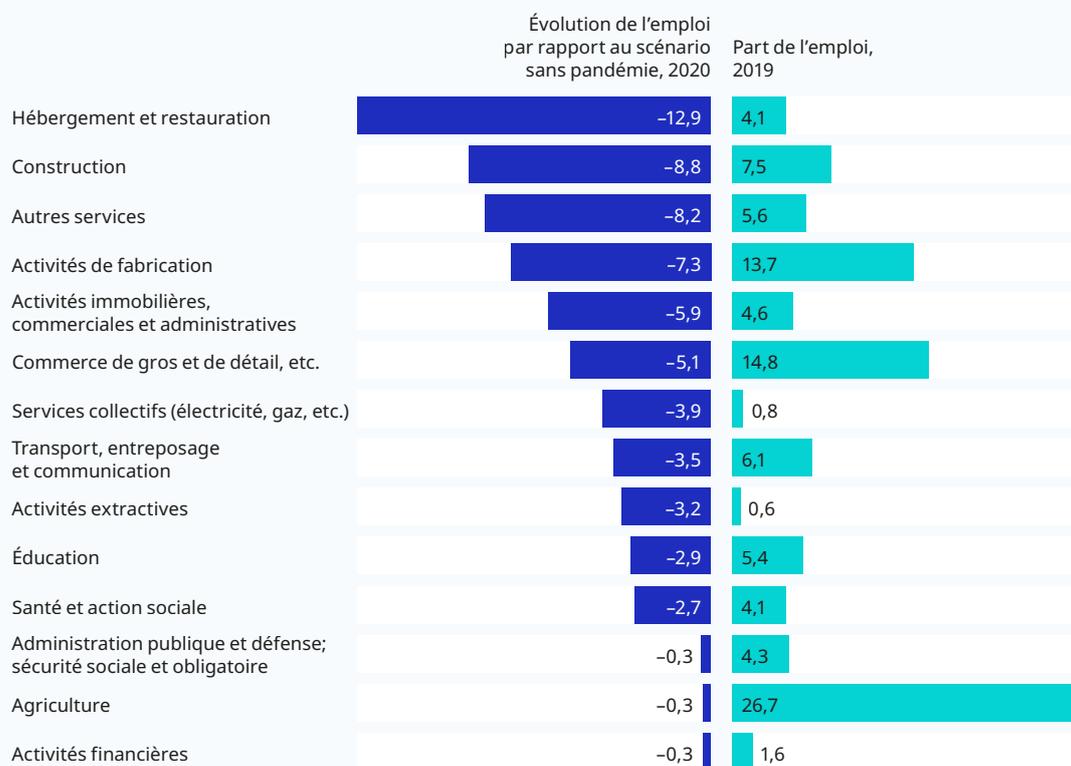
Le secteur du commerce de gros et de détail a également été durement touché, avec une baisse de 5,1 pour cent de l'emploi en raison

de la crise (figure 3.2). Ce recul est d'autant plus grave que ce secteur représentait près de 15 pour cent de l'emploi total dans le monde en 2019 (le deuxième après l'agriculture, qui représentait 27 pour cent). L'hébergement et la restauration ainsi que le commerce de gros et de détail sont deux secteurs où l'emploi informel prédomine généralement dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire. La baisse de l'emploi ne reflète donc pas les importantes réductions des heures travaillées dues à la crise. D'autres services marchands ont également subi des pertes d'emplois: c'est le cas, par exemple, des activités financières (-0,3 pour cent) et des activités immobilières, commerciales et administratives (-5,9 pour cent), mais ces deux secteurs représentaient une part plus faible de l'emploi total avant la crise (1,6 et 4,6 pour cent respectivement).

L'industrie manufacturière et la construction ont subi une baisse importante de l'emploi en raison de la crise, les plus fortes du secteur industriel. On estime que l'emploi dans les activités de fabrication s'est contracté de 7,3 pour cent en 2020 par rapport au scénario sans pandémie, tandis que l'emploi dans la construction a diminué de 8,8 pour cent. La construction est sensible aux cycles économiques. Très peu de travaux peuvent être effectués à distance et l'effet de la crise sur les entreprises du secteur a été important, nombre d'entre elles étant confrontées à des problèmes de liquidités ainsi qu'à des perturbations de la chaîne d'approvisionnement (BIT, 2021b). Deux autres secteurs industriels ont également subi des pertes d'emploi, mais dans une moindre mesure: les activités extractives (-3,2 pour cent) et les services collectifs (-3,9 pour cent). Avant la crise, ces deux secteurs représentaient des parts plus faibles (0,6 et 0,8 pour cent respectivement) de l'emploi total que les activités de fabrication ou la construction.

Le secteur manufacturier a été fortement touché par les perturbations de l'approvisionnement en intrants après l'adoption de mesures d'endiguement dans le monde entier, bien que la continuité opérationnelle au cours du second semestre de 2020 en ait réduit la gravité. En juin 2020, les entreprises du secteur ont subi, en moyenne, une perturbation d'environ

► **Figure 3.2 Répercussions de la crise du COVID-19 sur l'emploi dans le monde en 2020 par rapport au scénario sans pandémie et répartition de l'emploi avant la crise, par secteur (pourcentages)**



Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021.

35 pour cent de leur approvisionnement en intrants importés en raison de la fermeture des lieux de travail non essentiels dans la plupart des pays du monde. Les secteurs présentant une vulnérabilité élevée ou moyenne à ce type de perturbations employaient à l'époque quelque 255 millions de travailleurs, soit près de 70 pour cent de l'emploi manufacturier (BIT, 2020e, pp. 9-11). Cependant, au cours du second semestre de 2020, de nombreuses industries manufacturières ont pu à nouveau fonctionner de manière plus efficace, ce qui a contribué à atténuer les perturbations de la chaîne d'approvisionnement.

Le secteur de la construction présente un avantage dans la mesure où les gouvernements peuvent stimuler la demande et la création d'emplois directement par le biais d'investissements dans les infrastructures publiques.

Ceux-ci permettent de soutenir le secteur, tout en servant d'outil pour fournir des emplois aux travailleurs licenciés dans d'autres secteurs. En raison de la nature diverse du travail dans le secteur de la construction, il peut intégrer des travailleurs d'autres secteurs ayant des tâches et des compétences similaires, ce qui permet aux gouvernements de cibler les domaines où le soutien est le plus nécessaire (BIT, 2021b). Cela est particulièrement intéressant pour les pays qui suivent des processus de transformation structurelle susceptibles d'impliquer des investissements importants dans les infrastructures.

La baisse de la demande des consommateurs a eu des effets sur des chaînes d'approvisionnement entières, menaçant des emplois par-delà les secteurs et les frontières. Les chocs de la demande de consommation se propagent en

particulier dans les chaînes d'approvisionnement des produits manufacturés, puisque les intrants de ces produits proviennent d'autres pays et secteurs, notamment l'agriculture et les services. Le BIT estime que près de 200 millions d'emplois dans les chaînes d'approvisionnement mondiales du secteur manufacturier ont subi un effet négatif élevé ou moyen en raison de la baisse de la demande des consommateurs³. Environ 40 pour cent des emplois qui ont été fortement touchés se situent dans les secteurs des services et de l'agriculture (BIT, 2021e).

On estime que l'agriculture a souffert de répercussions relativement faibles en termes de pertes totales d'emplois, ce qui reflète son rôle de forme de travail d'appoint dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire.

L'emploi total dans l'agriculture n'a que très peu diminué – de 0,3 pour cent en 2020 par rapport au scénario sans pandémie. Cela peut être imputé en partie à la redistribution de la main-d'œuvre après les pertes d'emplois dans l'industrie et les services, et en partie à la nécessité d'absorber la croissance démographique, ce qui reflète le rôle joué par l'agriculture face aux imprévus, notamment dans plusieurs pays africains (voir chapitre 2). Bien que l'agriculture ait subi des pertes d'emplois relativement moins importantes, il s'agit d'un secteur où les salaires moyens sont faibles et les taux d'informalité élevés. Ceux qui y travaillent sont souvent de petits exploitants pratiquant une agriculture de subsistance.

Les mesures d'endiguement locales ont mis un coup d'arrêt à certaines opérations commerciales, en imposant la suspension d'activités ou la réduction de services pour veiller au respect des règles de distanciation physique. Les difficultés opérationnelles réduisent la production, ce qui restreint la demande de main-d'œuvre (comme l'illustre la figure 3.1). En outre, même lorsque les entreprises sont en mesure de poursuivre leurs activités, les mesures d'endiguement locales influencent les habitudes de consommation, ce qui contribue à réduire la production et, par conséquent, la demande de main-d'œuvre. Cela

conduit les entreprises à mettre à pied ou à licencier du personnel. Les aides publiques peuvent atténuer les conséquences sur les entreprises et les travailleurs. Le soutien au revenu, en particulier les subventions salariales, a été indispensable pour permettre aux entreprises de garder leurs effectifs. Ces mesures ont également contribué à stabiliser les revenus des consommateurs, soutenant ainsi la demande de biens et de services pendant la crise (BIT, 2020f). En Asie, les systèmes de prêts bonifiés et l'aide au crédit ont été essentiels pour maintenir les flux de trésorerie des entreprises et garder les travailleurs (BIT, 2020g).

Les entreprises de vente au détail sont parmi les plus touchées par les mesures de confinement locales, ce qui a eu des répercussions démesurées sur les travailleuses.

Ces mesures ont eu des conséquences négatives directes sur les entreprises du secteur du commerce de gros et de détail. Elles ont également eu des répercussions sur les travailleurs des chaînes d'approvisionnement de ces entreprises, tant dans le même pays que dans d'autres. Les femmes ont souffert de manière disproportionnée de ces répercussions sur le commerce de gros et de détail en raison de la part plus importante qu'elles représentent dans ce secteur (voir section 3.3.2).

En revanche, le commerce de détail alimentaire et les supermarchés dans les pays à revenu élevé et intermédiaire ont enregistré une augmentation de la demande des consommateurs, ce qui a entraîné une plus forte demande de main-d'œuvre dans ces secteurs.

Cette hausse est due à la demande de nourriture et d'autres produits de première nécessité de la part de ceux qui ont dû rester à la maison, ainsi qu'à la fermeture ou à la réduction de la capacité des entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration, comme les bars et les restaurants. Les commerces de détail alimentaires ont recruté davantage de travailleurs, tant dans les entrepôts que dans les magasins, afin de répondre à l'augmentation de la demande et à l'essor des livraisons d'achats en ligne (voir encadré 3.1) (BIT, 2020h).

³ L'effet est évalué au moyen de données sur les ventes au détail, de la croissance moyenne des heures de travail dans les sous-secteurs manufacturiers en février 2021, et de la rigueur des mesures de confinement. Pour plus d'informations, voir l'annexe 1 dans BIT (2021e).

Encadré 3.1 Services via des plateformes pendant la crise du COVID-19

Les services effectués par l'intermédiaire de plateformes – qui englobent les plateformes de travail en ligne et les plateformes de travail localisé, telles que celles de transport et de livraison – se sont développés durant la pandémie. Cependant, les nouveaux types d'emplois qu'elles proposent n'offrent pas toujours des conditions de travail décentes et posent un défi à la régulation du travail.

Les mesures de confinement locales ont motivé le recours aux plateformes de travail localisé, notamment celles qui sont spécialisées dans la livraison de nourriture et d'autres produits de première nécessité. Ces plateformes ont contribué à faciliter la poursuite des activités de certaines entreprises, notamment les petites, et à maintenir leurs liens avec les consommateurs.

La demande accrue pour les services de plateforme a également créé de nouvelles possibilités de travail pour les personnes déplacées d'autres emplois. Toutefois, les enquêtes du BIT ont montré que, dans plusieurs lieux, la vague de nouveaux travailleurs offrant leurs services par l'intermédiaire de ces plateformes s'est traduite par une diminution des tâches par

travailleur en raison de cette augmentation de l'offre de main-d'œuvre. En outre, la politique de certaines plateformes consistant à permettre aux travailleurs de fixer leurs propres tarifs (principalement les plateformes de travail indépendant) en a contraint certains à proposer des prix plus bas afin de surenchérir sur leurs concurrents, ce qui a entraîné une baisse des gains horaires. Il convient également de noter que la demande de services par l'intermédiaire de plateformes n'a pas augmenté de manière générale: de nombreux travailleurs de plateforme, comme les chauffeurs de voiture de transport (VTC), ont en fait connu de fortes baisses de la demande et donc des revenus.

Dans le même temps, de nombreux travailleurs de plateforme sont confrontés à de gros problèmes relatifs à la qualité de l'emploi, notamment des flux de travail et de revenus irréguliers, de mauvaises conditions de travail (entraînant, par exemple, des risques pour la sécurité et la santé au travail), l'absence de protection sociale et l'incapacité d'exercer des droits fondamentaux au travail tels que la liberté syndicale et le droit de négociation collective.

Source: BIT (2021a).

Les mesures de confinement ont eu d'énormes répercussions sur la culture et les spectacles, menaçant l'existence même d'entreprises et l'emploi des travailleurs dans ce secteur.

Celui-ci est confronté à un effet prolongé en raison des difficultés à maintenir une distance physique entre les artistes, le personnel et le public, mais aussi en raison des pertes financières résultant de l'annulation de productions (BIT, 2020i). Le spectacle vivant a été interdit dans de

nombreux pays et, lorsqu'il a été à nouveau autorisé, la fréquentation a été faible en raison des risques associés aux espaces confinés et mal ventilés. Si le déploiement des vaccins contribuera à faire revenir les spectateurs, on ne sait pas encore dans quelle mesure des précautions resteront nécessaires ni comment le secteur évoluera. En raison de la part importante de l'emploi temporaire dans le secteur culturel, les travailleurs y sont particulièrement vulnérables.

► 3.2 Répercussions sur les entreprises

Les entreprises sont le premier «niveau» de répercussion pour une grande partie du marché du travail. En effet, la manière dont les salariés sont touchés par la crise du COVID-19 dépend dans une large mesure de celle dont leurs employeurs ont été affectés, des ressources dont disposent ces derniers pour répondre à la crise, et du soutien public qui leur est accordé par le biais de prêts et de programmes de sauvegarde de l'emploi, entre autres mesures. Bien que le secteur d'une entreprise joue un rôle décisif, d'autres caractéristiques, notamment sa taille, ont également leur importance.

Il convient de tenir compte du secteur d'activité économique en raison des caractéristiques distinctes des employeurs et des entreprises de chaque secteur. Une enquête sur les répercussions du COVID-19 sur les entreprises menée par le Centre du commerce international (ITC) a constaté que les activités des entreprises dirigées par des femmes risquaient davantage d'avoir été fortement touchées par le COVID-19, à 63 pour cent, que celles des entreprises dirigées par des hommes, à environ 52 pour cent (ITC, 2020) (figure 3.3). Cela est probablement dû à de multiples facteurs, notamment les secteurs dans lesquels les femmes cheffes d'entreprise sont plus présentes (en particulier le commerce de détail), la taille des entreprises et les différences d'accès au capital et au crédit entre les entrepreneuses et les entrepreneurs.

Les petites et moyennes entreprises ont été les plus touchées par les mesures de confinement locales. Dans l'enquête sur les répercussions de la pandémie sur les entreprises menée par l'ITC dans 132 pays entre avril et juin 2020, deux tiers des micro et petites entreprises ont déclaré que la crise du COVID-19 affectait fortement leurs activités, contre environ 40 pour cent des grandes entreprises (ITC, 2020). Les petites entreprises sont moins susceptibles de disposer des ressources financières nécessaires pour survivre à une perturbation prolongée de leurs activités. Une enquête du BIT portant sur 4 520 entreprises dans 45 pays a relevé que près de 80 pour cent des microentreprises et plus de 70 pour cent des petites entreprises affirmaient ne pas disposer de fonds suffisants pour assurer la continuité

de leurs activités (BIT, 2020i, p. 14). La figure 3.4 montre que la part des entreprises déclarant un financement suffisant augmente avec leur taille, mais que les grandes entreprises font davantage état d'un financement insuffisant que celles de taille moyenne.

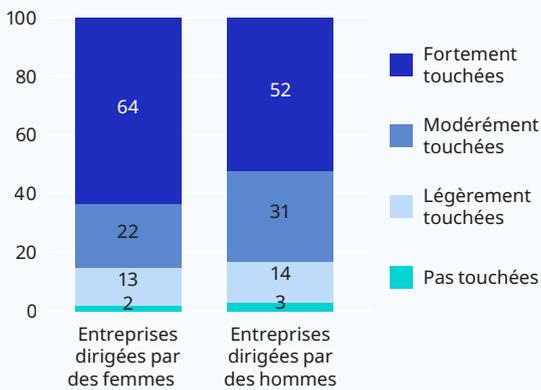
Les entreprises du secteur informel sont confrontées à plusieurs défis et sont moins susceptibles de bénéficier d'une aide publique.

Les entreprises informelles sont particulièrement menacées: un quart de celles interrogées dans le cadre de l'enquête de l'ITC sur les répercussions du COVID-19 sur les entreprises ont déclaré que la crise les conduisait à la faillite (ITC, 2020). Elles ont moins de chances d'avoir droit aux programmes d'aide et de soutien publics liés à la crise du COVID-19, et sont également moins susceptibles de proposer des prestations et un soutien à leurs propres travailleurs.

Les investissements des entreprises ont été réorientés vers les équipements de protection individuelle et d'autres mesures de précaution, au détriment des investissements dans les biens d'équipement ou la recherche et le développement, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives sur la croissance future de la productivité.

Une étude à partir de données du Royaume-Uni a mis en évidence une possible baisse de la productivité totale des facteurs en raison de la crise, en partie imputée à l'augmentation des coûts intermédiaires assumés par les entreprises (Bloom *et al.*, 2020). Cette hausse des coûts est due à la nécessité d'acheter des équipements de protection individuelle (EPI) et aux coûts unitaires plus élevés découlant de mesures telles que la distanciation physique. Dans le même temps, la productivité future peut être sapée par la réduction des dépenses en matière de recherche et de développement (Bloom *et al.*, 2020). Néanmoins, pour certains secteurs – notamment ceux où les travailleurs peuvent exercer à domicile –, il existe un potentiel d'augmentation de la productivité à plus long terme grâce à la mise à niveau des systèmes informatiques pour faire face aux changements liés au COVID-19 sur le lieu de travail, même si elle entraîne initialement des coûts plus élevés pour les entreprises.

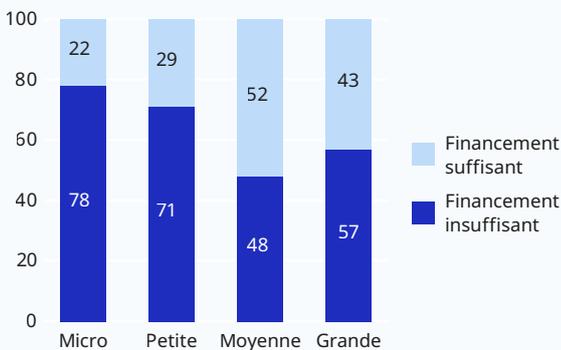
► **Figure 3.3 Degré de répercussion de la crise du COVID-19 sur les activités des entreprises dirigées par des femmes et celles dirigées par des hommes, 2020 (pourcentages)**



Note: Les questions suivantes ont été posées aux répondants: «Comment les activités de votre entreprise ont-elles été touchées par la pandémie de coronavirus (COVID-19)?» et «Quel est le sexe du principal dirigeant de l'entreprise?». L'enquête a porté sur 2 109 entreprises dans 120 pays. Les taux de réponse varient selon les pays et les régions. Pour tenir compte de la composition du secteur, les parts ont été calculées au niveau sectoriel, puis agrégées à partir de moyennes simples. De plus amples détails sur l'échantillon sont disponibles dans ITC (2020).

Source: ITC (2020).

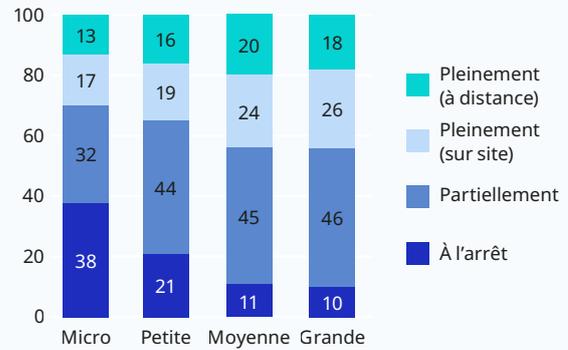
► **Figure 3.4 Couverture des besoins de financement pour la poursuite des activités, par taille d'entreprise, 2020 (pourcentages)**



Note: Il a été demandé aux entreprises si elles disposaient d'un financement suffisant pour assurer la continuité de leurs activités.

Source: Adapté de BIT (2020i, p. 14, figure 7, graphique B).

► **Figure 3.5 Niveau d'activité des entreprises pendant la crise du COVID-19, par taille, 2020 (pourcentages)**



Note: La question de l'enquête était: «Votre entreprise est-elle actuellement en activité?».

Source: Adapté de BIT (2020i, p. 5, figure 1, graphique B).

Les micro et petites entreprises ont été les moins à même de continuer à travailler lorsque des mesures de confinement locales ont été mises en place, en partie à cause de difficultés pour adapter leurs activités (dont le travail à domicile). Comme nous l'avons déjà mentionné, les petites entreprises se heurtent à des contraintes financières plus importantes et disposent de moins de ressources technologiques et numériques, ce qui peut avoir contribué à leur moindre capacité de réaction face aux perturbations des activités. Une enquête du BIT réalisée au cours du deuxième trimestre de 2020 auprès de plus de 4 500 entreprises dans 45 pays a constaté que les moyennes et grandes entreprises étaient plus souvent capables de continuer à fonctionner pleinement (représentant 44 pour cent des répondants dans chaque catégorie de taille) que les petites (35 pour cent) et les microentreprises (30 pour cent) (figure 3.5). L'enquête a également relevé que 38 pour cent des microentreprises et 21 pour cent des petites entreprises ne fonctionnaient pas du tout, tandis que 32 et 44 pour cent respectivement ne fonctionnaient que partiellement (BIT, 2020i, p. 5). L'un des facteurs déterminant si les entreprises pouvaient fonctionner pleinement était la possibilité pour leurs travailleurs de travailler à domicile (encadré 3.3). La part des entreprises interrogées dont le personnel travaillait à domicile était plus

élevée pour les moyennes et grandes entreprises, 20 et 18 pour cent respectivement, et plus faible pour les microentreprises (13 pour cent).

L'imposition de mesures d'endiguement locales montre que de nouvelles modalités de travail semblent devoir être maintenues pendant un certain temps encore, ce qui exige des mécanismes de gouvernance adaptés pour protéger et soutenir les entreprises et les travailleurs. Si le ralentissement de la propagation du COVID-19

dû à l'arrivée de vaccins et à la mise en place d'autres mesures préventives aidera les économies et les marchés du travail à se redresser, certaines organisations du travail sont susceptibles de perdurer. Les accords de télétravail en sont un exemple (BIT, 2020j). Les gouvernements et les partenaires sociaux devront collaborer pour élaborer une législation, des régulations et des directives visant à protéger et à soutenir les travailleurs et les entreprises dans le cadre de ces nouvelles modalités de travail.

► 3.3 Répercussions sur les travailleurs

Tout au long du présent rapport, il a été souligné que la crise du COVID-19 n'a pas eu les mêmes répercussions sur tous les groupes du marché du travail. Cela tient aux divers facteurs de répercussions décrits dans la figure 3.1 ci-dessus, au niveau de revenu d'un pays (voir chapitre 1), aux caractéristiques particulières de son marché du

travail (surtout à son niveau d'informalité), aux mesures de réponse à la crise adoptées par le gouvernement national et aux systèmes de protection sociale en place (chapitre 2). La présente section examine la manière dont les travailleurs ont été touchés, qui varie selon la nature de leur travail, leur profession et d'autres caractéristiques.

3.3.1 Profession et niveaux de compétence

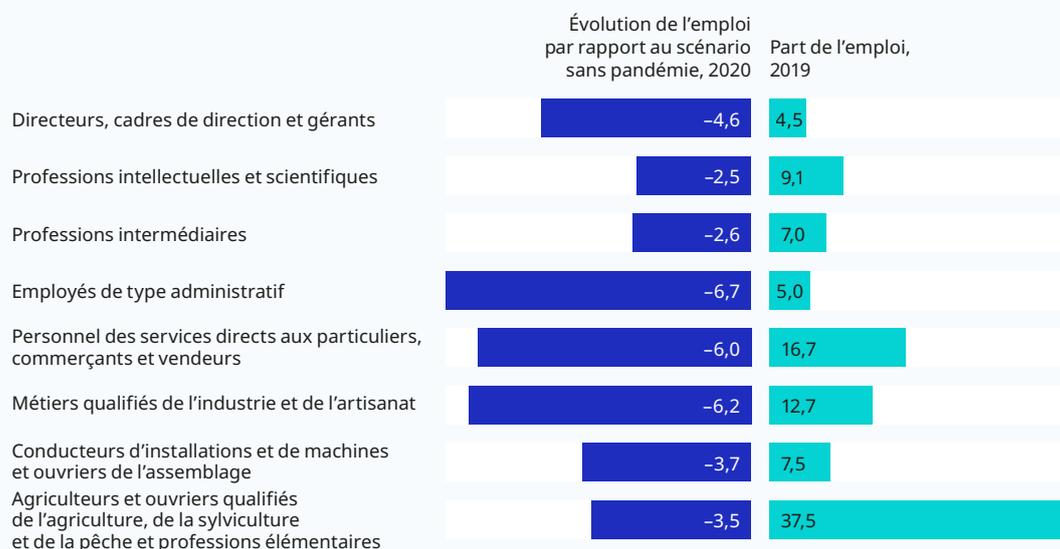
Comme les données sectorielles pouvaient le laisser présager, la catégorie professionnelle des travailleurs des services directs aux particuliers et de la vente a été fortement touchée, enregistrant une baisse de l'emploi de 6 pour cent, ce qui se traduit par une perte de 36 millions de postes. En 2019, environ 17 pour cent des travailleurs se trouvaient dans cette catégorie, raison pour laquelle son recul a entraîné une baisse importante de l'emploi. Ce groupe professionnel a en effet représenté près d'un quart de toutes les pertes d'emplois estimées en 2020 par rapport au scénario sans pandémie. On estime que les travailleurs des métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat ont subi une baisse de 6,2 pour cent de l'emploi. Des pertes ont également été enregistrées par les employés de type administratif (-6,7 pour cent) et par les

conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage (-3,7 pour cent) (figure 3.6). Bien que la baisse estimée de l'emploi parmi les travailleurs qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche et les professions élémentaires (3,5 pour cent) ne soit pas aussi forte que pour les autres catégories professionnelles, le poids de ce groupe signifie que les pertes qu'il a subies représentent près d'un tiers de la baisse totale de l'emploi par rapport au scénario sans pandémie⁴.

Les travailleurs de la santé sont particulièrement exposés au risque de contracter le COVID-19, notamment les formes les plus graves de la maladie. Les professionnels de la santé, notamment les médecins, les infirmiers, le personnel paramédical et les aides-soignants à domicile, travaillent à proximité immédiate d'autres personnes et sont généralement plus exposés aux

4 Les travailleurs qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche sont dans le même groupe que les professions élémentaires en raison des limites des données qui ne permettent pas toujours de distinguer les travailleurs agricoles non qualifiés (professions élémentaires) de ceux qui sont qualifiés. La différence entre ces deux sous-groupes est plus marquée dans les pays à revenu élevé, mais il faut garder à l'esprit que ces pays ont le plus faible nombre de travailleurs dans les professions agricoles. Par conséquent, les travailleurs agricoles qualifiés ont été pris en compte avec les professions élémentaires aux fins du présent rapport.

► **Figure 3.6 Répercussions de la crise du COVID-19 sur l'emploi dans le monde en 2020 par rapport au scénario sans pandémie et répartition de l'emploi avant la crise, par groupe professionnel (pourcentages)**



Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021.

maladies et aux infections dans leur travail quotidien (encadré 3.2). Ces travailleurs appartiennent à plusieurs catégories professionnelles, allant des professions élémentaires aux professions intermédiaires. Ils sont parmi les plus exposés au virus, d'autant plus que leur travail constitue un service essentiel et qu'il ne s'est pas interrompu alors que d'autres secteurs de l'économie ont été fermés après l'adoption de mesures de confinement. Des données montrent également qu'ils risquent de souffrir de formes plus graves du COVID-19 lorsqu'ils tombent malades. Une étude basée sur des données britanniques a par exemple révélé que les travailleurs de la santé étaient sept fois plus susceptibles d'être exposés à des cas graves de la maladie que les travailleurs non essentiels (Mutambudzi *et al.*, 2020). Le personnel d'appui est également exposé au risque de transmission par contact, notamment le personnel de buanderie et de nettoyage et les personnes travaillant à l'élimination des déchets cliniques (BIT, 2020k).

Les travailleurs des services publics d'urgence sont souvent en contact physique étroit avec les porteurs du virus et sont donc plus exposés. Il s'agit principalement de travailleurs du secteur

public effectuant des tâches de première ligne face à la crise du COVID-19. Dans les textes législatifs, les services publics d'urgence sont souvent considérés comme des «services essentiels» (BIT, 2020l). Ils englobent les forces de police, les pompiers et d'autres unités d'urgence. Les policiers sont particulièrement exposés, car ils doivent imposer physiquement des restrictions de mouvement et peuvent avoir à affronter les membres du public qui résistent. Les travailleurs des services publics d'urgence sont également exposés au virus par le biais de matériaux contaminés, en particulier dans les zones où les EPI sont rares (*ibid.*).

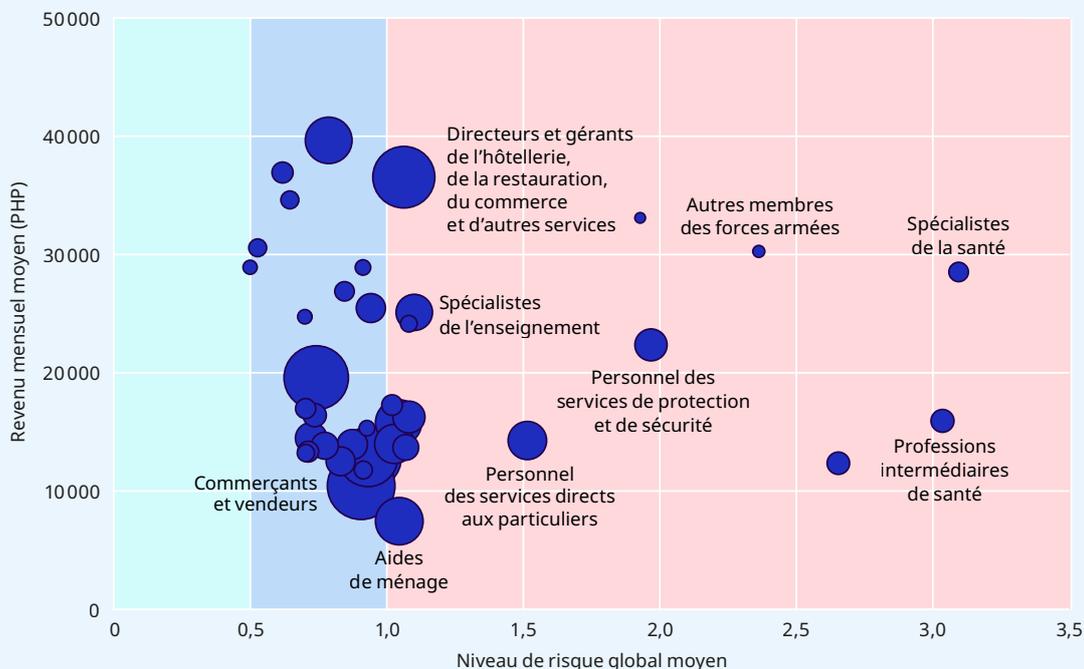
Les systèmes de transport de passagers sont indispensables pour que les travailleurs de première ligne et les travailleurs essentiels puissent se rendre au travail et en revenir. Pourtant, tant les usagers que les travailleurs des transports sont davantage exposés. Le transport urbain a été lourdement touché par la crise en raison de la forte baisse des recettes tarifaires (certains pays ont imposé des quotas sur le nombre de passagers) et de l'augmentation des coûts de nettoyage et de désinfection.

Encadré 3.2 Classifications professionnelles et exposition potentielle au COVID-19

Le degré d'exposition d'un travailleur au COVID-19 peut être déterminé au moyen de critères tels que le fait que la proximité physique ou les tâches interpersonnelles fassent partie du travail et, le cas échéant, la régularité du contact avec les autres. L'évaluation des professions en fonction de ces critères permet d'obtenir le degré d'exposition au COVID-19 sur la base de la seule profession. Plusieurs chercheurs ont utilisé la base de données O*NET, qui contient des informations sur les professions pour les États-Unis uniquement, et l'ont appliquée aux données du marché du travail d'autres pays. Les caractéristiques des emplois dans O*NET reflètent probablement mieux les réalités des pays à revenu élevé que celles des pays à revenu faible ou intermédiaire, mais des variantes de l'approche O*NET ont néanmoins été appliquées aux pays à revenu intermédiaire, dont les Philippines. La figure ci-dessous montre l'exposition professionnelle au COVID-19 aux Philippines pour certaines catégories de travailleurs.

Si la figure montre que les métiers de la santé sont les plus exposés au COVID-19, les revenus des travailleurs ont un certain rapport avec leur vulnérabilité dans différentes professions. Par exemple, les aides-soignants et les spécialistes de la santé sont considérés comme étant à haut risque (bien qu'à des degrés divers), mais les spécialistes bénéficient de meilleures conditions de travail (comme le montrent indirectement leurs revenus plus élevés). Les aides de ménage sont également considérés comme étant à haut risque, mais leurs salaires relativement bas correspondent à un accès plus limité aux avantages sociaux. En outre, bon nombre de ces travailleurs sont en sous-traitance et ne sont souvent pas représentés par un syndicat, ce qui réduit leur capacité à négocier de meilleures mesures de protection qui contribueraient à atténuer le risque d'exposition au COVID-19.

► Figure 3.E2 Exposition professionnelle au COVID-19 et revenu moyen aux Philippines



Note: Le risque faible correspond à la couleur vert clair, le risque modéré au bleu et le risque élevé au rouge clair. La taille des bulles est proportionnelle au nombre de personnes employées dans chaque groupe professionnel aux Philippines, déterminé à partir des données de l'enquête sur la main-d'œuvre de 2018. «PHP» correspond à pesos philippins.

Source: University of the Philippines COVID-19 Pandemic Response Team (sans date).

De nombreux pays ont adopté des mesures pour protéger les chauffeurs et autres personnels. Cependant, dans certaines régions du monde, les systèmes de transport urbain de passagers reposent en grande partie sur des travailleurs informels. Ces travailleurs, en particulier les chauffeurs de taxi et de VTC, n'ont pas la possibilité de restreindre leurs services par mesure de précaution contre le COVID-19 et n'ont pas toujours accès à des EPI (BIT, 2020m). Plusieurs plateformes de travail localisé – dont les plateformes de services de transport, comme la livraison – ont pris des mesures spécifiques pour atténuer les risques pour la sécurité et la santé des travailleurs, notamment en proposant des formations à la sécurité et des EPI. Toutefois, environ la moitié des personnes interrogées dans le cadre d'une enquête menée auprès de travailleurs proposant leurs services via des plateformes de travail localisé ont déclaré que la quantité et/ou la qualité des EPI qui leur avaient été fournis étaient inadéquates, et 80 pour cent des répondants ont assumé des coûts découlant de l'obligation de les acheter eux-mêmes (BIT, 2021a, p. 26).

La formation en ligne a contribué à maintenir le secteur de l'éducation à flot, permettant aux travailleurs de ce secteur de continuer à travailler, mais au prix d'un creusement des inégalités. La possibilité de travailler à domicile est un facteur clé pour déterminer le degré de résilience des différentes professions d'un secteur donné aux mesures de confinement locales (voir encadré 3.3). Les fermetures à l'échelle nationale ont conduit de nombreux systèmes éducatifs à mettre en place la formation à distance, notamment par des visioconférences et des plateformes d'apprentissage en ligne (BIT, 2020i). La formation en ligne perpétue cependant les inégalités dans l'éducation au sein des pays – en particulier pour les communautés rurales et marginalisées – et également entre les pays, notamment en raison de l'accès plus limité à la technologie et à une connexion Internet fiable dans les pays en développement (*ibid.*). Si le passage à l'apprentissage en ligne a probablement accéléré l'adaptation technologique dans de nombreuses écoles, le coût des ordinateurs et des technologies connexes aura été hors de portée pour une grande partie des ménages. Selon la BAFD (2021), des millions d'enfants en Afrique ont déjà perdu un semestre d'école à cause de la crise, et cela a affecté les pauvres de manière disproportionnée. Une telle

perturbation de l'éducation peut contribuer à une augmentation du travail des enfants, qui peut être aggravée lorsque les ménages subissent en même temps des pertes de revenus importantes (BIT, 2020n; BHRRC, 2020). Les perturbations touchent également des travailleurs adultes, car des prestataires de formation ont dû fermer, interrompant la formation en situation de travail, le perfectionnement professionnel et d'autres types d'apprentissage, ce qui a d'énormes répercussions sur les capacités humaines. En outre, les solutions d'apprentissage numérique et à distance visant à atténuer les pertes de formation chez les travailleurs adultes ont profité de manière démesurée aux pays et aux groupes à revenu élevé: les inégalités existantes ont donc été aggravées par la fracture numérique (BIT, 2021c).

Les travailleurs très qualifiés ont subi des pertes d'emplois relativement moins importantes en raison de la crise, ce qui reflète en partie leur plus grande capacité à travailler à domicile. La figure 3.6 montre que l'emploi dans tous les groupes professionnels a subi des répercussions négatives en 2020, mais il est révélateur que les deux groupes les plus qualifiés («Professions intellectuelles et scientifiques» et «Professions intermédiaires») aient été les moins touchés (voir également la figure 3.7). Avec les «Directeurs, cadres de direction et gérants», ces travailleurs hautement qualifiés représentaient en 2019 la part la plus faible de l'emploi au niveau mondial parmi toutes les catégories professionnelles, c'est-à-dire 20,6 pour cent, mais, en tant que groupe, ils ont également enregistré la plus faible baisse de l'emploi par rapport au scénario sans pandémie, 3 pour cent. Ils ont été plus à même de continuer à travailler pendant les différentes phases de la crise du COVID-19 (voir encadré 3.3), indépendamment des facteurs de répercussion, y compris les mesures d'endiguement locales telles que les confinements.

Dès le début de la crise, les pertes d'emplois ont été beaucoup moins importantes dans les professions où le télétravail était possible, et cet effet différencié a été observé à la fois au sein des secteurs et entre eux (BIT, 2021d; Dey *et al.*, 2020). Plus précisément, les cols blancs hautement qualifiés (cadres, professions intellectuelles et scientifiques et professions intermédiaires) étaient beaucoup plus susceptibles de pouvoir travailler à domicile pendant la pandémie que

Encadré 3.3 Les implications plus larges du travail à domicile

La mesure dans laquelle le travail peut être effectué à domicile a des répercussions sur la sauvegarde de l'emploi et donc aussi sur la résilience d'une économie pendant la pandémie de COVID-19. Avant le début de la crise, on estime que 8 pour cent des travailleurs dans le monde travaillaient à domicile de manière permanente (BIT, 2020a, p. 2). Il s'agit non seulement des «télétravailleurs» (c'est-à-dire ceux qui travaillent à distance), mais aussi des travailleurs à façon, des entrepreneurs à leur compte et des artisans. Le nombre de télétravailleurs a augmenté de manière exponentielle depuis lors. Plusieurs études se sont penchées sur ce phénomène, la plupart s'inspirant de Dingel et Neiman (2020), qui ont examiné quels emplois pouvaient être exercés à domicile.

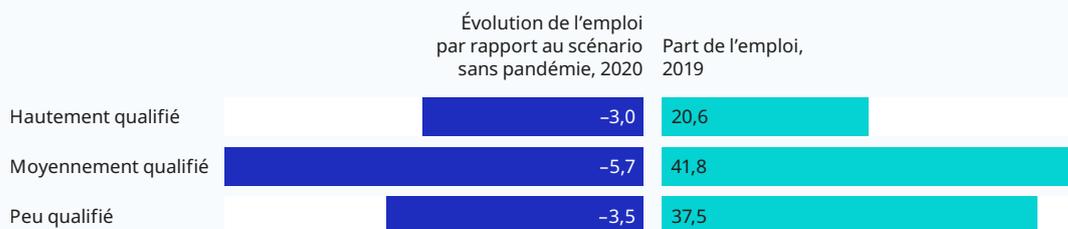
Le BIT a mené des recherches similaires, en classant les professions en fonction de critères liés à la possibilité de travailler à domicile. Il a été constaté que les travailleurs les plus qualifiés, et donc les mieux rémunérés, sont plus susceptibles d'occuper des professions pouvant être exercées à domicile, ce qui signifie que la crise du COVID-19 peut en fait exacerber les inégalités au sein des pays (BIT, 2020a, p. 2). Dans le même temps, tous les pays ne disposent pas des infrastructures – telles que l'accès aux technologies de l'information et de la communication – permettant de travailler à domicile. La technologie est basée sur les compétences, ce qui a des implications importantes en termes d'inégalités entre les pays et au sein des pays. Non seulement la technologie renforce les compétences des plus

qualifiés, mais elle leur permet également de continuer à travailler alors que les travailleurs peu ou moyennement qualifiés subissent de plus grandes perturbations dans leur travail.

Selon des estimations récentes fondées sur les données des enquêtes sur la main-d'œuvre, environ 17 pour cent de la population active mondiale travaillait à domicile au deuxième trimestre de 2020, soit environ 560 millions de personnes (BIT, 2021d, p. 11). La proportion de travailleurs à domicile varie beaucoup selon le niveau de revenu du pays. Bien que les données ne soient pas disponibles pour tous les groupes de revenus pour le deuxième trimestre de 2020, le potentiel de travail à domicile va de 27 pour cent de la main-d'œuvre dans les pays à revenu élevé à 17 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire et seulement 13 pour cent dans les pays à faible revenu (BIT, 2021d, p. 11).

Si le travail à domicile peut faciliter le maintien de l'emploi, il présente un certain nombre de défis en matière de travail décent. Les limites entre le travail rémunéré et le travail de soins non rémunéré peuvent devenir floues, la charge de ce travail non rémunéré (dont l'enseignement à domicile) pesant de manière disproportionnée sur les femmes. En outre, certains aspects de la cohésion et de la stabilité sociales liés aux interactions sur le lieu de travail ne peuvent être reproduits dans l'espace numérique. La convention (n° 177) sur le travail à domicile, 1996, de l'OIT fournit des orientations pour améliorer la situation des personnes travaillant à domicile, y compris les télétravailleurs, qui le font de manière continue.

► **Figure 3.7 Répercussions de la crise du COVID-19 sur l'emploi dans le monde par rapport au scénario sans pandémie en 2020 et répartition de l'emploi avant la crise, par niveau de qualification professionnelle (pourcentages)**



Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021.

les cols bleus (professions moyennement qualifiées dans la production, la construction ou la fabrication) et les travailleurs dans les métiers de service peu qualifiés impliquant des tâches manuelles et une interaction personnelle. En atténuant les pertes d'emplois parmi les travailleurs très qualifiés, par rapport aux travailleurs peu et moyennement qualifiés, le télétravail pendant la crise du COVID-19 est un autre facteur par lequel l'évolution technologique peut toucher différemment les travailleurs selon le niveau de

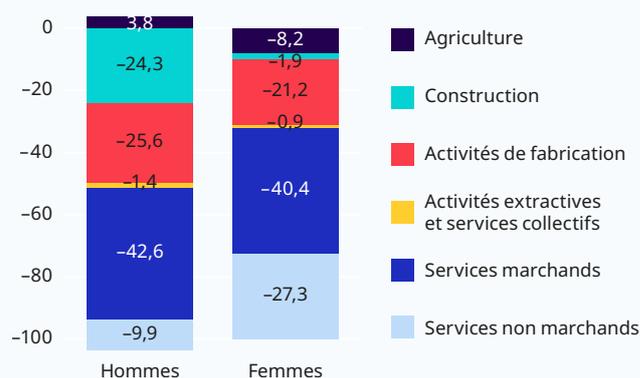
qualification de leur profession (voir, par exemple, Autor, Levy et Murnane, 2003; Goos, Manning et Salomons, 2014). L'adoption croissante du télétravail dans les professions où il est matériellement possible a soulevé la question de savoir si cette tendance perdurera au-delà de la pandémie, les entreprises et les travailleurs s'habituant à ces modalités de travail (Dey *et al.*, 2020). La possibilité de travailler à domicile a toutefois un certain nombre d'implications, notamment pour les femmes (encadré 3.3).

3.3.2 Les femmes et les hommes

Le secteur des services représente la majeure partie des pertes nettes d'emplois pour les deux sexes, mais comme les femmes y sont sur-représentées elles ont été touchées dans une mesure relativement plus importante. Avant la crise, environ 45 pour cent des travailleurs et 60 pour cent des travailleuses étaient employés dans le secteur des services. Les services – qui comprennent les services marchands (tels que le commerce de gros et de détail) et les services non marchands (administration publique, services et activités communautaires, sociaux et autres) – ont représenté 53 pour cent de la variation de l'emploi pour les hommes et 67 pour cent pour les femmes (figure 3.8). Il existe toutefois des différences au sein du secteur, les services marchands subissant des pertes d'emplois démesurées, alors que le risque de perte d'emplois était comparativement plus faible dans les services non marchands (BIT, 2020o).

Dans la plupart des catégories professionnelles, les femmes ont subi une part plus importante des répercussions totales sur l'emploi que les hommes, à l'exception de certaines professions très qualifiées. Comme le montre la figure 3.9, les femmes ont été touchées de manière disproportionnée dans presque toutes les catégories professionnelles – notamment parmi le personnel des services directs aux particuliers, les commerçants et les vendeurs, où les femmes ont enregistré près de 62 pour cent des pertes d'emplois alors qu'elles ne représentent qu'un peu plus de la moitié des emplois dans ce groupe professionnel. Dans les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat, elles ont enregistré un tiers de toutes les pertes d'emplois, alors qu'elles ne représentent qu'un quart des emplois. Les femmes s'en sont mieux sorties que les hommes

► **Figure 3.8 Répercussions de la crise du COVID-19 sur l'emploi dans le monde par rapport au scénario sans pandémie en 2020, par sexe et grand secteur économique (pourcentages)**

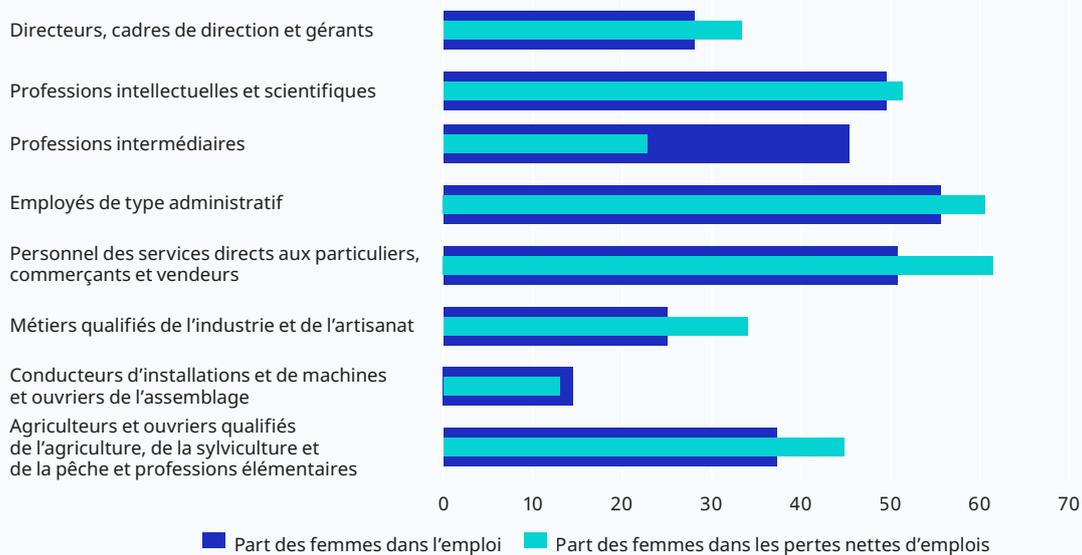


Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021.

dans la catégorie des professions intellectuelles et scientifiques et en particulier dans celle des professions intermédiaires.

Les femmes risquent plus que les hommes d'être exposées au COVID-19 en raison de leur part plus importante dans le personnel de santé. Elles constituent la majorité des travailleurs du secteur de la santé, représentant plus de 75 pour cent des professions intermédiaires et près de 70 pour cent des spécialistes (figure 3.10). Cette proportion varie selon la profession au sein du secteur, les femmes étant plus susceptibles d'être infirmières, sages-femmes et agents de santé communautaire, et les hommes étant davantage employés dans des professions mieux

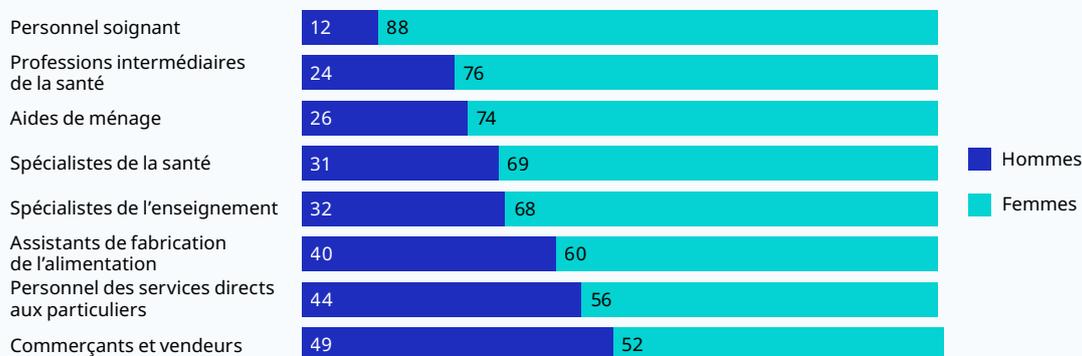
► **Figure 3.9 Part des femmes dans l'emploi en 2019 et part des femmes dans les pertes nettes d'emplois par rapport au scénario sans pandémie en 2020, par groupe professionnel (pourcentages)**



Note: Les pertes nettes d'emplois ont été estimées par rapport à un scénario sans pandémie pour 2020. Le graphique présente l'estimation mondiale, à l'exclusion des États-Unis, car l'application de la révision 2018 du système de classification type des professions dans les enquêtes sur la main-d'œuvre de 2020 a créé une rupture dans la structure des données des États-Unis.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021.

► **Figure 3.10 Parts des hommes et des femmes dans l'emploi de certaines professions (pourcentages)**



Note: Les données correspondent aux professions du niveau à deux chiffres de la Classification internationale type des professions 2008 (CITP-08).

Source: BIT (2020p).

Encadré 3.4 Conséquences des fermetures d'écoles et de garderies d'enfants pendant la crise du COVID-19 sur l'égalité des sexes

Alors que les femmes assument déjà une charge démesurée de travail de soins non rémunéré dans des circonstances normales, elle s'est encore alourdie avec la crise du COVID-19. Les écoles et les structures d'accueil pour les enfants sont favorables à l'emploi dans la mesure où elles permettent aux parents, en particulier aux femmes, de participer au marché du travail (Appelbaum, 2020), mais leur fermeture pendant la pandémie a

sérieusement compliqué le travail des femmes. Au Canada, par exemple, il a été constaté que les mères célibataires d'enfants de moins de 6 ans ont subi une baisse de 28 pour cent de leurs heures de travail en raison de la crise (CIMT, 2021). Des changements aussi radicaux ont annulé les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes, les femmes revenant à des rôles plus traditionnels (voir Allmendinger, 2020).

rémunérées, telles que médecins, dentistes et pharmaciens (ONU, 2020). Les femmes constituent également la majorité du personnel des services des établissements de santé, tels que les services de nettoyage, de blanchisserie et de restauration, ce qui souligne encore davantage leur exposition démesurée dans le secteur (*ibid.*).

Les femmes constituent la grande majorité du personnel soignant, qui est confronté à une exposition élevée au COVID-19 dans son travail quotidien. On estime qu'environ neuf soignants sur dix sont des femmes⁵. Le personnel soignant comprend un large éventail de travailleurs, allant des infirmiers qualifiés aux travailleurs sans formation dans le domaine des soins. Ils fournissent aux patients, aux personnes âgées, aux

convalescents et aux personnes handicapées des soins de santé de base, des soins personnels et une aide à la mobilité et aux activités quotidiennes (BIT, 2012, p. 254). Ces services ont joué un rôle essentiel pendant la pandémie de COVID-19, mais de nombreux soignants qui dispensent des soins à domicile ou en institution n'ont pas été classés au départ comme des travailleurs de première ligne et n'ont donc pas été pris en compte dans les mécanismes adoptés au cours des premières étapes de la réponse à la crise. Cela a contribué à un manque d'accès aux EPI et au dépistage (BIT, 2020q). En outre, les femmes assument souvent la charge de soins informels et non rémunérés dans leur propre famille et leur propre communauté (encadré 3.4) (BIT, 2019).

3.3.3 Statut d'emploi

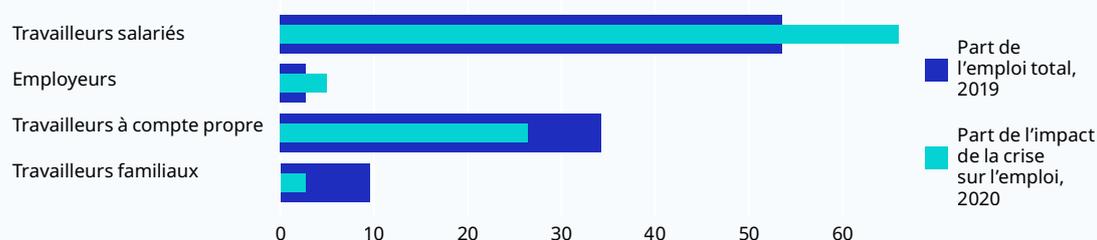
Le statut d'emploi n'est pas sans conséquences dans l'impact de la crise du COVID-19 sur les travailleurs individuels. Les données mondiales agrégées indiquent que les salariés ont souffert démesurément des pertes d'emplois, représentant plus de 75 pour cent de l'impact total estimé de la crise sur l'emploi, alors qu'ils ne constituaient qu'environ 55 pour cent de l'emploi total avant la crise (figure 3.11). En revanche, les travailleurs indépendants et les travailleurs familiaux ont généralement dû continuer à travailler en raison du manque d'autres sources de revenus, y compris l'accès à la protection sociale. Nombre de ces travailleurs exercent des activités nécessaires à

leur survie, qu'ils n'ont eu d'autre choix que de maintenir pour surmonter la crise (BIT, 2020r).

Ceux qui occupent diverses formes d'emploi, comme les travailleurs temporaires et occasionnels, ont souffert de manière disproportionnée. Un autre groupe de travailleurs particulièrement vulnérables aux effets de la crise est constitué des travailleurs temporaires et, plus généralement, des travailleurs occupant des formes d'emploi atypiques, c'est-à-dire dont les modalités de travail ne sont pas à plein temps, bilatérales ou à durée indéterminée (comme ceux qui travaillent sur une base temporaire, à temps partiel, saisonnière ou

⁵ Selon les données de 121 pays, à l'exclusion de la Chine et de l'Inde. Voir BIT (2020p).

► **Figure 3.11 Répercussions de la crise du COVID-19 sur l'emploi dans le monde par rapport au scénario sans pandémie en 2020 et répartition de l'emploi avant la crise, par statut d'emploi (pourcentages)**



Note: L'impact de la crise sur l'emploi correspond aux niveaux d'emploi estimés par rapport au scénario sans pandémie pour 2020.

Source: ILOSTAT, estimations modélisées du BIT, avril 2021.

sur appel ou les travailleurs intérimaires). Comme cela s'est produit lors d'autres crises, les pertes d'emplois ont été plus importantes parmi les travailleurs temporaires et à temps partiel que parmi les salariés ayant des contrats réguliers (Soares et Berg, à paraître). En raison de leurs modalités de travail, ils bénéficient souvent d'une couverture sociale limitée, notamment en matière d'allocations de chômage et de maladie.

Certains signes indiquent également que les employés licenciés se tournent vers l'emploi indépendant.

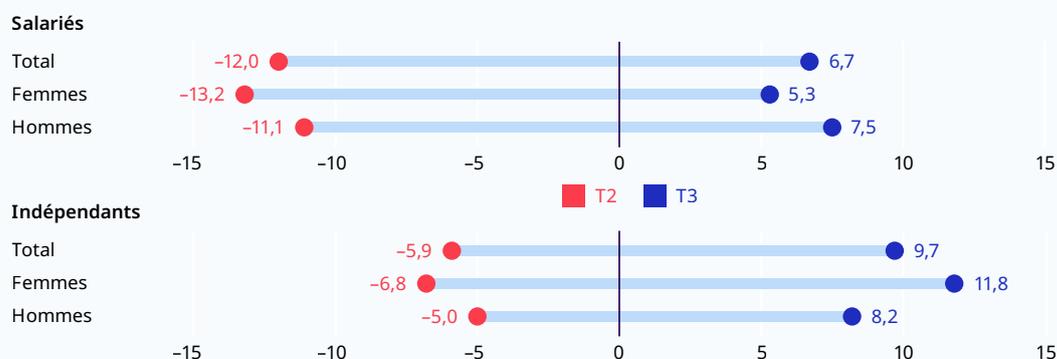
La part des salariés dans l'emploi total a baissé en 2020, tandis que celle des travailleurs indépendants a légèrement augmenté, après avoir diminué les années précédentes. Les données trimestrielles pour les pays à revenu intermédiaire dont les données sont disponibles (figure 3.12) indiquent que les pertes d'emplois ont été plus importantes au deuxième trimestre de 2020 pour les salariés, et que la reprise partielle de l'emploi au troisième trimestre était orientée vers l'emploi indépendant. Cela laisse entendre que le travail indépendant a servi de tampon pour les travailleurs qui ont perdu leur emploi et se sont retrouvés sans sources de revenus suffisantes. Dans de telles situations, le travail entrepris est généralement moins productif et moins bien rémunéré et ne peut compenser la perte de revenu. Ce constat a deux incidences importantes sur le plan des politiques. D'abord, il est nécessaire de stimuler l'investissement afin de relancer l'activité économique et d'encourager les entreprises à recommencer à recruter afin que certains de ces travailleurs puissent retrouver leur ancien emploi

ou occuper d'autres emplois rémunérés. Ensuite, il faut redoubler d'efforts pour mettre en place, renforcer et étendre progressivement les systèmes de protection sociale, y compris les socles de protection sociale, conformément à la recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012. Un tel socle réduirait la pression exercée sur les travailleurs pour qu'ils se tournent vers l'emploi indépendant informel par nécessité, tout en veillant à ce que ceux qui occupent un emploi informel bénéficient également d'un soutien au revenu en cas de crise.

Les salariés informels, qui sont employés de manière informelle ou de manière formelle mais dans le secteur informel, ont été touchés de manière disproportionnée par la crise.

Si les salariés informels sont souvent couverts par la législation du travail et de la protection sociale, dans la pratique, la loi est rarement appliquée. Cela signifie que bon nombre de ces travailleurs ne bénéficient pas des droits et protections fondamentaux associés à la relation de travail. Ils ne peuvent pas exercer leur droit de négociation collective; le salaire minimum n'est souvent pas appliqué; ils peuvent être amenés à faire des heures supplémentaires non rémunérées; et leurs tâches peuvent présenter des risques importants en matière de sécurité et de santé au travail. Dans la crise actuelle, le plus grand problème a été le manque d'accès aux prestations de maladie et à l'assurance-chômage: les salariés informels se sont retrouvés sans soutien au revenu s'ils tombaient malades du COVID-19 ou s'ils perdaient leur emploi.

► **Figure 3.12 Croissance moyenne de l'emploi des salariés et des indépendants dans certains pays à revenu intermédiaire, par sexe, deuxième et troisième trimestre 2020 (pourcentage)**



Note: La figure montre la moyenne non pondérée de la croissance de l'emploi pour les salariés et les travailleurs indépendants au cours des deuxième (rouge) et troisième (bleu) trimestres 2020 dans 21 pays et territoires à revenu intermédiaire dont les données sont disponibles (Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Bulgarie, Colombie, Costa Rica, Équateur, Géorgie, Indonésie, Macédoine du Nord, Mexique, Monténégro, Paraguay, Pérou, République de Moldova, Sainte-Lucie, Serbie, Territoire palestinien occupé, Thaïlande, Turquie, Viet Nam).

Source: Répertoire de microdonnées harmonisées du BIT.

Dans le même temps, l'absence de protection sociale chez les travailleurs à leur compte et les travailleurs familiaux – les deux autres catégories de travailleurs informels – les a rendus très vulnérables aux conséquences sanitaires et économiques de la crise. Environ 34 pour cent de la main-d'œuvre mondiale est constituée de travailleurs à leur compte et environ 10 pour cent de travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale (figure 3.11)⁶. La plupart des travailleurs informels à leur compte ont de faibles revenus, tandis que les travailleurs familiaux ne perçoivent généralement pas de revenu du tout. Comme ils ne sont pas dans une relation d'emploi, ils ne sont pas couverts par les protections du droit du travail, et leur statut informel signifie qu'ils ne peuvent pas non plus bénéficier de la protection sociale. Ils se sont donc souvent retrouvés eux aussi sans protection pendant la crise en cas de maladie ou de perte de revenus liée à la pandémie. De plus, de nombreux travailleurs informels travaillent dans des endroits très fréquentés (comme les marchés de rue) et dans des communautés, ce qui n'est pas facile pour suivre les protocoles de distanciation physique.

Plusieurs considérations politiques fondées sur les normes internationales du travail sont à souligner. Tout d'abord, conformément aux directives internationales sur la sécurité et la santé au travail – notamment la convention (n° 155) et la recommandation (n° 164) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981 –, tous les efforts possibles sont nécessaires pour protéger les travailleurs dans les situations où l'exposition au COVID-19 est inévitable. Les décideurs politiques devraient également accorder une attention particulière à la recommandation (n° 205) sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience, 2017, qui traite des situations de catastrophe similaires à celle engendrée par la crise actuelle. La recommandation fournit aux gouvernements, aux employeurs et aux travailleurs des conseils détaillés sur la manière de prévenir de telles situations et de s'en remettre. La recommandation (n° 204) sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, 2015, est également très pertinente étant donné que les inégalités persistantes auxquelles sont confrontés les travailleurs informels ont été aggravées par cette crise.

⁶ Voir également le WESO Data Finder à l'adresse suivante: www.ilo.org/wesodata. Les données sur l'emploi peuvent être visualisées en fonction du statut d'emploi, entre autres caractéristiques.

3.3.4 Travailleurs migrants

Certains groupes du marché du travail ont été touchés par la crise du COVID-19 de manière singulière. Les travailleurs migrants méritent une attention particulière en raison de l'éventail de professions, de secteurs et de lieux dans lesquels ils se trouvent, et aussi en raison des implications non seulement pour les travailleurs eux-mêmes, mais aussi pour leurs pays de destination et d'origine. C'est pourquoi ils sont abordés plus en détail dans le présent rapport, sans oublier pour autant les travailleurs d'autres groupes qui ont été fortement touchés par la crise.

Les mesures d'endiguement liées au COVID-19 ont touché de façon disproportionnée les travailleurs migrants en raison de la situation défavorisée de nombre d'entre eux. Par exemple, une étude portant sur l'Union européenne a constaté que les travailleurs migrants étaient plus susceptibles d'occuper des emplois temporaires, de gagner des salaires inférieurs et d'avoir des emplois moins adaptés au travail à domicile – autant de caractéristiques liées à une situation plus défavorisée (Fasani et Mazza, 2020). Ailleurs, notamment dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, les migrants travaillent plus souvent dans le secteur informel (BIT, à paraître; BIT, 2020s) et, par conséquent, ont un accès limité – voire nul – à la protection sociale, à l'épargne et aux mesures d'urgence qui leur permettraient de subvenir à leurs besoins pendant les périodes sans emploi. Dans une enquête menée auprès des travailleurs migrants de la région de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), un tiers des personnes interrogées ont déclaré ne pas avoir reçu d'EPI adapté de la part de leur employeur, tandis que 97 pour cent des travailleurs migrants au chômage interrogés n'avaient accès à aucune sécurité sociale (BIT, 2020t). Parallèlement, de nombreux travailleurs migrants dans les pays membres du Conseil de coopération des États arabes du Golfe sont concentrés dans des professions peu qualifiées dans la construction, l'agriculture et le travail domestique (voir encadré 3.5). La nature de leur travail les a obligés à continuer à travailler malgré la pandémie, les exposant ainsi à un risque accru d'être infectés et de propager le virus. En Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique, les travailleurs migrants ont eu du mal à payer leur loyer et à couvrir leurs frais de subsistance après la mise en

place de mesures de confinement les empêchant d'exercer leur activité (BIT, à paraître).

Les travailleurs migrants qui rentrent chez eux, volontairement ou non, sont souvent confrontés à un manque d'emplois et de moyens de subsistance, ce qui est d'autant plus désolant que nombre d'entre eux ont à l'origine émigré à la recherche de telles possibilités. Les expulsions massives effectuées par certains pays de destination ont aggravé la situation des travailleurs migrants et posent d'énormes défis à leurs pays d'origine, qui ont dû mettre en place des centres de contrôle médical et d'autres mesures afin de les accueillir en toute sécurité. Certains pays à faible revenu disposent de peu d'infrastructures de mise en quarantaine, ont des ressources insuffisantes et n'ont pas toujours été en mesure de prendre des dispositions adéquates pour garantir l'entrée en toute sécurité des migrants de retour. En outre, les migrants ont fréquemment quitté leur pays de destination sans avoir reçu tout ou partie des salaires et des prestations qui leur sont dus et, dans la plupart des cas, ils n'ont pas accès aux mécanismes de recours.

Les voies de migration saisonnière de la main-d'œuvre ont également été touchées, ce qui a des répercussions à la fois sur les moyens de subsistance des travailleurs migrants saisonniers et sur les activités de leurs employeurs. Par exemple, dans le corridor Soudan-Éthiopie, on estime que 400 000 travailleurs migrants saisonniers éthiopiens se rendent chaque année dans l'État de Gedaref au Soudan pour travailler dans l'agriculture (BIT, à paraître). La fermeture des frontières les a privés de cette source annuelle de revenus. Cela a alimenté les flux migratoires irréguliers pour franchir la frontière, sapant les mesures d'endiguement et exposant aussi les travailleurs à la vulnérabilité en raison de leur situation irrégulière. En outre, de nombreux agriculteurs soudanais ont été contraints de chercher d'autres moyens de cultiver et de faire leurs récoltes, notamment en réduisant les surfaces cultivées et en utilisant des méthodes mécaniques. Cela pourrait faire baisser la demande de main-d'œuvre migrante dans les années à venir. On a également constaté que les travailleurs locaux travaillent plus longtemps en raison du manque de migrants disponibles (*ibid.*).

Encadré 3.5 Travailleurs domestiques et gens de mer

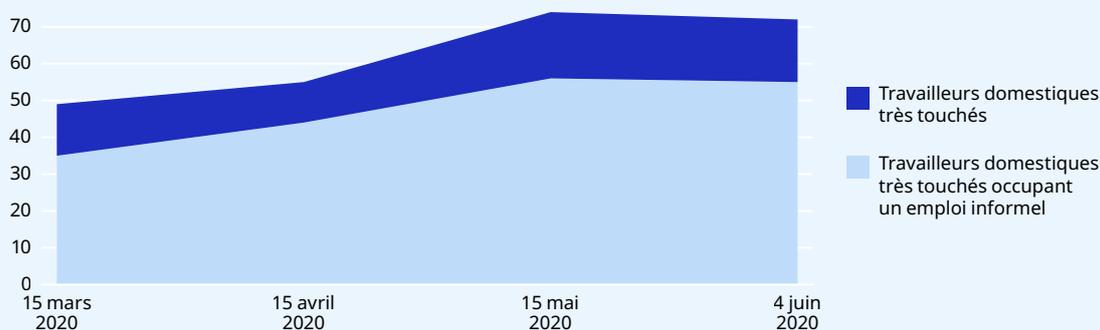
La crise du COVID-19 a également touché les travailleurs domestiques et les gens de mer de manière spécifique. Pour de nombreux travailleurs domestiques, l'impact sur l'emploi s'est traduit par des licenciements et une réduction des heures de travail. Le fait que, selon les estimations, 76 pour cent des travailleurs domestiques aient un emploi informel a des répercussions encore plus prononcées, puisque beaucoup d'entre eux ne peuvent pas bénéficier de la sécurité sociale ou des allocations de chômage. Les travailleurs domestiques vivant sur leur lieu de travail, qui sont souvent des migrants, ont été confrontés à des défis supplémentaires en raison du COVID-19, en partie en raison de la nature de leur travail dans les ménages privés. Ils ont travaillé davantage d'heures du fait qu'ils ne pouvaient pas quitter les locaux de leur employeur. Le non-paiement des salaires et la fermeture des services de transfert de fonds ont également eu un impact sur leurs familles. En outre, les travailleurs domestiques qui sont des migrants en situation irrégulière risquent d'être exclus de l'accès au dépistage du COVID-19 ou aux traitements médicaux – d'une part, parce qu'ils ont peur d'être arrêtés ou expulsés s'ils sont enregistrés par les autorités nationales et, d'autre part, parce qu'ils ne sont pas réellement reconnus

comme des travailleurs dans la législation du travail (BIT, 2020s).

L'impact de la crise du COVID-19 sur l'industrie manufacturière a été souligné à plusieurs reprises dans ce rapport – en particulier les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et du commerce transfrontalier. À cet égard, il est important de noter qu'environ 90 pour cent des marchandises sont transportés par voie maritime. Comme le définit la convention du travail maritime, 2006, le terme «gens de mer» ou «marin» désigne «les personnes employées ou engagées ou travaillant à quelque titre que ce soit à bord d'un navire». On estime que les gens de mer sont 1,5 million dans le monde (BIT, sans date) et ils ont dû faire face à des défis inédits en raison de la pandémie de COVID-19, notamment des périodes prolongées pendant lesquelles ils ont été bloqués en mer – parfois bien plus longtemps que leur période de service initiale et sans accès à des congés ou à des soins médicaux à terre. Dans le même temps, beaucoup de gens de mer attendent à terre de rejoindre les navires pour prendre leurs fonctions. Par conséquent, le Conseil d'administration du Bureau international du Travail a pris l'initiative exceptionnelle d'adopter une résolution pour traiter de la situation de ces gens de mer^a.

^a [Résolution concernant les questions relatives au travail maritime et la pandémie de COVID-19](#), GB.340/Résolution (Rev.2), adoptée le 8 décembre 2020.

► **Figure 3.E5 Part des travailleurs domestiques dans le monde touchés dans les premières phases de la crise du COVID-19 (pourcentages)**



Note: Calculs du BIT à partir des enquêtes nationales sur la main-d'œuvre ou des enquêtes similaires auprès des ménages de 137 pays représentant 91 pour cent de l'emploi dans le monde. Les chiffres absolus exprimés en milliers sont extrapolés pour 2020. «Très touché» fait référence à une diminution du nombre d'heures de travail et des revenus, et aux pertes d'emploi.

Source: BIT (2020u).

La fermeture des frontières a rendu les travailleurs migrants plus vulnérables aux risques associés aux itinéraires de passage clandestin, notamment l'exploitation par les trafiquants et l'irrégularité du statut d'immigration. L'une des complications dues à la fermeture des frontières est d'être bloqué sur le chemin vers le pays d'origine, ou dans le pays de destination, souvent sans accès à un travail qui permettrait aux migrants de subvenir à leurs besoins. Cette situation a entraîné une perte de revenus importante, laissant les travailleurs migrants dépendre de l'aide des organisations locales pour leur subsistance. Cette précarité a incité certains d'entre eux à avoir recours à des passeurs pour rentrer chez eux (Mbiyozo, 2020), les exposant à des itinéraires dangereux et à l'exploitation par des trafiquants (David, Bryant et Joudo Larsen, 2019). En outre, de nombreux travailleurs migrants ont dépassé la durée de validité de leur visa et de leur permis de travail, ce qui les a ainsi placés en situation irrégulière (BIT, à paraître). Ceux-ci sont touchés de manière disproportionnée par les licenciements, les mauvaises conditions de travail et le manque de protection sociale. Cela dit, plusieurs pays ont mis en place des procédures de prolongation automatique des visas et des permis des travailleurs migrants afin d'éviter de telles situations (David, Bryant et Joudo Larsen, 2019).

Les travailleurs migrants sont également confrontés à la stigmatisation et au harcèlement lorsqu'ils retournent dans leur pays d'origine. Dans de nombreux pays, des travailleurs migrants auraient été victimes de harcèlement et de violence en raison de la crainte qu'ils ne propagent le virus dans les communautés locales. En

Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique, de tels cas de harcèlement et de violence ont également été signalés le long des voies de migration. Cela a contribué à réduire leur accès aux soins médicaux et à ce qu'ils soient livrés à leur sort sur le chemin du retour (Yee et Negeri, 2020). Néanmoins, la politique officielle de la plupart des pays a été d'offrir des soins sans distinction aux travailleurs migrants irréguliers et réguliers comme aux nationaux (BIT, à paraître). Plusieurs pays, dont la République de Corée, ont mis en place des «pare-feu» entre les prestataires de services de santé et les autorités chargées de l'application des lois sur l'immigration afin de garantir que les travailleurs migrants en situation irrégulière puissent accéder à un traitement contre le COVID-19 sans risquer d'être exposés, détenus ou expulsés. En même temps, les travailleurs migrants qui rentrent chez eux peuvent être stigmatisés et harcelés à leur arrivée dans leur pays d'origine parce qu'ils sont perçus comme des propagateurs potentiels de la maladie. Beaucoup ont également honte d'être rentrés chez eux les mains vides.

Compte tenu des répercussions économiques de la crise du COVID-19 et du grand nombre de travailleurs migrants qui doivent retourner dans leur pays d'origine ou qui sont empêchés d'aller travailler à l'étranger, les pays à faible revenu enregistreront une baisse des envois de fonds. Par conséquent, non seulement leurs familles mais aussi l'économie dans son ensemble dans leur pays d'origine perdront une source de soutien essentielle. On estime déjà que les envois de fonds vers l'Afrique ont diminué de 85,8 milliards de dollars en 2019 à 78,3 milliards en 2020 (BAfD, 2021, p. 22; voir également le chapitre 2).



► Références pour le chapitre 3

- Allmendinger, Jutta. 2020. «Life Course Trajectories in Times of COVID-19: A First Assessment», 28 septembre. <https://www.youtube.com/watch?v=MrzFyiBMwUU>.
- Anner, Mark. 2020. «Abandoned? The Impact of COVID-19 on Workers and Businesses at the Bottom of Global Garment Supply Chains», Pennsylvania State University, Center for Global Workers' Rights, 27 mars.
- Appelbaum, Eileen. 2020. «Early Care and Education: Necessary Infrastructure for Economic Recovery», *Intereconomics*, 55 (4): 271-272.
- Autor, David H., Frank Levy et Richard J. Murnane. 2003. «The Skill Content of Recent Technological Change: An Empirical Exploration», *The Quarterly Journal of Economics* 118 (4): 1279-1333.
- BAfD (Banque africaine de développement). 2021. *Perspectives économiques en Afrique 2021 – De la résolution de la dette à la croissance: une feuille de route pour l'Afrique*.
- BHRRC (Centre de ressources sur les entreprises et les droits de l'homme). 2020. «Africa: Millions of African Children at Higher Risk of Child Labour Due to COVID-19», 17 juin.
- BIT. 2012. *International Standard Classification of Occupations: Structure, Group Definitions and Correspondence Tables*, ISCO08, vol. 1.
- —. 2019. *Une avancée décisive vers l'égalité entre hommes et femmes: un meilleur avenir du travail pour tous*.
- —. 2020a. «Working from Home: Estimating the Worldwide Potential», note de synthèse, avril.
- —. 2020b. «Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail. Sixième édition», 23 septembre.
- —. 2020c. «Les effets du COVID-19 sur le secteur du tourisme», note sectorielle, mai.
- —. 2020d. «Le COVID-19 et l'aviation civile», note sectorielle, 9 avril.
- —. 2020e. «Le COVID-19 et les chaînes d'approvisionnement mondiales: comment la crise de l'emploi se propage au-delà des frontières», note de synthèse, juin.
- —. 2020f. «Soutenir le revenu et l'emploi en période de COVID-19 en intégrant les transferts en espèces et les politiques actives du marché du travail», note de synthèse, juin.
- —. 2020g. *Asia-Pacific Employment and Social Outlook 2020: Navigating the Crisis towards a Human-Centred Future of Work*.
- —. 2020h. «Le COVID-19 et le commerce alimentaire», note sectorielle, juin.
- —. 2020i. *A Global Survey of Enterprises: Managing the Business Disruptions of COVID-19. Second Quarter 2020 Situational Analysis*.
- —. 2020j. *Le télétravail durant la pandémie de COVID-19 et après: guide pratique*.
- —. 2020k. «Le COVID-19 et le secteur de la santé», note sectorielle, 11 avril.
- —. 2020l. «COVID-19 et les services publics d'urgence», note sectorielle, 8 avril.

- ▶ —. 2020m. «Le COVID-19 et les services de transport urbain de passagers», note sectorielle, septembre.
- ▶ —. 2020n. «L'impact du COVID-19 sur le travail des enfants et le travail forcé: la réponse du Programme phare IPEC+», mai.
- ▶ —. 2020o. «Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail. Deuxième édition», 7 avril.
- ▶ —. 2020p. «These Occupations Are Dominated by Women», *ILOSTAT Blog* (blog). 6 mars. <https://ilostat.ilo.org/these-occupations-are-dominated-by-women/>.
- ▶ —. 2020q. «Le COVID-19 et les soignants qui dispensent des soins à domicile ou en institution», note sectorielle, octobre.
- ▶ —. 2020r. «Micro et petites entreprises informelles face à la crise du COVID-19: répondre aux questions clés», note de synthèse, septembre.
- ▶ —. 2020s. «Protéger les migrants pendant la pandémie de COVID-19 – Recommandations aux décideurs politiques et aux mandants», note de synthèse, avril.
- ▶ —. 2020t. «Experiences of ASEAN Migrant Workers during COVID-19: Rights at Work, Migration and Quarantine during the Pandemic, and Re-migration Plans», note d'information, 3 juin.
- ▶ —. 2020u. «Crise du COVID-19 et pertes d'emplois et d'heures de travail parmi les travailleurs domestiques», 15 juin.
- ▶ —. 2021a. *Emploi et questions sociales dans le monde 2021: le rôle des plateformes numériques dans la transformation du monde du travail*.
- ▶ —. 2021b. «Les répercussions du COVID-19 sur le secteur de la construction», note de synthèse, janvier.
- ▶ —. 2021c. *Skills Development in the Time of COVID-19: Taking Stock of the Initial Responses in Technical and Vocational Education and Training*.
- ▶ —. 2021d. «From Potential to Practice: Preliminary Findings on the Numbers of Workers Working from Home during the COVID-19 Pandemic», note de synthèse, mars.
- ▶ —. 2021e. «COVID-19, Vaccinations and Consumer Demand: How Jobs Are Affected through Global Supply Chains», note de synthèse, juin.
- ▶ —. À paraître. *Assessment on the Impact of COVID-19 on Migrant Workers in and from the IGAD Region*. BIT.
- ▶ —. Sans date. «Gens de mer». <https://www.ilo.org/global/standards/subjects-covered-by-international-labour-standards/seafarers/lang--fr/index.htm>.
- ▶ Bloom, Nicholas, Philip Bunn, Paul Mizen, Pawel Smietanka et Gregory Thwaites. 2020. «The Impact of Covid-19 on Productivity», National Bureau of Economic Research Working Paper No. 28233.
- ▶ CIMT (Conseil de l'information sur le marché du travail). 2021. «Les femmes en récession: en quoi la COVID-19 est-elle différente?», Rapport de perspectives de l'IMT n° 39.

- ▶ CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2020. *Global Investment Trends Monitor*, n° 36 (octobre 2020).
- ▶ David, Fiona, Katharine Bryant et Jacqueline Joudo Larsen. 2019. *Migrants and Their Vulnerability to Human Trafficking, Modern Slavery and Forced Labour*, Organisation internationale pour les migrations.
- ▶ Dey, Matthew, Harley Frazis, Mark A. Loewenstein et Hugette Sun. 2020. «Ability to Work from Home: Evidence from Two Surveys and Implications for the Labor Market in the COVID-19 Pandemic», *Monthly Labor Review*, juin.
- ▶ Dingel, Jonathan I., et Brent Neiman. 2020. «How Many Jobs Can Be Done at Home?», National Bureau of Economic Research Working Paper No. 26948.
- ▶ Fasani, Francesco, et Jacopo Mazza. 2020. *A Vulnerable Workforce: Migrant Workers in the COVID-19 Pandemic*. Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne.
- ▶ Goos, Maarten, Alan Manning et Anna Salomons. 2014. «Explaining Job Polarization: Routine-Biased Technological Change and Offshoring», *American Economic Review*, 104 (8): 2509-2526.
- ▶ ITC (Centre du commerce international). 2020. *SME Competitiveness Outlook 2020 – COVID-19: The Great Lockdown and Its Impact on Small Business*. Genève.
- ▶ Mbiyozo, Aimée-Noël. 2020. «Migrant Smugglers Are Profiting from Travel Restrictions», Institut d'études de sécurité, 20 juillet.
- ▶ Mutambudzi, Miriam, Claire Niedwiedz, Ewan Beaton Macdonald, Alastair Leyland, Frances Mair, Jana Anderson, Carlos Celis-Morales, John Cleland, John Forbes, Jason Gill *et al.* 2020. «Occupation and Risk of Severe COVID-19: Prospective Cohort Study of 120,075 UK Biobank Participants», *Occupational and Environmental Medicine*, 78 (5): 301-314.
- ▶ OMS (Organisation mondiale de la santé). Sans date. «WHO Coronavirus (COVID-19) Dashboard». <https://covid19.who.int/>.
- ▶ ONU (Organisation des Nations Unies). 2020. «The Impact of COVID-19 on Women», Policy Brief, 9 avril.
- ▶ Soares, Sergei, et Janine Berg. À paraître. «Transitions in the Labour Market under COVID-19: Who Endures, Who Doesn't and the Implications for Inequality», *Revue internationale du Travail*.
- ▶ UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). Sans date. «Éducation: de la fermeture des établissements scolaires à la reprise». <https://fr.unesco.org/covid19/educationresponse#schoolclosures> [consulté le 10 février 2021].
- ▶ University of the Philippines COVID-19 Pandemic Response Team. Sans date. «Jobs Risk Profiling: Philippines». https://datastudio.google.com/u/0/reporting/1uGMQnM_ky_NQ_mnA7tiQ118wYIxQ_wMR/page/ns7NB?s=obkpiCtqUuY.
- ▶ Yee, Vivian, et Tiksa Negeri. 2020. «African Migrants in Yemen Scapegoated for Coronavirus Outbreak», *The New York Times*, 28 juin.





Conclusions

La pandémie de COVID-19 a des répercussions profondes et persistantes sur le monde du travail. En 2020, 8,8 pour cent des heures de travail dans le monde auraient été perdues en raison de la réduction du temps de travail, alors qu'elles étaient restées plutôt stables pendant la crise financière qui a secoué l'économie mondiale il y a plus de dix ans. La crise actuelle s'est avérée d'une ampleur sans précédent. En 2020, les pertes d'heures de travail se sont réparties entre ceux qui ont perdu leur emploi ou leurs moyens de subsistance, dont certains ont complètement quitté le marché du travail, et ceux qui sont restés en emploi mais travaillaient moins d'heures ou pas du tout. Si une reprise est attendue à partir du second semestre de 2021, elle risque d'être fragile et globalement inégale. La croissance prévue de l'emploi sera insuffisante pour combler les écarts creusés par la crise.

De plus, la crise a généré, et continue de générer, des effets très disparates sur les travailleurs et les entreprises, celles et ceux qui étaient déjà défavorisés avant la crise étant les plus touchés. En ce sens, elle a exacerbé les inégalités sociales et économiques préexistantes, anéanti une grande partie des progrès antérieurs dans le monde du travail et rendu beaucoup plus difficile la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ces inégalités accrues et ces déficits de travail décent laisseront des traces à long terme sur les économies et les sociétés, à moins que les décideurs politiques ne prennent des mesures ciblées pour veiller à ce que la reprise soit aussi large et centrée sur l'humain que possible. Le retour d'une forte croissance du PIB, bien que nécessaire, ne suffira probablement pas à éviter les séquelles et la perte d'un énorme potentiel humain et économique.

Ce rapport a examiné comment les effets de la crise ont varié selon le secteur d'activité économique, le type d'entreprise et le profil des travailleurs. L'analyse montre un risque plus élevé de séquelles économiques et sociales à long terme pour les catégories suivantes:

- **Les micro et petites entreprises.** La crise a eu un impact désastreux et démesuré sur les micro et petites entreprises, notamment dans les secteurs économiques les plus durement touchés, à savoir les services d'hébergement et de restauration, le commerce de gros et de détail, la construction et une bonne partie de l'industrie manufacturière. Les résultats d'une enquête récente indiquent que ces entreprises risquent 50 pour cent de plus que les grandes entreprises d'avoir été fortement touchées par la crise, près des trois quarts d'entre elles faisant état de graves difficultés financières. Beaucoup ont déjà cessé leur activité ou sont lourdement endettées et font face à un avenir incertain. L'affaiblissement de la situation financière d'entreprises de tous types, mais surtout des micro et petites, a des répercussions négatives sur l'investissement, la productivité et la création d'emplois.
- **L'informalité.** Les travailleurs et les entreprises du secteur informel ont été particulièrement touchés. Pendant la crise, les salariés informels risquaient trois fois plus de perdre leur emploi que ceux qui sont employés de manière formelle. Les quelque 2 milliards de travailleurs informels dans le monde n'ont généralement pas eu accès à une protection sociale qui aurait pu compenser leur perte de revenus, du moins en partie. Les enquêtes indiquent qu'un quart des entreprises informelles sont face à une faillite imminente, beaucoup d'entre elles n'ayant pas droit à une aide publique lorsqu'elle a été mise à la disposition des entreprises.
- **Les travailleurs peu qualifiés.** Les travailleurs peu qualifiés ont subi des pertes d'emplois plus importantes que les travailleurs plus qualifiés. Ceux qui ont conservé leur emploi exercent souvent des métiers de première ligne – dans les secteurs de la santé, des transports, du commerce de détail et des services de soins à la personne – et ont donc été exposés de manière disproportionnée au COVID-19. En revanche, les travailleurs plus qualifiés se concentrent dans des professions se prêtant davantage au

télétravail, ce qui a permis d'atténuer les pertes d'emplois. Les effets différenciés de la crise sur les travailleurs peu et très qualifiés ont aggravé les inégalités sur le marché du travail, tandis que la possibilité pour les travailleurs des pays du Nord de travailler (et d'étudier) à domicile plus facilement que ceux du Sud a accru les inégalités entre les pays.

- **Les femmes.** Pendant la pandémie, l'emploi des femmes a reculé de 5 pour cent, contre 3,9 pour cent pour les hommes. Près de 90 pour cent des femmes qui ont perdu leur emploi ont quitté la population active – un taux d'inactivité bien plus élevé que pour les hommes. Étant donné que la charge des activités de garde d'enfants et d'instruction à domicile est assumée de manière disproportionnée par les femmes, ces tendances créent le risque d'un réenracinement des normes traditionnelles de genre qui entravent l'intégration des femmes sur le marché du travail et la promotion de l'égalité des sexes.
- **Les jeunes.** Les jeunes ont également été touchés de manière démesurée par la crise. La baisse du taux d'emploi des jeunes travailleurs a été 2,5 fois plus importante que celle des travailleurs adultes pendant la pandémie, et une plus grande proportion des jeunes travailleurs sont devenus inactifs. En outre, la pandémie a gravement perturbé l'éducation et la formation et a eu un effet négatif sur le passage de nombreux individus de l'école, de la formation professionnelle ou de l'université au marché du travail. Cela a des conséquences négatives sur les probabilités d'emploi, les salaires et le développement des compétences à plus long terme d'une cohorte importante de la population active. Ces tendances expliquent que la part des jeunes sans emploi et ne suivant ni études ni formation ait nettement augmenté dans 24 des 33 pays pour lesquels des données sont disponibles.

Ces disparités dans les pertes d'heures de travail et d'emplois se sont traduites par des disparités similaires dans les pertes de revenus entre les groupes de travailleurs et les pays. Le revenu du travail à l'échelle mondiale a diminué de 8,3 pour cent, soit de 3 700 milliards de dollars, au cours de l'année 2020. Les jeunes, les femmes et les travailleurs peu qualifiés ont été touchés de manière disproportionnée. L'absence de mesures de soutien adaptées a entraîné une forte augmentation

de la pauvreté, principalement dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur. Le nombre de travailleurs vivant dans une pauvreté extrême ou modérée – c'est-à-dire avec un revenu quotidien inférieur à, respectivement, 1,90 ou 3,20 dollars (en termes de parité de pouvoir d'achat) – a augmenté de plus de 100 millions entre 2019 et 2020, pour atteindre 700 millions, réduisant ainsi à néant cinq années de progrès vers l'éradication de la pauvreté.

Cette amplification de la pauvreté au travail, qui se traduit notamment par une hausse de 30 millions du nombre de travailleurs vivant dans l'extrême pauvreté, est due en partie à l'accès très inégal, dans le monde entier, aux mesures de soutien susceptibles de compenser les pertes de revenus du travail. De nombreux pays ont mis en place des programmes de sauvegarde de l'emploi et d'autres mesures de soutien, dont la portée et la générosité sont toutefois variables. Ces mesures ont, jusqu'à un certain point, compensé la perte des revenus du travail antérieurs. Néanmoins, elles se trouvent généralement dans les pays à haut niveau de revenu et ne s'appliquent, pour la plupart, qu'aux travailleurs formels, ce qui signifie que les travailleurs informels et ceux qui vivent dans les pays plus pauvres ont dû assumer l'essentiel de la perte de revenu du travail résultant de la réduction des heures de travail.

Les inégalités d'accès aux prestations de protection sociale, qui apportent un soutien à ceux qui ont perdu leur revenu du travail, dépendent du pays dans lequel vivent les travailleurs et, à l'intérieur des pays, de la mesure dans laquelle les systèmes de protection sociale couvrent les travailleurs relevant de diverses modalités contractuelles. Une fois encore, l'informalité et la capacité budgétaire d'un pays sont des facteurs déterminants au regard de l'inégalité des répercussions de la crise sur les moyens de subsistance. En outre, les inégalités préexistantes sur le marché du travail – dans des dimensions telles que le sexe, l'âge et le statut migratoire – se traduisent souvent par un manque d'accès à la protection sociale. Les systèmes de protection sociale sous-développés et sous-financés, qui sont courants dans de nombreuses régions du monde, limitent la capacité des pays concernés à réduire la pauvreté et les inégalités.

Les tendances recensées dans ce rapport semblent indiquer que la crise va probablement aggraver

les inégalités au sein des pays et entre eux dans les années à venir. En ce sens, elle risque de créer une dimension supplémentaire de séquences économiques et sociales au niveau international qui se manifesteront par des progrès plus lents et plus inégaux en matière de réduction de la pauvreté, un ralentissement de la convergence des revenus entre les pays en développement et les pays développés, ainsi que des obstacles à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030. Les disparités accrues entre les pays risquent d'être nourries par l'accès très inégal aux vaccins.

Sans réponse politique globale et concertée, les effets différenciés de la crise risquent également de laisser des traces durables sur l'ensemble des performances macroéconomiques des pays. L'impact démesuré de la crise sur les jeunes, les femmes et les travailleurs peu qualifiés, informels et pauvres – notamment en ce qui concerne le rythme d'acquisition de leurs compétences et leur état de santé – implique une forte baisse de la participation à la vie active et de la croissance de la productivité. Une telle baisse sur une période prolongée compromettra à son tour le potentiel de croissance des économies au niveau individuel et de l'économie mondiale dans son ensemble. Les tendances actuelles ne sont pas encourageantes à cet égard. Le taux d'activité devrait rester inférieur au niveau de 2019 pendant une bonne partie de l'année 2022 pour les pays à tous les stades de développement économique, ce qui crée un risque d'«hystérèse» – une pérennisation de la perte d'actifs – sur le marché du travail pour plusieurs années. La croissance de la productivité mondiale du travail devrait également se maintenir à moins des deux tiers du niveau d'avant la crise. Cette décélération devrait être plus prononcée dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, s'élevant à 1,9 et 2,6 points de pourcentage, respectivement. La combinaison d'une baisse généralisée de la productivité et de l'activité entraîne un retard non seulement pour le potentiel humain de la population en âge de travailler de nombreux pays, mais aussi pour le potentiel de croissance de l'économie mondiale. Cela induit un ralentissement du rythme de réduction de la pauvreté dans le monde et des progrès vers la réalisation des ODD – une séquelle pour la croissance et le développement dans le monde pendant cette «décennie d'action» au cours de laquelle les efforts visant à éliminer la pauvreté

(objectif 1) et à atteindre les autres ODD d'ici à 2030 étaient censés être intensifiés.

Les évolutions exceptionnelles en 2020 analysées dans cette édition du rapport *Emploi et questions sociales dans le monde: tendances* font apparaître un risque réel que, faute de mesures politiques globales et concertées, la crise du COVID-19 laisse en héritage des inégalités accrues et un recul des progrès d'ensemble dans le monde du travail dans de multiples dimensions. Alors que des pays font face à la crise et commencent à s'en remettre, le suivi de l'évolution de ces impacts différenciés et la mise en place de réponses stratégiques durables pour les atténuer et les contrer nécessiteront une attention prioritaire constante de la part des décideurs politiques. À cette fin, les gouvernements devraient élaborer, par le biais du dialogue social, des stratégies de relance centrées sur l'humain, qui favorisent le renforcement le plus large possible de l'emploi productif, des revenus et de la sécurité au sein de la société de leur pays. La coopération internationale devrait donner la priorité à la fourniture d'un soutien aux pays en développement qui demandent de l'aide pour élaborer et mettre en œuvre leurs réponses à la crise. L'objectif primordial de telles stratégies de relance centrées sur l'humain devrait être de faire en sorte que les améliorations des indicateurs phares de la croissance du PIB et du chômage s'accompagnent d'améliorations proportionnelles en matière de travail décent, de revenus et de sécurité sociale pour tous les groupes de travailleurs et leurs ménages dans chaque pays et dans toutes les régions du monde.

Dans certains cas, les efforts visant à minimiser les séquelles dans le monde du travail et à veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte pendant la reprise nécessiteront de prolonger les mesures adoptées au début de la crise. Dans d'autres, il faudra les modifier ou en créer de nouvelles. La tâche à accomplir consiste essentiellement à mettre en œuvre la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail (2019), qui appelle les États Membres de l'OIT à contribuer, «en s'appuyant sur le tripartisme et le dialogue social», à la réalisation d'un avenir du travail centré sur l'humain qui «place les droits des travailleurs ainsi que les besoins, les aspirations et les droits de toutes les personnes au cœur des politiques économiques, sociales et environnementales». Par conséquent, les stratégies de relance centrées sur l'humain adoptées par les pays devraient chercher à :

- 1) *Promouvoir une croissance économique de grande envergure et la création d'emplois productifs.* Parvenir à une amélioration généralisée des possibilités de travail décent nécessitera le maintien d'une politique monétaire accommodante ainsi que des politiques budgétaires et des investissements susceptibles de dynamiser la création d'emplois, en particulier dans les secteurs économiques qui ont le plus grand potentiel de création de travail décent, dont l'économie des soins et les infrastructures vertes. Pour les pays à faible revenu et certains pays à revenu intermédiaire, une action internationale est indispensable pour leur fournir l'espace budgétaire nécessaire à la réalisation de tels investissements – notamment par la restructuration de la dette et d'autres formes d'assistance financière. Les investissements à forte intensité d'emploi favorisent la main-d'œuvre et les ressources locales tout en développant les compétences des communautés locales. Ce faisant, ils génèrent des emplois et des revenus qui font cruellement défaut, réduisent les coûts, économisent des devises et soutiennent les secteurs d'activité locaux. Les infrastructures physiques et sociales étaient déficientes dans de nombreuses régions du monde avant la crise, la reprise offre donc l'occasion de combler ces lacunes et de reconstruire en mieux. Des politiques nationales de l'emploi globales peuvent jouer un rôle essentiel en rassemblant, de manière cohérente et intégrée, les diverses interventions nécessaires pour soutenir une reprise durable, inclusive et riche en emplois.
- 2) *Soutenir les revenus des ménages et les transitions sur le marché du travail, en particulier pour les personnes les plus touchées par la crise.* Les politiques de l'emploi et de la protection sociale devraient chercher à faciliter la transition des travailleurs – en particulier des plus vulnérables et des plus durement touchés comme les femmes, les jeunes et les travailleurs peu qualifiés et informels – vers de nouveaux emplois et moyens de subsistance, tout en soutenant leur ménage tout au long du processus d'ajustement. Il sera essentiel de mettre en place des politiques actives du marché du travail et des services publics de l'emploi visant à requalifier et à renforcer les compétences des individus, à améliorer les services d'organisation de carrière et les capacités de recherche d'emploi, de mise en adéquation

de l'offre et de la demande et de formation. Les jeunes ont en particulier besoin d'interventions ciblées qui permettent leur intégration effective dans des emplois productifs et réduisent le nombre de ceux qui sont sans emploi et ne suivent ni études ni formation. Il convient d'intensifier les efforts pour parvenir à l'égalité entre les hommes et les femmes afin d'éviter que la crise n'entraîne un recul durable à cet égard. Les investissements dans des services publics de soins de santé et d'aide sociale de qualité – y compris la garde d'enfants, l'aide aux personnes âgées et les soins de longue durée – pourraient permettre aux femmes (et aux hommes) de participer plus activement au marché du travail et, dans le même temps, créer des possibilités d'emploi décent dans le secteur des soins.

- 3) *Renforcer les fondements institutionnels d'une croissance économique et d'un développement inclusifs, durables et résilients.* Les pays dotés de systèmes de protection sociale solides ont été plus agiles dans leur réponse à la crise et mieux à même de protéger leurs travailleurs. Le renforcement de ces systèmes dans les pays où ils sont sous-développés devrait être une priorité centrale. La mise en place d'un socle de protection sociale universelle garantit que tous les travailleurs, y compris ceux de l'économie informelle, peuvent bénéficier d'un ensemble minimal de protections – notamment l'accès aux soins de santé et la sécurité élémentaire de revenu – qui sont conçues pour les aider à surmonter les difficultés économiques. L'impact très inégal de la crise a mis en évidence la nécessité de s'attaquer aux inégalités dans les conditions de travail. Tous les travailleurs – quels que soient leurs arrangements contractuels, et donc y compris les travailleurs dans diverses formes d'emploi – ont droit à la liberté syndicale et à la négociation collective, à des lieux de travail sûrs et salubres, à un salaire minimum adéquat, et à un monde du travail

exempt de discrimination, de travail forcé et de travail des enfants. Les normes internationales du travail contiennent des orientations qui peuvent aider les États Membres de l'OIT à concevoir – en s'appuyant sur le dialogue social – des lois et des régulations qui correspondent le mieux à leur contexte national, ainsi que des stratégies pour leur mise en œuvre effective. Un investissement accru dans le développement des compétences et l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que des mesures pour favoriser un environnement propice aux entreprises durables peuvent également contribuer à ouvrir la voie vers une croissance plus résiliente.

- 4) *S'engager dans le dialogue social pour développer et assurer la mise en œuvre effective de stratégies de relance centrées sur l'humain.* Les efforts visant à promouvoir une reprise économique et sociale de grande envergure après le choc infligé par la pandémie au monde du travail auront de meilleures chances de succès s'ils sont le fruit du dialogue social à tous les niveaux. Les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs devraient collaborer pour concevoir et mettre en œuvre les politiques centrées sur l'humain nécessaires pour répondre à la crise, tout en renforçant la résilience globale de l'économie de leur pays. La négociation collective est un outil particulièrement souple qui peut répondre aux exigences de lieux de travail, de professions et de secteurs économiques spécifiques. Son utilisation dépend toutefois de la mise en œuvre effective du droit à la liberté syndicale et à la négociation collective. Des négociations bipartites et tripartites doivent être menées pour aborder des questions essentielles telles que les mesures de sécurité et de santé au travail pour protéger les travailleurs exposés au virus et à d'autres dangers, et l'égalité de traitement entre ceux qui travaillent à domicile et les autres salariés.



Annexes



► Annexe A. Classification des pays et territoires par région et niveau de revenu

Afrique	Amériques	Asie et Pacifique	Europe et Asie centrale
<p>Afrique du Nord Algérie Égypte Libye Maroc Sahara occidental Soudan Tunisie</p> <p>Afrique subsaharienne Afrique du Sud Angola Bénin Botswana Burkina Faso Burundi Cabo Verde Cameroun Comores Congo Côte d'Ivoire Djibouti Érythrée Eswatini Éthiopie Gabon Gambie Ghana Guinée Guinée-Bissau Guinée équatoriale Kenya Lesotho Libéria Madagascar Malawi Mali Maurice Mauritanie Mozambique Namibie Niger Nigéria Ouganda République centrafricaine République démocratique du Congo République-Unie de Tanzanie Rwanda Sao Tomé-et-Principe Sénégal Sierra Leone Somalie Soudan du Sud Tchad Togo Zambie Zimbabwe</p>	<p>Amérique du Nord Canada États-Unis d'Amérique</p> <p>Amérique latine et Caraïbes Argentine Bahamas Barbade Belize Bolivie, État plurinational de Brésil Chili Colombie Costa Rica Cuba El Salvador Équateur Guatemala Guyana Haïti Honduras Îles Vierges américaines Jamaïque Mexique Nicaragua Panama Paraguay Pérou Porto Rico République dominicaine Sainte-Lucie Saint-Vincent-et-les Grenadines Suriname Trinité-et-Tobago Uruguay Venezuela, République bolivarienne du</p> <p>États arabes Arabie saoudite Bahreïn Émirats arabes unis Iraq Jordanie Koweït Liban Oman Qatar République arabe syrienne Territoire palestinien occupé Yémen</p>	<p>Asie de l'Est Chine Hong-kong, Chine Japon Macao, Chine Mongolie République de Corée République démocratique populaire de Corée Taïwan, Chine</p> <p>Asie du Sud Afghanistan Bangladesh Bhoutan Inde Iran, République islamique d' Maldives Népal Pakistan Sri Lanka</p> <p>Asie du Sud-Est et Pacifique Australie Brunéi Darussalam Cambodge Fidji Guam Îles Salomon Indonésie Malaisie Myanmar Nouvelle-Calédonie Nouvelle-Zélande Papouasie-Nouvelle-Guinée Philippines Polynésie française République démocratique populaire lao Samoa Singapour Thaïlande Timor-Leste Tonga Vanuatu Viet Nam</p>	<p>Europe de l'Est Biélorus Bulgarie Fédération de Russie Hongrie Pologne République de Moldova Roumanie Slovaquie Tchéquie Ukraine</p> <p>Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest Albanie Allemagne Autriche Belgique Bosnie-Herzégovine Croatie Danemark Espagne Estonie Finlande France Grèce Îles Anglo-Normandes Irlande Islande Italie Lettonie Lituanie Luxembourg Macédoine du Nord Malte Monténégro Norvège Pays-Bas Portugal Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord Serbie Slovénie Suède Suisse</p> <p>Asie centrale et occidentale Arménie Azerbaïdjan Chypre Géorgie Israël Kazakhstan Kirghizistan Ouzbékistan Tadjikistan Turkménistan Turquie</p>

Pays à revenu élevé	Pays à revenu intermédiaire supérieur	Pays à revenu intermédiaire inférieur	Pays à faible revenu
Allemagne	Afrique du Sud	Angola	Afghanistan
Arabie saoudite	Albanie	Bangladesh	Burkina Faso
Australie	Algérie	Bénin	Burundi
Autriche	Argentine	Bhoutan	Érythrée
Bahamas	Arménie	Bolivie, État plurinational de	Éthiopie
Bahrein	Azerbaïdjan	Cabo Verde	Gambie
Barbade	Bélarus	Cambodge	Guinée
Belgique	Belize	Cameroun	Guinée-Bissau
Brunéi Darussalam	Bosnie-Herzégovine	Comores	Haïti
Canada	Botswana	Congo	Libéria
Chili	Brésil	Côte d'Ivoire	Madagascar
Chypre	Bulgarie	Djibouti	Malawi
Croatie	Chine	Égypte	Mali
Danemark	Colombie	El Salvador	Mozambique
Émirats arabes unis	Costa Rica	Eswatini	Niger
Espagne	Cuba	Ghana	Ouganda
Estonie	Équateur	Honduras	République arabe syrienne
États-Unis d'Amérique	Fédération de Russie	Îles Salomon	République centrafricaine
Finlande	Fidji	Inde	République démocratique du Congo
France	Gabon	Indonésie	République démocratique populaire de Corée
Grèce	Géorgie	Kenya	Rwanda
Guam	Guatemala	Kirghizistan	Sierra Leone
Hong-kong, Chine	Guinée équatoriale	Lesotho	Somalie
Hongrie	Guyana	Maroc	Soudan
Îles Anglo-Normandes	Iran, République islamique d'	Mauritanie	Soudan du Sud
Îles Vierges américaines	Iraq	Mongolie	Tadjikistan
Irlande	Jamaïque	Myanmar	Tchad
Islande	Jordanie	Népal	Togo
Israël	Kazakhstan	Nicaragua	Yémen
Italie	Liban	Nigéria	
Japon	Libye	Ouzbékistan	
Koweït	Macédoine du Nord	Pakistan	
Lettonie	Malaisie	Papouasie-Nouvelle-Guinée	
Lituanie	Maldives	Philippines	
Luxembourg	Mexique	République de Moldova	
Macao, Chine	Monténégro	République démocratique populaire lao	
Malte	Namibie	République-Unie de Tanzanie	
Maurice	Paraguay	Sahara occidental	
Norvège	Pérou	Sao Tomé-et-Principe	
Nouvelle-Calédonie	République dominicaine	Sénégal	
Nouvelle-Zélande	Sainte-Lucie	Territoire palestinien occupé	
Oman	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Timor-Leste	
Panama	Samoa	Tunisie	
Pays-Bas	Serbie	Ukraine	
Pologne	Sri Lanka	Vanuatu	
Polynésie française	Suriname	Viet Nam	
Porto Rico	Thaïlande	Zambie	
Portugal	Tonga	Zimbabwe	
Qatar	Turkménistan		
République de Corée	Turquie		
Roumanie	Venezuela, République bolivarienne du		
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord			
Singapour			
Slovaquie			
Slovénie			
Suède			
Suisse			
Taiwan, Chine			
Tchéquie			
Trinité-et-Tobago			
Uruguay			

► Annexe B. Estimations modélisées du BIT

Toutes les estimations mondiales et régionales relatives au marché du travail présentées dans cette édition du rapport *Emploi et questions sociales dans le monde* sont issues des estimations modélisées du BIT d'avril 2021. Le BIT a élaboré une série de modèles économétriques qui sont actualisés régulièrement et qui servent à produire des estimations des indicateurs du marché du travail pour les pays et les années pour lesquels les données nationales sont manquantes. L'objectif de ces estimations est d'obtenir un ensemble équilibré de données de panel afin de pouvoir

calculer chaque année des agrégats régionaux et mondiaux à partir d'une couverture nationale homogène. Ceux-ci permettent au BIT d'analyser les estimations mondiales et régionales des principaux indicateurs du marché du travail et des tendances qui s'y rapportent. En outre, les données nationales qui en résultent, combinant à la fois les observations transmises et imputées, constituent un ensemble de données unique et comparable au niveau international sur les indicateurs du marché du travail.

Collecte et évaluation des données

Les estimations modélisées du BIT sont généralement établies pour 189 pays et territoires (ci-après dénommés simplement «pays»), ventilées par sexe et par âge selon le cas. Avant d'exécuter les modèles pour obtenir les estimations, les spécialistes de l'information sur le marché du travail du Département de statistique du BIT, en coopération avec le Département de la recherche, évaluent les données nationales existantes et ne sélectionnent que les observations jugées suffisamment comparables d'un pays à l'autre. Les récents efforts déployés par le BIT pour produire des indicateurs harmonisés à partir de microdonnées nationales ont beaucoup amélioré la comparabilité des observations. Néanmoins, il est toujours nécessaire de sélectionner les données sur la base des quatre critères suivants: a) le type de source de données, b) la couverture géographique, c) la couverture par tranche d'âge, et d) la présence de ruptures méthodologiques ou de valeurs aberrantes.

En ce qui concerne le premier critère, pour être intégrées dans un modèle, les données relatives au marché du travail doivent provenir d'une enquête sur la main-d'œuvre, d'une enquête auprès des ménages ou, plus rarement, d'un recensement. Les enquêtes nationales sur la main-d'œuvre sont généralement similaires d'un pays à l'autre et offrent la meilleure qualité de données. De ce fait, celles-ci sont plus facilement comparables que celles qui proviennent d'autres sources, et une préférence stricte leur est donc accordée dans le processus de sélection. Toutefois, de nombreux pays en développement n'ayant pas les ressources nécessaires pour mener de telles

enquêtes communiquent des informations sur le marché du travail issues d'enquêtes auprès des ménages ou de recensements de la population. Par conséquent, compte tenu de la nécessité de concilier les impératifs contradictoires de comparabilité et de couverture des données, certaines données issues d'enquêtes auprès des ménages (hors enquête sur la population active) ou, plus rarement, de recensements sont intégrées dans les modèles.

Le deuxième critère est que seuls des indicateurs du marché du travail représentatifs à l'échelle nationale (c'est-à-dire non limités géographiquement) sont intégrés. Les observations qui ne correspondent qu'à des zones urbaines ou à des zones rurales ne sont pas prises en compte, car il existe généralement de grandes différences entre marché du travail rural et marché du travail urbain, et l'utilisation de données uniquement rurales ou urbaines ne serait pas cohérente avec les données de référence comme le PIB. Néanmoins, lorsque les données doivent être explicitement ventilées par zones urbaine et rurale, des données géographiquement limitées couvrant le domaine d'intérêt sont intégrées.

Le troisième critère est que les groupes d'âge couverts par les données observées doivent être suffisamment comparables d'un pays à l'autre. Les pays transmettent des informations sur le marché du travail pour diverses tranches d'âge, et la tranche d'âge sélectionnée peut avoir une incidence sur la valeur observée d'un indicateur donné du marché du travail.

Le dernier critère d'exclusion de données d'un modèle est la présence d'une rupture méthodologique ou d'une valeur clairement aberrante pour un point de données particulier. Dans les deux cas, il faut trouver un équilibre entre le désir d'utiliser un maximum de données et le risque d'intégrer des observations susceptibles de fausser les résultats. Au cours de ce processus, une attention

particulière est accordée aux métadonnées existantes et à la méthodologie sous-jacente pour obtenir le point de données en question.

Les estimations passées peuvent être révisées lorsque les données d'entrée utilisées antérieurement sont écartées parce qu'une source plus fiable selon les critères susmentionnés est devenue disponible.

Modèles utilisés pour estimer les indicateurs du marché du travail jusqu'en 2019

Les indicateurs du marché du travail sont estimés au moyen d'une série de modèles, qui établissent des liens statistiques entre les indicateurs observés et les variables explicatives. Ces liens servent à imputer les observations manquantes et à faire des projections pour les indicateurs.

Il existe de nombreux liens statistiques potentiels, également appelés «spécifications de modèle», qui pourraient être utilisés pour estimer les indicateurs du marché du travail. Pour obtenir des estimations précises et non biaisées, il est essentiel de choisir la meilleure spécification de modèle dans chaque cas. Les estimations modélisées du BIT reposent généralement sur une procédure appelée validation croisée, qui sert à identifier les modèles qui minimisent l'erreur et la variance d'estimation prévues. Cette procédure implique le calcul répété d'un certain nombre de spécifications de modèles envisagés à partir de sous-ensembles aléatoires des données: les observations manquantes sont estimées et l'erreur de prévision est calculée pour chaque itération. Chaque modèle envisagé est évalué sur la base de la racine de l'erreur quadratique moyenne de l'évaluation hors échantillon, bien que d'autres paramètres tels que la stabilité des résultats soient également évalués en fonction du modèle. Cette procédure permet d'identifier le lien statistique qui fournit la meilleure estimation d'un indicateur donné du marché du travail. Il convient de noter que le lien statistique le plus approprié à cette fin peut varier d'un pays à l'autre.

En raison des perturbations exceptionnelles du marché du travail dans le monde dues à la crise du COVID-19, les séries de modèles utilisées pour les estimations modélisées du BIT conviennent moins bien pour estimer et projeter l'évolution des indicateurs du marché du travail. C'est la raison pour

laquelle seules les estimations modélisées du BIT jusqu'à l'année 2019 incluse sont basées sur les méthodes et modèles traditionnels. Le BIT a élaboré une toute nouvelle approche de prévision immédiate pour estimer l'évolution des indicateurs du marché du travail en 2020 et un nouveau modèle de projection pour les années 2021 et 2022.

La référence pour les estimations modélisées du BIT est la révision de 2019 des perspectives de la population mondiale (World Population Prospects) des Nations Unies, qui fournit des estimations et des projections de la population totale ventilée par tranches d'âge de cinq ans. La population en âge de travailler comprend toute personne âgée d'au moins 15 ans. Premièrement, un modèle sert à estimer et projeter les taux d'activité, ventilés par sexe et par tranche d'âge de cinq ans. Ces taux estimés et projetés sont appliqués aux estimations relatives à la population en âge de travailler afin d'obtenir la main-d'œuvre. Deuxièmement, un autre modèle sert à estimer le taux de chômage ventilé par sexe et pour les jeunes (15-24 ans) et les adultes (plus de 25 ans). En combinant le taux de chômage avec les estimations de la main-d'œuvre, on obtient le nombre de personnes ayant un emploi et de chômeurs. Troisièmement, un autre modèle est utilisé pour estimer le taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre (taux SU2, SU3 et SU4 – voir plus bas), à partir duquel on obtient le sous-emploi lié au temps de travail et la main-d'œuvre potentielle. Quatrièmement, la répartition de l'emploi en fonction de quatre indicateurs différents est estimée à l'aide de quatre modèles distincts. Ces indicateurs sont le statut d'emploi, l'activité (secteur) économique, la profession et la classe économique (pauvreté au travail). Cinquièmement, un modèle sert à estimer la part des jeunes sans emploi et ne suivant ni études ni formation.

Bien que la même approche de base soit appliquée aux modèles de tous les indicateurs, il existe des différences entre les modèles en raison des caractéristiques spécifiques des données sous-jacentes. De plus amples détails figurent ci-après pour chaque modèle.

Estimations et projections de la main-d'œuvre

Les estimations et projections du BIT relatives à la main-d'œuvre s'inscrivent dans un cadre international plus large en matière d'estimations et de projections démographiques, auquel contribuent plusieurs organismes des Nations Unies. Les estimations et les projections sont établies par la Division de la population de l'ONU pour la population totale, ainsi que pour sa structure par sexe et par âge; par le BIT pour les personnes occupées, les chômeurs et les populations apparentées; par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour la population agricole; et par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour la population scolarisée.

Les données de base entrées pour le modèle concerné sont les taux d'activité par année, ventilés par sexe et par groupe d'âge, dix groupes étant définis par tranches de cinq ans (15-19, 20-24, etc. jusqu'à 60-64 ans) et le dernier groupe comme celui des 65 ans et plus. La méthodologie utilisée a été évaluée de manière approfondie pour ses résultats en matière de prévisions hors échantillon. Cependant, le modèle des estimations et projections relatives à la main-d'œuvre et le modèle utilisé pour estimer la part du revenu du travail sont les deux seuls décrits dans cette annexe qui n'impliquent pas automatiquement une recherche de spécification de modèle.

L'interpolation linéaire sert à combler le manque de données pour les pays auxquels on peut appliquer une telle procédure. La performance de celle-ci a été jugée raisonnable, ce qui n'est pas surprenant puisque le taux d'activité est une variable très persistante. Dans tous les autres cas, une estimation multivariée pondérée est effectuée. Aux fins de l'estimation, les pays sont divisés en neuf groupes, qui sont choisis en combinant

similarité économique générale et proximité géographique. En termes de spécification de modèle, après avoir pris en compte la structure des données et l'hétérogénéité entre les divers pays dans les données d'entrée, il a été décidé d'utiliser des techniques de données de panel à effets fixes par pays. Les régressions sont pondérées par la probabilité de non-réponse. Les variables explicatives utilisées comprennent des variables économiques et démographiques. Les estimations sont produites selon les tranches d'âge de cinq ans. Les chiffres mondiaux sont calculés sur la base de la population de référence des World Population Prospects des Nations Unies et des taux détaillés.

Estimations du chômage

Ce modèle estime un ensemble complet de données de panel sur les taux de chômage ventilés par sexe et par âge (15-24 ans, plus de 25 ans). Il est plus probable que des observations réelles existent pour le taux de chômage total que pour le taux ventilé par sexe et par âge. Afin d'exploiter au mieux les informations réelles, le modèle estime d'abord le taux global. Ensuite, les taux d'emploi des hommes et des femmes, ainsi que des jeunes et des adultes, sont estimés séparément. Ces estimations sont alors rééquilibrées afin que le taux global implicite corresponde au taux global estimé à la première étape. Une procédure analogue est utilisée à l'étape finale pour les taux de chômage des jeunes et des adultes, hommes et femmes.

L'estimation de chaque indicateur est réalisée en deux étapes. Dans un premier temps, une régression transnationale est effectuée pour déterminer le niveau du taux de chômage en 2018 dans les pays dont les données sont totalement manquantes. Pour cette première étape, on utilise des informations sur la démographie, le revenu par habitant et la structure économique, ainsi qu'un indice de l'emploi provenant du Gallup World Poll. Dans un second temps, l'évolution du taux de chômage est estimée au moyen d'informations sur le cycle économique ainsi que sur la structure économique et la démographie. Le processus en deux étapes présente l'avantage de traiter deux problèmes économétriques très différents en utilisant des méthodes distinctes.

Estimations de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (taux SU2, SU3 et SU4)

Les variables cibles du modèle sont les mesures de la sous-utilisation de la main-d'œuvre définies dans la résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre adoptée par la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) en octobre 2013. Ces mesures comprennent le taux combiné de sous-emploi lié au temps de travail et de chômage (SU2), le taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3), et la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4). Les mesures sont définies ainsi :

$$SU2 = \frac{\text{chômage} + \text{sous-emploi lié au temps}}{\text{main-d'œuvre}}$$

$$SU3 = \frac{\text{chômage} + \text{main-d'œuvre potentielle}}{\text{main-d'œuvre} + \text{main-d'œuvre potentielle}}$$

$$SU4 = \frac{\text{chômage} + \text{main-d'œuvre potentielle} + \text{sous-emploi lié au temps}}{\text{main-d'œuvre} + \text{main-d'œuvre potentielle}}$$

Les personnes en sous-emploi lié au temps de travail sont définies comme toutes les personnes en emploi qui, durant une courte période de référence, souhaitaient travailler davantage d'heures, dont le temps de travail effectué, tous postes de travail confondus, était inférieur à un seuil d'heures spécifié, et qui étaient disponibles pour faire davantage d'heures si on leur en avait donné la possibilité. La main-d'œuvre potentielle est constituée de personnes en âge de travailler qui recherchaient activement un emploi, n'étaient pas disponibles pour commencer à travailler durant la semaine de référence, mais le deviendraient dans un court délai (demandeurs d'emploi non disponibles), ou qui ne cherchaient pas activement un emploi mais voulaient travailler et étaient disponibles durant la semaine de référence (demandeurs d'emploi potentiels disponibles).

Le modèle s'appuie sur les principes de validation croisée et d'estimation de l'incertitude pour sélectionner les modèles de régression présentant la meilleure pseudo-performance hors échantillon, ce qui rappelle le modèle relatif au taux de chômage. Le modèle de sous-utilisation de la main-d'œuvre possède toutefois trois caractéristiques très spécifiques. Tout d'abord, tous les groupes démographiques font l'objet d'une

estimation d'ensemble, en utilisant la variable catégorielle appropriée comme contrôle dans la régression, car les groupes sont interdépendants (et la disponibilité des données est relativement uniforme d'un groupe à l'autre). Ensuite, le modèle intègre dans les régressions les informations relatives au chômage et à la main-d'œuvre (associées à d'autres variables pour prendre en compte les facteurs économiques et démographiques). Enfin, le taux SU4 est uniquement déterminé par les taux SU2 et SU3, puisqu'il s'agit d'une mesure composite basée sur ces deux indicateurs.

Les estimations qui en résultent comprennent les taux SU2, SU3 et SU4 ainsi que le niveau de sous-emploi lié au temps et de la main-d'œuvre potentielle.

Heures travaillées

Le ratio entre les heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans est la variable cible qui est estimée pour les pays dont les données sont manquantes. Le nombre total d'heures de travail par semaine est obtenu en multipliant ce ratio par l'estimation de la population âgée de 15 à 64 ans.

Le modèle de régression s'appuie sur la part de la population âgée de 15 à 64 ans dans la population totale, le ratio emploi-population et le taux de sous-emploi lié au temps de travail pour estimer les valeurs manquantes. Pour les pays ne disposant d'aucune observation de cet indicateur, la valeur nationale est estimée en combinant la moyenne régionale et la moyenne du groupe de revenus.

Estimations de la répartition de l'emploi par statut, profession et activité économique

La répartition de l'emploi par statut, profession et activité (secteur) économique est estimée pour l'ensemble et ventilée par sexe. Dans un premier temps, une régression transnationale est effectuée pour déterminer la part de chacune des catégories dans les pays pour lesquels les données sont totalement manquantes. Cette étape implique l'utilisation d'informations sur la démographie, le revenu par habitant, la structure économique et un indicateur spécifique au modèle et à forte capacité prédictive pour la répartition estimée. Les indicateurs relatifs à chaque catégorie sont les suivants:

- pour le statut, un indice du travail pour un employeur, issu du Gallup World Poll;
- pour la profession, la part de la valeur ajoutée d'un secteur dans lequel les personnes ayant une certaine profession sont le plus susceptibles de travailler;
- pour le secteur, la part de la valeur ajoutée de ce secteur.

L'étape suivante consiste à estimer l'évolution des parts de chaque catégorie, en utilisant les informations relatives au cycle économique ainsi qu'à la structure économique et à la démographie. Enfin, les estimations sont rééquilibrées pour que la somme des différentes catégories soit égale à 100 pour cent.

Les secteurs pour lesquels des estimations sont réalisées sont basés sur une classification propre au BIT qui assure la plus grande cohérence possible entre les révisions 3 et 4 de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) des Nations Unies. Les secteurs A, B, C, F, G, I, K, O, P et Q correspondent à la classification CITI Rév. 4. Par ailleurs, les secteurs composites suivants sont définis:

- le secteur «Services collectifs» est composé des secteurs D et E;
- le secteur «Transport, entreposage et communication» est composé des secteurs H et J;
- le secteur «Activités immobilières, commerciales et administratives» est composé des secteurs L, M et N;
- le secteur «Autres services» est composé des secteurs R, S, T et U.

Les professions pour lesquelles des estimations sont réalisées correspondent en principe aux grandes catégories des éditions 1988 et 2008 de la Classification internationale type des professions (CITP-88 et CITP-08). Cependant, les professions de l'agriculture de subsistance n'ont pas été classées de manière homogène d'un pays à l'autre, voire parfois au sein d'un même pays d'une année à l'autre. Selon la CITP-08, les agriculteurs de subsistance devraient être classés dans la catégorie 6, c'est-à-dire celle des agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture. Plusieurs pays où l'agriculture de subsistance occupe une place importante ont toutefois indiqué un faible pourcentage pour la catégorie 6, mais un pourcentage élevé pour la

catégorie 9 (professions élémentaires). Cela veut dire que les parts des catégories professionnelles 6 et 9 peuvent différer considérablement entre des pays qui ont une structure économique très similaire. Comme il n'est pas possible de prendre la mesure des erreurs de classification entre les catégories 6 et 9, celles-ci sont fusionnées et font l'objet d'une estimation conjointe afin d'obtenir une classification homogène et comparable au niveau international.

Estimations de l'emploi par classe économique

Les estimations de l'emploi par classe économique sont réalisées pour un sous-ensemble de pays. Le modèle utilise les données issues des modèles relatifs au chômage, au statut d'emploi et à l'activité économique, ainsi que d'autres variables démographiques, sociales et économiques.

La méthode comporte deux étapes. Dans un premier temps, les différentes classes économiques de travailleurs sont estimées en se basant sur la classe économique de l'ensemble de la population (parmi d'autres variables explicatives). Cette procédure repose sur le fait qu'il existe un lien étroit entre la répartition par classes économiques de l'ensemble de la population et celle de la population active. La classe économique de l'ensemble de la population provient de la base de données PovcalNet de la Banque mondiale. En général, la classe économique est définie selon le niveau de consommation, mais, dans certains cas pour lesquels aucune autre donnée n'existe, on utilise plutôt le niveau de revenu.

Une fois ces estimations obtenues, une seconde étape consiste à estimer les données correspondant aux observations pour lesquelles ni les données sur la classe économique de la population active ni les estimations de l'étape 1 ne sont disponibles. Cette seconde étape repose sur la validation croisée puis sur la sélection du modèle le plus performant pour garantir une qualité satisfaisante.

Dans la présente édition du modèle, l'emploi est subdivisé en cinq catégories de revenu: les travailleurs vivant avec 0 à 1,90 dollar É.-U. par jour, avec 1,90 à 3,20 dollars par jour, avec 3,20 à 5,50 dollars par jour, avec 5,50 à 13,00 dollars par jour et avec plus de 13,00 dollars par jour, en termes de parité de pouvoir d'achat.

Estimations relatives aux jeunes sans emploi et ne suivant ni études ni formation

La variable cible du modèle est la part des jeunes sans emploi et ne suivant ni études ni formation (NEET):

$$\text{Part de NEET} = \frac{\text{jeunes sans emploi et ne suivant ni études ni formation}}{\text{population des jeunes}}$$

Il convient de noter que, par définition, 1 moins la part de NEET donne la part des jeunes qui sont soit en emploi, soit inscrits dans un programme d'éducation ou de formation. La part de NEET est l'un des indicateurs utilisés pour mesurer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 8 («Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous»).

Le modèle s'appuie sur les principes de validation croisée et d'estimation de l'incertitude pour sélectionner les modèles de régression présentant la meilleure pseudo-performance hors échantillon, ce qui rappelle le modèle relatif au taux de chômage. Dans le modèle relatif aux jeunes sans emploi et ne suivant ni études ni formation, tous les groupes démographiques font l'objet d'une estimation d'ensemble, en utilisant la variable catégorielle appropriée comme contrôle dans la régression, parce que les groupes sont interdépendants (et la disponibilité des données est relativement uniforme d'un groupe à l'autre). Le modèle intègre dans les régressions les informations relatives au chômage, à la main-d'œuvre et aux taux de scolarisation (associées à d'autres variables pour prendre en compte les facteurs économiques et démographiques). Des estimations qui en résultent ressortent la part de NEET et le nombre de jeunes ayant le statut de NEET.

Modèles utilisés pour estimer les indicateurs du marché du travail en 2020

L'estimation des indicateurs du marché du travail pour l'année 2020 suit une approche différente de celle utilisée pour les estimations précédentes. L'estimation cible est la variation du pourcentage d'un indicateur qui peut être attribuée à la pandémie de COVID-19. Cela correspond à l'écart par rapport à une valeur projetée de l'indicateur en l'absence de pandémie – une projection qui est en fait très proche de la valeur au quatrième trimestre de 2019. Tout d'abord, l'écart est estimé pour le ratio entre les heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans, ce qui donne une estimation des pertes d'heures de travail. Ensuite, ces pertes d'heures de travail servent à estimer les pertes d'emplois. Puis les pertes d'emplois sont décomposées en déplacements vers le chômage, l'inactivité et la main-d'œuvre potentielle. Enfin, la répartition des pertes d'emplois entre les secteurs, les professions et les statuts est estimée.

Prévision immédiate des pertes d'heures de travail

Les pertes d'heures de travail jusqu'au premier trimestre de 2021 inclus sont estimées au moyen du modèle de prévision immédiate du BIT, qui s'appuie sur les valeurs d'indicateurs à haute fréquence en temps réel ou avec un très court délai de publication afin de prévoir la valeur en cours de la variable cible.

Les estimations des pertes d'heures de travail se fondent sur la baisse de la mobilité observée à partir des Rapports sur la mobilité de la communauté¹ de Google et sur l'Oxford COVID-19 Government Response Stringency Index (indice de rigueur des mesures gouvernementales face au COVID-19), puisque des baisses de mobilité comparables et des restrictions de même niveau sont susceptibles d'entraîner une diminution

1 Les Rapports sur la mobilité de la communauté de Google sont utilisés parallèlement à l'indice de rigueur des mesures gouvernementales face au COVID-19 d'Oxford pour tenir compte de la mise en œuvre différenciée des mesures de confinement. La variable de mobilité ne couvre que partiellement le premier trimestre de 2020, c'est pourquoi seules les données de rigueur des mesures et d'incidence du COVID-19 sont utilisées pour les estimations des pertes d'heures de travail relatives à ce trimestre. La source de données pour la mobilité est disponible à l'adresse <https://www.google.com/covid19/mobility/>.

similaire des heures travaillées. À partir des Rapports sur la mobilité de la communauté, on utilise une moyenne des indices de fréquentation des lieux de travail et des lieux de commerce et de divertissement.

Les indices de rigueur et de mobilité sont combinés en une variable unique² grâce à l'analyse en composantes principales. En outre, pour les pays sans données sur les restrictions, ce sont les données de mobilité, si elles sont disponibles, et les données actualisées sur l'incidence du COVID-19 qui sont utilisées pour extrapoler l'impact sur les heures travaillées³. Compte tenu des pratiques différentes des pays pour comptabiliser les cas, le concept plus homogène de patients décédés a été utilisé comme variable approximative de l'étendue de la pandémie. La variable est calculée à une fréquence mensuelle équivalente, mais les données sont mises à jour quotidiennement, la source étant le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies. Enfin, pour un petit nombre de pays pour lesquels aucune donnée n'était disponible au moment de l'estimation, la moyenne régionale a été utilisée pour imputer la variable cible⁴.

L'approche est basée sur une analyse de régression de l'effet de l'indicateur disponible le plus complet sur les heures travaillées provenant des enquêtes trimestrielles sur la main-d'œuvre. En outre, pour rendre compte de l'effet variable dans le temps des confinements sur les heures travaillées, les variables explicatives interagissent avec une variable binaire indiquant si la période en question est le deuxième trimestre de 2020 ou plus tard. Pour tenir compte des effets spécifiques à chaque pays – dans la mesure où ils peuvent être observés grâce aux enquêtes sur la main-d'œuvre disponibles –, les valeurs estimées ont été corrigées en fonction de la différence observée au cours des trimestres précédents entre le nombre d'heures travaillées estimé et celui des enquêtes pour chaque pays à titre individuel.

Emploi, chômage, main-d'œuvre et répartition de l'emploi

En général, l'estimation des indicateurs du marché du travail pour 2020 s'effectue en identifiant les paramètres des liens statistiques entre les indicateurs du marché du travail observés, tirés des enquêtes sur la main-d'œuvre, et les variables explicatives. Les observations des indicateurs trimestriels du marché du travail sont disponibles pour 68 pays. Les variables explicatives comprennent les caractéristiques du marché du travail avant la crise (informalité; emploi dans les secteurs «Services d'hébergement et de restauration», «Commerce de gros et de détail» et «Autres services»; travail à son propre compte et travail dans l'entreprise familiale; taux de chômage; et couverture de protection sociale), le PIB par habitant, la part des dépenses publiques dans le PIB et l'indice de rigueur des mesures gouvernementales face au COVID-19 d'Oxford. Pour les estimations relatives au marché du travail, de multiples liens statistiques sont établis et testés pour leur performance hors échantillon. Le résultat de cette procédure, appelée validation croisée, est ensuite pris en compte dans la sélection et la pondération des liens statistiques à utiliser pour prévoir les indicateurs du marché du travail pour les observations manquantes.

Pour l'emploi cumulé, le lien entre le pourcentage de pertes en heures travaillées et le pourcentage de pertes en emplois est retenu comme fonction des variables explicatives susmentionnées. Cette répercussion des heures sur l'emploi peut être plus ou moins importante selon les circonstances propres à chaque pays. On estime ensuite la perte excédentaire d'emplois des femmes par rapport aux hommes, ainsi que celle des jeunes par rapport aux adultes. Cette perte d'emplois excédentaire, compte tenu de la perte d'emplois cumulée, détermine uniquement les pertes d'emplois des divers groupes démographiques.

Les pertes d'emplois doivent nécessairement être égales à l'augmentation du chômage plus celle

2 Les observations de mobilité manquantes sont imputées sur la base de la rigueur des mesures de confinement.

3 Pour les pays et territoires suivants, l'estimation ne se fonde que sur l'incidence du COVID-19: Arménie, Comores, Guinée équatoriale, Îles Vierges américaines, Maldives, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Sahara occidental, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sao Tomé-et-Principe.

4 Pour les pays et territoires suivants, l'estimation se fonde sur des moyennes régionales détaillées: Îles Anglo-Normandes, République populaire démocratique de Corée, Samoa.

de l'inactivité. Le ratio de ces deux variations est estimé afin de pouvoir les déterminer conjointement. Pour la répartition femmes-hommes, on estime le ratio entre l'évolution du chômage des femmes et celui des hommes, et de la même manière pour l'inactivité. Ces estimations sont ensuite rééquilibrées de sorte que les variations globales du chômage et de l'inactivité soient égales à la somme des variations pour les femmes et pour les hommes, mais aussi de sorte que les variations de l'emploi des hommes et des femmes soient égales aux variations respectives du chômage et de l'inactivité. Une approche analogue est utilisée pour la répartition jeunes-adultes. La variation de la main-d'œuvre potentielle est estimée comme fonction

des pertes d'emplois, en tenant également compte de la variation estimée de la main-d'œuvre.

La répartition de l'emploi par secteur, statut et profession est estimée séparément pour chaque catégorie. Par exemple, la contribution de chaque secteur à la perte totale d'emplois est estimée en fonction de la perte d'emplois cumulée, de la part d'emploi sectorielle et d'un ensemble de variables explicatives telles que décrites ci-dessus. Ces pertes d'emplois individuelles sont ensuite ajustées de sorte que la perte d'emplois totale soit égale à la perte d'emplois cumulée qui a été déterminée dans une étape précédente. Pour la ventilation par sexe, la variable cible à estimer est l'excès de perte relative d'emplois des femmes par rapport aux hommes.

Modèles utilisés pour prévoir les indicateurs du marché du travail

Le BIT a développé des modèles de projection afin d'estimer les heures travaillées, l'emploi, le chômage, la main-d'œuvre et la main-d'œuvre potentielle pour les années 2021 et 2022. Dans un premier temps, on prévoit la perte d'heures de travail par rapport à un scénario sans pandémie. Dans un deuxième temps, ces prévisions sont utilisées pour prévoir la perte d'emplois par rapport au scénario sans pandémie. La troisième et dernière étape consiste à prévoir les composantes individuelles des pertes d'emplois prévues.

Prévision des pertes d'heures de travail

L'estimation des heures travaillées au premier trimestre de 2021 est basée sur le modèle de prévision immédiate décrit ci-dessus. À l'aide d'un modèle de régression mixte, le lien entre les pertes d'heures travaillées et les indicateurs à haute fréquence est estimé pour la période de crise entre le deuxième et le quatrième trimestre de 2020. Pour le deuxième trimestre de 2021, le modèle de prévision immédiate est également utilisé pour les pays qui ont renforcé leurs mesures d'endiguement à la fin du mois de mars ou au début du mois d'avril pour faire face à une troisième vague de cas.

Un modèle de sortie de crise sous-tend la prévision des heures travaillées à partir du deuxième

trimestre de 2021 pour les autres pays, et à partir du troisième trimestre pour tous les pays. Le modèle est spécifié comme un modèle de correction de la forme suivante:

$$\Delta h_{(i,t)} = \beta_{(0,i)} + \beta_{(1,i)} \text{gap}_{(i,t-1)} + \beta_{(2)} \text{gap}^2_{(i,t-1)} + \beta_{(3)} \Delta \text{GDP}_{(i,t)} \quad (1)$$

L'écart (*gap*) correspond à la différence des heures travaillées par rapport à la tendance (*trend*): $\text{gap}_{(i,t)} = h_{(i,t)} - \text{trend}_{(i,t)}$. L'évolution de la tendance est déterminée ainsi:

$$\text{Trend}_{(i,t)} = (0,5 * \text{trend}_{(i,t-1)} + 0,5 * \text{gap_GDP} + g_1 (h_{(i,t)} - \text{trend}_{(i,t-1)}))^{(g_2)} \quad (2)$$

La variable d'intérêt $\Delta h_{(i,t)}$ est la variation des heures travaillées par rapport à une tendance à long terme, qui, à partir de 2020, est supposée être égale à l'estimation du scénario sans pandémie. L'écart fait référence aux heures travaillées par rapport à cette tendance à long terme, et ce terme apparaît dans l'équation (1) dans sa première et sa deuxième puissance. Le mécanisme de sortie de crise dans ce modèle fonctionne par le biais de cet écart, où la taille des paramètres $\beta_{(1,i)}$ et $\beta_{(2)}$ détermine la vitesse à laquelle les heures travaillées augmentent pour combler l'écart lorsqu'un tel écart existe. En outre, plus l'écart est grand, plus la variation des heures travaillées est grande. L'écart est fonction de la tendance (qui a un état stable de 1 puisque le modèle est spécifié en termes

relatifs). Pour tenir compte des séquelles ou de l'hystérèse, la tendance est modélisée pour réagir à l'écart par le paramètre g_1 , mais elle comporte aussi une composante de retour à la moyenne g_2 . De plus, la tendance des heures travaillées est également influencée par l'écart du PIB par rapport à sa tendance d'avant la crise, qui ralentira effectivement la reprise des heures de travail dans les pays qui ne parviennent pas à rattraper rapidement le PIB perdu. L'écart du PIB est ajusté en fonction du niveau de revenu du pays pour tenir compte du fait que l'élasticité de l'emploi est bien moindre dans les pays à faible revenu que dans les pays à revenu élevé. La tendance historique à long terme des heures travaillées est estimée à l'aide de filtres Hodrick-Prescott avec un lissage très élevé.

Les paramètres du modèle de projection sont estimés empiriquement dans la mesure du possible. L'équation (1) est estimée à une fréquence trimestrielle pour 26 pays disposant de données appropriées jusqu'en 2019 en utilisant des méthodes à effets mixtes à plusieurs niveaux, ce qui veut dire que la répartition des paramètres de pente pour l'écart est également estimée. Cela fournit des estimations de référence des paramètres, qui impliquent en fait une vitesse de reprise relativement lente. Toutefois, grâce à un net assouplissement des restrictions liées au COVID-19, certains pays ont réussi à atteindre des vitesses de reprise extrêmement rapides dans le courant de l'année 2020. Ce paramètre de vitesse de reprise élevée est également estimé. Les progrès déjà réalisés et les perspectives de vaccination de la population d'un pays déterminent ensuite les pondérations dans l'estimation de la moyenne de référence et le paramètre de vitesse de reprise élevée pour un trimestre donné. Pour les pays qui ont déjà fait beaucoup de progrès en matière de vaccination⁵, on extrapole le moment où le ratio entre le nombre de doses de vaccin administrées et la population atteindrait 1,5 (ce qui équivaut à vacciner 75 pour cent de la population avec un vaccin à deux doses). En outre, plus le ratio entre les contrats de livraison de vaccins confirmés et la population d'un pays est élevé⁶, plus le poids du paramètre de vitesse de reprise élevée est important. L'hypothèse sous-jacente est que, même en l'absence de progrès en cours

en matière de vaccination, un grand nombre de doses sécurisées devrait finalement conduire à une vaccination rapide.

Pour les pays à revenu intermédiaire supérieur et à revenu élevé, les paramètres de séquelles sont fixés comme suit: $g_1=0,05$ et $g_2=0,9$; et pour les pays à revenu intermédiaire inférieur et à faible revenu, ils sont fixés comme suit: $g_1=0,02$ et $g_2=0,95$. La logique ici est que les personnes dans les pays de ces deux derniers groupes de revenus sont plus susceptibles de se rabattre sur des options d'emploi de faible qualité. Cela ne veut pas dire que les travailleurs concernés seront moins marqués par une perte d'activité prolongée; au contraire, ils peuvent avoir d'autant plus de mal à retrouver un emploi de qualité qu'ils restent longtemps dans des activités de faible qualité.

Les scénarios optimiste et pessimiste diffèrent du scénario de base en ce qu'ils incorporent, respectivement, un ajustement à la hausse et un ajustement à la baisse du paramètre de vitesse de reprise β_1 . Une vitesse de reprise plus élevée est possible si les travailleurs reprennent rapidement leur activité malgré la persistance du déficit de production, stimulant ainsi la demande et l'emploi. Une vitesse de reprise plus faible est à envisager si l'impact à long terme de la crise sur la demande globale potentielle et les structures économiques s'avère pire que dans le scénario de base, réduisant ainsi encore plus le potentiel de création d'emplois. Plus précisément, le paramètre β_1 est ajusté à la hausse ou à la baisse de 0,25 fois son écart type estimé, ce qui correspond soit au 40^e soit au 60^e centile de sa répartition estimée, au lieu du 50^e centile utilisé dans le scénario de base.

Les scénarios de croissance du PIB sont tirés du rapport *World Economic Situation and Prospects 2021* de l'ONU. Le scénario pessimiste soustrait 0,5 point de pourcentage de croissance par trimestre en 2021 et 0,2 point par trimestre en 2022 de la projection de base du *World Economic Situation and Prospects 2021*, reproduisant ainsi le scénario baissier de ce rapport. Dans le scénario optimiste, la croissance du PIB est augmentée de 0,4 point de pourcentage à partir du deuxième trimestre de 2021 et de 0,15 point de pourcentage en 2022.

5 Les données sur les progrès en matière de vaccination proviennent du site Our World in Data.

6 Les données sur les contrats de vaccination confirmés sont tirées du Launch and Scale Speedometer, qui est dirigé par le Duke Global Health Innovation Center, avec le soutien de la Fondation Bill & Melinda Gates.

Prévision des pertes d'emplois

La prévision de la perte d'emplois par rapport au scénario sans pandémie s'appuie principalement sur la prévision de la perte d'heures de travail. La principale variable d'intérêt est le ratio de pertes, qui est le ratio entre le nombre relatif d'emplois perdus et le nombre relatif d'heures perdues. Ce ratio de pertes a été assez faible dans de nombreux pays, en particulier ceux qui ont mis en place de larges mesures de chômage partiel. Cependant, il est probable qu'il augmente avec le temps. D'abord, la création de nouveaux emplois a fortement diminué, ce qui entraîne des pertes d'emplois réelles qui ne sont pas couvertes par les régimes de chômage. Ensuite, les entreprises comprennent mieux quels emplois sont viables à long terme et se séparent donc des travailleurs excédentaires.

Le ratio de pertes a en effet augmenté, en moyenne, entre le troisième et le quatrième trimestre de 2020. La vitesse de cette évolution a été estimée en régressant la transformation logarithmique du ratio de pertes sur les pertes d'heures de travail; cette évolution a ensuite été appliquée aux années 2021 et 2022. Il en résulte une série chronologique du ratio de pertes, qui augmente avec le temps et converge vers l'unité. En bref, selon les prévisions, les heures de travail perdues diminuent, mais elles se traduisent par des pertes d'emplois dans une plus large mesure, ce qui signifie globalement que les pertes d'emplois prévues sont importantes par rapport aux

pertes d'heures de travail en 2021, mais qu'elles devraient fortement reculer en 2022.

Prévision du chômage, de la main-d'œuvre et de la main-d'œuvre potentielle

Les variations du chômage, de la main-d'œuvre et de la main-d'œuvre potentielle découlent toutes des pertes d'emplois – selon que les personnes restent disponibles pour un emploi et en recherchent un (chômeurs), qu'une seule de ces deux conditions est remplie (main-d'œuvre potentielle), ou qu'aucune ne s'applique (hors de la main-d'œuvre élargie). Pour les prévisions, les déplacements hors de la main-d'œuvre ou vers la main-d'œuvre potentielle en raison d'une perte d'emploi sont estimés sur la base des données des crises précédentes. Pour l'année 2021, le lien entre la variation de la main-d'œuvre (potentielle) et la perte d'emploi est une moyenne pondérée du lien en 2020 et du lien à long terme. Cela veut dire que la réaction de la main-d'œuvre se rapproche d'une réaction plus «normale» en période de crise, s'éloignant de l'impact exceptionnel qui s'est produit en 2020. Pour l'année 2022, la corrélation entre la perte d'emploi et la sortie de la main-d'œuvre diminue encore, reflétant le fait que les personnes réintègrent le marché du travail à la recherche d'un emploi. L'évolution prévue de la main-d'œuvre détermine, en association avec l'emploi, la trajectoire du chômage.

► Annexe C. Tableaux des indicateurs du marché du travail, dans le monde, par groupe de revenus, et par région ou sous-région

C1. Monde

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)						
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	2504	2632	2758	2850	2617	2785	2878
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	28,4	27,8	27,4	27,2	24,7	26,1	26,7
Population active	Millions	2996	3173	3344	3490	3409	3509	3574
Taux d'activité	Pour cent	63,7	62,5	61,4	60,8	58,7	59,7	60,0
Emploi	Millions	2819	2986	3156	3303	3189	3289	3369
Ratio emploi-population	Pour cent	60,0	58,8	57,9	57,6	54,9	55,9	56,6
Chômage	Millions	177	188	188	187	220	220	205
Taux de chômage	Pour cent	5,9	5,9	5,6	5,4	6,5	6,3	5,7
Main-d'œuvre potentielle	Millions	96	104	111	118	162	134	124
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	8,8	8,9	8,7	8,5	10,7	9,7	8,9
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	413	447	459	471			
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	13,4	13,7	13,3	13,0			
Salariés	Millions	1323	1479	1648	1768	1701		
Travailleurs indépendants	Millions	1496	1507	1508	1535	1488		
Part des travailleurs salariés	Pour cent	46,9	49,5	52,2	53,5	53,3		
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	53,1	50,5	47,8	46,5	46,7		
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	1245	1255	1228	1239	1199		
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	1086	1174	1298	1382	1317		
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	488	556	630	682	673		
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	44,2	42,0	38,9	37,5	37,6		
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	38,5	39,3	41,1	41,8	41,3		
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	17,3	18,6	20,0	20,6	21,1		
Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar PPA par jour)	Millions	533	419	248	218	249		
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Millions	562	514	439	375	452		
Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar PPA par jour)	Pour cent	18,9	14,0	7,8	6,6	7,8		
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Pour cent	19,9	17,2	13,9	11,4	14,2		

C1. Monde (suite)

Indicateur	Unité	Femmes		Hommes		Jeunes		Adultes	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Population active	Millions	1 358	1 313	2 132	2 096	496	457	2 994	2 953
Taux d'activité	Pour cent	47,4	45,2	74,3	72,1	41,2	37,8	66,1	64,2
Emploi	Millions	1 283	1 229	2 020	1 960	429	390	2 874	2 799
Ratio emploi-population	Pour cent	44,7	42,3	70,4	67,5	35,6	32,2	63,4	60,8
Chômage	Millions	75	84	113	136	67	67	120	154
Taux de chômage	Pour cent	5,5	6,4	5,3	6,5	13,5	14,6	4,0	5,2
Main-d'œuvre potentielle	Millions	64	79	54	83	41	51	77	111
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	9,8	11,7	7,6	10,0	20,1	23,2	6,4	8,6
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	211		259		139		331	
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	14,9		11,9		26,0		10,8	
Salariés	Millions	701	673	1 067	1 029				
Travailleurs indépendants	Millions	582	557	952	931				
Part des travailleurs salariés	Pour cent	54,6	54,7	52,8	52,5				
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	45,4	45,3	47,2	47,5				
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	469	449	770	750				
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	517	484	865	833				
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	297	296	385	377				
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	36,6	36,5	38,1	38,3				
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	40,3	39,4	42,8	42,5				
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	23,1	24,1	19,0	19,2				

C2. Pays à faible revenu

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	126	144	163	184	177	185	194	
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	24,3	23,9	23,6	23,5	21,9	22,7	23,2	
Population active	Millions	184	209	238	267	267	272	283	
Taux d'activité	Pour cent	69,8	68,4	67,4	67,2	65,2	65,7	66,2	
Emploi	Millions	175	198	226	254	253	258	268	
Ratio emploi-population	Pour cent	66,3	64,9	64,0	63,9	61,7	62,2	62,7	
Chômage	Millions	9	11	12	13	14	14	15	
Taux de chômage	Pour cent	5,1	5,2	5,1	4,8	5,3	5,3	5,2	
Main-d'œuvre potentielle	Millions	9	11	13	15	16	15	16	
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	9,6	9,9	9,8	9,7	10,6	10,3	10,1	
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	38	44	51	57				
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	19,5	20,2	20,5	20,4				
Salariés	Millions	27	34	42	50	50			
Travailleurs indépendants	Millions	143	158	177	197	197			
Part des travailleurs salariés	Pour cent	15,7	17,5	19,2	20,2	20,1			
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	84,3	82,5	80,8	79,8	79,9			
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	123	136	151	169	169			
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	38	46	55	63	63			
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	8	11	13	15	15			
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	72,7	70,5	68,8	68,5	68,6			
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	22,4	24,0	25,1	25,6	25,5			
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	4,9	5,5	6,1	6,0	5,9			
Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar PPA par jour)	Millions	89	90	93	99	107			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Millions	42	50	62	69	75			
Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar PPA par jour)	Pour cent	50,8	45,5	41,2	39,1	42,5			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Pour cent	23,8	25,2	27,4	27,0	29,6			

C2. Pays à faible revenu (suite)

Indicateur	Unité	Femmes		Hommes		Jeunes		Adultes	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Population active	Millions	117,5	115,9	149,5	151,4	70,5	68,4	196,5	198,9
Taux d'activité	Pour cent	58,2	55,7	76,4	75,0	51,1	48,3	75,7	74,1
Emploi	Millions	111,7	109,8	142,4	143,3	64,9	62,4	189,2	190,7
Ratio emploi-population	Pour cent	55,4	52,8	72,8	71,0	47,1	44,1	72,9	71,1
Chômage	Millions	5,7	6,1	7,1	8,1	5,6	6,0	7,2	8,2
Taux de chômage	Pour cent	4,9	5,3	4,8	5,3	8,0	8,7	3,7	4,1
Main-d'œuvre potentielle	Millions	8,8	9,3	5,7	6,5	6,7	7,2	7,9	8,6
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	11,5	12,3	8,3	9,2	15,9	17,5	7,4	8,1
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	29,0		28,3		21,2		36,1	
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	23,0		18,2		27,5		17,7	
Salariés	Millions	15	14	35	35				
Travailleurs indépendants	Millions	94	92	104	105				
Part des travailleurs salariés	Pour cent	13,6	13,5	25,4	25,1				
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	86,4	86,5	74,6	74,9				
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	78	77	91	92				
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	26	25	38	38				
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	5	4	10	10				
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	72,2	72,4	65,6	65,6				
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	23,6	23,5	27,1	27,1				
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	4,2	4,2	7,4	7,3				

C3. Pays à revenu intermédiaire inférieur

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	775	843	897	949	854	946	984	
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	26,1	25,6	24,8	24,5	21,7	23,6	24,1	
Population active	Millions	913	980	1 043	1 106	1 071	1 133	1 162	
Taux d'activité	Pour cent	59,6	57,6	55,6	54,7	52,0	53,9	54,3	
Emploi	Millions	867	933	990	1 050	1 003	1 067	1 098	
Ratio emploi-population	Pour cent	56,6	54,8	52,7	52,0	48,8	50,7	51,3	
Chômage	Millions	47	47	53	56	67	66	64	
Taux de chômage	Pour cent	5,1	4,8	5,1	5,1	6,3	5,9	5,5	
Main-d'œuvre potentielle	Millions	21	24	27	30	45	36	33	
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	7,2	7,1	7,5	7,6	10,1	8,7	8,1	
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	108	115	125	133				
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	11,6	11,4	11,7	11,7				
Salariés	Millions	224	262	316	366	343			
Travailleurs indépendants	Millions	648	677	680	690	667			
Part des travailleurs salariés	Pour cent	25,7	27,9	31,7	34,7	34,0			
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	74,3	72,1	68,3	65,3	66,0			
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	507	542	529	540	518			
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	270	272	318	353	336			
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	95	125	149	164	157			
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	58,2	57,7	53,2	51,1	51,2			
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	30,9	28,9	31,9	33,4	33,2			
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	10,9	13,3	15,0	15,5	15,5			
Pauvreté extrême au travail (< 1,90 dollar PPA par jour)	Millions	266	206	135	104	125			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Millions	287	299	281	249	306			
Pauvreté extrême au travail (< 1,90 dollar PPA par jour)	Pour cent	30,7	22,1	13,6	9,9	12,5			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Pour cent	33,2	32,1	28,4	23,7	30,5			

C3. Pays à revenu intermédiaire inférieur (suite)

Indicateur	Unité	Femmes		Hommes		Jeunes		Adultes	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Population active	Millions	333	316	773	754	183	162	922	909
Taux d'activité	Pour cent	33,4	31,1	75,5	72,4	34,9	30,5	61,7	59,5
Emploi	Millions	315	298	735	705	156	137	894	867
Ratio emploi-population	Pour cent	31,6	29,4	71,8	67,7	29,6	25,8	59,8	56,8
Chômage	Millions	18	18	38	49	28	25	28	42
Taux de chômage	Pour cent	5,3	5,8	4,9	6,5	15,1	15,4	3,0	4,6
Main-d'œuvre potentielle	Millions	16	19	15	26	14	18	17	27
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	9,6	11,1	6,7	9,6	21,0	23,8	4,8	7,4
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	49		84		51		82	
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	14,1		10,6		25,7		8,8	
Salariés	Millions	103	96	264	247				
Travailleurs indépendants	Millions	216	205	474	461				
Part des travailleurs salariés	Pour cent	32,2	32,0	35,8	34,9				
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	67,8	68,0	64,2	65,1				
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	178	168	362	350				
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	87	82	266	254				
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	54	52	109	105				
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	55,7	55,7	49,1	49,3				
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	27,3	27,2	36,1	35,8				
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	17,0	17,1	14,8	14,8				

C4. Pays à revenu intermédiaire supérieur

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	1 179	1 217	1 251	1 251	1 159	1 209	1 240	
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	31,7	30,9	30,5	30,1	27,8	28,9	29,6	
Population active	Millions	1 338	1 397	1 455	1 489	1 449	1 476	1 497	
Taux d'activité	Pour cent	67,8	66,6	65,9	65,1	62,9	63,5	64,0	
Emploi	Millions	1 255	1 316	1 372	1 400	1 352	1 373	1 402	
Ratio emploi-population	Pour cent	63,5	62,7	62,1	61,2	58,7	59,1	59,9	
Chômage	Millions	83	81	82	89	97	103	95	
Taux de chômage	Pour cent	6,2	5,8	5,7	6,0	6,7	7,0	6,4	
Main-d'œuvre potentielle	Millions	48	51	53	56	81	64	58	
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	9,5	9,1	9,0	9,4	11,6	10,9	9,9	
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	196	199	200	214				
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	14,1	13,7	13,3	13,9				
Salariés	Millions	628	720	795	828	800			
Travailleurs indépendants	Millions	627	597	577	573	553			
Part des travailleurs salariés	Pour cent	50,0	54,7	58,0	59,1	59,1			
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	50,0	45,3	42,0	40,9	40,9			
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	547	509	476	457	441			
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	520	598	657	689	661			
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	188	209	239	254	251			
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	43,6	38,7	34,7	32,6	32,6			
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	41,4	45,4	47,9	49,2	48,9			
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	14,9	15,9	17,4	18,2	18,5			
Pauvreté extrême au travail (< 1,90 dollar PPA par jour)	Millions	178	122	20	15	19			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Millions	233	165	96	57	72			
Pauvreté extrême au travail (< 1,90 dollar PPA par jour)	Pour cent	14,2	9,3	1,4	1,0	1,4			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Pour cent	18,5	12,5	7,0	4,1	5,3			

C4. Pays à revenu intermédiaire supérieur (suite)

Indicateur	Unité	Femmes		Hommes		Jeunes		Adultes	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Population active	Millions	629	606	860	843	177	164	1312	1285
Taux d'activité	Pour cent	54,8	52,3	75,5	73,5	44,5	41,5	69,5	67,3
Emploi	Millions	592	566	809	787	150	137	1250	1215
Ratio emploi-population	Pour cent	51,6	48,9	71,0	68,5	37,8	34,7	66,2	63,6
Chômage	Millions	37	40	51	57	27	27	62	70
Taux de chômage	Pour cent	5,9	6,6	6,0	6,7	15,1	16,2	4,7	5,5
Main-d'œuvre potentielle	Millions	30	40	26	41	16	22	40	59
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	10,2	12,4	8,7	11,0	22,3	26,0	7,5	9,6
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	99		115		53		161	
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	15,1		13,0		27,6		11,9	
Salariés	Millions	346	332	482	468				
Travailleurs indépendants	Millions	246	234	327	319				
Part des travailleurs salariés	Pour cent	58,4	58,7	59,6	59,5				
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	41,6	41,3	40,4	40,5				
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	185	176	272	264				
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	288	270	402	391				
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	120	119	135	132				
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	31,2	31,2	33,7	33,6				
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	48,6	47,8	49,7	49,7				
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	20,2	21,0	16,6	16,7				

C5. Pays à revenu élevé

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	424	429	447	466	427	445	460	
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	26,6	25,9	26,7	27,8	25,4	26,5	27,5	
Population active	Millions	560	587	608	629	622	628	633	
Taux d'activité	Pour cent	60,3	60,3	60,2	60,9	60,1	60,3	60,5	
Emploi	Millions	523	539	568	598	580	591	601	
Ratio emploi-population	Pour cent	56,2	55,3	56,3	58,0	56,0	56,8	57,5	
Chômage	Millions	37	48	40	30	42	37	31	
Taux de chômage	Pour cent	6,7	8,2	6,6	4,8	6,8	5,8	5,0	
Main-d'œuvre potentielle	Millions	17	19	19	17	20	18	17	
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	9,4	11,0	9,5	7,2	9,7	8,5	7,4	
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	71	90	82	66				
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	12,4	14,8	13,1	10,3				
Salariés	Millions	444	463	494	524	509			
Travailleurs indépendants	Millions	79	75	74	74	72			
Part des travailleurs salariés	Pour cent	84,9	86,0	87,0	87,6	87,6			
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	15,1	14,0	13,0	12,4	12,4			
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	68	69	71	73	71			
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	258	259	268	277	258			
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	197	212	229	249	251			
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	12,9	12,7	12,5	12,2	12,3			
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	49,4	48,0	47,2	46,2	44,5			
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	37,6	39,3	40,3	41,6	43,2			

C5. Pays à revenu élevé (suite)

Indicateur	Unité	Femmes		Hommes		Jeunes		Adultes	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Population active	Millions	278,4	275,3	350,1	347,2	65,7	62,7	562,9	559,8
Taux d'activité	Pour cent	53,5	52,6	68,5	67,6	45,9	44,2	63,3	62,6
Emploi	Millions	264,4	255,5	334,1	324,7	58,5	53,3	540,0	526,9
Ratio emploi-population	Pour cent	50,7	48,8	65,4	63,3	40,9	37,6	60,8	58,9
Chômage	Millions	14,1	19,8	16,0	22,5	7,2	9,3	22,9	32,9
Taux de chômage	Pour cent	5,1	7,2	4,6	6,5	10,9	14,9	4,1	5,9
Main-d'œuvre potentielle	Millions	9,2	10,9	7,5	9,4	3,9	4,6	12,8	15,8
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	8,1	10,7	6,6	8,9	16,0	20,7	6,2	8,5
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	33,8		32,4		14,1		52,2	
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	11,8		9,1		20,2		9,1	
Salariés	Millions	238	230	286	279				
Travailleurs indépendants	Millions	26	26	48	46				
Part des travailleurs salariés	Pour cent	90,1	90,0	85,6	85,8				
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	9,9	10,0	14,4	14,2				
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	29	28	44	44				
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	117	107	160	151				
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	119	121	130	130				
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	10,9	10,8	13,2	13,5				
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	44,3	41,9	47,8	46,5				
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	44,8	47,3	39,0	40,0				

C6. Afrique

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	252	291	326	362	343	366	386	
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	24,1	24,3	23,9	23,7	21,9	22,7	23,3	
Population active	Millions	344	391	439	491	488	510	529	
Taux d'activité	Pour cent	64,7	64,4	63,2	63,2	61,1	62,0	62,6	
Emploi	Millions	320	366	410	457	453	471	491	
Ratio emploi-population	Pour cent	60,1	60,2	59,0	58,8	56,7	57,4	58,1	
Chômage	Millions	24	26	29	34	35	38	38	
Taux de chômage	Pour cent	7,1	6,5	6,7	6,8	7,2	7,5	7,2	
Main-d'œuvre potentielle	Millions	23	24	27	31	36	34	34	
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	12,9	11,9	12,1	12,4	13,6	13,4	12,8	
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	78	86	99	112				
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	21,3	20,7	21,3	21,5				
Salariés	Millions	79	98	117	137	134			
Travailleurs indépendants	Millions	241	268	293	320	319			
Part des travailleurs salariés	Pour cent	24,6	26,8	28,6	29,9	29,7			
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	75,4	73,2	71,4	70,1	70,3			
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	201	224	243	270	269			
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	81	97	116	133	131			
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	38	45	51	54	53			
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	62,7	61,2	59,2	59,0	59,4			
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	25,5	26,6	28,4	29,1	28,8			
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	11,8	12,2	12,3	11,9	11,8			
Pauvreté extrême au travail (< 1,90 dollar PPA par jour)	Millions	138	141	138	145	154			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Millions	73	83	97	110	119			
Pauvreté extrême au travail (< 1,90 dollar PPA par jour)	Pour cent	43,3	38,6	33,6	31,8	34,0			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Pour cent	22,7	22,7	23,6	24,1	26,2			

C6. Afrique (suite)

Indicateur	Unité	Femmes		Hommes		Jeunes		Adultes	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Population active	Millions	212	209	279	280	112	109	378	379
Taux d'activité	Pour cent	54,0	51,7	72,5	70,8	44,6	42,3	72,0	70,1
Emploi	Millions	197	193	260	260	100	96	357	357
Ratio emploi-population	Pour cent	50,1	47,8	67,8	65,8	39,7	37,3	68,0	66,0
Chômage	Millions	15	16	18	20	13	13	21	22
Taux de chômage	Pour cent	7,3	7,6	6,5	7,0	11,2	11,8	5,5	5,9
Main-d'œuvre potentielle	Millions	19	20	12	15	13	14	18	22
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	14,7	15,8	10,5	11,8	20,2	22,0	9,9	11,0
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	57		55		38		74	
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	24,8		18,9		30,4		18,7	
Salariés	Millions	42	41	95	93				
Travailleurs indépendants	Millions	154	152	166	167				
Part des travailleurs salariés	Pour cent	21,4	21,4	36,3	35,9				
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	78,6	78,6	63,7	64,1				
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	124	122	146	147				
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	51	49	82	81				
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	22	21	32	32				
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	63,0	63,4	56,0	56,4				
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	25,9	25,5	31,6	31,3				
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	11,2	11,1	12,5	12,3				

C7. Afrique du Nord

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	46	54	56	59	54	58	61	
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	19,3	20,4	19,4	19,1	17,1	18,1	18,8	
Population active	Millions	58,2	65,9	70,8	73,8	71,9	74,9	77,1	
Taux d'activité	Pour cent	47,0	47,8	46,8	45,3	43,4	44,3	44,8	
Emploi	Millions	50,7	58,9	61,5	65,1	62,8	65,2	67,7	
Ratio emploi-population	Pour cent	41,0	42,8	40,7	40,0	37,9	38,6	39,3	
Chômage	Millions	7,5	7,0	9,3	8,7	9,1	9,7	9,4	
Taux de chômage	Pour cent	12,8	10,6	13,1	11,7	12,7	12,9	12,2	
Main-d'œuvre potentielle	Millions	7,1	7,4	8,7	9,0	10,5	9,7	9,5	
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	22,3	19,6	22,6	21,3	23,9	23,0	21,8	
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	17,6	17,8	21,5	21,1				
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	26,9	24,3	27,1	25,5				
Salariés	Millions	28	34	36	41	39			
Travailleurs indépendants	Millions	23	25	25	24	23			
Part des travailleurs salariés	Pour cent	55,0	57,7	59,0	62,4	62,7			
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	45,0	42,3	41,0	37,6	37,3			
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	22	25	23	24	23			
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	18	23	25	28	26			
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	10	11	14	13	13			
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	43,5	41,9	36,7	36,6	37,4			
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	36,4	39,2	41,1	43,0	42,2			
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	20,1	18,9	22,2	20,4	20,4			
Pauvreté extrême au travail (< 1,90 dollar PPA par jour)	Millions	3	2	1	1	2			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Millions	10	9	7	9	11			
Pauvreté extrême au travail (< 1,90 dollar PPA par jour)	Pour cent	5,2	2,9	1,6	2,3	2,5			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Pour cent	19,8	14,5	11,4	14,6	17,4			

C7. Afrique du Nord (suite)

Indicateur	Unité	Femmes		Hommes		Jeunes		Adultes	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Population active	Millions	17,4	16,8	56,4	55,2	10,3	9,6	63,5	62,4
Taux d'activité	Pour cent	21,3	20,1	69,6	66,9	25,5	23,5	51,9	49,9
Emploi	Millions	13,7	12,9	51,4	49,9	7,4	6,5	57,7	56,3
Ratio emploi-population	Pour cent	16,8	15,5	63,5	60,4	18,3	16,1	47,2	45,0
Chômage	Millions	3,7	3,8	5,0	5,3	2,9	3,0	5,7	6,1
Taux de chômage	Pour cent	21,2	22,8	8,8	9,7	28,5	31,5	9,0	9,8
Main-d'œuvre potentielle	Millions	5,1	5,5	3,9	5,0	3,1	3,5	5,9	7,1
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	39,0	41,9	14,7	17,2	44,9	49,8	16,8	19,0
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	9,4		11,7		6,7		14,4	
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	41,9		19,4		50,3		20,8	
Salariés	Millions	8	8	33	32				
Travailleurs indépendants	Millions	6	5	19	18				
Part des travailleurs salariés	Pour cent	59,1	60,4	63,3	63,2				
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	40,9	39,6	36,7	36,8				
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	6	6	17	17				
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	4	3	25	23				
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	4	4	9	9				
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	46,7	47,6	33,9	34,7				
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	25,6	24,2	47,7	46,9				
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	27,7	28,1	18,4	18,5				

C8. Afrique subsaharienne

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	206	236	270	303	289	307	325	
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	25,5	25,5	25,1	24,9	23,1	23,9	24,5	
Population active	Millions	286	325	368	417	416	435	452	
Taux d'activité	Pour cent	70,1	69,3	67,7	67,9	65,8	66,6	67,2	
Emploi	Millions	269	307	348	392	390	406	423	
Ratio emploi-population	Pour cent	65,9	65,3	64,0	63,8	61,6	62,2	62,9	
Chômage	Millions	17	19	20	25	26	29	29	
Taux de chômage	Pour cent	5,9	5,7	5,4	6,0	6,3	6,6	6,4	
Main-d'œuvre potentielle	Millions	16	16	18	22	25	24	24	
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	10,9	10,2	10,0	10,7	11,7	11,6	11,1	
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	61	68	78	91				
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	20,1	20,0	20,1	20,7				
Salariés	Millions	51	64	81	96	95			
Travailleurs indépendants	Millions	218	243	268	296	295			
Part des travailleurs salariés	Pour cent	18,9	20,9	23,2	24,5	24,3			
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	81,1	79,1	76,8	75,5	75,7			
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	178	199	220	246	246			
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	63	74	91	105	104			
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	27	34	37	41	41			
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	66,4	64,9	63,2	62,7	62,9			
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	23,4	24,1	26,2	26,8	26,7			
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	10,2	10,9	10,6	10,5	10,4			
Pauvreté extrême au travail (< 1,90 dollar PPA par jour)	Millions	136	140	137	144	153			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Millions	63	74	90	100	108			
Pauvreté extrême au travail (< 1,90 dollar PPA par jour)	Pour cent	50,5	45,5	39,2	36,7	39,1			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Pour cent	23,3	24,3	25,7	25,6	27,6			

C8. Afrique subsaharienne (suite)

Indicateur	Unité	Femmes		Hommes		Jeunes		Adultes	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Population active	Millions	194,6	192,0	222,2	224,5	102,0	99,6	314,7	316,9
Taux d'activité	Pour cent	62,6	59,9	73,3	71,8	48,3	45,8	78,2	76,3
Emploi	Millions	182,9	180,0	209,0	210,2	92,4	89,7	299,5	300,6
Ratio emploi-population	Pour cent	58,9	56,2	69,0	67,2	43,7	41,2	74,4	72,3
Chômage	Millions	11,7	12,0	13,2	14,2	9,6	9,9	15,2	16,3
Taux de chômage	Pour cent	6,0	6,3	5,9	6,3	9,4	9,9	4,8	5,2
Main-d'œuvre potentielle	Millions	13,4	15,0	8,5	10,3	9,5	10,7	12,4	14,6
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	12,1	13,0	9,4	10,5	17,2	18,7	8,4	9,3
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	47,7		43,3		31,2		59,7	
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	22,9		18,8		28,0		18,3	
Salariés	Millions	34	33	62	62				
Travailleurs indépendants	Millions	149	147	147	148				
Part des travailleurs salariés	Pour cent	18,6	18,6	29,7	29,4				
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	81,4	81,4	70,3	70,6				
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	117	116	128	129				
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	47	46	58	58				
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	18	18	23	23				
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	64,2	64,5	61,4	61,6				
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	25,9	25,6	27,6	27,6				
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	9,9	9,8	11,0	10,8				

C9. Amérique latine et Caraïbes

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	196	212	227	237	201	221	239	
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	26,5	26,4	26,3	26,2	22,0	24,0	25,8	
Population active	Millions	250	273	295	315	292	309	324	
Taux d'activité	Pour cent	64,1	64,0	63,8	64,3	58,9	61,5	63,7	
Emploi	Millions	230	254	275	290	262	275	295	
Ratio emploi-population	Pour cent	59,1	59,5	59,6	59,2	52,9	54,7	58,1	
Chômage	Millions	20	19	20	25	30	34	29	
Taux de chômage	Pour cent	7,9	6,9	6,7	8,0	10,3	11,1	8,9	
Main-d'œuvre potentielle	Millions	12	13	13	16	23	20	17	
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	12,2	11,2	10,6	12,5	16,7	16,5	13,5	
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	51	53	52	66				
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	19,6	18,5	17,0	20,0				
Salariés	Millions	139	160	175	180	162			
Travailleurs indépendants	Millions	90	94	100	110	100			
Part des travailleurs salariés	Pour cent	60,7	62,9	63,7	62,1	61,9			
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	39,3	37,1	36,3	37,9	38,1			
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	75	77	79	82	74			
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	109	124	139	148	132			
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	46	52	57	60	57			
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	32,7	30,5	28,5	28,3	28,2			
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	47,4	48,9	50,6	51,0	50,1			
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	19,8	20,6	20,9	20,7	21,7			
Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar PPA par jour)	Millions	15	9	7	9	10			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Millions	21	16	13	14	18			
Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar PPA par jour)	Pour cent	6,5	3,6	2,5	3,0	3,8			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Pour cent	9,2	6,3	4,7	5,0	6,8			

C9. Amérique latine et Caraïbes (suite)

Indicateur	Unité	Femmes		Hommes		Jeunes		Adultes	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Population active	Millions	132,2	120,0	182,7	172,3	53,2	46,4	261,7	245,9
Taux d'activité	Pour cent	52,5	47,1	76,8	71,5	49,4	43,2	68,5	63,2
Emploi	Millions	119,6	105,7	170,2	156,6	43,6	36,7	246,2	225,6
Ratio emploi-population	Pour cent	47,5	41,4	71,5	65,0	40,5	34,2	64,5	58,0
Chômage	Millions	12,6	14,3	12,5	15,7	9,6	9,7	15,5	20,4
Taux de chômage	Pour cent	9,5	12,0	6,9	9,1	18,0	20,8	5,9	8,3
Main-d'œuvre potentielle	Millions	10,2	13,1	6,0	9,5	6,0	7,7	10,2	15,0
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	16,0	20,6	9,8	13,9	26,3	32,0	9,5	13,6
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	34,6		31,6		20,3		46,0	
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	24,3		16,8		34,3		16,9	
Salariés	Millions	76	68	104	95				
Travailleurs indépendants	Millions	44	38	66	62				
Part des travailleurs salariés	Pour cent	63,4	64,0	61,2	60,4				
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	36,6	36,0	38,8	39,6				
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	29	25	53	49				
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	62	53	86	79				
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	29	28	31	29				
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	24,4	23,8	31,1	31,1				
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	51,5	50,0	50,7	50,3				
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	24,1	26,3	18,2	18,6				

C10. Amérique du Nord

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	122	118	129	137	124	134	137	
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	26,7	24,7	26,1	27,5	24,9	26,7	27,3	
Population active	Millions	169	176	181	188	186	189	191	
Taux d'activité	Pour cent	65,2	63,9	62,4	62,9	61,7	62,1	62,4	
Emploi	Millions	161	159	171	181	171	179	184	
Ratio emploi-population	Pour cent	61,8	57,8	59,0	60,4	56,5	58,8	60,0	
Chômage	Millions	9	17	10	7	16	10	7	
Taux de chômage	Pour cent	5,3	9,5	5,5	3,9	8,4	5,3	3,9	
Main-d'œuvre potentielle	Millions	2	2	2	2	2	2	2	
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	6,2	10,7	6,5	4,7	9,5	6,2	4,6	
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	12	21	14	10				
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	7,1	12,0	7,4	5,4				
Salariés	Millions	147	146	158	168	158			
Travailleurs indépendants	Millions	13	13	13	13	12			
Part des travailleurs salariés	Pour cent	91,7	92,0	92,6	92,9	92,8			
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	8,3	8,0	7,4	7,1	7,2			
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	15	15	17	18	19			
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	75	72	75	77	66			
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	70	72	79	86	86			
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	9,6	9,5	9,8	10,0	11,0			
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	47,0	45,2	43,8	42,3	38,6			
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	43,4	45,4	46,3	47,7	50,5			

C10. Amérique du Nord (suite)

Indicateur	Unité	Femmes		Hommes		Jeunes		Adultes	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Population active	Millions	87,2	86,0	101,2	100,2	25,7	24,4	162,6	161,8
Taux d'activité	Pour cent	57,2	56,0	68,8	67,5	53,5	51,1	64,7	63,7
Emploi	Millions	83,9	78,6	97,2	92,0	23,5	20,7	157,5	149,9
Ratio emploi-population	Pour cent	55,0	51,2	66,0	62,0	48,9	43,2	62,6	59,0
Chômage	Millions	3,3	7,5	4,0	8,3	2,2	3,8	5,1	11,9
Taux de chômage	Pour cent	3,8	8,7	4,0	8,2	8,6	15,4	3,1	7,4
Main-d'œuvre potentielle	Millions	0,8	1,0	0,8	1,1	0,6	0,7	1,0	1,4
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	4,6	9,7	4,7	9,3	10,6	17,8	3,7	8,2
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	4,7		5,6		3,0		7,3	
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	5,3		5,5		11,6		4,4	
Salariés	Millions	79	74	89	85				
Travailleurs indépendants	Millions	5	5	8	7				
Part des travailleurs salariés	Pour cent	94,2	93,8	91,9	92,0				
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	5,8	6,2	8,1	8,0				
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	5	5	13	13				
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	36	29	41	36				
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	43	44	43	42				
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	6,3	6,8	13,2	14,5				
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	42,5	37,3	42,2	39,7				
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	51,2	55,9	44,6	45,8				

C11. États arabes

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	30	39	46	50	46	49	52	
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	21,2	22,4	22,3	22,1	20,1	21,0	21,6	
Population active	Millions	34,1	44,0	53,4	58,4	58,2	60,3	62,1	
Taux d'activité	Pour cent	48,3	49,8	51,4	51,3	50,1	50,6	50,8	
Emploi	Millions	31,4	40,9	49,5	53,6	52,5	54,6	56,6	
Ratio emploi-population	Pour cent	44,4	46,3	47,6	47,1	45,1	45,8	46,3	
Chômage	Millions	2,7	3,1	4,0	4,7	5,8	5,7	5,5	
Taux de chômage	Pour cent	8,0	7,1	7,4	8,1	9,9	9,5	8,9	
Main-d'œuvre potentielle	Millions	2,9	3,4	4,0	4,5	5,6	5,1	4,9	
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	15,2	13,8	13,9	14,7	17,9	16,5	15,6	
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	7,4	9,0	11,0	12,6				
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	20,1	19,0	19,2	20,0				
Salariés	Millions	24	33	41	44	43			
Travailleurs indépendants	Millions	8	8	9	10	10			
Part des travailleurs salariés	Pour cent	75,0	80,1	81,9	81,7	81,8			
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	25,0	19,9	18,1	18,3	18,2			
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	8	9	12	13	13			
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	17	22	25	27	26			
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	7	10	13	14	14			
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	24,4	22,9	24,1	24,4	25,0			
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	53,5	53,9	50,3	50,4	49,2			
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	22,1	23,3	25,7	25,2	25,8			
Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar PPA par jour)	Millions	0	0	2	4	5			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Millions	2	2	4	4	4			
Pauvreté extrême au travail (<1,90 dollar PPA par jour)	Pour cent	0,9	0,7	3,4	8,3	8,9			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Pour cent	6,6	4,4	7,7	7,2	8,2			

C11. États arabes (suite)

Indicateur	Unité	Femmes		Hommes		Jeunes		Adultes	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Population active	Millions	9,1	9,1	49,2	49,1	8,0	7,6	50,4	50,7
Taux d'activité	Pour cent	18,2	17,7	77,5	75,6	27,9	26,5	59,2	57,7
Emploi	Millions	7,4	7,1	46,2	45,3	6,1	5,6	47,5	46,9
Ratio emploi-population	Pour cent	14,8	13,9	72,7	69,8	21,4	19,6	55,8	53,4
Chômage	Millions	1,7	2,0	3,0	3,8	1,8	2,0	2,9	3,8
Taux de chômage	Pour cent	18,6	21,7	6,2	7,7	23,1	26,0	5,8	7,5
Main-d'œuvre potentielle	Millions	2,7	3,0	1,9	2,7	1,6	2,0	2,9	3,7
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	37,0	40,9	9,6	12,5	36,0	41,3	10,9	13,7
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	4,9		7,7		3,9		8,7	
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	41,3		15,1		40,6		16,3	
Salariés	Millions	7	7	37	36				
Travailleurs indépendants	Millions	1	1	9	9				
Part des travailleurs salariés	Pour cent	92,3	91,8	80,0	80,1				
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	7,7	8,2	20,0	19,9				
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	2	2	11	11				
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	2	2	25	24				
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	3	3	10	10				
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	25,9	26,8	24,1	24,7				
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	31,6	30,0	53,4	52,2				
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	42,4	43,2	22,5	23,0				

C12. Asie de l'Est

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	845	844	847	830	791	812	814	
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	36,2	34,8	34,5	34,1	32,5	33,5	33,6	
Population active	Millions	901	917	935	936	923	930	929	
Taux d'activité	Pour cent	71,8	69,8	68,9	67,6	66,4	66,6	66,3	
Emploi	Millions	861	876	893	895	879	887	888	
Ratio emploi-population	Pour cent	68,7	66,7	65,8	64,7	63,2	63,5	63,3	
Chômage	Millions	40	41	41	41	44	43	41	
Taux de chômage	Pour cent	4,4	4,5	4,4	4,4	4,8	4,6	4,5	
Main-d'œuvre potentielle	Millions	17	21	22	24	36	26	25	
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	6,2	6,6	6,7	6,8	8,3	7,2	6,9	
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	101	104	105	104				
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	11,0	11,1	11,0	10,9				
Salariés	Millions	403	460	498	522	516			
Travailleurs indépendants	Millions	458	416	396	374	363			
Part des travailleurs salariés	Pour cent	46,8	52,5	55,7	58,3	58,7			
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	53,2	47,5	44,3	41,7	41,3			
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	399	355	322	300	294			
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	348	398	431	444	435			
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	114	123	141	151	151			
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	46,3	40,5	36,0	33,5	33,4			
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	40,4	45,5	48,2	49,6	49,4			
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	13,2	14,1	15,7	16,8	17,1			
Pauvreté extrême au travail (< 1,90 dollar PPA par jour)	Millions	150	103	9	5	7			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Millions	174	118	59	26	34			
Pauvreté extrême au travail (< 1,90 dollar PPA par jour)	Pour cent	17,4	11,7	1,0	0,5	0,8			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Pour cent	20,2	13,4	6,6	2,9	3,9			

C12. Asie de l'Est (suite)

Indicateur	Unité	Femmes		Hommes		Jeunes		Adultes	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Population active	Millions	409,5	400,6	526,7	522,2	90,0	85,9	846,2	837,0
Taux d'activité	Pour cent	59,8	58,2	75,3	74,3	45,7	44,1	71,2	70,0
Emploi	Millions	394,0	383,7	501,4	495,0	80,6	76,3	814,8	802,4
Ratio emploi-population	Pour cent	57,5	55,8	71,7	70,4	40,9	39,2	68,6	67,1
Chômage	Millions	15,5	16,8	25,3	27,2	9,3	9,6	31,5	34,5
Taux de chômage	Pour cent	3,8	4,2	4,8	5,2	10,4	11,1	3,7	4,1
Main-d'œuvre potentielle	Millions	10,9	15,2	13,6	20,6	5,6	7,6	18,9	28,2
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	6,3	7,7	7,2	8,8	15,6	18,3	5,8	7,2
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	45,9		58,5		19,6		84,8	
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	10,9		10,8		20,6		9,8	
Salariés	Millions	227	223	295	293				
Travailleurs indépendants	Millions	167	161	206	202				
Part des travailleurs salariés	Pour cent	57,5	58,0	58,9	59,2				
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	42,5	42,0	41,1	40,8				
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	130	127	170	167				
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	196	188	249	246				
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	68	69	83	82				
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	33,1	33,1	33,9	33,7				
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	49,7	49,0	49,6	49,8				
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	17,2	17,9	16,6	16,6				

C13. Asie du Sud-Est et Pacifique

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	237	267	280	291	270	282	294	
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	29,4	30,4	29,6	29,4	27,0	28,0	28,9	
Population active	Millions	282	313	337	354	350	357	365	
Taux d'activité	Pour cent	67,4	68,3	67,9	67,4	65,6	66,2	66,7	
Emploi	Millions	269	302	327	345	338	345	353	
Ratio emploi-population	Pour cent	64,4	66,1	65,8	65,7	63,5	63,9	64,6	
Chômage	Millions	12	10	10	9	11	13	12	
Taux de chômage	Pour cent	4,4	3,3	3,0	2,6	3,2	3,6	3,2	
Main-d'œuvre potentielle	Millions	12	12	13	10	13	12	11	
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	8,2	6,9	6,5	5,3	6,8	6,7	6,0	
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	36	35	35	32				
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	12,1	10,9	10,0	8,9				
Salariés	Millions	109	132	163	179	175			
Travailleurs indépendants	Millions	161	171	163	166	163			
Part des travailleurs salariés	Pour cent	40,3	43,6	50,0	51,8	51,8			
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	59,7	56,4	50,0	48,2	48,2			
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	134	142	139	137	133			
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	102	120	137	154	152			
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	33	40	50	55	54			
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	49,9	47,1	42,6	39,6	39,2			
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	37,8	39,6	42,1	44,5	44,9			
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	12,3	13,3	15,3	15,9	16,0			
Pauvreté extrême au travail (< 1,90 dollar PPA par jour)	Millions	44	26	14	9	13			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Millions	73	63	51	38	47			
Pauvreté extrême au travail (< 1,90 dollar PPA par jour)	Pour cent	16,4	8,7	4,4	2,6	3,9			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Pour cent	27,3	20,9	15,6	11,0	14,0			

C13. Asie du Sud-Est et Pacifique (suite)

Indicateur	Unité	Femmes		Hommes		Jeunes		Adultes	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Population active	Millions	149,9	147,0	204,4	202,6	54,4	51,2	299,9	298,4
Taux d'activité	Pour cent	56,5	54,6	78,6	76,9	46,9	44,2	73,2	71,6
Emploi	Millions	146,2	142,5	198,9	195,8	49,5	46,1	295,7	292,2
Ratio emploi-population	Pour cent	55,1	52,9	76,5	74,3	42,7	39,8	72,2	70,1
Chômage	Millions	3,7	4,5	5,4	6,7	4,9	5,1	4,3	6,1
Taux de chômage	Pour cent	2,5	3,1	2,6	3,3	8,9	10,0	1,4	2,1
Main-d'œuvre potentielle	Millions	5,8	7,0	4,3	6,3	3,9	4,8	6,3	8,5
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	6,1	7,5	4,7	6,2	15,0	17,8	3,4	4,8
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	15,1		17,3		11,4		21,0	
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	9,7		8,3		19,6		6,9	
Salariés	Millions	70	68	109	107				
Travailleurs indépendants	Millions	77	74	90	89				
Part des travailleurs salariés	Pour cent	47,7	47,8	54,8	54,6				
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	52,3	52,2	45,2	45,4				
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	52	50	84	82				
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	67	66	86	86				
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	27	26	28	28				
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	35,8	35,4	42,4	42,0				
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	45,9	46,1	43,5	44,0				
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	18,3	18,5	14,1	14,1				

C14. Asie du Sud

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	519	551	585	617	547	614	636	
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	25,4	24,4	23,6	23,4	20,4	22,6	23,1	
Population active	Millions	603	632	666	703	674	713	731	
Taux d'activité	Pour cent	57,2	54,0	51,7	50,8	47,9	49,9	50,3	
Emploi	Millions	571	599	630	666	628	670	690	
Ratio emploi-population	Pour cent	54,1	51,2	48,9	48,2	44,6	46,8	47,5	
Chômage	Millions	32	33	36	37	46	44	41	
Taux de chômage	Pour cent	5,4	5,3	5,5	5,3	6,8	6,1	5,7	
Main-d'œuvre potentielle	Millions	9	11	12	14	24	17	15	
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	6,8	6,9	7,1	7,1	10,1	8,3	7,6	
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	63	66	69	73				
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	10,3	10,2	10,2	10,2				
Salariés	Millions	121	134	166	195	175			
Travailleurs indépendants	Millions	450	465	463	471	453			
Part des travailleurs salariés	Pour cent	21,1	22,4	26,4	29,3	27,9			
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	78,9	77,6	73,6	70,7	72,1			
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	340	361	347	352	334			
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	183	169	197	217	201			
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	49	69	86	98	93			
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	59,5	60,3	55,1	52,9	53,1			
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	32,0	28,2	31,2	32,5	32,1			
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	8,5	11,6	13,7	14,6	14,8			
Pauvreté extrême au travail (< 1,90 dollar PPA par jour)	Millions	178	135	76	45	62			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Millions	210	226	210	178	225			
Pauvreté extrême au travail (< 1,90 dollar PPA par jour)	Pour cent	31,3	22,6	12,0	6,7	9,8			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Pour cent	36,8	37,8	33,4	26,7	35,9			

C14. Asie du Sud (suite)

Indicateur	Unité	Femmes		Hommes		Jeunes		Adultes	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Population active	Millions	157	144	547	530	110	91	594	582
Taux d'activité	Pour cent	23,3	21,0	76,9	73,3	31,4	26,0	57,4	55,1
Emploi	Millions	148	135	518	493	90	75	577	553
Ratio emploi-population	Pour cent	22,0	19,8	72,9	68,1	25,6	21,2	55,8	52,4
Chômage	Millions	9	9	28	37	20	17	17	29
Taux de chômage	Pour cent	5,8	5,9	5,1	7,0	18,3	18,4	2,9	5,0
Main-d'œuvre potentielle	Millions	6	8	8	17	7	9	7	15
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	9,3	10,8	6,5	9,8	23,0	26,0	4,0	7,4
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	18		55		31		42	
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	11,3		9,8		26,2		7,1	
Salariés	Millions	39	35	156	141				
Travailleurs indépendants	Millions	108	101	363	352				
Part des travailleurs salariés	Pour cent	26,7	25,5	30,1	28,6				
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	73,3	74,5	69,9	71,4				
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	96	88	257	245				
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	30	27	186	175				
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	22	20	76	72				
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	64,7	65,0	49,5	49,8				
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	20,5	19,9	35,9	35,5				
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	14,7	15,1	14,6	14,7				

C15. Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	148	148	149	157	142	148	154	
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	24,6	24,2	24,4	25,8	23,3	24,3	25,5	
Population active	Millions	207	215	219	224	221	223	224	
Taux d'activité	Pour cent	57,2	57,6	57,7	58,2	57,4	57,6	57,8	
Emploi	Millions	189	193	197	208	205	206	208	
Ratio emploi-population	Pour cent	52,3	51,9	51,9	54,1	53,1	53,2	53,7	
Chômage	Millions	18	21	22	16	17	17	16	
Taux de chômage	Pour cent	8,7	9,9	10,0	7,0	7,6	7,7	7,1	
Main-d'œuvre potentielle	Millions	10	10	11	10	12	10	10	
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	12,9	14,0	14,4	10,8	12,4	11,8	10,9	
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	35	43	46	35				
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	16,0	19,2	19,9	15,1				
Salariés	Millions	158	162	166	177	174			
Travailleurs indépendants	Millions	31	31	31	31	30			
Part des travailleurs salariés	Pour cent	83,4	84,0	84,4	85,0	85,2			
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	16,6	16,0	15,6	15,0	14,8			
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	25	24	24	25	23			
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	90	89	89	92	88			
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	75	80	84	92	93			
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	13,0	12,6	12,4	11,8	11,3			
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	47,4	46,0	45,2	44,1	43,0			
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	39,6	41,3	42,4	44,1	45,7			

C15. Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest (suite)

Indicateur	Unité	Femmes		Hommes		Jeunes		Adultes	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Population active	Millions	103,6	102,3	120,2	119,0	21,7	20,9	202,0	200,4
Taux d'activité	Pour cent	52,4	51,7	64,3	63,4	44,0	42,6	60,3	59,6
Emploi	Millions	96,1	94,4	112,1	110,2	18,5	17,4	189,7	187,2
Ratio emploi-population	Pour cent	48,7	47,7	59,9	58,7	37,5	35,4	56,6	55,6
Chômage	Millions	7,5	8,0	8,1	8,8	3,2	3,5	12,4	13,2
Taux de chômage	Pour cent	7,2	7,8	6,7	7,4	14,9	16,9	6,1	6,6
Main-d'œuvre potentielle	Millions	5,4	6,5	4,3	5,6	2,2	2,7	7,5	9,3
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	11,8	13,3	9,9	11,5	22,7	26,5	9,5	10,8
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	18,9		16,4		7,0		28,3	
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	17,3		13,2		29,1		13,5	
Salariés	Millions	85	84	92	90				
Travailleurs indépendants	Millions	11	10	21	20				
Part des travailleurs salariés	Pour cent	88,9	88,9	81,7	82,0				
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	11,1	11,1	18,3	18,0				
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	12	11	13	12				
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	40	39	51	49				
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	44	45	48	48				
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	12,1	11,4	11,5	11,2				
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	42,1	40,8	45,9	44,9				
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	45,7	47,7	42,7	43,9				

C16. Europe de l'Est

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	107	109	110	109	100	101	104	
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	24,6	25,0	25,9	26,7	24,6	25,3	26,3	
Population active	Millions	145,6	147,6	146,5	143,5	141,5	140,4	140,1	
Taux d'activité	Pour cent	57,8	58,8	59,2	58,8	58,2	57,9	57,9	
Emploi	Millions	132,9	135,8	136,8	136,6	133,4	132,8	133,2	
Ratio emploi-population	Pour cent	52,8	54,1	55,3	56,0	54,8	54,7	55,0	
Chômage	Millions	12,7	11,8	9,7	6,8	8,1	7,6	6,9	
Taux de chômage	Pour cent	8,7	8,0	6,6	4,8	5,7	5,4	4,9	
Main-d'œuvre potentielle	Millions	4,7	4,4	3,5	2,9	4,4	3,3	2,8	
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	11,6	10,6	8,8	6,7	8,6	7,6	6,8	
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	19,5	18,3	15,1	11,1				
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	13,0	12,0	10,0	7,6				
Salariés	Millions	114	118	120	120	117			
Travailleurs indépendants	Millions	19	18	17	17	17			
Part des travailleurs salariés	Pour cent	85,4	86,7	87,5	87,7	87,5			
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	14,6	13,3	12,5	12,3	12,5			
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	25	23	20	18	18			
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	62	62	62	63	61			
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	46	51	54	56	55			
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	18,6	16,6	14,7	13,3	13,1			
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	46,9	45,6	45,5	46,1	45,7			
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	34,5	37,8	39,8	40,6	41,2			

C16. Europe de l'Est (suite)

Indicateur	Unité	Femmes		Hommes		Jeunes		Adultes	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Population active	Millions	67,7	66,6	75,8	74,9	9,2	8,6	134,3	132,9
Taux d'activité	Pour cent	51,5	50,8	67,3	66,7	32,4	30,8	62,3	61,7
Emploi	Millions	64,5	62,7	72,1	70,7	7,9	7,3	128,7	126,1
Ratio emploi-population	Pour cent	49,1	47,9	64,0	62,9	27,9	26,1	59,7	58,6
Chômage	Millions	3,1	3,8	3,7	4,3	1,3	1,3	5,6	6,8
Taux de chômage	Pour cent	4,6	5,8	4,9	5,7	13,9	15,5	4,1	5,1
Main-d'œuvre potentielle	Millions	1,5	2,2	1,4	2,2	0,6	0,6	2,3	3,8
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	6,7	8,8	6,6	8,4	19,2	21,2	5,8	7,7
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	5,4		5,8		2,1		9,1	
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	7,7		7,5		21,0		6,7	
Salariés	Millions	58	57	62	60				
Travailleurs indépendants	Millions	6	6	10	10				
Part des travailleurs salariés	Pour cent	90,1	90,1	85,5	85,2				
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	9,9	9,9	14,5	14,8				
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	8	8	10	9				
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	24	23	39	38				
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	32	31	24	24				
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	13,1	12,9	13,4	13,3				
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	37,5	37,0	53,8	53,3				
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	49,4	50,1	32,8	33,3				

C17. Asie centrale et occidentale

Indicateur	Unité	Total (plus de 15 ans)							
		2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022	
Total des heures travaillées par semaine (EPT de 48 heures)	Millions	48	52	58	60	53	58	61	
Ratio entre le nombre total d'heures travaillées par semaine et la population âgée de 15 à 64 ans	Heures	24,0	23,6	24,4	23,9	21,0	22,5	23,4	
Population active	Millions	59,0	65,2	72,5	77,1	75,0	77,2	79,0	
Taux d'activité	Pour cent	55,5	55,9	57,3	57,3	55,0	55,9	56,5	
Emploi	Millions	53,6	59,5	66,7	70,0	67,6	69,1	71,2	
Ratio emploi-population	Pour cent	50,3	51,1	52,7	52,0	49,6	50,0	50,9	
Chômage	Millions	5,5	5,7	5,8	7,1	7,4	8,2	7,8	
Taux de chômage	Pour cent	9,3	8,7	8,0	9,3	9,8	10,6	9,9	
Main-d'œuvre potentielle	Millions	3,0	3,4	3,5	3,5	5,7	4,3	3,7	
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	13,7	13,2	12,3	13,2	16,1	15,3	13,9	
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	10,2	11,7	12,1	13,2				
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	16,4	17,0	16,0	16,4				
Salariés	Millions	30	36	43	47	46			
Travailleurs indépendants	Millions	24	24	24	23	22			
Part des travailleurs salariés	Pour cent	55,8	59,8	64,5	67,1	68,0			
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	44,2	40,2	35,5	32,9	32,0			
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	24	24	25	24	23			
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	18	22	26	28	27			
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	12	13	16	17	17			
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	44,4	41,0	37,2	34,7	34,6			
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	34,0	36,5	39,1	40,7	40,1			
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	21,6	22,5	23,7	24,6	25,3			
Pauvreté extrême au travail (< 1,90 dollar PPA par jour)	Millions	6	3	2	1	1			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Millions	7	6	5	4	5			
Pauvreté extrême au travail (< 1,90 dollar PPA par jour)	Pour cent	11,5	5,8	2,6	1,6	1,9			
Pauvreté modérée au travail (1,90-3,20 dollars PPA par jour)	Pour cent	12,3	10,4	7,9	6,1	7,4			

C17. Asie centrale et occidentale (suite)

Indicateur	Unité	Femmes		Hommes		Jeunes		Adultes	
		2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Population active	Millions	30,2	28,9	46,9	46,0	12,1	11,0	65,0	64,0
Taux d'activité	Pour cent	43,7	41,3	71,6	69,3	42,4	38,8	61,3	59,2
Emploi	Millions	27,2	26,0	42,7	41,6	9,9	8,9	60,1	58,7
Ratio emploi-population	Pour cent	39,4	37,1	65,3	62,7	34,8	31,5	56,6	54,3
Chômage	Millions	3,0	2,9	4,2	4,4	2,2	2,1	5,0	5,3
Taux de chômage	Pour cent	9,8	10,2	8,9	9,6	17,9	18,8	7,6	8,3
Main-d'œuvre potentielle	Millions	2,1	2,9	1,4	2,7	1,0	1,6	2,5	4,0
Taux combiné de chômage et de main-d'œuvre potentielle (SU3)	Pour cent	15,6	18,5	11,5	14,6	24,1	29,3	11,0	13,7
Sous-utilisation totale de la main-d'œuvre	Millions	6,3		7,0		3,6		9,6	
Taux composite de sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	Pour cent	19,4		14,4		27,9		14,2	
Salariés	Millions	18	18	29	28				
Travailleurs indépendants	Millions	9	8	14	13				
Part des travailleurs salariés	Pour cent	66,5	67,7	67,6	68,1				
Part des travailleurs indépendants	Pour cent	33,5	32,3	32,4	31,9				
Professions nécessitant peu de qualifications	Millions	10	10	14	14				
Professions nécessitant des qualifications moyennes	Millions	9	8	20	19				
Professions nécessitant des qualifications élevées	Millions	8	8	9	9				
Part des professions nécessitant peu de qualifications	Pour cent	38,2	37,4	32,4	32,9				
Part des professions nécessitant des qualifications moyennes	Pour cent	32,4	31,9	45,9	45,2				
Part des professions nécessitant des qualifications élevées	Pour cent	29,3	30,7	21,6	21,9				

Faire avancer la justice sociale, promouvoir le travail décent

L'Organisation internationale du Travail est l'institution des Nations Unies spécialisée dans les questions liées au monde du travail. Elle rassemble gouvernements, employeurs et travailleurs autour d'une approche de l'avenir du travail centrée sur l'humain, en soutenant la création d'emplois, les droits au travail, la protection sociale et le dialogue social.

La pandémie de COVID-19 est non seulement une crise sanitaire, mais aussi une crise de l'emploi. Les confinements et les autres mesures imposées pour enrayer la propagation du coronavirus ont bouleversé les marchés du travail dans le monde entier, et peu de travailleurs y ont échappé. Ce rapport détaille les effets de la crise sur le monde du travail en examinant les tendances mondiales et régionales de l'emploi, du chômage, de la participation à la vie active et de la productivité, ainsi que des aspects de la qualité du travail tels que le statut d'emploi, l'informalité et la pauvreté au travail. Il propose également une analyse approfondie de l'impact différencié de la crise sur les entreprises et les travailleurs.

Le rapport fournit des prévisions sur la reprise de l'emploi après la pandémie. Même si elle devrait être forte, elle sera néanmoins insuffisante pour combler les écarts générés par la crise. Les travailleurs qui étaient déjà dans la situation la plus défavorisée sur le marché du travail – les femmes, les jeunes, les migrants, les travailleurs informels et peu qualifiés – ont souffert de manière disproportionnée des retombées de la crise. Face à ces défis urgents, le rapport propose une stratégie de relance centrée sur l'humain afin d'éviter des séquelles à long terme sur les marchés du travail dans le monde.

ilo.org

Bureau international du Travail
Route des Morillons 4
1211 Genève 22
Suisse

